M. Medecin va interjeter appel contre l'annulation des élections municipales dans le 3e secteur de Nice

L'exposition des matériels d'armement terrestre de Satory

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 074 — 42 PAGES — MARDI 21 JUIN 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

UN « GESTE D'APAISEMENT »

Alger annonce la libération de plusieurs Français détenus

LIRE PAGE 3

LA VISITE DE M. BREJNEV EN FRANCE

Moscou espère de « nouvelles actions » franco-soviétiques pour prévenir le risque d'un conflit nucléaire

M. Brejnev a été accueilli à Orly, ce lundi 20 juin, en fin de matinée, avec des égards exceptionnels. Cent un coups de canon ont été tirés, comme lors de la visite du secrétaire général du P.C. soviétique (qui n'était pas encore chef d'Etat) en 1971, mais en outre son avion a été escorté à partir de la frontière française par quatre Mirage F-1 de l'armée de l'air. Après avoir été salué par M. Giscard d'Estaing, M. Brejnev a passé en revue, en sa compagnie, un détachement militaire comprenant notamment des équipages de l'escadrille Normandie-Niémen, qui combattit au côté des forces soviétiques pendant la seconde guerre mondiale.

Le chef de l'Etat soviétique devait gagner ensuite Rambouillet, où il aura, lundi après-midi et mardi matin, deux entretiens en tête à tête avec le président de la République. Ce n'est que mardi après-midi qu'il se rendra à Paris pour une cérémonie à l'Arc de triomphe, suivie d'une réception à son ambassade, et d'un dîner à l'Elysée.

A Moscou, l'agence Tass rappelle que la France et l'U.R.S.S. ont signé l'an dernier un accord tendant à prévenir le déclenchement accidentel d'une guerre nucléaire et ajoute : « *Il faut espérer que cet accord amorcera d'autres actions soviéto-françaises visant à prévenir le risque d'un conflit nucléaire.* »

Ce commentaire de l'agence Tass donne une indication sinon sur les textes et accords qui seront signés, mercredi, à Rambouillet (il est trop tard pour aller bien au-delà, au cours de la présente visite de la déclaration générale et des deux autres textes sur la détente et la prolifération nucléaire déjà mis au point, comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro), du moins sur l'orientation que M. Brejnev voudra donner aux conversations pour parvenir à ces « nouvelles actions » dans l'avenir. Il y a tout juste un an, en juin 1976, Paris et Moscou avaient passé un accord, sous forme d'échange de lettres, destiné à prévenir l'éclatement « *accidentel ou non autorisé* » d'une guerre nucléaire. Cet arrangement faisait pendant à un accord du même genre conclu, le 30 septembre 1971, entre Soviétiques et Américains, et qui avait été le premier résultat concret obtenu dans le cadre des négociations des deux Grands sur les armements stratégiques (SALT).

Après les accords Nixon-Brejnev de 1972, limitant les armements défensifs et offensifs, une autre étape du rapprochement soviéto-américain avait été l'accord du 22 juin 1973, signé par M. Brejnev à Washington, visant à prévenir la guerre nucléaire. Il ne s'agissait plus alors de dispositions techniques visant à prévenir une explosion accidentelle, mais d'un véritable engagement politique : les deux parties se promettaient de « *prévenir le développement de situations risquant de provoquer une dangereuse tension dans leurs relations* » et à « *empêcher l'éclatement d'une guerre nucléaire* », non seulement entre elles, mais « *entre l'une ou l'autre des parties et d'autres pays* ». Des consultations d'urgence étaient prévues entre Moscou et Washington dans tous les cas, de nature à faire naître ce danger.

Cet accord, qui avait été accueilli avec réserve dans plusieurs pays occidentaux, et notamment par MM. Jobert et Pompidou, est devenu visiblement un modèle que Moscou voudrait bien proposer à la France, mais les chances sont très faibles de le voir accepté. En 1973, Paris jugeait que l'accord soviéto-américain risquait d'imposer une sorte de « condominium » des deux grandes puissances sur d'autres pays, Washington et Moscou se réservant d'intervenir dans toute crise dès l'instant qu'elle risquait de dégénérer — et il n'était pas difficile de démontrer la réalité du risque — en affrontement nucléaire.

M. T.

(Lire la suite page 4.)

NOUVEAUX TEMPS

…est une visite officielle très …e qu'a entamée lundi M. Leo… Brejnev : le nouveau chef … l'Etat soviétique ne restera … France qu'un peu moins de … jours. C'est également une …e très discrète, puisque le …éro un soviétique limitera au …imum ses apparitions à Paris.

…s détails de protocole pour…nt s'expliquer par des raisons …anté. Cependant, si M. Brej… était malade, ses col…es n'auraient sans doute … consenti à le charger des …elles fonctions de président …résidium du Soviet suprême. … raisons de la brièveté et de …iscrétion de la visite sont …es : en 1977, le chef de la …ième puissance du monde … limiter ses apparitions en …ic dans une capitale occi…ale. En quelques années, …age de marque de l'Union …tique s'est dégradée : tout …acement de M. Brejnev n'en…e, au mieux, qu'indifférence …laire, comme tant d'autres …s officielles.

…te évolution de l'opinion …que internationale n'a pas …pé aux dirigeants du Krem… Voilà deux ans et demi … que M. Brejnev ne s'était …endu dans un pays occi…l, et c'est déjà à Ram…et qu'il avait séjourné en …bre 1974. Mais il s'agissait … d'une simple visite « de …il », et non, comme aujour… d'un déplacement officiel.

…re différence notable entre …gramme du voyage de 1974 … lui d'aujourd'hui : il y a … ans, un dîner privé avait … à l'ambassade soviétique … Brejnev et Marchais. Rien …l, semble-t-il, n'est prévu … fois. L'intérêt des deux …nes est, sur ce point, conver… Si M. Marchais est toujours …pt à saisir toute occasion …e pour souligner la volonté …épendance du parti commu… français, M. Brejnev ne … à aucun prix donner sa cau… à cet eurocommunisme que …endent régulièrement ses …gues. La controverse vient …urs de connaître un nou… développement, qui n'a …pé ni aux dirigeants …unistes de Rome ni à ceux …ris lorsque, dans une vio… critique du P.C. japonais, la …vda » a repris la vieille … selon laquelle un parti …uniste d'un pays bourgeois …acrifier les intérêts de son … ceux de la sécurité d'une …nce socialiste. Voilà long… que l'on n'osait plus tenir …blic un tel langage à Mos…

…enant à Paris, M. Brejnev …e à surmonter de nombreux …aps. Alors qu'il a dû renon…ur l'instant à son voyage …hington et que les relations …-américaines sont empoi…s par la question des droits …mme et par de profondes …nces en matière de désar…t, le numéro un soviétique …ouver que tout ne va pas …ur l'U.R.S.S. sur la scène …tionale. Sa démarche ne …e pas, pour l'essentiel, les …s de la politique française, … elle consacre la France …n rôle de leader des puis… « moyennes ». Paris, pour … ne peut guère donner …tion à Moscou sur tous les … soulevés, en particulier … domaine du désarmement.

… faut donc pas s'attendre à …ultats spectaculaires. Les …ue les deux hommes vont … à l'issue de leur rencontre … tiendront sans doute pas … des surprises, encore qu'on … avec intérêt celui dans …haque partie définirait sa …ion de la détente. C'est la …e fois qu'une telle tenta…t faite pour ôter à ce … quelque peu galvaudé …s des ambiguïtés dange… qu'il charrie et qui expli… pour beaucoup le durcis… constaté à Moscou.

APRÈS LE CONGRÈS DU P.S. A NANTES

- Le P.C. juge « préoccupant » le langage de M. Mitterrand sur l'actualisation du programme commun
- La minorité du parti socialiste (CERES) renonce à être une « tendance organisée »

Au terme des travaux du congrès du P.S., qui a siégé de vendredi à dimanche près de Nantes, M. François Mitterrand a confirmé et accentué son emprise sur sa formation, au sein de laquelle la minorité constituée par le CERES a renoncé à être une « tendance organisée ».

Le premier secrétaire a fixé au parti d'ambitieux objectifs, après avoir souhaité que la gauche en termine au plus tôt avec l'actualisation du programme commun, qui fait l'objet de nouvelles réunions des partis signataires mardi matin 21 juin et jeudi après-midi.

Cette prise de position est jugée « préoccupante » par le parti communiste, et M. Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., pose la question de savoir si « François Mitterrand porte désormais plus d'intérêt au programme du P.S. qu'au programme commun ».

Depuis l'automne 1976, M. François Mitterrand était trop souvent apparu et s'était trop souvent comporté comme un leader de l'opposition soucieux de rassurer et d'arrondir les angles, pour attirer à lui une clientèle électorale aussi vaste que possible, plutôt que d'entraîner et de galvaniser tous ceux qui étaient déjà acquis à sa cause. Ainsi, par exemple, l'avait-on vu renoncer, le 12 mai, face à M. Raymond Barre, à engager le fer sur le terrain de la politique générale et à exploiter le désordre de la majorité.

Sans doute conscient du trouble que cette attitude créait au sein de son propre parti et dans l'ensemble de la gauche, le premier secrétaire du P.S. a redressé la barre, dimanche, au terme des assises de sa formation. Parlant pendant deux heures et cinq minutes au palais de la Beaujoire — ne fût-ce que pour démentir les mauvaises rumeurs qui avaient couru sur sa condition physique après sa prestation télévisée du 12 mai, — il est redevenu un entraîneur et a plus d'une fois retrouvé les accents qui avaient été les siens pendant les campagnes présidentielles de l'hiver 1965 et du printemps 1974. Il s'est enflammé à plusieurs reprises, au grand plaisir de ses fidèles, pour crier sa confiance en l'avenir — « *allons-y carrément, créons la dynamique. Soyons sûrs de nous et du socialisme* », — son indignation à l'égard de ceux qui « *fournissent des instructeurs aux armées du fascisme et de l'argent à leurs banquiers* », et le malaise que crée en lui « *l'homélie d'un christianisme qui se veut plus proche de ses origines ou plus proche de ses rites et qui offre en modèle le régime argentin* ».

La majorité n'a pas été oubliée cette fois-ci, et a même été attaquée « bille en tête » : « *Il est impossible de faire plus mal* », et le temps semble décidément venu de dresser le constat d'échec d'une équipe qui « *ne peut répondre aux difficultés d'être de la société libérale que par le couple technocratie et dirigisme* ». Et l'orateur de mettre la droite au défi de démentir le « chiffrage » des experts du P.S., selon lequel la réalisation de toutes les promesses qui ont été faite par la majorité conduirait à un déficit des finances publiques de 55 milliards en 1978, de 117 milliards en 1980 et de 154 milliards en 1982, « *à moins de doubler, ou encore un peu plus, les impôts sur le revenu* »

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 11.)

- **« UN FLÉAU VOLONTAIRE : LE CHOMAGE ».**

(Lire page 19 l'article d'ALFRED SAUVY.)

- **LE CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION TENTE DE RÉSOUDRE LE PROBLÈME DE LA FAIM.**

(Lire page 40, l'article d'ALAIN GIRAUDO.)

Un entretien avec M. Kekkonen

La conférence de Belgrade ne doit pas devenir un tribunal nous déclare le président de la République finlandaise

Helsinki. — *Grand, chauve depuis ses jeunes années, le regard aigu derrière de grosses lunettes, M. Urho Kekkonen se considère, et est considéré par la plupart de ses compatriotes comme une sorte de président à vie de la République finlandaise. Elu pour la première fois en 1956, et constamment réélu, il compte solliciter l'an prochain un nouveau mandat qui devrait lui permettre de rester en fonction jusqu'en 1984, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans (il est né avec le siècle).*

Le secret de la longévité politique de M. Kekkonen est pour une grande part le crédit dont il jouit auprès des dirigeants soviétiques, qui voient dans l'actuel président le gage du maintien de la ligne dite « Paasikivi-Kekkonen », visant à développer des relations d'amitié entre la Finlande et l'U.R.S.S. C'est donc sur ce thème que nous l'avons surtout interrogé lors de l'entretien qu'il nous a accordé dans la petite maison qu'il occupe au bord d'un bras de mer dans un faubourg d'Helsinki. A propos de la conférence de Belgrade, qui a commencé ce lundi sa deuxième semaine de travaux, M. Kekkonen estime que l'objet de cette réunion ne doit pas être de rédiger à nouveau l'acte final d'Helsinki en 1975, « la conférence de Belgrade ne doit pas devenir un tribunal », estime-t-il.

De notre envoyé spécial

« Quelle signification peut être attribuée à la récente réorganisation du gouvernement finlandais et notamment à l'entrée de communistes dans le cabinet ?

— Au cours de son histoire, la politique finlandaise a trop souvent dû reposer sur des gouvernements parlementaires faibles et de courte durée. Personnellement, j'ai acquis, dès les années 30 la conviction que, dans les conditions finlandaises, la base gouvernementale la plus durable et politiquement la plus solide doit reposer sur les partis du centre et de la gauche. Voilà pourquoi je suis très content que cette solution se soit révélée possible une fois de plus. Nous avons besoin d'un gouvernement majoritaire solide dans la difficile situation économique que nous connaissons actuellement.

» Je suis souvent intervenu dans le débat sur le rôle des communistes dans la politique gouvernementale, j'ai abordé notamment ce problème dans l'un de mes discours, il y a une dizaine d'années. J'ai dit alors : « J'attache une grande importance à ce que soit accepté en Finlande le droit de principe des communistes de contribuer au gouvernement et, sur un pied d'égalité, à la conduite des affaires de l'Etat. » Dans le même contexte, j'ai constaté, toutefois, qu'il est une autre chose de définir comment ce principe sera appliqué en pratique : « La Finlande est un pays multiparti et il revient aux partis politiques de décider entre eux de leur coopération et du programme de la politique gouvernementale. Si l'on arrive pas, dans ces pourparlers à un arrangement qui pourra être accepté aussi par les communistes, ceux-ci doivent rester, suivant les règles du jeu parlementaire, dans l'opposition. » Cette fois, ils ont estimé pouvoir accepter le résultat négocié, ce qui n'a pas été le cas en 1972 et 1976. Je suis persuadé que, étant données les circonstances, cette solution est la meilleure possible.

» En outre, il est apparu tout à fait clairement, ces derniers temps, que les membres de la tendance majoritaire du P.C. (1) réagissent d'une manière positive au patriotisme finlandais. Cela s'est révélé clairement au cours d'une émission de télévision, il y a quelques jours.

Propos recueillis par MICHEL TATU.

(Lire la suite page 7.)

(1) Le P.C. finlandais est divisé en deux tendances : l'une, minoritaire, dite « stalinienne », très proche de l'U.R.S.S., l'autre, majoritaire, qui a pris ses distances à l'égard de Moscou.

AU JOUR LE JOUR

Rêves

La chose est donc bien claire : quand le secrétaire d'Etat aux universités déclare publiquement que le programme commun de la gauche est un cauchemar interdit aux universitaires, ce n'est pas de la politisation, mais quand un universitaire constate que la politique du gouvernement, et singulièrement celle du secrétaire d'Etat aux universités, ce n'est pas le rêve, alors oui, c'est de la politisation.

Il est vrai que Mme Saunier-Seïté donne souvent envie aux universitaires de se pincer. Rêves noirs ou rêves roses, refuser de se laisser endormir, est-ce aussi de la politisation ?

ROBERT ESCARPIT.

LE FESTIVAL DU FILM D'ANIMATION A ANNECY

Une nouvelle mythologie

Les Onzièmes Journées internationales du cinéma d'animation, du mouvement créé « image par image », qui viennent de se tenir à Annecy, de mardi à dimanche, ont à nouveau permis une confrontation à l'échelon mondial de l'état actuel d'une forme d'art autonome et déjà centenaire. Plus de vingt pays ont participé à la compétition, à la suite d'une sélection difficile qui avait porté sur quelque six cent cinquante envois. On ne peut dire que ce fut une grande (double) année, pour parler comme les viticulteurs, en ce sens qu'elle n'a pas apporté de révélation sensationnelle, à la taille d'un John Hubley ou d'un Alexeieff, encore que Caroline Leaf soit de cette classe, mais de précédents festivals avaient salué ses promesses.

Elle a été du moins une bonne (double) année, avec une confortable moyenne d'œuvres de qualité, mettant en outre en lumière une activité intense, même en France où l'**animated motion** se heurte à l'indifférence d'une bonne partie de l'opinion... et à d'autres difficultés plus graves encore ; ce qui rend ce « métier » aléatoire et condamné à l'héroïsme quotidien. Il était bon en tout cas qu'une fois de plus, le projecteur des journées annéciennes soit braqué sur ces efforts, ces talents, ces réalisations... et ces problèmes. Le très vaste public qui a pris l'habitude de se joindre aux professionnels (trois séances étaient nécessaires pour absorber le nombre des spectateurs aux films en compétition), et qui a manifesté passionnément son approbation ou sa réprobation, démontre que le travail des organisateurs, animé par M. Raymond Maillet, n'a pas été inutile.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(Lire page 28.)

AMÉRIQUES

Chili

Le sénateur communiste Jorge Montes est échangé contre onze détenus politiques de R.D.A.

Bonn. — Pour la deuxième fois en quelques mois, le Chili a échangé des prisonniers avec un pays de l'Est (1). L'ancien sénateur communiste Jorge Montes a été libéré le samedi 18 juin en échange de onze détenus politiques des prisons est-allemandes. La transaction a été annoncée par les autorités chiliennes et confirmée à Bonn par M. Egon Franke, ministre des affaires interallemandes.

M. Montes, cinquante et un ans, qui était détenu au Chili depuis juillet 1974, est arrivé dans l'après-midi à Francfort, venant de Santiago par un avion régulier des lignes chiliennes. Il a été accueilli par Mme Lucia Gevert, ambassadrice du Chili à Bonn, qui lui a remis un passeport chilien, puis l'a confié à un directeur du ministère des affaires interallemandes. M. Montes a alors gagné en hélicoptère le poste frontière de Herleshausen, entre la R.F.A. et la R.D.A., où il a été remis aux autorités est-allemandes en même temps qu'étaient libérés les onze prisonniers.

Le gouvernement fédéral a simplement indiqué qu'il s'agissait d' « Allemands », en se refusant à faire la distinction entre les citoyens de la République fédérale d'Allemagne et ceux de la République démocratique allemande. Deux des prisonniers avaient été condamnés à la détention à perpétuité, les autres à des peines allant de sept à quinze ans, la plupart pour avoir tenté de quitter illégalement la R.D.A. Contrairement à ce qui se passe d'habitude, les personnes libérées n'ont pas été amenées au camp de regroupement de Giessen, mais remises directement à des parents. Le plus âgé d'entre elles, un homme de soixante-quinze ans, condamné à la détention à vie, qui a déjà passé vingt et un ans de prison, a été conduit dans un hôpital.

M. Montes a été salué, à Berlin-Est, au nom de M. Erich Honecker, secrétaire général du parti communiste est-allemand S.E.D. et chef de l'Etat. A la télévision de Berlin-Est, il a remercié le peuple et le gouvernement de la R.D.A. pour leur aide, et qualifié sa libération de « grande victoire sur la dictature militaire au Chili ». L'agence est-allemande A.D.N. a annoncé la libération de M. Montes sans parler de celle des onze détenus.

De notre correspondant

Les autorités chiliennes ont déclaré, pour leur part, qu'elles avaient proposé depuis plusieurs mois déjà la libération de M. Montes en échange du médecin cubain Hubert Matos, détenu à La Havane, mais qu'elles n'avaient pas reçu de réponse des Cubains. Le chef d'état-major du général Pinochet, M. Béjares, a indiqué qu'il n'y avait plus, maintenant, de prisonniers politiques au Chili et que la libération de M. Montes était la preuve que le gouvernement de Santiago « respectait les droits de l'homme ».

A Bonn, le ministère des affaires interallemandes s'est étonné de la publicité donnée à cet échange par la partie chilienne. Il avait été convenu, dit-on, de ne pas rendres publics, « pour des raisons humanitaires », les détails de l'opération, afin de ne pas compromettre de futurs échanges. Depuis plus de quinze ans, en effet, Bonn et Berlin-Est négocient discrètement, par l'intermédiaire de deux avocats berlinois, la libération des prisons est-allemandes de détenus politiques. En général, la contrepartie n'est pas représentée par un autre prisonnier mais par des devises. En 1976, mille deux cents détenus auraient été « rachetés » à la R.D.A. pour 80 millions de deutschemarks environ (2).

DANIEL VERNET.

(1) M. Corvalan a été échangé contre M. Boukovski en décembre dernier.

(2) Chiffres cités par Michel Meyer : *Des hommes contre des marks*, éditions Stock.

Etats-Unis

M. CYRUS VANCE SE REFUSE A CONDAMNER SANS APPEL L'EUROCOMMUNISME

Rome (A.F.P.). — D'éventuels succès communistes en Italie et en France pourraient causer autant de problèmes au bloc communiste qu'aux pays membres de l'alliance atlantique, estime le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, dans une interview que le quotidien italien *Il Tempo* a publiée samedi 18 juin.

M. Vance conteste que l'administration Carter soit « indifférente » à la montée de l'eurocommunisme. Il répond ainsi à son prédécesseur au département d'Etat, M. Henry Kissinger, qui, le 9 juin, avait pris position avec éclat contre l' « apathie » avec laquelle la Maison Blanche semblait considérer une éventuelle accession au pouvoir de la gauche à Paris et à Rome. Les Etats-Unis, réplique M. Vance, n'ont aucun droit de signifier à leurs alliés les choix électoraux qu'ils en attendent. Evidemment, a-t-il ajouté, « notre préférence va clairement aux formations qui partagent nos valeurs et nos vues ».

Le secrétaire d'Etat s'est néanmoins montré circonspect quant aux conséquences à terme d'une victoire électorale associant les communistes. « Tout dépendra, a-t-il dit, de la manière dont l'eurocommunisme évoluera ». S'il assume ses responsabilités de façon positive, a-t-il ajouté, il pourrait susciter des velléités d'indépendance au sein du pacte de Varsovie, ce qui compenserait les inconvénients pour l'OTAN de son arrivée au gouvernement en Italie et en France.

AFRIQUE

Madagascar

LE PARTI MONIMA SE RETIRE DE LA COALITION GOUVERNEMENTALE

A l'occasion de l'ouverture, samedi 18 juin, de la campagne pour les élections fixées au 30 juin, les autorités malgaches ont confirmé leur intention de créer un parti unique. Lors d'une réunion populaire tenue à Antsirabé, M. Justin Rakotoniaina, premier ministre, a confirmé que les actions actuelles du Front national pour la défense de la révolution socialiste malgache, qui regroupe cinq organisations révolutionnaires, dont celle du président Didier Ratsiraka, l' « avant-garde de la révolution malgache » (ARENA), visent, à terme, à la mise en place d'un tel parti.

Il semble qu'il y ait un rapport direct entre cette annonce, et celle de la rupture de la coalition gouvernementale par le parti d'extrême gauche Monima, dont le leader est M. Monja Jaona. Ce dernier a décidé samedi de se retirer du Front national et de l'ensemble des instances dirigeantes. Il préconise l'abstention aux prochaines élections.

Le Monima comptait deux membres, MM. Islozony Maharanga et Ralaidvy, au Conseil suprême de la révolution, que dirige le président Didier Ratsiraka, et deux autres au gouvernement (MM. Marius Randranto, ministre de la fonction publique et du travail, et Laha Gaston, ministre de l'art et de la culture révolutionnaires. Il reproche aux dirigeants malgaches d'avoir accepté « un grand nombre de transfuges » du parti social-démocrate de l'ancien président Tsiranana.

Angola

● M. JOSE VAN DUNEM, ancien ministre, présenté comme l'un des principaux responsables du coup d'Etat manqué du 27 mai dernier, a été arrêté samedi 18 juin à Luanda, ainsi qu'un dénommé Cita Vallès, également impliqué dans la même tentative de putsch, a indiqué Radio-Luanda, captée à Lisbonne. — (A.F.P., A.P.)

Mozambique

LE PRÉSIDENT MACHEL DÉNONCE L'INVASION DE SON PAYS PAR L'ARMÉE RHODÉSIEN

Le chef de l'Etat mozambiquain M. Samora Machel, a accusé samedi 18 juin la Rhodésie de mener une « guerre ouverte » contre son pays. Il a demandé une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU pour examiner la situation créée par les « agressions » de Salisbury.

Dans un discours radiodiffusé, M. Machel a souligné que son pays était actuellement la cible de la plus grande opération militaire jamais lancée contre le Mozambique. Les attaques rhodésiennes, a-t-il dit, ont « revêtu l'ampleur d'une invasion ». Il a précisé que « la ville frontalière de Espungabera (province de Manica) était occupée par les forces de Salisbury qui massacrent les populations civiles ».

M. Machel a lancé un « appel à la communauté internationale tout entière pour qu'elle apporte sa contribution au renforcem de notre capacité de défense et la reconstruction des régions d vastées par les racistes rhod siens ». A cet égard, il semble q le président mozambiquain a d mandé aux quatre autres pays « la ligne de front » une aide p substantielle.

A Salisbury, le premier minist M. Smith, a « démenti catégor quement » la présence de s armée au Mozambique. Le gou vernement rhodésien a invi dimanche, les Etats-Unis et Grande-Bretagne à envoyer d observateurs sur la frontière m zambiquaine, afin de vérifier l assertions de Maputo.

A Londres, le Foreign Office annoncé qu'il consulterait partenaires européens à prop des suites à donner à la deman mozambiquaine de saisie Conseil de sécurité. — (A.F Reuter, A.P.)

A Lisbonne

LA CONFÉRENCE CONTRE L' « APARTHEID » CONDAMNE LA COOPÉRATION DES PAYS OCCIDENTAU AVEC LES RÉGIMES MINORITAIRES D'AFRIQUE AUSTRAL

Lisbonne (A.F.P.). — La Conférence mondiale contre l'apartheid, le racisme et le colonialisme en Afrique australe a achevé ses travaux, dimanche 19 juin à Lisbonne, par une condamnation de la coopération des pays occidentaux avec les régimes minoritaires blancs d'Afrique australe et l'annonce d'un programme d'aide aux mouvements de libération africains. Elle a exprimé son « appui total » au rôle joué en Afrique australe par les pays socialistes, en particulier l'Union soviétique.

La conférence avait réuni depuis jeudi 16 juin, sous la présidence de M. José Magalhaes Godinho, membre du parti socialiste portugais, trois cents délégués de trente-cinq pays et de douze organisations internationales, en présence des leaders des mouvements de libération d'Afrique australe, MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe, co-présidents du Front patriotique du Zimbabwe (Rhodésie), Oliver Tambo, pr sident du Congrès national af cain d'Afrique du Sud, et S Nujoma, président de la SWAP (South West African Peo Organisation) de la Namibie.

Dans sa déclaration finale, conférence condamne les Etat Unis, la France, la Républiq fédérale d'Allemagne, la Grand Bretagne, Israël, l'Italie et Corée du Sud pour leur collab ration militaire avec l'Afriq du Sud. Parmi ces pays, la Fran la R.F.A., les Etats-Unis et Isr sont aussi condamnés pour l'a sistance qu'ils apportent à Pr toria dans le domaine nucléai

En ce qui concerne la Rhodés la conférence exige que les pa occidentaux respectent les rés lutions de l'ONU sur les sancti économiques contre le gouvern ment de ce territoire. Elle d mande aux pays producteurs pétrole d'interdire toute livrais aux compagnies qui font commerce avec la Rhodésie.

ASIE

LOIN DES CAPITALES

Sian « libère ses énergies »

QUEL est actuellement le problème le plus important pour la municipalité de Sian ?

« Le plus important, à l'heure actuelle, est d'approfondir la critique et la dénonciation de la « bande des quatre », afin d'effacer son influence, et, grâce aux énergies ainsi libérées, d'accélérer le rythme de notre développement. »

Il fallait s'y attendre. Les représentants de la municipalité ne pouvaient donner que cette réponse, parfaitement stéréotypée mais d'une stricte orthodoxie, preuve de leur attention aux mots d'ordre venus de Pékin. Simple et prudent conformisme, ou bien la crise consécutive à la mort de Mao Tse-toung a-t-elle secoué la capitale du Shensi comme d'autres villes de la province chinoise ?

ON est assez fier, ici, de la « stabilité des équipes dirigeantes », qui ont, semble-t-il, traversé jusqu'à présent la tempête sans changements notoires. A y regarder de plus près, on découvre tout de même que divers responsables sont encore « soumis à autocritique » : deux au sein du comité du parti d'une commune populaire de la banlieue ; un autre de même rang à l'usine textile numéro trois ; deux encore dans un autre établissement industriel.

« Vous comprenez, nous explique-t-on, la situation variait beaucoup d'une unité à l'autre. A l'usine de porcelaine de la marque Le Chameau, le plan de production, pour l'année 1976, n'a pu être accompli, mais il a été dépassé, au contraire, à l'usine de fabrication de brouettes Vent d'Est...

— Sian a-t-il connu un problème d'ordre public ?

— Il y a eu des manifestations d'anarchisme, des cas de pillage, des attaques avec violences.

— Est-il exact, comme des voyageurs l'ont rapporté, que des exécutions capitales ont eu lieu à la suite de ces incidents ?

(Le visage se durcit un peu, et la confirmation vient sous la seule forme où elle peut être donnée.)

— Les criminels ont été punis conformément à la loi. »

Tout n'a donc pas été, à Sian, de tout repos. Et pourtant, ce temps de crise paraît déjà lointain. Le vent agite encore, devant un bâtiment, quelques dazibaos critiquant un personnage local de second rang, mais c'est à peine si quelques badauds y prêtent attention. Sous les platanes de la rue du Sud, où les échoppes d'artisans — cordonniers, tailleurs, coiffeurs, — les petits restaurants sombres se pressent les uns contre les autres, la vie se poursuit avec la sage lenteur d'une très vieille, très antique ville de province. Une vieille dame négocie au bord du trottoir la course d'un vélo-pousse, dont le conducteur n'est qu'à peine son cadet. L'engin lui-même, vénérable bécane aux volutes compliquées, n'est pas d'une autre génération. Au temple bouddhiste de la pagode de la Grande-Oie, une forte odeur d'encens et les baguettes à demi-consumées témoignent que l'endroit n'est pas fréquenté exclusivement par les touristes.

La campagne, avec ses charrettes à ânes, que leur propriétaire mène en somnolant, la pipe au bec, pénètre jusqu'au cœur de la ville. Et, avec elle, le « marché rural », où se vendent les produits des lopins individuels. Assis sur leurs talons au bord du trottoir, dans ces mêmes vêtements noirs dont on les voit habillés sur les photographies du siècle dernier, les paysans offrent pour quelques fens leurs poireaux, leurs choux, de beaux bouquets de céleris. Un peu partout, le petit commerce du thé vendu au verre est florissant.

SI Sian n'a pas échappé aux remous de l'« année extraordinaire », l'affaire de la « bande des quatre » n'aura tout de même été qu'un incident de second ordre dans l'histoire d'une cité qui en a vu d'autres. L'urbaniste qui nous présente la ville parle d'un passé de trois millénaires. C'est être trop modeste, car le musée de Banpo, qui a l'originalité d'avoir été construit sur le site même des fouilles effectuées dans les anées 50, conserve les vestiges d'habitations et d'un début d'industrie remontant à six mille ans avant notre ère. Sian, huit siècles avant Jésus-Christ, était capitale d'empire ; elle atteignit sous les Tang, environ mille cinq cents ans plus tard, les dimensions monstrueuses pour l'époque d'une ville d'un million d'habitants, entièrement ceinte de murailles longues de plus de 35 kilomètres.

Entre temps l'empereur Chin Shi Huang Di y régna le temps d'unifier la Chine et s'y fit inhumer. La ville fut aussi le théâtre d'événements plus récents, comme la révolte de 1911, où les occupants mandchous renonçaient à se suicider en se jetant dans les puits, parce que ceux-ci étaient déjà pleins de cadavres, et surtout comme le célèbre « incident de Sian » où Tchiang aKi-chek, fait prisonnier par deux de ses généraux un soir de décembre 1937, ne dut son salut qu'à l'intervention de Chou En-lai, venu spécialement de Yennan.

Tout cela vit encore dans la mémoire des hommes ou dans la pierre, des massives murailles de terre ponctuées de portes monumentales jusqu'à l'étonnante gare multicolore, dans le style chinois le plus traditionnel, que s'était fait construire le chef du Kuomintang, en passant par la Tour de la Cloche, qui résiste sans peine, pour le titre de « cœur » de la ville, à la concurrence de la nouvelle grande place, terrain encore très vague que ne suffisent pas à animer les gigantesques portraits de Marx, Lénine et Staline auxquels font face, en un peu moins grand, ceux de Mao Tse-toung et du président Hua.

Le problème est évidemment que Sian, loin d'être une ville musée, est une capitale provinciale en pleine expansion dont la population, qui n'atteignait pas quatre cent mille habitants à la Libération, approche aujourd'hui du million et demi — deux millions quatre cent mille avec la banlieue. La politique chinoise n'est pas au gigantisme urbain, au contraire. « Conformément à l'enseignement du président Mao, explique-t-on, nous sommes en faveur de villes moyennes et petites afin, d'une part, de réduire les écarts entre milieu rural et milieu urbain, d'autre part, d'être prêts à l'éventualité d'une nouvelle guerre. » Soit. En l'an 2000 la population de Sian ne doit donc s'augmenter que de son accroissement naturel, à l'exclusion de toute immigration nouvelle. Il reste que les responsables de la municipalité affirment nettement leur volonté de « réformer l'ancienne ville », de la transformer « en une ville socialiste avancée et moderne ».

Ce genre de vocabulaire, quand on a vu ce que les « transformations » ont donné dans d'autres villes chinoises, peut inquiéter. Mais en Chine comme ailleurs, l'expérience, fût-elle négative, est riche d'enseignements. On paraît averti, à Sian, de quelques erreurs à ne plus commettre.

— Conformément à la décision du Conseil des affaires d'Etat, les monuments historiques sont protégés, restaurés le cas échéant et les nouvelles découvertes sont immédiatement classées. Il n'y aura pas non plus de grandes construction proximité de ces monuments, nous dit-on.

— Et les remparts ?

— Des éléments importants en seront conserv ainsi que les portes... D'ailleurs, les remparts Sian sont d'une autre qualité que ceux de Pékin (Dont il ne reste pratiquement plus rien.)

L'esprit de conservation, toutefois, s'arrête peu près là. Non, nous explique-t-on, nous ne p vons pas conserver la rue du Sud telle qu' est, elle doit être élargie. Non, nous n'envisage pas de conserver des ensembles d'habitations l'ancien style — petites maisons basses dans dédale des ruelles — et nous prévoyons construction d'immeubles modernes, à quatre cinq étages.

UN tel choix est-il critiquable ? Du mo répond-il à une nécessité : chaque ha tant dispose, paraît-il, de 3,5 mètres car de logement en moyenne — cette estimat semble déjà optimiste — et l'on voudrait po ce chiffre à 5 mètres carrés dès 1980. Si pit resques que soient d'autre part les viei demeures, leur aménagement avec le tou l'égout, l'eau courante, le chauffage, n'est pas luxe raisonnablement envisageable.

Surtout, ces projets de rénovation massive, changeront inévitablement le visage de Sian, partie d'un schéma d'ensemble qui a sa logi Grosso modo, l'intention est d'évacuer vers grande banlieue (40 à 50 kilomètres) les indus les plus polluantes, de maintenir à proxim immédiate de la ville une zone de cultures — à fois en vue de ne pas couper les ruraux des d dins, de faciliter l'approvisionnement de ces d niers et de bénéficier de l'influence purifi d'une « ceinture verte », — d'aménager au l'espace urbain proprement dit au profit des lo ments, des services, de quelques industries lég et des loisirs. Pas question, donc, d'une extens en surface des zones d'habitation — « nous avo écarté l'idée de « villes satellites » qui fut au fois en faveur », — mais plutôt d'un « rassembl ment » à l'intérieur de la cité elle-même.

Cette cité, bien sûr, on ne parle que de l'emb lir, d'y multiplier les espaces verts et les ombrag Cinq parcs, d'ailleurs, ont été aménagés depuis Libération et plus de dix millions d'arbres plant

Craindrait-on que, malgré toutes ces bonn intentions, le projet des urbanistes n'aboutisse q l'une de ces agglomérations mi-brique, mi-cim qui ont perdu leur âme et où ce qui subsiste enc aujourd'hui de l'antique cité impériale ne ser plus qu'un lointain souvenir ? Si un tel risq existe, il nous semble fortement tempéré par facteur sociologique qui, pour ne pas figurer da les cartons des architectes, a néanmoins quelq chances d'affecter pour de longues années ent la réalisation de leurs plans.

TROIS millénaires d'existence, même ponct de profonds bouleversements, cela crée habitudes qu'une ou deux générations suffisent pas à changer. Il y a, loin à l'intérieur l'ancienne enceinte des Tangs, non seulement charrettes à ânes mais encore de petites cultur des bouts de champs que cultivent les ouvr d'une petite usine ou les habitants de la rue v sine. Et les blés, au Sud, ondulent presque jusqu pied de la pagode de la Grande-Oie. C'est dire q le monde rural, avec toute la force de ses tra tions, s'enchevêtre dans le tissu urbain. On le mal se transformer en quelques années pour c respondre entièrement à des visions trop mod nistes et surtout trop ordonnées.

ALAIN JACOB.

Philippines

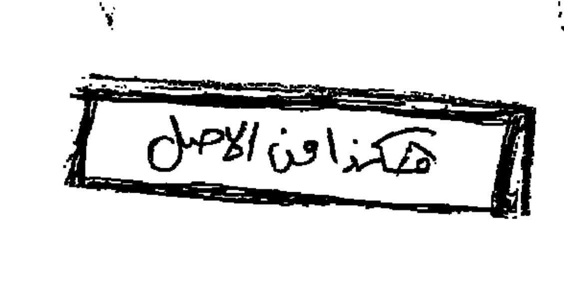
LE PRÉSIDENT MARCOS PROSCRIT L'UTILISATION DE LA TORTURE

Manille (*The Times*). — Répondant à l'appel du président Carter pour le respect des droits de l'homme, le président Marcos, qui a proclamé l'état d'urgence il y a cinq ans, a proscrit l'utilisation de la torture et a ordonné l'arrestation de quatre officiers accusés d'avoir fait subir des sévices à une femme arrêtée, pour des motifs politiques, en avril.

Le chef de l'Etat philippin a également ordonné à l'armée de restituer au pouvoir judiciaire civil les milliers de prisonniers détenus sans jugement en vertu de la loi martiale.

Apparemment décidé à donner des apaisements à ses alliés occidentaux, M. Marcos a annoncé qu'il allait mettre un terme à l'existence des tribunaux militaires créés après que la Constitution eut été abrogée, en 1972.





AFRIQUE

Algérie

La libération prochaine de plusieurs détenus français s'inscrit dans une « dialectique de gestes d'apaisement »

souligne M. Bouteflika

M. Giscard d'Estaing « exprime son appréciation »

Le président Giscard d'Estaing a « exprimé son appréciation de la décision prise par les autorités algériennes de libérer un certain nombre de Français détenus en Algérie, et de situer cette décision dans la perspective de l'amélioration des relations entre l'Algérie et la France », a annoncé un communiqué de l'Elysée publié dimanche 19 juin. Le même jour, en fin de matinée, M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, avait annoncé que plusieurs détenus français — dont deux ingénieurs stéphanois condamnés pour espionnage économique — allaient être libérés incessamment. Il avait souligné que cette mesure s'inscrivait dans une « dialectique de gestes d'apaisemnt » décidée par Alger.

De notre correspondant

Alger. — MM. Michel Pelloie et Jean-Claude Chauchard, les deux ingénieurs stéphanois inculpés d'espionnage économique et condamnés à dix ans et trois ans de prison ainsi que plusieurs autres détenus français, doivent être libérés incessamment. Dans une déclaration faite le dimanche 19 juin, à l'agence Algérie-Presse-Service, M. Abdelaziz Bouteflika, ministre des affaires étrangères, a précisé que ces Français — dont il n'a pas cité les noms — avaient bénéficié de mesures de grâce à l'occasion du douzième anniversaire du « *redressement révolutionnaire* » qui marque l'arrivée au pouvoir de M. Boumediène, le 19 juin 1965.

Il a souligné que « *la promotion de la coopération avec tous ses partenaires, et en l'occurrence avec la France (...), était une constante de la politique extérieure de l'Algérie* ». Il a noté également que son pays n'avait « *cessé de multiplier les gestes unilatéraux de bonne volonté (...)* » et que son comportement constituait « *un pacte de foi dans l'accomplissement et l'élargissement de la coopération algéro-française* ». « *Le gouvernement algérien, manifestant encore son souci de donner une impulsion nouvelle aux relations algéro-françaises, a décidé de poursuivre son action dans le cadre d'une dialectique de gestes d'apaisement.* »

Une précédente déclaration, faite en janvier par M. Bouteflika, avait déjà laissé penser que MM. Pelloie et Chauchard bénéficieraient d'une mesure de grâce à l'occasion de l'élection de M. Boumediène à la présidence de la République. La nouvelle de leur libération ayant été annoncée par la presse, alors qu'elle n'avait pas été officiellement notifiée, les dirigeants algériens avaient eu l'impression que Paris avait organisé une fuite calculée pour faire pression sur eux. Depuis la visite de M. Giscard d'Estaing, les griefs d'Alger à l'égard de la France étaient nombreux et portaient aussi bien sur des questions de fond que de forme. Ainsi la susceptibilité des Algériens avait été mise à l'épreuve lorsque le chef de l'Etat avait ostensiblement prolongé sa visite au Maroc, alors qu'il avait décliné l'invitation de passer une nuit supplémentaire à Alger. Par la suite, il avait, de Tunis, de concert avec M. Bourguiba, adressé à Hassan II un message qui pouvait paraître discourtois et inquiétant pour M. Boumediène.

Ces détails prenaient d'autant plus d'importance, que la France n'avait nullement cherché à rééquilibrer ses échanges avec l'Algérie en lui achetant davantage de pétrole et, tout en proclamant sa neutralité dans la crise du Sahara occidental, avait pris, en fait, parti pour le Maroc et la Mauritanie.

Il semble que MM. Pelloie et Chauchard aient fait les frais de cette situation. Lors de leur visite à Alger à la mi-février (*le Monde* des 11 et 15 février), M. et Mme Edgar Faure avaient plaidé la cause des deux ingénieurs. En effet, dans un souci d'apaisement, les familles ne s'étaient pas pourvues en cassation, alors que les irrégularités avaient été nombreuses et que les charges retenues contre eux étaient relativement faibles. Le président Boumediène avait promis de faire un geste. Il a tenu parole, bien que sa décision ait été différée de quatre mois.

L'attaque du Front Polisario contre Zouérate, le 1er mai, et la vivacité de la réaction française contre l'Algérie, avaient représenté un nouvel obstacle. Il convenait de laisser les passions s'apaiser. Dans sa déclaration, M. Bouteflika souligne une fois de plus que l'Algérie ne peut être tenue pour responsable de l'attaque de Zouérate. Il rappelle aussi que son pays a traditionnellement aidé tous les mouvements de libération, mais il réaffirme la disponibilité d'Alger « *pour contribuer et faciliter les contacts et le dialogue entre les représentants du Front Polisario et le gouvernement français* ».

En prenant cette mesure à l'égard de MM. Pelloie et Chauchard, l'Algérie peut espérer réduire la tension entre les deux capitales et favoriser une détente qui serait particulièrement appréciée des deux communautés : française en Algérie et algérienne en France.

PAUL BALTA.

Ouganda

UN JOURNAL DE NAIROBI ANNONCE LA « DISPARITION » DU PRÉSIDENT IDI AMIN

(De notre correspondant en Afrique orientale.)

Nairobi. — Le maréchal Idi Amin a-t-il disparu ? C'est ce que rapporte, dans ses éditions du lundi 20 mai, le *Daily Nation* de Nairobi, tout en affirmant que des « *milliers* » de soldats ont été mobilisés pour le retrouver. Cette information, faute de recoupements, doit être accueillie avec de sérieuses réserves.

Voici les faits rapportés par le quotidien kényan : samedi matin, la voiture du président ougandais aurait essuyé des coups de feu à Bayitabire, non loin de l'aéroport d'Entebbe. Le maréchal se serait échappé et n'aurait pas reparu pendant le week-end. Les auteurs de l'attentat, deux hommes armés, auraient également disparu.

Contacté par le *Daily Nation* au « *poste de commandement* », le bureau du maréchal Amin, le général Mustafa Adrisi, vice-président de la République, aurait confirmé, non la tentative d'assassinat, mais la disparition du président ougandais. « *Si vous le trouvez, contactez immédiatement l'Ouganda* », aurait-il répondu.

Toujours selon le quotidien de Nairobi, des milliers de soldats et de policiers auraient patrouillé dans le secteur d'Entebbe pendant le week-end. Des membres de l'ethnie Baganda auraient été tués. L'armée aurait été mise en état d'alerte, notamment sur la frontière du Kenya. Le maréchal Amin n'aurait pas été vu en public depuis vendredi.

Ces affirmations sont accueillies avec une grande prudence à Nairobi. Le maréchal Amin a déjà « *disparu* » dans le passé, notamment à la suite de l'attentat manqué de juin 1976. On avait alors annoncé qu'il avait été blessé par un éclat de grenade, ce qui n'était pas vrai. Le *Daily Nation* est pour l'instant le seul à rapporter qu'un attentat a eu lieu samedi dernier.

J.C. P.

DIPLOMATIE

EN VISITE PRIVÉE A PARIS

M. Kaunda, chef de l'État zambien sera reçu par M. Giscard d'Estaing

M. Kenneth Kaunda, chef de l'Etat zambien, était attendu à Paris lundi 20 juin en fin de journée pour une visite privée de deux jours. Il sera mardi l'hôte à déjeuner de M. Giscard d'Estaing et tiendra ensuite une conférence de presse.

M. Kaunda, qui devait achever lundi après-midi une visite officielle en Autriche, a déclaré samedi à Vienne que « les régimes des minorités blanches d'Afrique australe sont assis sur le sommet d'un volcan qui va bientôt exploser ». *Il a qualifié M. Smith de* « raciste inébranlable », *avec qui* « il est impossible de s'entendre ». *Enfin, il a lancé une mise en garde aux pays occidentaux, qu'il considère comme partiellement responsables de la situation actuelle en Afrique du Sud, parce qu'ils n'ont cessé depuis des années de livrer des armes à Pretoria.*

PORTRAIT

« Gentil géant... »

« Gentil géant » de l'Afrique australe — un surnom que lui valent sa haute taille et une apparente bonhomie, — M. Kenneth Kaunda a consacré une bonne partie de sa carrière à la quête laborieuse et souvent vaine d'un modus vivendi avec le « pouvoir pâle » installé au sud du Zambèze. Il a tenté à peu près tout pour empêcher un conflit généralisé en Afrique australe tout en mesurant mieux, au fil des années, la vanité de ses efforts et peut-être également le déclin de son influence personnelle.

Né en avril 1924 à Lubwa, dans le nord de la Zambie, M. Kaunda est le fils d'un pasteur malawite presbytérien envoyé dans cette région en 1904. Après des études secondaires à Lusaka, il revient à Lubwa en 1943, d'abord comme instituteur puis comme fermier. Il se lance alors avec succès dans la politique, et on le retrouve, dès 1953, secrétaire général de la bracnhe « Rhodésie du Nord » (Zambie) du Congrès national africain (ANC).

Interné deux mois en 1955 pour possession de littérature interdite, il rompt avec l'ANC trois ans plus tard pour former le Congrès national de Zambie, qui sera interdit en 1959. Le jeune dirigeant zambien retourne alors pour neuf mois en prison et, dès sa sortie, prend la tête d'un nouveau parti, l'UNIP (parti unifié pour l'indépendance nationale), lequel remportera plus tard les élections générales, le 22 janvier 1964. M. Kaunda est ainsi le plus jeune premier ministre du Commonwealth et, à ce titre, négocie l'indépendance de la République de Zambie, dont il devient le président le 24 octobre de la même année.

« K. K. », comme on l'appelle en Afrique, sera réélu à la tête de l'Etat en 1968 et en 1973, non sans avoir dû surmonter plusieurs crises internes et transformer l'UNIP en un parti unique (décembre 1972). Il se fait d'ailleurs davantage connaître par ses démêlés avec ses voisins d'Afrique australe que par l'audace de ses réformes internes ou la clarté de l'« humanisme » sincère, mais vague, qu'il prône.

A l'échelle régionale, la capitale zambienne est devenue un carrefour, et le président Kaunda participe à toutes les négociations sur l'avenir de l'Afrique australe. En janvier 1973, il ferme la frontière de son pays avec la Rhodésie et, le 25 août 1975, il accepte de rencontrer M. Vorster, le premier ministre sud-africain. La Zambie accueille alors sur son territoire plusieurs mouvements de libération. En 1975, pendant le conflit angolais, M. Kaunda prend le parti de l'UNITA de Jonas Savimbi.

Les adversaires de M. Kaunda lui reprochent ses louvoiements. Aussi, lorsque cinq pays indépendants de la région (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie) formeront un club de la Ligne de front, pour coordonner la lutte contre le « pouvoir pâle », la présidence en échoit à M. Julius Nyerere, le président tanzanien, et non à son allié zambien.

M. Kaunda a longtemps espéré que le « pouvoir pâle » saurait se réformer. Ses déclarations, surtout depuis deux ans, laissent penser qu'il croit de moins en moins à cette éventualité. Il offre maintenant l'hospitalité aux bases arrière de M. Joshua Nkomo, coprésident du Front patriotique du Zimbabwe. Personnage haut en couleur, il fait désormais davantage figure de compagnon de route que d'animateur de la politique régionale. Mais, sur la scène zambienne, il serait bien difficile de lui imaginer un rival ou un successeur.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Réunie à Paris

L'ASSEMBLÉE DE L'U.E.O. DISCUTE LE RAPPORT D'UN COMMUNISTE ITALIEN SUR LE C.S.C.E.

Les travaux de l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) (1), qui tient sa vingt-troisième session à Paris du 20 au 23 juin, seront principalement consacrés à la coopération européenne en matière d'armement et aux suites de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.).

Sans doute stimulée par la création d'un organisme rival, le Groupe européen indépendant de programmes ou « groupe de Rome » (qui réunit tous les membres européens de l'alliance atlantique, y compris la France), l'U.E.O. a, le 31 mai 1976, donné un mandat à son comité permanent des armements, créé vingt ans plus tôt. Ce mandat demeure cependant mystérieux et sa teneur n'a pas été communiqué à l'Assemblée. Les débats de la vingt-troisième session permettront peut-être d'en savoir davantage.

Quant aux discussions de l'U.E.O. sur la C.S.C.E., elles reposent sur le rapport d'un communiste italien, M. Segre. La commission politique de l'Assemblée a adopté le 9 mai le rapport de M. Segre par seize voix contre une et une abstention (*le Monde* du 11 mai). Le rapporteur conclut que « *la sagesse et le réalisme incitent à prévoir une évolution lente, inégale* » dans les domaines couverts par la C.S.C.E. Son unique opposant en commission, sir Frederic Bennett (conservateur britannique), rétorque que M. Segre, « *en dépit d'efforts honorables et sincères, a été chargé de concilier l'inconciliable* » et que, « *pour rester fidèles aux principes fondamentaux* » de la C.S.C.E., « *nous sommes forcés d'engager l'Union soviétique à accepter les idéaux de l'Occident* ».

L'Assemblée devra élire un nouveau président, qui succédera à M. Nessler (député R.P.R. de l'Oise). L'ancien ministère de la défense ouest-allemand, M. von Massel, est candidat.

(1) L'U.E.O., créée en 1955, groupe l'Allemagne fédérale, le Benelux, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie.

Ambassadeur de France à Rangoun

M. GEOFFROY-DECHAUME EST TUÉ DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

Rangoun (*A.F.P.*). — L'ambassadeur de France à Rangoun, M. François Geoffroy-Dechaume, a trouvé la mort, samedi 18 juin, dans un accident de la route. L'ambassadeur et sa famille effectuaient un voyage touristique lorsque leur voiture est entrée en collision avec un car, à trois cents kilomètres environ au nord-ouest de Rangoon. Sa femme et son fils ont été grièvement blessés ; le chauffeur et l'interprète ont été tués.

[Agé de soixante-deux ans, M. Geoffroy-Dechaume avait présenté ses lettres de créance le 6 novembre 1976. Conseiller des affaires étrangères de première classe, il avait fait la plus grande partie de sa carrière en Asie. Il avait été notamment en poste à Nankin et à Pékin pendant la révolution chinoise, premier conseiller à New-Delhi, consul général à Hongkong et représentant permanent de la France auprès de la commission économique de l'ONU pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Diplomate accueillant et d'une grande courtoisie, il avait une connaissance approfondie de l'Asie, en particulier de la Chine, sur laquelle il avait écrit un livre.]

A travers le monde

Chypre

MGR MAKARIOS, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHYPRIOTE, a déclaré dimanche 19 juin, à son retour à Chypre, que « *le peuple chypriote ne fera pas d'autres concessions que celles qu'il a déjà proposées aux négociations intercommunautaires* » de Vienne et de Nicosie, en avril et mai derniers. Il a toutefois exprimé des doutes quant à la possibilité de progrès dans les négociations intercommunautaires au cours des prochains mois et a ajouté : « *Je pense que Chypre aura à nouveau recours aux Nations unies en septembre.* » — (*A.F.P.*)

Corée du Sud

LES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS AMERICAINS ont acquis la certitude que le président Park était impliqué dans l'affaire des pots-de-vin versés à des parlementaires américains par un homme d'affaires coréen en écoutant, à partir de l'ambassade des Etats-Unis à Séoul, les conversations tenues dans le palais présidentiel, affirme le *New York Times* dans son édition du dimanche 19 juin.

Mauritanie

LE MAROC ET LA MAURITANIE ont signé un accord d'assistance mutuelle en matière de défense instituant un « haut comité de défense maroco-mauritanien », a annoncé samedi 18 juin, à Nouakchott, un communiqué du ministère mauritanien des affaires étrangères. Les deux pays, précise le communiqué, ont conclu cet accord le 13 mai dernier lors de la visite à Nouakchott du Dr Laraki, ministre marocain des affaires étrangères.

La nouvelle a été confirmée à Rabat. La conclusion de cet accord, estime-t-on dans la capitale marocaine, est la conséquence de l'affaire de Zouérate du 1er mai, qui avait mis en lumière les faiblesses de l'armée mauritanienne. — (*A.F.P.*)

Pakistan

LES NOUVELLES ELECTIONS LEGISLATIVES auront lieu au cours de la première semaine du mois d'octobre, a déclaré le dimanche 19 juin, à Lahore, M. Pirzada, ministre des finances. Cependant, M. Ahmed, secrétaire général de l'alliance nationale pakistanaise, avait indiqué la veille que des divergences pourraient empêcher la signature de l'accord de principe conclu le 14 juin entre le gouvernement et l'opposition, et prévoyant la tenue de ces élections. — (*Reuter.*)

Nouvelle-Guinée

● LES PREMIERES ELECTIONS LEGISLATIVES, depuis que ce pays est devenu indépendant en 1975, ont commencé samedi 18 juin en Papouasie Nouvelle-Guinée. — (*Reuter.*)

Pays-Bas

● UNE CENTAINE DE JEUNES MOLUQUOIS ont brisé des vitrines de magasins et dressé des barricades samedi 18 juin autour du quartier moluquois de Culemborg, dans le centre de la Hollande. Un jeune Moluquois a été arrêté. — (*A.P.*)

République démocratique allemande

● L'ACTEUR ET CHANTEUR CONTESTATAIRE MANFRED KRUG, dont les disques avaient été retirés de la vente et les spectacles interdits par les autorités de la R.D.A., a été autorisé à émigrer en F.R.A. avec sa famille. Il a renoncé à sa nationalité est-allemande. — (*A.P.*)

République Sud-Africaine

● DOUZE PERSONNES au total ont trouvé la mort au cours des incidents, qui ont marqué le premier anniversaire des émeutes de Soweto (*le Monde* du 18 juin). D'après la police, trente-trois personnes au moins ont été blessées, et deux cent soixante-dix-huit ont été arrêtées.

D'autre part, Breyten Breytenbach devait comparaître de nouveau devant la Cour suprême de Pretoria, lundi 20 juin. Seize charges pèsent contre le poète, qui purge déjà, depuis novembre 1975, une peine de neuf ans de prison en vertu de la loi sur le terrorisme, et qui est notamment accusé de tentative d'évasion. — (*A.F.P.*)

Suisse

● LE PRESIDENT DU GOUVERNEMENT DU CANTON DU TESSIN, M. Fabio Vassalli (démocrate-chrétien), a donné sa démission à la suite du scandale de la filiale de Chiasso du Crédit suisse. Une enquête a en effet révélé qu'il avait touché des pots-de-vin importants de la société Texon. — (*Corresp.*)

Turquie

● M. SULEYMAN DEMIREL, PREMIER MINISTRE SORTANT, a rejeté les propositions qui lui ont été faites par M. Bulent Ecevit, président du parti républicain du peuple (social-démocrate), chargé de former le nouveau gouvernement. M. Ecevit avait demandé que le leader conservateur laisse les membres de son parti libres de voter ou non la confiance au gouvernement qu'il formera. — (*A.F.P.*)

Yougoslavie

● UN APPAREIL ANTONOV-24 des lignes intérieures bulgares transportant cinquante personnes a été détourné samedi 18 juin par un homme armé d'un revolver. Le pirate, un Bulgare, exigeait d'être transporté à Londres ou à Munich. Le pilote réussit à poser l'appareil à Belgrade. Après trois heures de négociations, les autorités yougoslaves, aidées par des représentants de l'ambassade de Bulgarie, ont obtenu la reddition du pirate. — (*A.F.P.*)

● UNE BOMBE A EXPLOSE dimanche matin 19 juin à bord du train international Dortmund-Athènes, alors qu'il traversait la Slovénie. On compte un mort et huit blessés. — (*A.F.P.*)

DIPLOMATIE

LA VISITE EN FRANCE DE M. LEONID BREJNEV

L'U.R.S.S. souhaite vendre davantage de biens d'équipement

L'U.R.S.S. et la France entretiennent actuellement des relations économiques plutôt bonnes. A l'occasion de la visite de M. Brejnev, un deuxième avenant au programme décennal de coopération économique et industrielle du 10 juillet 1973 sera signé, qui s'ajoutera à celui conclu le 6 décembre 1974, lors de la rencontre de Rambouillet. Ce document dressera une liste de nouveaux projets industriels, notamment dans les secteurs de la chimie et de la pétrochimie, du gaz, de la sidérurgie, de l'industrie agro-alimentaire. Il sera complété par une annexe financière, prévoyant une rallonge aux crédits accordés par la France à l'U.R.S.S. dans le protocole du 6 décembre 1974.

Tripler les échanges commerciaux franco-soviétiques pendant la période quinquennale 1975-1979 par rapport à 1970-1974 (19,2 milliards de francs), tel est le nouvel objectif retenu par les deux gouvernements. Ce but semble réalisable, compte tenu, il est vrai, de la hausse des prix. En 1976, le montant des échanges s'est élevé à 9,7 milliards de francs contre 8,2 milliards en 1975. Les exportations françaises ont atteint 5,3 milliards de francs en progression de 9 % par rapport à 1975, tandis que les importations ont augmenté de 32 % pour se situer à 4,4 milliards. Ainsi l'excédent a-t-il été ramené de 1,6 milliard à 900 millions de francs, ce qui correspond au souhait soviétique d'un rééquilibrage du commerce extérieur.

Ce rééquilibrage a d'ailleurs été plus important qu'il n'apparaît dans les statistiques, celles-ci ne prenant en compte ni les livraisons indirectes de gaz naturel soviétique (300 millions de francs en 1976) ni certains achats de pétrole ou d'uranium. Toutefois, pour les quatre premiers mois de 1977, le déficit commercial de l'U.R.S.S. s'est à nouveau creusé, atteignant 900 millions de francs contre 225 millions durant la même période de 1975. Les ventes françaises ont progressé de 44 % pour s'élever à 2,4 milliards et les achats de 4 % seulement, se situant à 1,5 milliard de francs.

La réapparition du déficit pose à nouveau la question de l'accroissement des exportations de l'U.R.S.S. vers la France. La marge apparaît relativement faible ; elle tient essentiellement au pétrole. Or les compagnies nationales ne sont pas encore parvenues à un accord sur les prix du brut soviétique. Actuellement, les contrats signés portent sur quelque 3 millions de tonnes contre environ 4 millions en 1976.

Les Soviétiques cherchent aussi à développer leurs ventes non seulement de produits traditionnels (matières premières, bois, minerais...), mais aussi de machines et d'équipements, dont la part du marché français, — 2,5 % aujourd'hui — devrait selon eux doubler d'ici à 1980. Un nouveau groupe de travail, présidé par MM. Loygue, président du Centre français du commerce extérieur, P.-D.G. d'Alsthom-Atlantique, et Smeliakov, vice-ministre du commerce extérieur, s'est réuni fin avril à ce sujet à Moscou.

Cependant, les ventes françaises d'équipements et d'usines se développent favorablement. Une quarantaine de projets inscrits dans le programme décennal de 1973 et l'avenant de 1974 ont été conclus pour un montant global de 14,1 milliards de francs. Ce bilan apparaît satisfaisant, même si les responsables français regrettent la perte récente, au profit d'I.B.M., du contrat portant sur la « couverture » informatique des Jeux olympiques qui, au-delà de son intérêt financier moyen (55 millions de francs), aurait servi de référence.

Pour les cinq premiers mois de 1977, les commandes soviétiques d'équipements ont atteint environ 1 milliard de francs contre 200 millions durant la même période de 1976. Toutefois le délai est trop court pour permettre d'établir des comparaisons valables. Ainsi, en 1976, ces commandes se sont élevées à 6,8 milliards de francs contre 4,3 milliards en 1975, et 5,5 milliards en 1974.

Le lancement de nouveaux projets industriels doit s'accompagner d'une augmentation de l'enveloppe financière définie dans le protocole de 1974. Le montant des crédits consentis à l'époque, soit 12,5 milliards de francs, a été consommé au deux tiers. Une rallonge paraît acquise. Il reste à définir le taux d'intérêt, qu' dans le protocole, était de 7,2 % pour les projets importants, mais qui, en raison d'un consensus européen dans ce domaine, devrait s'établir pour l'avenir à 7,75 %.

Ainsi la France, comme ses concurrents, accorde des crédits aux acheteurs soviétiques qui souvent remboursent en nature une partie plus ou moins importante de leur dette. A la limite, si la compensation est totale, l'opération apparaît comme blanche en termes de devises.

La France se heurte à une concurrence sévère pour la conclusion de marchés avec l'U.R.S.S., dont elle est le cinquième partenaire occidental, derrière l'Allemagne fédérale, le Japon, la Finlande et les Etats-Unis. En dix ans, de 1965 à 1975, les ventes françaises ont d'ailleurs moins progressé que celles des Etats-Unis, de la R.F.A., de l'Italie ou du Japon.

MICHEL

L'HUMANITE : arrêter la course aux armements.

« C'est dans ce domaine (du désarmement) qu'il faudrait avant tout souhaiter que les prochains entretiens de Rambouillet portent des fruits. Le chef d'Etat soviétique, pour sa part, à plusieurs reprises, non seulement s'y est déclaré prêt, mais a exprimé son inquiétude à l'égard de l'intensification d'une course aux armements qui risque, comme il l'a dit de conduire « à la limite » de l'imprévisible ».

» Du côté du pouvoir giscardien, on n'apparaît malheureusement pas disposé à rechercher activement les remèdes à une telle situation. L'actuel gouvernement français est toujours absent de toutes les négociations en cours sur le désarmement ; non seulement il ne prend aucune initiative favorable au désarmement, mais il souscrit aux doctrines stratégiques atlantiques les plus aventureuses, telles que celle de la « bataille de l'avant » ou que celle de l'emploi des armes nucléaires contre les grandes agglomérations urbaines ; il caresse même l'ambition de participer à la création de nouveaux types d'armes particulièrement redoutables, telles que les missiles de croisière à longue portée. »

(YVES MOREAU.)

Moscou espère de « nouvelles actions » franco-soviétiques

(Suite de la première page.)

A l'heure actuelle, l'argument est bien différent : la France, estime-t-on, ne saurait se comparer aux Etats-Unis en matière de « poids » nucléaire, et ce qui est bon pour Washington ne l'est pas forcément pour Paris. En outre, le but de la force de dissuasion française, comme vient de le rappeler M. Barre, n'est pas d'empêcher seulement l'éclatement d'une guerre nucléaire, *mais de toute guerre. Elle doit dissuader* tout agresseur, même lorsque celui-ci ne dispose pas d'armes nucléaires ou, s'il en dispose, n'a pas l'intention de les employer et préfère « régler son compte » à la France en utilisant sa supériorité en *armements classiques*.

C'est pour la même raison que la France a rejeté, l'automne dernier, une autre proposition soviétique visant à interdire tout emploi « en premier » de l'arme nucléaire dans un conflit. Si le pays agressé, dit-on à *Paris, s'interdit d'employer en* premier l'armement nucléaire qu'il détient, la valeur de dissuasion que lui donne cet armement est gravement diminuée et l'on renonce à se servir de ce que l'on a appelé le « pouvoir égalisateur » de l'atome. On peut donc s'attendre que le sujet sera évoqué entre MM. Giscard d'Estaing et Brejnev, mais il y a fort *peu de chances, surtout* après le discours de M. Barre, que les positions de deux pays se rapprochent en ce domaine.

Parmi les autres innovations que comporte ce voyage, par rapport à ses devanciers, on notera que M. Marchais a fait savoir que « *rien n'est prévu* » pour un entretien entre lui-même et M. Brejnev. Le 1er juin, le secrétaire général du P.C. français affirmait : « *De toute façon, il n'est pas obligatoire que nous nous rencontrions à chaque fois qu'il* (le chef du P.C. soviétique) *vient à Paris*. En 1974 pourtant, et lors de toutes les visites antérieures du dirigeant soviétique numéro 1 à Paris, le secrétaire du P.C. français rencontrait son homologue. Un signe *des temps...*

M. T.

LA DÉLÉGATION SOVIÉTIQUE

Les personnalités suivantes accompagnent M. Brejnev pendant sa visite officielle en France :

MM. Andrei Gromyko, ministre des affaires étrangères ; Boris Bougaev, ministre de l'aviation civile ; Nikolai Patolitchev, ministre du commerce extérieur ; Andrei Alexandrov et *Anatoli Blatov*, assistants du secrétaire général du P.C. soviétique ; Vadim Zagladine, premier adjoint du chef du département international du comité central du P.C. soviétique ; Leonid Zamiatine, directeur général de l'agence Tass ; Anatoli Kovalev, vice-ministre des affaires étrangères.

Nombreuses manifestations d'hostilité

Cent soixante-dix personnes ont été interpellées, dont trois mises à la disposition de la police judiciaire, samedi 18 juin entre 19 et 22 heures, à proximité du rond-point des Champs-Elysées, Paris-8e, alors que des militants d'extrême droite manifestaient contre la venue, lundi 20 juin, de M. Leonid Brejnev en France.

La manifestation, convoquée à l'appel du mouvement Jeune nation solidariste, avait été interdite par la préfecture de police et annulée, en définitive, par ses organisateurs. Cependant, le Groupe action solidariste revendique, dans un communiqué, « *la responsabilité des incidents violents qui se sont déroulés (...) ceux-ci ayant été provoqués par l'attitude délibérément provocatrice des forces de police se trouvant sur les lieux* ». De nombreuses grenades lacrymogènes ont été tirées par les forces de police (C.R.S., gardes mobiles, membres de brigades d'intervention spéciale) et un gardien de la paix a été légèrement blessé. La vitrine du hall d'exposition de Fiat a été détruite.

Une autre manifestation d'extrême droite a eu lieu, le 18 juin, à Strasbourg. Des membres du parti des forces nouvelles ont protesté contre l'arrivée de M. Brejnev à Paris, mais aussi contre la visite en Alsace de M. Georges Marchais.

D'autre part, quatre manifestations d'extrême gauche ont eu lieu ce week-end à Paris et en province. A Grenoble, le 18 juin, ce sont trois cents membres du parti communiste marxiste-léniniste et du parti communiste révolutionnaire qui ont défilé. Une manifestation identique a eu lieu à Lyon. Le 18 juin encore, environ cinq cents membres des mouvements Union des jeunesses communistes révolutionnaires et Jeunesses communistes léninistes françaises ont manifesté, à partir de 16 heures, de la place de la République, à Paris, jusqu'à la station de métro *Max-Dormoy*. *Enfin* une centaine de personnes ont manifesté le 19 juin, boulevard du Montparnasse, à l'appel du Comité de coordination d'appui aux luttes des peuples des pays de l'Est et d'U.R.S.S.

En outre, des militants du Front des étudiants juifs ont organisé deux manifestations le 19 juin, place de l'Opéra et place de la Bastille, pour réclamer la liberté d'émigrer en Israël pour les juifs d'U.R.S.S.

Dimanche *19 juin, la* préfecture de police a annoncé l'interdiction des manifestations que se proposaient d'organiser plusieurs mouvements les 20 et 21 juin. Le groupe d'extrême droite Action solidariste a cependant annoncé d'autres actions spectaculaires, « *afin de bien faire comprendre*, dit-il, *que nous n'entendons pas nous plier devant le diktat du régime reconnaissant en Brejnev l' « hôte privilégié » de la France* ». Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) proteste pour sa part contre cette interdiction, qui « *voudrait empêcher la communauté juive de France de manifester pacifiquement sa solidarité avec les juifs d'U.R.S.S* ».

Appréhendé « par erreur »

Un lecteur parisien, qui désire conserver l'anonymat, nous adresse à propos des circonstances de la manifestation qui a eu lieu samedi 18 juin, sur les Champs-Elysées, le témoignage suivant :

Mon fils, âgé de seize ans, se trouvait, samedi 18 juin à 19 h. 45, sur les Champs-Elysées avec deux camarades de son âge, côté pair, allant au cinéma. Une manifestation, dont ils ignoraient l'existence, devait se dérouler, côté impair, à plusieurs centaines de mètres, devant l'agence de l'Aeroflot. Mon fils, qui avait sur lui sa carte d'identité, ses clés, un billet de 50 F et le programme des cinémas, a été brusquement *encadré* par deux C.R.S. et conduit, tenu par les bras, dans un car de police stationnant de l'autre côté et en bas de l'avenue.

Ce car a transporté une cargaison de jeunes à Vincennes. Là, mon fils a été enfermé dans une cellule grillagée, complètement fouillé à deux reprises, bras en l'air, face au mur. Ses clés lui ont été confisquées pendant cette arrestation. On a pris de lui une photographie anthropométrique, le photographe lui disant qu'il serait désormais « fiché ».

Tout cela a demandé du temps, et *c'est à minuit et quart que* mon fils a été libéré avec d'autres jeunes de quinze à dix-sept ans, à la Porte-Dorée, si bien qu'il est rentré chez moi dimanche à 1 h. 15 du matin, sans avoir eu la possibilité de nous prévenir.

Je passe sur l'inquiétude des parents, le traumatisme psychologique que peut subir un adolescent traité sans raison comme un malfaiteur, et je pose deux questions :

1) La police a-t-elle le droit de ficher ainsi, à partir d'une photo anthropométrique, un enfant de seize ans qui est complètement étranger à une manifestation et se trouve dans une situation tout à fait régulière ? Quels usages va-t-elle faire par la suite de cette photo et de cette fiche ?

2) Est-il normal de laisser en pleine nuit, à une porte de l'est parisien, des mineurs appréhendés « par erreur », en leur disant de se débrouiller pour rentrer chez eux ? Qui serait responsable en cas d'accident ou d'agression, la police ayant, comme on le voit, mieux à faire que d'assurer la sécurité des piétons la nuit ?

● *Les délégués des Etats ayant ratifié le traité de 1972 interdisant l'implantation d'armes atomiques au fond des mers* internationales se sont réunis lundi 20 juin à Genève pour examiner *comment le traité a été appliqué* et s'il est nécessaire de le modifier. La conférence se séparera le 1er juillet. — *(A.F.P.)*

● *L'Union des juifs pour la résistance et l'entraide* (U.J.R.E., 14, rue de Paradis, Paris-10e) fait savoir qu'elle demande au Conseil représentatif des institutions juives de France de renoncer à la manifestation annoncée par cette organisation le 21 juin à l'Opéra à l'occasion de la visite de M. Brejnev à Paris. Rappelant qu'elle « *a exprimé à plusieurs reprises sa préoccupation en ce qui concerne certains aspects de la situation des juifs en U.R.S.S.* », elle estime que cette manifestation « *sera certainement interprétée comme hostile* » à la visite du dirigeant soviétique et ne pense pas qu'elle puisse « *avoir quelque efficacité* ».

PROCHE-ORIENT

Liban

Palestiniens et conservateurs chrétiens ont engagé des pourparlers en vue de détendre la situation dans le Sud

De notre correspondant

Beyrouth. — Malgré l'arrivée des premiers fonds arabes (190 millions de francs pour le port de Beyrouth *et l'électricité), deux facteurs contribuent* à alourdir l'atmosphère au Liban : la situation au Sud et les rumeurs concernant des propositions syriennes d'accords bilatéraux plus ou moins contraignants.

Au Sud, les harcèlements israéliens se sont intensifiés et, après la fuite des habitants de Nabatieh, la plus grande localité du secteur, la zone frontalière s'est vidée de sa population sur une profondeur de 15 kilomètres. La pression israélienne s'expliquerait, estime-t-on à Beyrouth, par le transfert d'armes lourdes des camps palestiniens de la capitale vers le Sud, transferts *accomplis en vue de l'application* des accords libano-palestiniens du Caire de 1969.

Se retrouvant seule face aux positions frontalières tenues par la droite chrétienne, avec le soutien d'Israël, la résistance se sent particulièrement exposée. De leur côté, les conservateurs chrétiens ont pu mesurer la précarité de leurs positions frontalières lorsque Israël a laissé, en mars et avril derniers, se développer une contre-offensive victorieuse des Palestino-progressistes. Enfin, la droite musulmane s'est ralliée à l'idée d'un appel aux « casques bleus » des Nations unies, idée qu'elle avait jusqu'ici rejetée au nom de la solidarité avec la résistance palestinienne.

Cette conjoncture devrait favoriser la recherche d'une solution pour détendre et stabiliser la situation au Sud. *L'O.L.P.* a déclenché une campagne dans ce but auprès de toutes les parties libanaises et proposé un *retrait palestinien* conditionnel de la région frontalière. L'émissaire de M. Arafat, M. Hani Al Hassan, a rencontré secrètement le chef militaire de la droite chrétienne, M. Bechir Gemayel, qui a réclamé une totale liberté de déplacement pour tous les *habitants du Sud, y compris les* chrétiens qui se sont tournés vers Israël.

*Néanmoins, toute solution au Sud-*Liban exige, au préalable, la reconstitution d'un embryon d'armée nationale libanaise, qui est loin d'être réalisée. Quant au recours aux troupes des Nations unies, la droite chrétienne *le juge dépassé*.

Le second motif de préoccupation à Beyrouth concerne *les* rumeurs de propositions syriennes en vue de la conclusion entre les deux pays d'une série d'accords bilatéraux militaires (pacte de sécurité et prise en charge *par Damas de la reconstitution de* l'armée libanaise), économiques (union douanière, union monétaire) et politiques (coordination de la politique étrangère, unification des syndicats, des législations, etc.).

Un des chefs de la droite chrétienne, *M. Chamoun, qui s'est rendu* en Jordanie durant le week-end et a longuement rencontré le roi Hussein, lui aurait proposé de remplacer la double approche bilatérale Syrie-Jordanie et Syrie-Liban par des accords trilatéraux moins contraignants.

De source officielle libanaise, on dément cependant ces rumeurs et on les qualifie de « *non fondées dans une proportion de 80 % au moins* ». On souligne, au contraire, que les Syriens n'ont pas cherché à mettre le Liban au pied du mur.

Il n'en reste pas moins que ces rumeurs créent un état d'esprit alarmiste à *Beyrouth. Certains se demandent* s'il ne s'agit pas d'un ballon d'essai lancé par Damas.

LUCIEN GEORGE.

Syrie

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LES UNITÉS DE MISSILES A ÉTÉ ASSASSINÉ

Le journal égyptien *Al Ahram* annonce que le général Abdel Hamid Razzouk, chef des unités de missiles de l'armée syrienne, a été assassiné, samedi 18 juin à Damas, alors qu'il quittait son domicile. La nouvelle de cet assassinat a été confirmée à Damas et des arrestations ont été annoncées, mais aucune précision n'a été fournie officiellement. C'est le dernier en date d'une série d'attentats commis en Syrie depuis l'intervention syrienne au Liban. Le 13 juin, deux membres d'un « *réseau subversif à la solde de l'Irak* » ont été pendus en public à Damas. Ce réseau était, entre autres crimes, accusé de l'assassinat, le 22 février, de Mohamed El Fadel, recteur de l'université. Le 6 janvier, deux Syriens et un Palestinien accusés d'assassinats et d'attentats à l'explosif avaient été également pendus sur la place publique. Les autorités avaient affirmé que les trois hommes étaient « *soutenus par l'Irak* ». A la fin de l'année dernière, le vice-premier ministre syrien et ministre des affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam et son épouse avaient été blessés dans un attentat. Enfin, le 26 septembre 1976, l'un des attentats le plus spectaculaire avait été le coup de force d'un commando contre le Semiramis, l'un des grands hôtels de Damas. Les trois survivants de ce commando avaient été pendus. — *(U.P.I., A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

M. Begin présente son cabinet à la Knesset

Jérusalem. — M. Begin présente son gouvernement à l'approbation de la Knesset, ce lundi 0 juin en début d'après-midi, espectant ainsi les délais que le résident du Likoud s'était ixés. Les difficultés n'ont pourant pas manqué. M. Begin et ses mis espéraient former un gouernement de large union nationale, comprenant tous les partis l'exception des communistes. e Front travailliste a rejeté ur offre, puis c'est le Dash, onsidéré comme un allié natuel qui, au terme d'un long marchandage, a décidé de s'abstenir, ans rompre définitivement le ontact avec le Likoud.

C'est finalement le ralliement e l'Agoudath Israël et de sa fiale ouvrière, le Poalei Agoudath sraël — parti ultra-orthodoxe, —

De notre correspondant

avec leurs cinq mandats, qui permet à M. Begin de s'appuyer sur soixante-trois des cent vingt députés que compte la Knesset. Le concours promis par M. Flatto-Sharon au cabinet Begin prend une importance particulière dans une majorité aussi restreinte.

Le gouvernement sera donc une coalition de trois partis, le Likoud, le parti national religieux et l'Agoudath Israël. Il s'est assuré en outre le concours de députés isolés : M. Moshe Dayan, ministre des affaires étrangères, et M. Flatto-Sharon, dont un tribunal dira bientôt s'il doit être ou non livré à la justice française. Le Likoud, principal parti de cette petite coalition, est lui-même une coalition rassemblant plusieurs formations : le Hérouth (M. Menahem Begin, premier ministe ; M. Ezer Weizman, défense ; M. Ariel Sharon, agriculture ; M. David Lévy, intégration des immigrants). Le parti libéral (M. Simha Erlich, finances ; M. Itzhak Modaï, construction et écologie ; M. Gidéon Patt, énergie). Le parti Laam (M. Ygal Horwitz, commerce et industrie ; M. Eliezer Shostak, santé).

Les partenaires du Likoud ont, respectivement, trois ministres pour le parti national religieux (MM. Joseph Burg, intérieur ; Zevoulon Hammer, éducation nationale ; Aharon Abouhassira, cultes) et un ministre indépendant, M. Moshé Dayan (affaires étrangères).

En définitive, le nouveau gouvernement comptera six ministres de moins que celui de M. Rabin, mais trois portefeuilles sont réservés au parti Dash, dont la majorité espère le ralliement après les élections qui renouvelleront, mardi 21 juin, les instances dirigeantes de la confédération ouvrière, la Histadrout.

Convaincre Washington

Le programme politique du nouveau gouvernement, signé dans la soirée du 19 juin par les représentants des partis membres de la coalition, sera exposé dans le discours que doit prononcer ce lundi après-midi à la Knesset M. Menahem Begin. Il prévoit la participation d'Israël à la conférence de Genève, et fait mention des résolutions 242 et 338 qui doivent servir de base à la négociation de paix.

M. Begin répétera vraisemblablement qu'il est prêt à prendre personnellement la tête de la délégation israélienne à la négociation de Genève, *« si toutefois la conférence est convoquée par les Etats-Unis et l'U.R.S.S., conformément aux deux résolutions du Conseil de sécurité »*.

M. Begin se rendra en visite officielle aux Etats-Unis le 18 juillet et sera reçu à la Maison Blanche par le président Carter. Cette visite aura lieu au moment où l'administration américaine s'emploie à rassurer les Juifs américains.

M. Begin se déclare fermement persuadé qu'il parviendra à convaincre le chef de la Maison Blanche qu'il est de l'intérêt des Etats-Unis de resserrer l'amitié avec Israël. L'ambassadeur américain, M. Samuel Lewis, affirme pour sa part, après de multiples entretiens avec le chef du nouveau gouvernement, que les conversations de la Maison Blanche *« se dérouleront de manière très satisfaisante »* et, pour sa part, le nouveau ministre de la défense, M. Ezer Weizman, estime que *« même les plus optimistes seront surpris par les résultats de la rencontre entre les deux hommes d'Etat »*.

ANDRE SCEMAMA.

SELON LE <SUNDAY TIMES>

Les Israéliens ont eu recours à la torture depuis 1967 dans les territoires occupés

Les autorités israéliennes dans s territoires occupés ont eu reurs, depuis 1967, à l'usage sysmatique de la torture contre de mbreux détenus palestiniens, firme, dimanche 19 juin, le *Sun- y Times* à l'issue d'une enquête cinq mois conduite par quatre urnalistes en Cisjordanie et à za. Cette enquête a porté sur dix années de l'occupation. arante-quatre victimes de maus traitements ou de tortures ont interrogées et des témoignages rroborant leurs dires ont été eillis.

Selon le *Sunday Times*, les méodes utilisées vont de *« la sim- bastonnade prolongée »* à des hniques plus raffinées qui partiennent *« nettement au maine de la torture »*. *« La torre des détenus est si répandue systématique qu'on ne peut la mentir en la mettant au compte brutalités policières outrepasit des ordres reçus. »*

L'hebdomadaire britannique firme que la torture constitue politique délibérée et que s les services de sécurité sont pliqués : le Shin-Beth, qui ve du premier ministre ; les ices de renseignement militaes attachés au ministère de défense ; la police des fronres et le Latam, chargé des tions spéciales, tous deux dént du ministre de la police. *Sunday Times* ajoute qu'il e au moins six centres de ures, à Naplouse, Ramallah, ron, Gaza, dans un centre de ntion de Jérusalem, connu le nom de « camp russe », ns un centre spécial des sers de renseignement militaires d'après les témoignages, sesitué quelque part dans la nde base militaire de Sarad, près de l'aéroport de Lod.

Enumérant les méthodes de torture utilisées, l'hebdomadaire affirme que *« les prisonniers sont souvent tenus sous une cagoule, aveuglés par un bandeau ou suspendus par les poignets pendant de longues périodes. Beaucoup d'entre eux sont l'objet de violences sexuelles. D'autres reçoivent des chocs électriques. Il y a (ou il y avait) dans un centre de détention une « cage » spécialement aménagée, d'un demi-mètre carré de surface et de 2 mètres de haut environ, avec des piques en béton sur le plancher. »*

Les journalistes, rappelant qu'Israël a constamment démenti les accusations de torture, affirment que rien ne permet de croire que ces pratiques ont cessé. Ils ajoutent que, depuis neuf ans, les Israéliens ont systématiquement interdit aux représentants de la Croix-Rouge internationale de voir les prisonniers soumis à l'interrogatoire. De même, selon le *Sunday Times*, il existe dans les prisons des territoires occupés des cellules qui ne sont pas accessibles à la Croix-Rouge. Certaines de ces cellules se trouvent en dehors des locaux pénitentiaires et sont rattachées directement au bureau du gouverneur militaire local.

A Jérusalem, un porte-parole a exprimé l'*« étonnement »* du ministère israélien des affaires étrangères et a affirmé qu'il refusait d'examiner le détail des accusations du journal avant que le texte complet de l'article ne soit disponible. A Londres, l'ambassade d'Israël a précisé qu'elle avait proposé au *Sunday Times* de vérifier toutes les accusations avant la publication de l'article, mais que l'hebdomadaire avait rejeté cette offre.

EUROPE

République d'Irlande

Le gouvernement de M. Lynch entrera en fonctions le 5 juillet

Après la fin du dépouillement du scrutin du 16 juin, samedi soir 18 juin, le nouveau Dail se composait de la façon suivante : le Fianna Fail remporte 84 sièges (+ 20), le Fine Gael 43 (— 12), les travaillistes 17 (— 3), les indépendants, dont deux dissidents du Labour, 4 (+ 1). A la suite du redécoupage des circonscriptions, la nouvelle Assemblée nationale compte 148 sièges, soit 4 de plus que celle de 1973. La participation (75 %) a été sensiblement égale à celle de la consultation précédente. Le nouveau gouvernement entrera en fonctions le 5 juillet.

Le Fine Gael a subi l'une des plus sévères défaites de son histoire. Malgré les nombreux démentis, il est peu probable que M. Cosgrave, le premier ministre sortant, reste à sa tête. Parmi ses successeurs probables on cite M. Garret Fitzgerald, ministre des affaires étrangères du cabinet sortant.

Le parti travailliste perd les sièges de deux de ses ministres, MM. Keating et O'Brien, et l'adjoint de son leader (M. Brendan Corish), M. James Tully, n'a été élu qu'au dixième tour de répartition des voix. Le successeur de M. Corish, dont la démission est imminente, pourrait être M. Frank Cluskey, réélu à Dublin.

Dublin. — Le retour au pouvoir du Fianna Fail, comme on pouvait s'y attendre, n'a suscité d'enthousiasme ni en Angleterre ni chez les protestants activistes d'Ulster. Les journaux britanniques qui, avant le scrutin du 16 juin, s'étaient inquiété d'une défaite possible de la coalition de M. Cosgrave regrettent le départ de ministres, comme MM. Fitzgerald et O'Brien, qui ont joué un rôle primordial dans les relations entre la République d'Irlande et l'Ulster d'une part, et la République d'Irlande et la Grande-Bretagne d'autre part.

De notre correspondant

La politique du Fianna Fail vis-à-vis de l'Ulster, telle qu'elle a été énoncée par M. Lynch, alors dans l'opposition en octobre 1975, nourrit ces inquiétudes. M. Lynch demandait une déclaration de la Grande-Bretagne affirmant son intention de se retirer de la province. M. Lynch n'avait spécifié ni la date ni la durée de ce retrait. Mais il avait proposé qu'après l'annonce de cette décision Londres et Dublin participent à des discussions avec les représentants élus de l'Ulster. Ces propositions avaient été critiquées à l'époque non seulement par le gouvernement de Dublin, mais aussi par les représentants du principal parti catholique d'Ulster, le S.D.L.P. (travailliste social-démocrate), qui, de son côté, poursuivait des pourparlers avec des représentants loyalistes.

Beaucoup de choses dépendent maintenant de la position du S.D.L.P., déçu par le refus des hommes politiques loyalistes, y compris le parti unioniste officiel modéré de M. West, d'admettre le principe du partage du pouvoir entre les deux communautés de la province. D'habitude, le gouvernement de Dublin est très sensible aux attitudes du S.D.L.P. Les loyalistes, eux, avaient à plusieurs reprises depuis deux ans exprimé leur admiration pour la fermeté avec laquelle le gouvernement de M. Cosgrave faisait face aux « provos ». Notamment lors de la récente grève de la faim d'une vingtaine de membres de l'IRA provisoire à la prison de Portlaoise, et, l'an dernier, lorsque les nouvelles lois antiterroristes avaient été votées.

Pour les protestants d'Ulster, l'arrivée au gouvernement de M. Lynch est *« de mauvais augure »*, a dit le pasteur Paisley. Pour les « loyalistes », c'est le Fianna Fail qui, en critiquant la « partition » de l'île et en ajoutant à la Constitution de 1937 des articles (2 et 3) qui ne reconnaissent pas que l'Irlande du Nord fait partie du Royaume-Uni, a encouragé le terrorisme « républicain » depuis les années 40. Mais ils sont conscients de la nécessité d'entretenir de bonnes relations avec le gouvernement de Dublin, quel qu'il soit, et ils se souviennent que c'est M. Lynch qui a été le premier à faire voter une législation antiterroriste en 1972.

Un des leaders loyalistes modérés, M. William Craig, a déclaré qu'il fallait *« attendre »* pour voir apprécier l'attitude du gouvernement de M. Lynch à l'égard de la province. *« Une solution proposant la réunification de l'île ne serait pas réaliste et serait rejetée »*, a-t-il cependant précisé.

JOE MULHOLLAND.

Belgique

● L'UN DES TROIS MINISTRES COMMUNISTES DU GOUVERNEMENT BELGE de la libération, M. Fernand Demany, est mort à Bruxelles. Il était âgé de soixante-treize ans. Journaliste de profession, M. Demany avait créé en février 1941 un journal clandestin, puis une organisation de résistance. Il fut ministre dans le gouvernement Perlot de septembre 1944 à novembre 1946, date à laquelle les trois ministres communistes quittèrent le gouvernement. M. Demany fut député communiste de 1946 à 1950. Il avait quitté le parti communiste pour le parti socialiste. — *(A.F.P.)*

Danemark

● LA MINE DE MARMORILIK, la seule en exploitation au Groenland, a suspendu *sine die* sa production de zinc et de plomb. La direction a pris cette mesure à la suite du débrayage décidé le 8 juin par les cent cinquante ouvriers et employés danois de l'entreprise, qui exigent des augmentations de salaires d'environ 40 %. Les ouvriers embauchés devaient signer un contrat de trois à quatre mois, renouvelable, dans lequel ils s'engageaient à ne pas faire la grève. Les salaires des ouvriers groenlandais ne représentaient que les deux tiers de ceux des étrangers. — *(Corresp.)*

EUROPE

Espagne

La plupart des parlementaires élus en Catalogne engagent la bataille de l'autonomie

Les résultats définitifs des élections espagnoles ne sont pas encore connus. Le gouvernement a communiqué non le pourcentage des voix obtenues par les différents partis, mais le nombre de sièges qu'ils auront probablement aux nouvelles Cortès. L'Union du centre, le parti de M. Adolfo Suarez, président du gouvernement, devrait avoir 165 sièges à la Chambre, le parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.) 118, le parti communiste 20 et l'Alliance populaire (droite) 17. Selon des approximations, avec 34 % des suffrages l'Union du centre s'assurerait 47 % des mandats, tandis que le P.S.O.E., avec 29 % des suffrages, n'aurait que 33 % des sièges...

M. Suarez pourrait être amené à faire entrer dans son nouveau cabinet des personnalités choisies en dehors de son parti puisqu'il lui manque environ 10 sièges pour avoir la majorité absolue à la Chambre, mais l'ancienne Constitution franquiste, encore en vigueur, ne l'oblige nullement à le faire. Dans cette hypothèse, il pourrait solliciter la collaboration de deux partis autonomistes « modérés » : le parti nationaliste basque et le Pacte démocratique de la Catalogne.

Vingt-six députés et sénateurs élus dans les quatre provinces basques du Nord sont allés dimanche 19 juin à Guernica pour constituer une « Assemblée parlementaire d'Euzkadi » (Pays basque) puis ont passé la frontière pour rencontrer, en territoire français, M. Jésus-Marie de Leizaola, président du gouvernement basque en exil. Une délégation dirigée par M. Joan Reventos, leader du parti socialiste catalan, comportant des représentants d'autres partis catalans de gauche, est attendue à Madrid lundi 20 juin, où elle doit être reçue par le roi. Les autonomistes catalans ont l'intention de demander à Juan Carlos un passeport pour M. Taradellas, président de la Généralité de Catalogne, qui vit en exil en France. Notre envoyé spécial à Barcelone évoque ci-dessous les espoirs que les résultats des élections ont suscités chez les autonomistes catalans.

De notre envoyé spécial

Barcelone. — La Catalogne, qui a voté massivement à gauche aux élections du 15 juin, engage cette semaine la bataille pour reconquérir son statut d'autonomie de 1932. M. Joan Reventos, dirigeant du parti socialiste catalan, doit être reçu mardi 21 juin, à Madrid, par Juan Carlos. Il compte demander au souverain la proclamation du principe de l'autonomie de la Catalogne par un décret royal publié avant la première réunion solennelle des nouvelles Cortès, au début du mois de juillet.

Allié à la fédération catalane du P.S.O.E. de M. Felipe Gonzalez, le parti socialiste catalan a conquis quinze des quarante-sept sièges de députés des quatre provinces du nord-est. A Barcelone, il est nettement en tête avec onze députés sur trente-trois. Cette place, un peu inattendue, de premier parti catalan vaut à M. Reventos, avocat, éditeur, universitaire, chassé de la faculté par Franco, le rôle nouveau et délicat de porte-parole des autonomistes qu'assurait depuis un an M. Jordi Pujol, dirigeant du Pacte démocratique, une formation autonomiste modérée de centre gauche.

Les amis de M. Pujol, déçus par les résultats à Barcelone (six députés) et les communistes du P.S.U.C. (parti socialiste unifié de Catalogne), très satisfaits des leurs (sept députés), ont pendant le week-end donné leur accord de principe à M. Reventos mais sans définir une plate-forme commune et rigoureuse pour la négociation qu'il envisage avec Madrid.

Ils sont d'accord sur l'essentiel : les Catalans veulent avoir, comme avant la guerre civile, leur gouvernement (la Généralité), leur Parlement, leur cour de justice. Un décret franquiste du 5 avril 1938 a annulé le statut catalan. Livré par Pétain à Franco, Luis Companys, président de la Généralité, a été fusillé en 1940 au fort de Montjuich, à Barcelone. Son successeur, M. Taradellas, vit en exil en France.

Pendant près de quatre décennies, la lutte, de plus en plus vigoureuse, de la nation catalane contre le pouvoir central s'est confondue avec le combat de la gauche pour le retour de la démocratie. Bien avant la mort de Franco, les Catalans avaient conquis, *de facto*, des libertés qui n'étaient pas encore accordées aux autres citoyens de ce qu'on appelle ici l'Etat espagnol. La campagne électorale s'est faite essentiellement sur deux thèmes : rétablissement du statut de 1932, retour d'exil de M. Taradellas.

« *Attendons les résultats des élections...* » avait dit M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement, lors d'une brève visite à Barcelone à la veille de la consultation. Ceux-ci sont très clairs : « *80 % des électeurs catalans ont voté pour des partis ou des coalitions qui défendent l'autonomie* », écrit le *Diario de Barcelona*.

Le plan de M. Reventos

Fort de cette quasi unanimité, M. Reventos souhaite présenter le plan suivant à Juan Carlos : promulgation d'un décret royal reconnaissant le principe de l'autonomie, réunion immédiate à Barcelone de l'assemblée des parlementaires de la Catalogne, qui désignerait une commission chargée de négocier les modalités de l'autonomie avec un « interlocuteur » choisi par le souverain. M. Reventos demande que l'assemblée des parlementaires catalans puisse être présidée par M. Taradellas. Aucune exclusive : même M. Lopez Rodo, le seul député élu de justesse en Catalogne sur une liste d'alliance populaire, serait invité. Il est peu probable cependant que l'ancienne éminence grise de l'amiral Carrero Blanco accepte, en raison de son hostilité à toute esquisse de statut d'autonomie.

MM. Sentis et Jimenez de Parga, élus à Barcelone sur les listes du centre de M. Suarez, ont promis de participer à l'assemblée des parlementaires catalans. « *Madrid doit trouver une formule d'autonomie satisfaisante pour la Catalogne* », nous a confié M. Sentis, ancien directeur de la presse au ministère de l'information dans le premier gouvernement de la monarchie.

Jusqu'où le roi et son gouvernement peuvent-ils aller ? Socialistes, communistes et modérés affichent à Barcelone un optimisme mesuré. Ils auraient déjà obtenu certaines promesses de la Zarzuela (le palais royal) et ils jugent M. Suarez « très souple ». Madrid pourrait « sauver la face », en acceptant une autonomie aussi large que possible, mais sans faire référence au statut de 1932 accordé par la République, afin de ne pas donner à cette concession un caractère de « revanche ». Le gouvernement serait décidé à donner largement satisfaction aux Catalans, à la condition que ceux-ci changent de vocabulaire. La présence éventuelle de M. Taradellas à la tête de l'assemblée soulève néanmoins de graves difficultés, de même que le contrôle des forces de l'ordre par un éventuel gouvernement autonome catalan.

Communistes du PSUC et démocrates de M. Pujol — mais ceux-ci avec plus de nuances — ne souhaitant pas de condition « préalable » aux négociations. « *Nous sommes très forts pour pouvoir négocier*, nous a déclaré dimanche M. Gregorio Lopez Raimundo, secrétaire général du PSUC. *Il n'est pas question, en revanche, de nous lancer dans une aventure et d'engager une éventuelle épreuve de force dans la rue. Ne nous accrochons pas aux symboles. L'essentiel est d'aboutir...* »

Les communistes catalans estiment que la « petite commission » désignée par l'assemblée des parlementaires pourrait fonctionner « *comme embryon de gouvernement autonome* », d'autant plus que les démissions en chaîne depuis le 15 juin de municipalités détenues par des franquistes provoquent un vide administratif. Dans toutes les villes ouvrières proches de Barcelone, la gauche (socialistes et communistes), l'a emporté par 65 à 80 % des suffrages. Dans certaines localités communistes et socialistes assument déjà en fait des tâches administratives. Les leaders du PSUC restent fermes sur un point : l'assemblée des parlementaires doit se réunir absolument à Barcelone avant la séance d'ouverture des Cortès à Madrid.

MARCEL NIEDERGANG.

Portugal

M. MARIO SOARES EST FAIT DOCTEUR « HONORIS CAUSA » DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES-II

(De notre correspondant.)

Rennes. — « *Je salue le fait que les élections en Espagne ont pu se dérouler en toute liberté et ont démontré le civisme du peuple espagnol et son attachement à la liberté et à la démocratie. Je dois aussi saluer le gouvernement espagnol et M. Suarez, qui a eu le courage de faire la transition entre la dictature et la démocratie, de faire la rupture avec les franquistes* », a déclaré samedi 18 juin, à Rennes, M. Mario Soares, premier ministre portugais, en se félicitant de la « *grande victoire* » du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.).

Le chef du gouvernement portugais était en visite privée pour recevoir les insignes de docteur *honoris causa* des mains de M. Michel Denis, président de l'université de Haute-Bretagne (Rennes-II). De 1971 à 1973, alors qu'il se trouvait en exil, M. Mario Soares a été assistant associé à cette université rennaise. — D. M.

Italie

APRÈS SON CONGRÈS

La confédération chrétienne des syndicats est scindée en deux blocs

De notre correspondant

Rome. — Si les trois composantes de la Confédération des travailleurs italiens (C.G.I.L.) — communiste, socialiste, extrême gauche, — ont réussi à préserver leur unité (*le Monde*, daté 12-13 juin), la Confédération italienne des syndicats de travailleurs (C.I.S.L.), d'inspiration catholique, se trouve divisée en deux blocs. Son congrès, réuni à Rome du 14 au 18 juin, n'a pas été en mesure de concilier les thèses du courant politique de gauche (59 % des mandats) et celles de la droite démocrate-chrétienne (41 %). Ces tendances correspondent à des appartenances professionnelles et géographiques. Les ouvriers du Nord se réclament de la gauche et prônent l'« autonomie », tandis que les agriculteurs et les employés, méridionaux, pour la plupart, s'opposent à des changements économiques profonds et veulent conserver des liens étroits avec le parti gouvernemental.

La majorité elle-même est moins homogène qu'il n'y paraît. Autour d… secrétaire, M. Luigi Macario, s… retrouvent de nombreux syndicalis… qui se reconnaissent dans le cour… le plus progressiste de la démocr… chrétienne. Refusant le « compro… historique », ils ont fait une ovati… au secrétaire général de ce pa… M. Benigno Zaccagnini, qui est ve… au congrès. L'autre tendance … incarnée par M. Piero Carniti, deve… le « numéro deux » de la Confé… ration. Beaucoup de ses memb… n'ont jamais appartenu à la D. C. … se sentent plus à gauche que … parti communiste, auquel … reprochent ses compromis.

De ce congrès, comme de c… de la C.G.I.L., réuni la semaine d… nière, on retiendra surtout l'as… ration « autonomiste ». Les syndi… veulent se démarquer des princip… partis qui s'apprêtent à conclure … petit accord de gouvernement … sant « *un rôle subalterne* » … estiment que leur propre action … politique.

ROBERT SO…

EUROPE

Finlande

Un entretien avec M. Urho Kekkonen

(Suite de la première page.)

— *Quel rôle la Finlande compte-t-elle jouer à la conférence de Belgrade ? Souhaitez-vous que des suites lui soient données et que des institutions « ad hoc » soient mises sur pied ?*

L'intérêt finlandais à l'égard de la C.S.C.E. n'a pas diminué. Nous considérons la détente comme la seule alternative raisonnable qui existe à l'heure actuelle. Nous avons fortement soutenu le processus de la C.S.C.E. jusqu'à présent et nous allons l'encourager à Belgrade dans la mesure du possible, y compris en ce qui concerne les services que la Finlande, seule ou en collaboration avec les autres pays neutres, pourra éventuellement offrir aux Etats participants.

» Nous considérons que l'Acte final d'Helsinki comporte déjà le principe que la conférence de Belgrade sera la première dans son genre et que d'autres conférences seront organisées à une date ultérieure. La mise sur pied des institutions « ad hoc » pourra être une forme de coopération appropriée. Mais ce n'est qu'à Belgrade que nous verrons s'il y a lieu d'établir des institutions de ce genre.

» En tout cas, il faut construire à partir du texte de l'Acte final. Nous pensons que la conférence de Belgrade ne doit pas devenir un tribunal. Nous avons devant nous un processus très long et très ardu. Ce qui, pour nous, est important, c'est que ce processus soit mis en route de manière positive et constructive.

— *Pensez-vous que des mesures militaires permettant d'accroître la confiance en Europe sont souhaitables, au-delà de ce qui avait été prévu par l'Acte final de la Conférence d'Helsinki ?*

— Il n'est pas seulement souhaitable, mais même très important, que la détente politique soit complétée par la détente militaire. Cela devrait se produire notamment par l'encouragement des négociations SALT et sur la réduction des armements.

» L'opinion des neutres et des non-alignés est qu'il faut réduire les activités militaires. Il y a du découragement dans ce domaine, car le désarmement ne progresse pas et les SALT marquent le pas.

» En ce qui concerne les mesures de confiance ou d'autres questions, l'objectif de la conférence de Belgrade n'est pas de rédiger de nouveau l'Acte final d'Helsinki. Par contre, elle offre une bonne possibilité d'échanger des vues sur la progression de la mise en œuvre des dispositions de l'Acte final dans ce domaine également et de chercher à trouver des moyens pour le renforcement de ce processus.

La « finlandisation »

— *La politique finlandaise vis-à-vis de l'U.R.S.S. a donné naissance dans certains milieux au terme de « finlandisation », signifiant une perte d'autonomie dans le jugement et la politique pratiquée vis-à-vis de Moscou. Qu'en pensez-vous ? Le désir de maintenir de bonnes relations avec l'U.R.S.S. n'a-t-il pas entravé la liberté d'action de la Finlande, notamment dans le domaine de la coopération nordique ?*

— De nombreux spécialistes finlandais et étrangers dans le domaine de la politique internationale ont observé que le terme de « finlandisation » est utilisé sans fondement suffisant comme arme contre la politique étrangère de la Finlande et contre la détente en général. J'ai souvent dit moi-même que nous ne nous opposons pas à l'emploi de ce terme s'il est fondé sur les faits. Depuis plus de trente ans, la Finlande poursuit une politique de conciliation avec l'Union soviétique, et nous sommes prêts à défendre cette solution de base qui s'est révélée juste. Dans ce cas, le terme de « finlandisation » revêt un jugement de valeur positif. Bien que nous pensions que les autres peuvent tirer profit de notre expérience, nous avons pris comme point de départ le principe que chaque pays fait son propre choix dans le domaine de la politique de sécurité. En outre, nous ne voyons aucune contradiction dans nos efforts pour développer la coopération avec l'Union soviétique et les autres Etats. Au contraire, il convient de noter à titre d'exemple que les relations de la Finlande avec les autres pays scandinaves ont atteint leur niveau actuel élevé notamment pendant la période où nous avons maintenu avec l'Union soviétique les relations de confiance fondées sur le traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle conclu en 1948.

— *Depuis quelques années, l'U.R.S.S. est devenue le premier partenaire commercial de la Finlande, devançant la Suède et l'Allemagne fédérale. Ce fait a-t-il une importance politique ou seulement économique ?*

— Nous acceptons les commandes d'où qu'elles viennent. Alors que le taux moyen de chômage est de 6 à 7 % dans le pays, il atteint 13 % dans les régions proches de la frontière soviétique, près de Kostamus, notamment, que je connais très bien pour en être originaire. Les commandes soviétiques sont donc très importantes pour nous, d'autant plus qu'il y a de la concurrence dans ce domaine. Si nous refusions de telles commandes, comme nous le suggèrent certains commentateurs étrangers, nous irions au-devant de temps difficiles.

» Il y a, en outre, le problème du pétrole. Le pétrole que nous achetons en Iran ou en Arabie Saoudite doit être payé en devises, ce qui nous est assez difficile, étant donnée la situation actuelle de notre balance commerciale. En revanche, nous payons le pétrole soviétique en marchandises.

— *Y a-t-il un critère de ce que l'U.R.S.S. jugerait inacceptable dans la politique finlandaise ?*

— Il est très difficile de délimiter la frontière au-delà de laquelle nous entrerions dans une zone de danger. L'important, à nos yeux, est qu'il existe un climat de confiance. Comme j'ai pu le constater au cours de mes récentes visites en U.R.S.S., les dirigeants soviétiques font valoir qu'il est facile de traiter avec la Finlande, parce que ce climat de confiance existe.

» En fait, tout est affaire de cas concrets. L'important est, pour nous, de nous comporter de manière à ne pas créer de malentendu. Mais nous ne sommes pas si maladroits.

» Il est vrai que la presse soviétique nous critique de temps en temps. Mais nous pensons que c'est là un phénomène assez normal. Il n'y a pas lieu de s'alarmer.

Pas de demandes soviétiques

— *Mais les demandes soviétiques ne risquent-elles pas de vous entraîner toujours plus loin ?*

— Il n'y a pas de demandes soviétiques. Par exemple, lorsque j'ai proposé de créer une zone dénucléarisée des pays nordiques, j'ai agi de mon propre chef. Les Soviétiques ne l'ont appris qu'après coup. Ils ont approuvé cette proposition, mais elle était la nôtre.

» Il est donc faux de dire que les Soviétiques présentent des demandes. C'est à nous qu'il revient d'apprécier la situation telle qu'elle est et de voir où sont nos intérêts, qui sont parfois communs avec ceux de l'U.R.S.S. Il nous faut continuer d'être actifs et d'examiner la situation de leur point de vue aussi, afin d'éviter les malentendus.

» Cette notion de « *demandes soviétiques* » nous ramène à celle de « *finlandisation* » évoquée tout à l'heure. Je n'ai rien contre, si l'on en prend en compte tous les aspects. Elle devrait même être considérée comme un exemple de la façon dont un petit pays peut vivre en paix avec un immense voisin, en créant avec lui un climat de confiance. C'est cela le côté positif.

— *Tandis que la Finlande définit sa politique étrangère comme une politique de neutralité, l'U.R.S.S. préfère parler à son sujet de politique « éprise de paix ». Le communiqué que vous avez signé en mai avec les dirigeants soviétiques parle d'un* « effort de la Finlande pour mettre en œuvre une politique de neutralité éprise de paix ». *Quel sens faut-il attribuer à ces nuances ?*

— Les expressions changent avec le temps. Dans les communiqués que nous avons rédigés avec les Soviétiques, nous avons employé des expressions pas toujours identiques. Mais la substance est restée la même.

— *Quelle place attribuez-vous à la défense des droits de l'homme dans la mise en œuvre des décisions de la conférence d'Helsinki ? Que pensez-vous de la politique de M. Carter à cet égard ?*

— Les droits de l'homme sont un élément de l'Acte final de la C.S.C.E. Nous attribuons à la défense de ces droits la même place qu'à celle des autres principes de l'Acte final. Tous les principes qu'il comporte sont d'une importance essentielle, et les Etats participants se sont engagés à les respecter à égalité et sans réserve. Nous nous efforcerons, de notre côté, de remplir cet engagement et nous attendons que les autres fassent de même.

— *Etes-vous persuadé que la politique étrangère finlandaise restera inchangée après vous ?*

— Je ne crois pas qu'il y aura des changements. Les changements ont eu lieu en fait après Paasikivi (1), dont la politique était assez différente. Paasikivi ne voulait pas que la Finlande ait des engagements internationaux. Il était plutôt pour un retrait des affaires du monde. J'ai changé cela. Ainsi, nous sommes devenus membre de l'ONU en 1955 seulement et alors que j'étais premier ministre : le président Paasikivi, lui, avait freiné la décision, peut-être pendant des années. Selon Paasikivi, seule une politique d'invisibilité convenait à la Finlande.

» Il y a, certes, en Finlande des personnes privées qui professent des idées très différentes sur la politique étrangère. Mais je ne vois pas les mouvements ou forces politiques qui pourraient amener un véritable changement. L'avenir paraît assez clair, car la direction est bien tracée.

» Après tout, je n'ai été élu pour la première fois président de la République que par une voix de majorité ; mais aujourd'hui, presque toutes les tendances politiques ont donné leur accord à ma candidature. »

MICHEL TATU.

(1) Président de la République avant M. Kekkonen, jusqu'en 1956.

M. Mitterrand impose sa loi dans la perspective

Nantes. — Une majorité et une minorité, dont ni les frontières ni le poids respectif n'ont sensiblement varié : telle est la physionomie du P.S. au lendemain de son congrès. Le parti socialiste sort de plus d'un mois de débats et d'affrontements internes quelque peu abasourdi et passablement éberlué. Pourquoi cette débauche d'énergie pour en revenir pratiquement au point de départ ?

Une démarche double et contradictoire est à l'origine de la confrontation de Nantes. Elle se manifesta d'abord et sous une forme traditionnelle au CERES. Pendant des mois, la minorité a harcelé de critiques la direction du P.S., lui reprochant sa « dérive » droitière et social-démocrate. Durant la préparation du congrès, ces thèmes ont été véhiculés à nouveau de manière à bien « marquer à gauche » le CERES et à obtenir le plus grand nombre possible de mandats lors des assises départementales. Les dirigeants nationaux du courant minoritaire ont cependant suivi ce mouvement avec une certaine réserve, conscients de l'importance de l'enjeu, s'étant ainsi nettement distingué de la majorité, le CERES s'est, conformément à une autre habitude, présenté au congrès la main sur le cœur, pour réclamer la synthèse au nom de l'unité du P.S.

La seconde démarche a été celle de M. François Mitterrand. En adressant, plus d'un mois avant le congrès, une « lettre aux militants », le premier secrétaire avait délibérément placé le débat sur un plan disciplinaire. A l'en croire, le péril qui menaçait le P.S. était l'existence en son sein d'une « fraction organisée ». En revanche, sur les problèmes de fond, il ne lui semblait pas percevoir des divergences réelles. Au congrès, le raisonnement s'est brusquement inversé. La querelle sur le fonctionnement interne est minimisée et l'accent est mis sur les désaccords politiques. Ainsi quand la minorité fait des concessions d'ordre institutionnel et disciplinaire pour favoriser une motion de synthèse s'entend-elle répondre que deux lignes différentes, deux structures de pensée, coexistent au sein du P.S. et qu'il serait dangereux de prétendre les unifier artificiellement !

Il est vrai que, dans son discours, M. Chevènement avait prêté le flanc à ce type de réaction en insinuant que la logique de la politique suivie par la direction du P.S. est social-démocrate, ce qui, dans la bouche d'un dirigeant du CERES, n'est jamais un compliment.

Bien qu'une synthèse politique lui ait été refusée, la minorité a accepté de se saborder en tant qu'organisation autonome. Elle a, en effet, intégré dans sa motion le texte de l'accord intervenu dans la fédération du Nord entre M. Mauroy et le CERES (« le Monde » du 14 juin). Comment sera réalisée concrètement cette « auto-dissolution », cela est une autre affaire... Le geste de la minorité, même s'il devait rester plus symbolique que réel, n'en traduit pas moins son souci d'éviter que ne s'enclenche une mécanique d'affrontement et de division qui, à terme, déboucherait sur une scission. Dans le camp majoritaire, certains n'excluent d'ailleurs pas une telle issue en se fondant sur le précédent du parti socialiste portugais. Une minorité qui représente jusqu'au quart ou au tiers du P.S. ne peut espérer recueillir, une fois hors du parti, qu'un score électoral faible de l'ordre de quelques points de pourcentage. Mais une telle amputation, même si elle devait gêner l'expansion électorale du P.S., ne serait-elle pas moins dangereuse pour la majorité que la perspective de voir le CERES compter dix à vingt députés au sein de la future Assemblée nationale ?

Ces supputations restent marginales au sein de la majorité du P.S., mais elles contiennent assez de menaces pour que les dirigeants de la minorité se soient attachés à détendre l'atmosphère.

De nos envoyés spéciaux

Nantes. — Samedi matin, les congressistes entendent M. Jean-Claude Colliard qui présente le rapport de la commission des résolutions sur la question des statuts. Les délégués adoptent une proposition tendant à porter à 15 % le quota réservé aux femmes dans les instances dirigeantes du parti. Par 3 039 mandats contre 2 272, 113 abstentions et 490 refus de vote, ils adoptent un amendement défendu par Mme Marie-Thérèse Eyquem — qui vise à faire ratifier par le bureau exécutif du parti la désignation des candidats pour les postes de président de l'Assemblée nationale, du Sénat et de maire de Paris. Pour justifier son initiative, Mme Eyquem explique que toute désignation à une élection fait naître la tentation de « *servir sa tendance avant le parti* ». En ce qui concerne la mairie de Paris, elle ajoute, évoquant le scrutin de mars dernier : « *De la campagne de Paris je ne dirai rien, chacun d'entre vous a pu en tirer des conclusions personnelles.* »

M. Mingotaud, premier secrétaire de la fédération de Paris, membre du CERES, s'oppose sans succès à cet amendement en ce qui concerne la mairie de Paris. Evoquant lui aussi la campagne de mars dernier, il interroge : « *Sur quels points le candidat du parti n'a-t-il pas défendu les positions du P.S. ?* »

Mme Edith Cresson, membre du secrétariat national chargé des questions de jeunesse, propose ensuite un texte selon lequel les responsables du Mouvement de la jeunesse socialiste doivent être élus par les mêmes instances et selon les mêmes règles que les autres organismes de direction et d'exécution du parti. Elle dénonce l'action des membres de la minorité au sein du Mouvement de la jeunesse socialiste et des étudiants socialistes. « *Les jeunes qui viennent au parti*, déclare-t-elle, *ne comprennent pas qu'on les invite à militer contre et non pour.* » M. Weil (Paris) s'élève contre le fait que le P.S. puisse devenir l'un des seuls partis dont les mouvements de jeunesse n'éliraient pas directement leurs dirigeants. M. Mauroy estime qu'il ne doit pas y avoir « *un parti des jeunes au sein du P.S.* », « *pas plus qu'un parti des femmes* », note-t-il. Il souhaite que la proposition de Mme Cresson soit adoptée. La modification des statuts allant en ce sens déposée par la direction du P.S. est votée par 3 519 mandats contre 1 960, 327 abstentions et 108 refus de vote. La proclamation de ces résultats provoque quelques sifflets dans la salle.

S'engage alors le débat de politique générale. M. Laurent Fabius explique qu'« *au-delà des mouvements du cœur qui poussent à se fondre, la synthèse dépend des réponses qui seront apportées à deux points* » : d'une part, la définition des règles de fonctionnement du P.S. et leur respect ; d'autre part, la manière d'aborder les problèmes politiques. Il s'étonne que la minorité puisse soutenir que l'actualisation du programme commun ne doit pas consister en une renégociation et proposer parallèlement « *un alourdissement des nationalisations qui en augmenterait le champ de plus d'un cinquième* ».

M. Christian Pierre (Val-de-Marne), au nom du CERES, explique qu'il convient d'élaborer une véritable « *stratégie industrielle* » et que la nationalisation des établissements financiers ne sera pas suffisante pour y parvenir. En ce qui concerne l'indemnisation des actionnaires des sociétés nationalisées, il estime que la création d'obligations participatives, telle qu'elle a été proposée par MM. Attali et Rocard, est dangereuse. Selon lui, cette formule « *met en cause le principe même des nationalisations* » et ne permet pas de distinguer entre les petits et les gros porteurs, à l'inverse de ce qui est prévu dans le programme commun. M. Pierre pense qu'un tel système placerait la Bourse en situation d'arbitre. « *La politique de la gauche unie serait soumise à la corbeille* », s'exclame-t-il.

M. ROCARD : deux cultures politiques

M. Michel Rocard, membre du secrétariat national, monte à la tribune et s'exclame : « *Enfin les difficultés commencent.* » Il poursuit : « *C'est par ce cri que Bracke-Desrousseaux, l'un des dirigeants socialistes de l'époque, a salué la victoire du Front populaire.* » M. Rocard explique que « *l'impréparation, la suffisance, le mépris des données techniques, le refus de reconnaître l'existence des contraintes les plus lourdes sont des attitudes que l'on rencontre déjà au sein du P.S. Si elles se répandaient à l'excès*, lance-t-il, *alors c'en serait fait de nos chances.* »

M. Rocard analyse la politique de nationalisation. Il explique que de telles mesures ne sont pas aisées à réussir et qu'il est des nationalisations ratées. « *Voyez l'Angleterre et l'Italie*, déclare-t-il. *Souvenez-vous des Messageries, à la Libération, en France.* »

L'orateur poursuit : « *Le résultat d'une nationalisation n'est visible qu'au bout de deux ans et demi ou trois. Or l'éventuel gouvernement de gauche devra, dès son arrivée au pouvoir, consentir un gros effort de justice sociale. Cela se traduira par l'injection dans l'économie française de 50 milliards de francs lourds et par un alourdissement des charges des entreprises. Nous ne pouvons écarter le risque de quelques faillites ici ou là, et donc du chômage, malgré tout l'effort que nous ferons par ailleurs sur ce point. Nous ne pourrons pas éviter non plus le risque d'une hausse des prix et d'un déficit du commerce extérieur accru.* » M. Rocard souligne : « *Faute d'avoir surmonté à temps la dominante monétaire ou marchande que nous héritons tout à la fois de la société de consommation capitaliste et d'une mauvaise lecture du marxisme, nous n'avons pas encore réussi, dans l'opinion, à faire apparaître les enjeux de responsabilité, de diffusion du pouvoir, de dignité des hommes, des femmes, des citoyens, des travailleurs, bref les enjeux d'autogestion, les enjeux de pouvoir, comme déterminants par rapport aux enjeux monétaires. Si nous ne comblons pas ce retard, la méfiance pourrait naître dans les rapports entre le gouvernement et le mouvement syndical, voire dans les rapports entre le parti communiste et le parti socialiste, peut-être même au sein de notre propre parti (...).* »

M. Rocard insiste sur la nécessité de maintenir en marche, quoi qu'il arrive, l'économie française tout en transformant ses structures et de « *rendre le pouvoir aux Français* ». Selon lui, il existe en fait deux « *cultures politiques* » au sein de la gauche française. L'une, qui fut longtemps dominante, est « *jacobine, centralisatrice, étatique, nationaliste et protectionniste* ». Elle s'est greffée en outre sur le marxisme, mais un marxisme détourné de son vrai sens puisque le but de Karl Marx était justement le dépérissement de l'Etat. La seconde culture, « *décentralisatrice, régionaliste, refuse les dominations arbitraires, celle des patrons comme de l'Etat* ». « *Cette culture-là*, poursuit l'orateur, *se méfie du règlement et de l'administration. Elle préfère l'autonomie des collectivités de base et l'expérimentation.* » M. Rocard estime que cette seconde culture est celle que le parti socialiste a codifié en adoptant ses quinze thèses sur l'autogestion, thèses dont il rappelle qu'elles avaient été votées à l'unanimité. « *La grande aventure de l'union de la gauche*, déclare-t-il, *à travers son programme commun, c'est d'abord la synthèse de nos deux cultures (...).* »

M. Michel Rocard explique ensuite qu'il faut concevoir les nationalisations comme l'outil privilégié de la politique industrielle de la gauche. Il estime que l'indemnisation des actionnaires des entreprises à nationaliser par le biais des bons d'Etat n'éviterait pas, contrairement à ce qu'a affirmé M. Christian Pierre, une intervention à la Bourse, puisque ces bons seraient cotables. En ce qui concerne les rapports entre le plan et le marché, il rappelle que « *toutes les expériences à vocation socialiste qui ont fait disparaître le risque et la sanction économiques ont été conduites à construire des modèles de développement bureaucratique* ». Il conclut sur ce point : « *Si nous tuons cette vocation du marché, c'en est fait de l'expérience socialiste en France. Ne pas accepter de le reconnaître, c'est aller à la faillite.* »

M. Rocard termine en affirmant que le problème du congrès n'est pas « *synthèse ou pas synthèse* » et qu'il vaut mieux maintenir une majorité et une minorité dans la clarté que réaliser une synthèse dans la confusion.

Samedi après-midi, MM. Robert Pontillon et Lionel Jospin, tous deux membres du secrétariat national, accueillent les cent vingt délégations étrangères présentes au congrès. M. Beregovoy, lui aussi membre du secrétariat, évoque les problèmes posés par l'actualisation du programme commun. Il souligne que les socialistes veulent aboutir vite et rappelle qu'en 1972 deux mois avaient suffi pour élaborer le document : « *Pourquoi faudrait-il plus de temps aujourd'hui*, interroge-t-il, *puisqu'il n'y a ni refonte ni négociation globale ? Si la même volonté politique unitaire qu'en 1972 existe, il est possible d'aboutir avant le 14 juillet.* » M. Beregovoy s'étonne de voir la minorité proposer d'alourdir le nombre des nationalisations. « *Considérez-vous*, demande-t-il, *que vous avez à jouer un rôle d'arbitre entre les propositions du parti socialiste et celles du parti communiste ?* » Cette remarque déchaîne les sifflets de la salle.

M. CHEVÈNEMENT : il vous faudra cinquante ans pour nous faire reculer.

M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, chef de file du CERES, explique que le parti socialiste est le parti de la minorité autant que celui de quiconque. Il s'étonne que des réquisitoires soient dressés par des membres du P.S. qui « *n'y seraient pas si nous n'y avions pas été avant eux* ». Cette remarque déclenche des huées. L'orateur juge indispensable qu'une synthèse entre les deux courants intervienne avant une éventuelle victoire de la gauche. « *Dans les chiffres*, ajoute-t-il, *rien n'y oblige la majorité. Avec 75 % des mandats, elle peut imposer sa volonté à la minorité. Mais rien n'oblige non plus la minorité à apporter son soutien à une ligne politique qu'elle jugerait globalement contradictoire avec ses propres positions.* » Après avoir regretté le fossé qui s'est creusé entre les deux courants depuis le congrès de Pau en février 1975, M. Chevènement explique que c'est parce qu'il a été rejeté dans la minorité que le CERES a « *cimenté sa cohésion* ». Définissant la minorité comme « *responsable, rigoureuse, réaliste et politiquement homogène* », il remarque que, à la différence du courant majoritaire, elle n'a pas eu « *un mot de haine ou de mépris* ».

L'orateur affirme que 98 % des militants du parti socialiste souhaitent la synthèse et il reproche à MM. Labarrère, maire de Pau, député des Pyrénées-Atlantiques, Hernu et Beregovoy, d'y faire obstacle. S'interrogeant sur ces obstacles, il se demande si on ne cherche pas à refuser une définition trop précise de la politique du P.S. Il ajoute : « *Le parti ne se grandirait pas en abaissant certains de ses militants, car il abaisserait ainsi tous les autres.* » M. Chevènement explique également que la majorité ne peut espérer réduire l'influence du CERES. En deux ans et demi, elle n'est parvenue à le faire reculer que de 1 %. Il ajoute : « *Il vous faudra cinquante ans. D'ici 2027, il se passera bien quelque chose ! Parlons politique, il est déjà bien tard et nous avons déjà perdu beaucoup de temps.* »

L'orateur explique que c'est sur le terrain économique que la gauche pourrait se briser et qu'il ne doit pas y avoir de divergences à ce sujet. Il se prononce pour un contrôle public de Creusot-Loire, puis évoque les difficultés économiques que la gauche rencontrera une fois arrivée au pouvoir. Sans nier le risque d'un déficit extérieur, il explique qu'un taux de croissance trop bas rendrait impossible toute réduction du chômage et la satisfaction des mesures sociales prévues par le programme commun.

En ce qui concerne l'économie de marché, M. Chevènement explique qu'elle concernera 80 % des entreprises privées et que si les minoritaires du P.S. ne refusent pas le profit comme indicateur de gestion, ils ne le reconnaissent pas, en revanche, comme « *instrument d'orientation à long terme* ». « *Il n'est pas possible*, ajoute-t-il, *de parler du programme commun si le marché doit rester le régulateur global.* »

L'orateur propose de définir une politique claire, fondée : 1) sur la relance de la consommation populaire et une redistribution énergique des revenus ; 2) sur une politique de l'emploi par la relance de la production et une nouvelle répartition de la charge de travail (semaine de quarante heures, cinquième semaine de congés payés...), et enfin, 3) sur une politique « *intelligente* » des importations. Il estime que le parti socialiste doit « *homogénéiser le front de classe* » et éviter de « *devenir l'instrument d'une petite bourgeoisie* ». « *Nous devons dire ce que nous ferons demain* », poursuit M. Chevènement avant d'attaquer « *les jeunes gourous réfugiés dans une hautaine philosophie* », dont certains, rappelle-t-il, fréquentaient naguère les couloirs du siège du parti socialiste, cité Malesherbes. En ce qui concerne les rapports avec le parti communiste, l'orateur estime que si, par une hypothèse qu'il se refuse à envisager, le P.C. voulait confisquer le pouvoir au lendemain d'une éventuelle victoire de la gauche, l'ensemble des militants socialistes se retrouveraient unis pour l'en empêcher. Rappelant que les minoritaires sont parfois accusés d'être des « *crypto-communistes* », il rappelle que ce sont eux qui ont reconstruit le P.S. dans la région parisienne et dans les entreprises. M. Chevènement poursuit : « *Je comprends que François Mitterrand a besoin d'une marge de manœuvre tactique. Nous lui faisons confiance. Pour les grandes choses, nous serons toujours avec lui. Mais le parti doit trouver en lui-même ses propres régulations. Personne ne doit se considérer comme propriétaire de ce parti. Pour notre part, nous sommes prêts à une nuit du 4 août des courants et des sous-courants.* » Sur ce point, l'orateur rappelle que, lorsque M. Fajardie ou M. Poperen étaient minoritaires au sein du P.S., ils s'étaient aussi constitués en tendance organisée bénéficiant de locaux autonomes. « *L'enjeu*, ajoute-t-il, *ce n'est pas la conquête du parti, c'est sa capacité à répondre aux espérances des simples gens.* » M. Chevènement est longuement applaudi tandis que des délégués, et surtout des militants installés dans les tribunes du public, scandent : « *Unité ! Unité !* »



(Dessin de CHENEZ.)

S'il se déclare partisan de la synthèse, M. Gaston Defferre estime qu'elle constitue un « *faux problème* ».

« *Je préférerais que, plutôt que de lui rendre hommage à la tribune du congrès, on lance moins d'attaques contre François Mitterrand dans la presse, à la radio et à la télévision* », déclare-t-il. S'adressant à M. Chevènement, il lui demande : « *Est-ce que vous êtes d'accord, toi, Motchane et Sarre, pour organiser un véritable mouvement populaire sans tomber dans le bavardage, le gauchisme et le désordre ? Il ne faut pas répondre « oui » pour la synthèse et « non » le lendemain dans le parti.* »

M. Charles Josselin, député des Côtes-du-Nord, précise la distinction qu'il convient de faire, selon lui, entre le parti et le mouvement populaire. « *C'est au sein du parti que s'opère la transformation des aspirations diffuses du courant populaire en une analyse globale des rapports de force* », déclare-t-il.

« *Le mouvement populaire*, lance M. Edouard Declercq, secrétaire général de la fédération C.F.D.T. des Pays de Loire, *je l'ai rencontré !* » Pour le dirigeant syndical, « *la saine émulation entre le P.C. et le P.S. ne doit pas être seulement une concurrence électorale, encore que celle-ci ne saurait être négligée ; elle doit se placer sur le terrain des luttes sociales.* »

M. Louis Mermaz, député de l'Isère, écarte toute « *conception éclatée* » du parti : « *Il ne doit pas y avoir d'un côté la gestion, de l'autre la contestation*, déclare-t-il. *Ceux qui croient être à la gauche du P.S. sont en réalité dans le vide idéologique.* » Et il conclut : « *La pire des choses serait d'avoir un seul texte de résolution et deux interprétations.* »

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, chargé de la communication, affirme : « *Nous sommes devenus le facteur décisif de l'évolution des choses dans ce pays, et notre rôle sera plus considérable encore si la gauche arrive au pouvoir. La lutte de classes s'accentuera. (...) Il n'est de l'intérêt d'aucun militant de mettre en cause la direction du parti, c'est ce que cherche la bourgeoisie.* »

M. Fournier, membre du comité directeur, responsable du CERES, fait alors plusieurs propositions de nature à permettre l'ouverture. « *La synthèse*, dit-il, *pourrait se faire autour de trois idées : premièrement, reconnaissance de la liberté d'expression et garantie de la fonction des réflexions politiques ; deuxièmement, refus du fractionnisme ; troisièmement, organisation des rapports entre majorité et minorité au cas où une synthèse ne serait pas possible.* » M. Fournier déclare que la motion de synthèse adoptée par la Fédération du Nord pourrait servir de base à un accord national. « *Oui*, déclara-t-il, *nous acceptons de renoncer à tout ce qui constitue un parti dans le parti. Non, nous refusons de saborder le CERES.* »

Dimanche matin, les congressistes entendent Mme Christiane Mora, qui demande que la direction du P.S. engage le débat sur les problèmes énergétiques et, plus particulièrement, de l'énergie nucléaire. Elle plaide, en outre, pour que des contacts permanents soient noués avec les mouvements écologistes.

M. Edmond Hervé, maire de Rennes, monte à la tribune pour affirmer la volonté d'unité et de synthèse de sa fédération, qui a choisi d'adopter une position d'« *abstention active* ». Il dénonce les risques de conservatisme et le développement d'une certaine cooptation a usein du P.S.

Après M. Georges Sutra, qui traite des problèmes agricoles, M. Gilles Martinet, membre du secrétariat, évoque le problème des rapports entre le mouvement populaire et le parti. L'idée d'un mouvement de masse implique un double pouvoir ouvrant la voie « *au pouvoir autonome des masses* », explique-t-il. Selon lui, de telles idées resurgiront en 1978.

Or un danger guette le P.S., comme il a guetté tous les partis socialistes qui se rapprochent du pouvoir : qu'existent d'un côté ceux qui se préoccupent des conditions techniques de la réalisation de l'expérience gouvernementale et, de l'autre, ceux qui ne raisonnent qu'en terme de mobilisation populaire. « *Il faut*, déclare-t-il, *que les militants intègrent les impératifs techniques et les experts la nécessité de la mobilisation sociale.* »

M. Jean-Pierre Cot, député de Savoie, rappelle qu'au congrès de Bagnolet l'unanimité s'était faite sur la question européenne, qui s'est révélée, à l'expérience, être « *l'exemple de la fausse synthèse* ». Selon lui, il existe deux logiques « *profondément différentes* » dans les motions soumises aux congressistes. La motion minoritaire est, explique-t-il, « *une motion de défiance à l'Europe* ». A l'inverse, la motion majoritaire affirme que l'application du programme commun peut donner une autre signification et une autre logique à la construction de l'Europe.

Le prince en son congrès

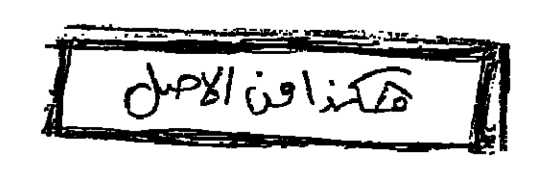
Lorsqu'il est en son congrès, le prince, désormais, apparaît plutôt qu'il ne siège, et bon nombre de ses amis se risquent à déplorer tout haut que sa tendances à la discrétion aille en s'accentuant. Les autres le regrettent dans le secret de leur cœur

C'est un fait qu'il n'était pas là pour entendre le rapport d'activité de son parti, qu'il fallut l'attendre jusqu'à 16 heures ce jour-là, et qu'il n'assista que partiellement à la séance d'hommage aux « frères » étrangers.

On ne lui avait, certes, jamais connu l'assiduité d'un Guy Mollet, qui vivait chaque minute avec ses ouailles pour les mieux contrôler, mais, autrefois à Grenoble et naguère à Pau, on l'avait vu beaucoup plus présent, moins inaccessible, plus libre de ses mouvements, moins avare de ses sourires et de ses poignées de main qu'on ne le vit au palais de la Beaujoire.

Grands succès obligeant grandement, le prince François ne peut plus guère circuler sans être escorté d'une horde de photographes avides, bien sûr, mais aussi de telle ou telle coterie de sa cour composite. Il ne se lève pas sans que se lèvent tantôt les comtes Dayan, Estier, Mermaz, Hernu, ces braves vieux conventionnels qui vécurent avec lui les épreuves, et pas seulement les heures claires, tantôt les jeunes barons Attali, Fabius ou la baronne Edith Cresson, qui aspirent ouvertement à des lendemains électoralement lucratifs.

Les résignés font valoir qu'au siècle de la télévision, c'est une obligation que de s'offrir en spectacle, sauf à sombrer dans le plus total oubli. Les grognards d'un autre âge ne s'y font pas. Un vieux molletiste nous glissait à l'oreille : « *Moi, la grand-messe je n'en suis pas.* » — R. B.



ns la perspectiv d'une victoire électorale de la gauche

M. François Mitterrand, dans son intervention devant le congrès, s'est félicité que les congressistes aient traité les problèmes politiques et ne s'en soient pas tenus aux aspects disciplinaires. La remarque du premier secrétaire mérite deux correctifs. En premier lieu, les délégués des départements — ceux qui sont le plus près de la base militante — n'ont pratiquement pas eu accès à la tribune du congrès, qui a été mobilisée, tant du côté de la majorité que de celui de la minorité, par les dirigeants nationaux. Lorsqu'ils sont intervenus, c'est dans les réunions propres à chaque courant. En second lieu, il serait excessif d'affirmer que les assises de Nantes aient mené à bien un vrai débat politique. Celui-ci a été à peine ébauché.

Si M. Mitterrand avait souhaité que le congrès tranche de manière claire des divergences politiques, non seulement il n'aurait pas envoyé sa « lettre aux militants » mais il aurait présenté au P.S., avant le congrès ou dès son ouverture, les divers dossiers en litige. Alors un dialogue authentique aurait pu s'engager entre les socialistes, un dialogue qui, en s'approfondissant, serait susceptible de réduire les divergences. M. Michel Rocard, mais aussi M. Gilles Martinet, se sont, pour leur part, attachés à cette recherche, mais ils furent pratiquement les seuls. Dans une remarquable intervention, M. Rocard a analysé, avec un grand souci pédagogique, les conditions d'une synthèse politique. Après l'avoir entendu, les congressistes, portés à réclamer sentimentalement un accord des deux courants, pouvaient mesurer en connaissance de cause les difficultés de l'entreprise.

M. Pierre Mauroy, sur le plan des structures, M. Michel Rocard, sur le plan politique, ont cherché à homogénéiser la formation socialiste, témoignant ainsi, l'un et l'autre, chacun à sa façon, de leur désir de voir naître un parti socialiste digne de ce nom. M. Gaston Defferre, qui est, lui aussi, un homme de parti, avait eu le même souci en se prononçant initialement pour une synthèse entre la majorité et la minorité. Finalement, tous ont laissé M. Mitterrand mener le jeu à son idée. Les deux grands féodaux du Nord et des Bouches-du-Rhône ont donné l'impression de se replier un peu sur leurs bastions, comme s'ils prenaient conscience que le premier secrétaire n'a pas du P.S. exactement la même vision qu'eux.

La désinvolture dont a fait preuve tout au long du congrès M. Mitterrand n'est, en fait qu'une illustration de son attitude à l'égard du P.S. Le député de la Nièvre a le sentiment que la gauche est aux portes du pouvoir, que les mois qui viennent sont critiques et qu'il aura besoin de tout son flair, de toute son habileté, mais aussi d'une liberté totale de manœuvre, pour éviter les écueils. En conséquence, il ne souhaite pas que son parti rende des arbitrages politiques précis et donc contraignants, de même qu'il ne désire pas que le P.C.F. et les radicaux de gauche renforcent le canevas du programme commun. Le congrès de Nantes aura surtout été pour lui une tribune du haut de laquelle il s'est adressé — fort brillamment d'ailleurs — au pays.

Cette démarche, par bien des aspects « gaullienne », ne favorise pas la formation politique des cadres du parti et ne le prépare pas à développer des analyses collectives face aux situations difficiles qu'il rencontrera. Si le P.S. est partisan de l'autogestion, il lui reste à apprendre à s'autogérer. Nombre de dirigeants socialistes en ont conscience : c'est, sans doute, ce qui explique le flottement au sein de la majorité du P.S., nettement perceptible à Nantes. Tous ont cependant conscience que la personnalité du premier secrétaire sera une donnée décisive dans les combats futurs, et c'est pourquoi aucun d'eux n'a entravé les choix de M. Mitterrand.

THIERRY PFISTER.



M. Didier Motchane, animateur n CERES, répond qu'un accord ur les principes de la construclon européenne ne suffit pas à égler les problèmes de mise en pplication. Il s'étonne que f. Chevènement ait pu être acusé d'avoir eu une attitude indisiplinée sous prétexte qu'il avait nnoncé son intention de voter ontre le projet de ratification de élection au suffrage universel de Assemblée européenne. M. Motane explique que la minorité urait, sur ce sujet, demandé la liberté de vote au sein du groupe socialiste, comme cela avait déjà été fait lors du scrutin sur la Communauté européenne de défense.

M. Motchane est, à son tour, longuement applaudi par les observateurs installés dans les tribunes, ce qui amène le président de séance, M. Labarrère, à lancer : « *Dans les tribunes, veuillez vous taire.* » Cette remarque lui attire un réplique : « *La base, c'est nous !* »

La société libérale est condamnée

M. François Mitterrand prend ors la parole. Il invite les membres du P.S. à ne pas hésiter à affirmer tels qu'ils sont.

Il estime ensuite qu'il est « *imssible de faire plus mal que ux qui nous gouvernement* ». échec est, selon lui, partout. *Nous assistons aujourd'hui*, déare-t-il, *en cette dernière partie t XXe siècle, à la fin de la phisophie qui a sous-tendu l'éconmie libérale.* » Il ajoute : *Les socialistes l'emporteront, je crois, et quand bien même ils l'emporteraient pas, les tenfs de l'économie libérale selent contraints de mentir à leur opre doctrine, seraient ntraints, pour gouverner, d'orniser le contraire : protectionsme, centralisme, monopoles, igisme. Telle est la loi inéluc-le du capitalisme. Il n'y a pas ssue pour la société libérale : bien être vaincue par nous, bien être vaincue par elleme.* »

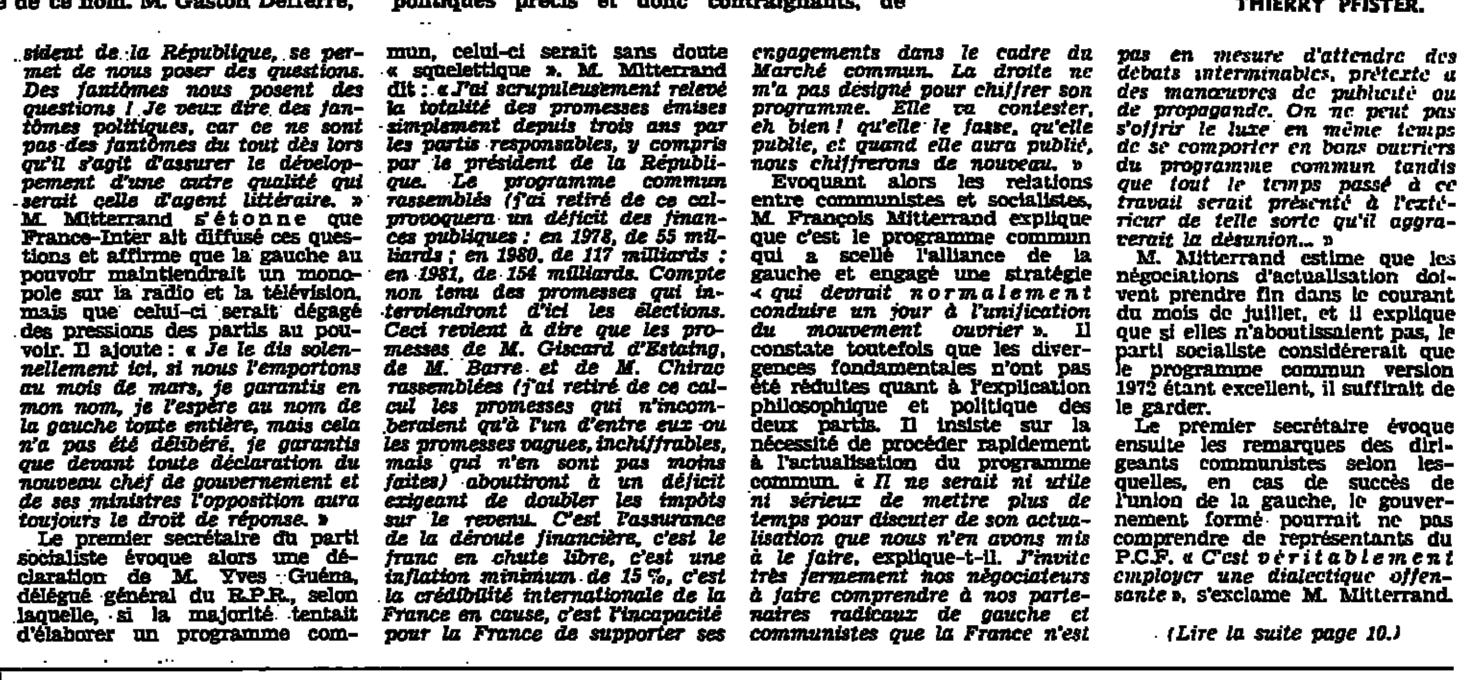
M. Mitterrand dresse le bilan de tion gouvernementale et relève niveau record du chômage. Il ime que ni dans le domaine de production industrielle ni dans i de la consommation, de l'emi ou des prix, la France ne naîtra de « progrès véritable », it-à-dire n'atténuera sa marche à l'abîme. Aucune possibilité de nce au début de l'année 1978 lui semble exister. S'il admet le commerce extérieur est ins déficitaire qu'il ne l'était, il nstate que c'est uniquement dû « *à l'assèchement de nos importions* ». « *Notre machine éconoique ayant cessé de fonctionner, le réclame moins d'aliments à xtérieur* », déclare-t-il. « *La litique déflationniste produite r le gouvernement*, poursuit-il, *rrespond aux plus vieux schéa. On nous dit Poincaré, je onds Laval.* » M. Mitterrand t ainsi allusion à l'expérience nomique et financière du gounement Laval à la veille du nt populaire. Il déclare uite : « *Je mets en garde les nçaises et les Français contre poursuite d'une politique qui duira notre pays à la léthargie, qui condamnera les millions de plus pauvres ou de plus exploités à supporter, à eux seuls, le poids des charges et des sacrifices.* »

Le premier secrétaire prend toutefois soin de souligner : « *Le parti socialiste ne peut pas être un parti « attrape-tout ». Ce serait déjà bien beau s'il attrapait tous les socialistes réels ou virtuels. (...) Notre analyse du front de classe ne peut être identifiée à ce que d'autres appellent l'interclassisme, c'est-à-dire une sorte de confusion entre la notion de classe à laquelle nous sommes fidèles et la notion de masse à laquelle nous ne sommes pas insensibles, mais qui ne représente aucunement pour nous une explication, ni sociologique ni politique.* »

M. Mitterrand explique que le parti socialiste se situe entre la théorie du parti communiste français et celle du parti communiste italien. En ce qui concerne la position du P.C.F., il s'interroge sur le point de savoir comment celui-ci parvient à faire cohabiter dans sa doctrine « *la rigeur d'explication sur la classe ouvrière, d'une part, et, d'autre part, le flou artistique de l'union du peuple de France* ».

Sans prétendre donc que le parti socialiste puisse être le parti de tous les Français, l'orateur estime toutefois qu'il doit développer une stratégie « *de responsabilité et de gouvernement* ».

M. Mitterrand dénonce ensuite des opérations de propagande menées à l'occasion du congrès socialiste. « *Une association fantôme,* (1) *représentant paraît-il — je ne savais pas qu'il avait décidé de déléguer une part de pouvoir à des fantômes — le président de la République, se permet de nous poser des questions. Des fantômes nous posent des questions ! Je veux dire des fantômes politiques, car ce ne sont pas des fantômes du tout dès lors qu'il s'agit d'assurer le développement d'une autre qualité qui serait celle d'agent littéraire.* »



M. Mitterrand s'étonne que France-Inter ait diffusé ces questions et affirme que la gauche au pouvoir maintiendrait un monopole sur la radio et la télévision, mais que celui-ci serait dégagé des pressions des partis au pouvoir. Il ajoute : « *Je le dis solennellement ici, si nous l'emportons au mois de mars, je garantis en mon nom, je l'espère au nom de la gauche toute entière, mais cela n'a pas été délibéré, je garantis que devant toute déclaration du nouveau chef de gouvernement et de ses ministres l'opposition aura toujours le droit de réponse.* »

Le premier secrétaire du parti socialiste évoque alors une déclaration de M. Yves Guéna, délégué général du R.P.R., selon laquelle, si la majorité tentait d'élaborer un programme commun, celui-ci serait sans doute « squelettique ». M. Mitterrand dit : « *J'ai scrupuleusement relevé la totalité des promesses émises simplement depuis trois ans par les partis responsables, y compris par le président de la République. Le programme commun rassemblés (j'ai retiré de ce calprovoquera un déficit des finances publiques : en 1978, de 55 milliards ; en 1980, de 117 milliards ; en 1981, de 154 milliards. Compte non tenu des promesses qui interviendront d'ici les élections. Ceci revient à dire que les promesses de M. Giscard d'Estaing, de M. Barre et de M. Chirac rassemblées (j'ai retiré de ce calcul les promesses qui n'incomberaient qu'à l'un d'entre eux ou les promesses vagues, inchiffrables, mais qui n'en sont pas moins faites) aboutiront à un déficit exigeant de doubler les impôts sur le revenu. C'est l'assurance de la déroute financière, c'est le franc en chute libre, c'est une inflation minimum de 15 %, c'est la crédibilité internationale de la France en cause, c'est l'incapacité pour la France de supporter ses engagements dans le cadre du Marché commun. La droite ne m'a pas désigné pour chiffrer son programme. Elle va contester, eh bien ! qu'elle le fasse, qu'elle publie, et quand elle aura publié, nous chiffrerons de nouveau.* »

Evoquant alors les relations entre communistes et socialistes, M. François Mitterrand explique que c'est le programme commun qui a scellé l'alliance de la gauche et engagé une stratégie « *qui devrait normalement conduire un jour à l'unification du mouvement ouvrier* ». Il constate toutefois que les divergences fondamentales n'ont pas été réduites quant à l'explication philosophique et politique des deux partis. Il insiste sur la nécessité de procéder rapidement à l'actualisation du programme commun. « *Il ne serait ni utile ni sérieux de mettre plus de temps pour discuter de son actualisation que nous n'en avons mis à le faire*, explique-t-il. *J'invite très fermement nos négociateurs à faire comprendre à nos partenaires radicaux de gauche et communistes que la France n'est pas en mesure d'attendre des débats interminables, prétexte à des manœuvres de publicité ou de propagande. On ne peut pas s'offrir le luxe en même temps de se comporter en bons ouvriers du programme commun tandis que tout le temps passé à ce travail serait présenté à l'extérieur de telle sorte qu'il aggraverait la désunion...* »

M. Mitterrand estime que les négociations d'actualisation doivent prendre fin dans le courant du mois de juillet, et il explique que si elles n'aboutissaient pas, le parti socialiste considérerait que le programme commun version 1972 étant excellent, il suffirait de le garder.

Le premier secrétaire évoque ensuite les remarques des dirigeants communistes selon lesquelles, en cas de succès de l'union de la gauche, le gouvernement formé pourrait ne pas comprendre de représentants du P.C.F. « *C'est véritablement employer une dialectique offensante* », s'exclame M. Mitterrand.

(Lire la suite page 10.)

(1) Il s'agit de l'Association pour la démocratie, présidée par M. Paul Bacquet et animée par M. Michel Bassi, ancien membre du service de presse de la présidence de la République. Elle a adressé cinq questions au congrès par le biais de publicités dans la presse. Elle avait d'autre part été invitée par Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'État aux universités, à tenir une réunion à Nantes.

M. Mitterrand impose sa loi

(Suite de la page 9.)

« C'est présupposer que nous ne serions pas fidèles à nos engagements et ce serait en plus nous croire stupides car vraiment, avoir accumulé objectivement pendant des années les inconvénients, les campagnes de propagande, les critiques pour avoir fait le programme commun avec les communistes et s'en passer dans ce moment où ils seront plus utiles encore, ce serait dommage. » Il précise, en outre : *« Nous gouvernerons non seulement avec les responsables des partis signataires du programme commun, mais éventuellement avec toute personne en mesure d'élargir notre audience et qui se sera engagée sur nos objectifs. Je veux dire que la porte n'est pas fermée. »*

En ce qui concerne le programme que la gauche devrait mettre en œuvre au lendemain de son éventuelle victoire, M. Mitterrand rappelle que dès la première session de la première législature, il conviendra d'adopter *« un certain nombre de mesures capitales et décisives sans lesquelles nous ne pourrions poursuivre notre tâche et qui, d'autre part, si elles n'étaient pas accomplies aussitôt, ne le seraient jamais même par nous »*. Il cite à ce propos la nationalisation du crédit et des groupes industriels dont la liste figure dans le programme commun de la gauche. Mais il cite aussi la décentralisation et notamment la réforme du statut des collectivités locales.

Le premier secrétaire évoque ensuite le problème du mouvement populaire par comparaison avec l'organisation en partis politiques. *« Nous ne sommes pas prêts*, déclare-t-il, *à supporter les surenchères de minorités incapables de se faire entendre du peuple français et qui révéleraient une capacité d'agression, une alacrité d'humeur, à partir du moment où ce ne serait plus la droite mais la gauche qui se retrouverait au pouvoir. »*

« Tant qu'il n'y a pas accord politique au fond, une synthèse est une tromperie »

Le premier secrétaire en vient alors aux problèmes internes du parti socialiste. Il annonce que la synthèse n'a pu être réalisée entre la motion majoritaire et la motion minoritaire au sein de la commission des résolutions. Il précise toutefois que s'il n'y a pas eu synthèse politique il y a « *synthèse sur l'application de l'article 4* ». Il poursuit : *« C'est mieux comme cela, vous avez tous eu la sagesse, ceux qui ont participé à ces débats, de donner au parti socialiste les règles du jeu dont il avait besoin et vous avez eu le courage intellectuel et politique de reconnaître que tant qu'il n'y a pas accord politique au fond, une synthèse est une tromperie »*. M. Mitterrand souligne que l'existence au sein d'un parti démocratique d'une majorité et d'une minorité est parfaitement acceptable même si ce n'est pas forcément le cas de figure le plus désirable. *« La synthèse c'est l'unité plus quelque chose,* explique-t-il. *L'absence de synthèse, c'est de toute façon l'unité. »*

Le premier secrétaire met en garde les délégués contre les mouvements « *d'une sensibilité débridée, honorable, mais qui doit s'arrêter à l'analyse précise des conséquences d'une action* ». Il ajoute : *« Si l'unanimité non seulement n'est pas nécessaire, elle risque d'être dangereuse, dans la décision parce qu'à force de rechercher l'unanimité on risque de cesser d'être un parti pour devenir un rassemblement ou un mouvement, recherchant toujours le plus petit dénominateur commun et non pas le plus grand. Faute de pouvoir s'entendre sur tout, on efface tout et on fait semblant, pour s'en tenir à un thème unique. Ce processus, nous le reprochons précisément aux partis de droite, et notamment au dernier-né des partis de droite. »*

Il conclut : *« Il n'est pas possible à un parti comme le nôtre de prendre en compte deux politiques à la fois (...). Mais je dis, au-delà de ces problèmes internes que j'espère dépassés, à quel point il conviendra non seulement de garantir mais de pousser plus loin le droit de la minorité ou des minorités au sein du parti socialiste. »*

M. Mitterrand indique qu'il connaît les spéculations qui sont faites au sein même du parti socialiste sur ce qui pourrait se passer en cas de victoire ou d'échec de la gauche, lors des élections législatives : en cas de victoire, beaucoup pensent que les places à la tête du P.S. se trouveraient libres du fait que la direction aurait été aspirée par les obligations gouvernementales. En cas d'échec, les mêmes pensent que la direction se retirerait. Il précise : *« Je me permets de vous dire qu'il n'y a qu'une réponse dans les deux cas. Ceux qui seront élus le seront pour deux ans et que personne ne compte sur une autre hypothèse. »*

En matière de défense nationale le premier secrétaire annonce qu'une convention nationale sera saisie du dossier. L'idée nouvelle, selon lui, c'est d'associer l'Europe et le socialisme. *« Le reste,* s'exclame-t-il, *c'est la peur. Cela commence par la défense du socialisme et cela finit par le nationalisme. »*

L'orateur précise qu'en cas de victoire de la gauche le gouvernement romprait les relations diplomatiques entre la France et le Chili. Il précise cependant : *« Je n'ai pas prétendu que nous serions en mesure de rompre avec toutes les dictatures de par le monde. Nous savons mesurer nos forces, les possibilités du temps. Mais les symboles, cela compte. Qu'on sache au moins sur un point du monde préférer les idées aux affaires. Cela veut dire aussi que nous cesserions de fournir des instructeurs aux armées du fascisme et de l'argent à leurs banquiers. »*

M. Mitterrand s'adresse enfin à la jeunesse et déclare : *« Ce ne sont pas des propositions compliquées qui nous vaudront l'acclamation de la jeunesse parce qu'on lui aura dit que lui seront épargnées à l'avance les erreurs, les impuretés, les abandons, les lâchetés de toute vie. Non, elle les connaît. Le problème est de savoir si elle les surmontera. Elle les surmontera. »*

M. Guidoni rapporte, au nom de la minorité, les résultats des travaux de la commission des résolutions. Après avoir rappelé les travaux préparatoires des fédérations depuis deux mois, il conclut : *« Eh ! bien, camarades, tout cela c'était pour rien. Les motions qui vous seront présentées à nouveau dans quelques instants sont les mêmes que celles sur lesquelles vous avez voté dans vos congrès fédéraux et à nouveau hier. Il n'y a pas eu de synthèse parce qu'il n'y avait pas volonté de synthèse, parce que, sur tous les points où s'était esquissé un vrai dialogue dans les semaines qui ont précédé le congrès, ce dialogue n'a pas été poursuivi jusqu'au bout. »* Le dirigeant du CERES poursuit : *« Quand on prétend que nous sommes partisans du débordement, de je ne sais quel déferlement gauchiste échevelé, on ignore tout ce que nous avons dit. »* L'orateur précise que les engagements pris par son courant lors de la réunion de la commission et concernant la suppression de ses moyens d'organisation propres seront tenus. *« Notre fierté*, poursuit-il, *c'est notre fidélité : au parti, car tout ce que nous disons et faisons n'a de sens que dans et pour le parti; à nous-mêmes aussi, à ce que nous sommes, à ce que nous pensons, à notre dignité d'hommes et de militants. Nous avons dit que notre but était de parvenir à une synthèse, mais que si elle n'était pas possible, alors nous prendrions date pour l'avenir. C'est ce que nous faisons et nous disons aux dirigeants de la majorité : vous avez demandé à exercer seuls la responsabilité du parti; dans quelques mois, vous demanderez au pays de vous confier celle du gouvernement. Soyez dignes de cette confiance ! »*

La fin de l'intervention de M. Guidoni est saluée dans la salle par les cris de *« Unité ! unité ! »* lancés en particulier par un groupe de militants venus en observateurs, mais repris par une partie des délégués. Ceux-ci entonnent *l'Internationale*. M. Defferre, qui préside la séance, n'intervient qu'après plusieurs minutes pour annoncer au congrès que M. Albert Gazier, qui dirigeait la commission d'experts du parti, a décidé de prendre sa retraite. Puis, il donne la parole à M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national, chargé des questions du tiers-monde, qui rapporte les travaux de la commission des résolutions, au nom de la majorité.

« L'unité du parti n'est pas en cause, déclare d'abord M. Jospin. *Je le dis au début de mon intervention et je le répéterai, car c'est l'idée essentielle qui doit se dégager de ce congrès. »* Après avoir indiqué que, si l'accord avait pu se faire entre les deux courants sur les problèmes d'organisation, il s'était révélé impossible sur les problèmes politiques, M. Jospin souligne que les deux tendances ont accepté d'intégrer dans leurs motions les éléments de synthèse qui étaient contenus dans celle de la Fédération du Nord. *« Ce texte s'applique à tous les courants du parti*, dit-il, *et d'abord à ceux de la majorité. Mais sur le plan politique,* poursuit l'orateur, *deux logiques se sont affirmées. Nous avons refusé une fausse synthèse. »* M. Jospin rappelle alors que le secrétariat national, où l'absence de synthèse empêchera les dirigeants du CERES de siéger, n'est que l'instance où s'élaborent les décisions adoptées par le comité directeur ou le bureau exécutif. Il estime donc que la minorité n'est pas exclue de la définition des positions du parti, et il conclut : *« Ensemble nous avons débattu, ensemble nous allons combattre. »*

Soumises à nouveau au vote du congrès, les deux motions recueillent le même nombre de mandats que vendredi (*le Monde* daté 19-20 juin).

T. P. et P. J.

M. FITERMAN (P.C.) : un peu agressif.

M. Charles Fiterman, secrétaire du comité central, qui dirigeait la délégation du P.C.F. au congrès socialiste, a commenté en ces termes le discours du premier secrétaire :

« (...) J'ai trouvé François Mitterrand un peu agressif à notre égard.

» Il fixe des dates, indique des limites, menace de s'en tenir au programme commun tel qu'il est. C'est un langage préoccupant. Dans une négociation, il ne peut y avoir ni préalable ni diktat. Il faut discuter et éliminer les divergences, rechercher l'accord et le conclure le plus tôt possible. (...) Pourquoi faudrait-il brusquement bâcler cette actualisation ?

» Pour notre part, nous aurions voulu commencer en avril le travail d'actualisation. Ce n'est pas notre fait s'il n'a pas été possible de commencer avant le 1er juin. Nous avions aussi proposé que plusieurs commissions s'en occupent. Le parti socialiste n'en a pas voulu plus d'une.

» François Mitterrand a dit que le programme du parti socialiste devrait être complété sur de nombreux points. Mais pourquoi ce qui est valable pour le programme socialiste ne le serait-il pas pour le programme commun ? Est-ce que cela signifie que François Mitterrand porte désormais plus d'intérêt au programme du P.S. qu'au programme commun ? »

M. GAZIER PREND SA RETRAITE

M. Albert Gazier, qui dirigeait le comité des experts du parti socialiste, a décidé d'abandonner cette fonction en raison de son âge et de son état de santé. Cette décision a été rendue publique dimanche 19 juin, au cours du congrès du P.S., à Nantes.

[Né le 16 mai 1908, M. Albert Gazier avait été notamment membre du bureau provisoire de la C.G.T. clandestine pendant l'occupation, puis secrétaire de la C.G.T. unifiée en 1945, délégué à l'Assemblée consultative provisoire et membre des deux Assemblées constituantes avant d'être député (S.F.I.O.) de la Seine de 1946 à 1958. Sous-secrétaire d'État à l'économie nationale dans le cabinet Félix Gouin, puis aux travaux publics et aux transports dans le cabinet Georges Bidault en 1946, il fut ensuite secrétaire d'État à la présidence du conseil dans le cabinet Léon Blum (1946-1947), ministre de l'information dans les cabinets René Pleven et Henri Queuille en 1950 et 1951, puis ministre des affaires sociales dans les cabinets Guy Mollet et Maurice Bourgès-Maunoury en 1956 et 1957. Il devint à nouveau ministre de l'information dans le gouvernement de M. Pierre Pflimlin en mai 1958. Membre, depuis 1948, du comité directeur de la S.F.I.O., puis du P.S., de 1969 à 1975, et membre du bureau exécutif jusqu'en 1975, il était délégué général du comité des experts du parti socialiste depuis 1973.]

LE DÉBAT AU SEIN DES COURANTS

Deux partis dans le parti

De notre envoyé spécial

Nantes. — Il y avait un parti socialiste réuni en congrès dans le hall des expositions de la Beaujoire ; mais il y en avait deux lorsque les délégués se répartissaient par courants dans les salles annexes, et peut-être trois quand, à l'une de ces réunions, se joignaient des partisans de la direction : un parti réel et plusieurs possibles. Malgré les interventions de MM. Rocard et Chevènement, qui ont cherché à ouvrir le débat en assemblée plénière, le congrès — si congrès il y a eu — s'est tenu en marge des séances officielles. Nul ne s'y trompait et chacun prêtait plus d'attention aux échos des réunions de courants qu'aux développements des orateurs sur le thème de l'unité.

Au soir d'une première journée occupée presque entièrement par la présentation, la discussion et l'adoption du rapport d'activité de M. Mauroy, les délégués se divisaient une première fois en majorité et en minorité. M. Labarrère et la plupart des dirigeants issus de la *convention des institutions républicaines* attaquaient durement le CERES. Dénonçant son comportement *« fractionniste »*, et l'injustice de ses critiques contre la direction, ils traduisaient le sentiment de M. Mitterrand, qui ne disait mot.

Éviter la cassure et les malentendus

Les délégués étaient partagés. Beaucoup étaient tentés par la solution que préconisait M. Mauroy, qui citait en exemple la synthèse adoptée par la fédération du Nord : le CERES renoncerait à entretenir une organisation autonome, mais l'expression des tendances serait assurée par la direction, qui leur en donnerait les moyens et en réglerait les modalités. Fallait-il, pour autant, permettre aux dirigeants de la minorité de revenir au secrétariat national, et à ses responsables locaux d'entrer dans les commissions exécutives des fédérations tenues par la majorité ? Pouvait-on être sûr que la minorité voulait l'unité du parti, et non une tribune nationale pour exprimer et répandre ses propres thèses ?

Pour mettre fin à ces doutes, M. André Salomon, membre du comité directeur et délégué de Paris, proposa que l'adoption d'une motion commune ne fût pas aussitôt suivie de l'entrée du *« courant 2 »* (le CERES) dans les principales instances fédérales et nationales. Cette formule paraissait convenir à tous ceux des délégués qui voulaient éviter à la fois la cassure du parti et les malentendus.

C'était aussi le choix qu'avaient à faire les partisans du CERES. Tous n'étaient pas des partisans convaincus de la synthèse. Ne risquaient-ils pas d'y perdre la cohérence de leur réflexion, dont M. Chevènement devait dire le lendemain, à la tribune, qu'elle faisait toute la différence entre un courant et un « sans-courant » ? Les délégués des deux tendances qui assistaient, quelques heures plus tard, au concert donné par Mikis Théodorakis étaient donc habités par la perplexité.

Contrairement à ce que promettait l'hymne socialiste, tout n'était pas possible « ici et maintenant » : pour la minorité, s'intégrer à la majorité sans perdre sa personnalité ; pour la direction, accueillir ses opposants sans que son autorité en soit diminuée. M. Mitterrand rencontrait notamment MM. Defferre et Mauroy et leur exprimait son refus de la synthèse, qui ne pouvait être qu'artificielle.

Le débat politique, qui semblait s'engager, samedi matin, avec le discours de M. Rocard, était interrompu dans l'après-midi, par l'interminable salut aux délégations étrangères. Il reprit lorsque M. Chevènement monta à la tribune, peut-être parce que le dirigeant du CERES ayant compris qu'il n'y aurait pas d'accord ne chercha pas à émousser le désaccord. Mais les allées et venues, dans les travées, l'interruption du discours de M. Declercq par l'arrivée de M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du P.S.O.E., longuement acclamé, montraient que les congressistes se désintéressaient, dans leur majorité, d'une discussion qu'ils jugeaient peut-être inopportune ou suffisamment développée par les travaux préparatoires.

La salle se vidait lorsque M. Fournier, membre du comité directeur et délégué des Hauts-de-Seine, présenta trois bases d'un accord possible : les courants se réunissaient à nouveau. Parmi les partisans de la direction, la tendance hostile à la synthèse avait été renforcée par l'intransigeance des orateurs de la minorité sur les questions politiques. Au moment où M. Mauroy allait prendre la parole, c'est M. Mitterrand qui intervint. Pendant une demi-heure, il développa les arguments qui, à son sens, rendaient impossible toute synthèse.

Le premier secrétaire souligna que les dirigeants du CERES n'avaient pas fait un seul pas vers les thèses de la majorité. A quoi servirait de les associer aux décisions s'ils devaient toujours les désapprouver ?

Le véritable problème, pour M. Mitterrand, est celui de l'accord politique et de l'unité du parti. *« Si vous voulez vraiment la synthèse,* lança-t-il à un délégué du courant 2 venu en observateur, *alors il faut monter à la tribune et dire : « Nous avons menti pendant deux ans. »*

Un problème « ni sérieux ni intéressant »

Ces phrases, bientôt rapportées aux dirigeants de la minorité, provoquaient leur inquiétude. Aussitôt réunie la commission des résolutions qui, désignée à la proportionnelle, avait pour tâche principale d'essayer d'élaborer une motion de synthèse, M. Guidoni interrogeait les représentants de la majorité sur leur volonté de parvenir à un accord. M. Mitterrand répondit : *« Le problème de la synthèse n'est pas sérieux ni intéressant. »*

M. Mauroy demandait alors si les propositions de M. Fournier pourraient aboutir, dans l'esprit du CERES, à une entente du type de celle qui avait été obtenue à Lille. La réponse étant positive, la discussion s'engageait sur la motion du courant 1. Les représentants de la minorité présentaient, sur la transition, le mouvement populaire, l'autogestion, les nationalisations et l'Europe, vingt-trois amendements qui étaient tous repoussés par 48 voix contre 15. A 5 heures du matin, ils demandaient une suspension de séance afin de consulter leurs partisans : se rallieraient-ils ou non à la motion de la direction ?

Malgré la position exprimée par l'un d'eux, qui estimait qu'il fallait, en votant son texte, mettre la majorité au défi de respecter la démocratie, la presque totalité des délégués du courant 2 refusèrent le ralliement.

« Nous ne pouvions accepter, disait M. Estier, membre du secrétariat national, *la fausse synthèse de deux logiques politiques inconciliables. »* M. Mauroy avait obtenu du CERES qu'il cesse d'être un *« parti dans le parti »*, puisque M. Sarre, l'un de ses dirigeants, déclarait : *« Nous disparaissons en tant qu'organisation »*.

On pouvait pourtant se demander dimanche, à Nantes, au terme de ces assises, s'il n'y avait pas, plus que jamais, deux partis dans le parti socialiste.

PATRICK JARREAU.

Le comité directeur

ELUS SUR LA MOTION MAJORITAIRE

● **Cent membres titulaires :**

MM. François Mitterrand (Nièvre), Pierre Mauroy (Nord), Gaston Defferre (Bouches-du-Rhône) ; Mme Marie-Thérèse Eyquem (Corrèze) ; MM. Gérard Jaquet (Dordogne), Alain Savary (Hte-Garonne) (1), Louis Mermaz (Isère), Jean Poperen (Rhône), Michel Rocard (Yvelines), Gilles Martinet (Paris), Robert Pontillon (Hauts-de-Seine), Georges Dayan (Paris), Charles-Emile Loo (Bouches-du-Rhône) ; Mme Edith Cresson (Vienne) ; MM. Claude Estier (Paris), Pierre Bérégovoy (Nord), Lionel Jospin (Paris), Roger Fajardie (Cher), Pierre Joxe (Saône-et-Loire), Dominique Taddei (Vaucluse), Georges Fillioud (Drôme), André Acquier (Paris) ; Mme Marie-Jo Pontillon (Paris) ; MM. André Chandernagor (Creuse), Roger Quilliot (Puy-de-Dôme), Charles Hernu (Rhône), André Labarrère (Pyrénées-Atlantiques), Daniel Percheron (Pas-de-Calais), Bernard Derosier (Nord), Michel Sainte-Marie (Gironde), Gérard Delfau (Hérault), Robert Verdier (Gard), Bastien Leccia (Bouches-du-Rhône), André Boulloche (Doubs), Jean-Pierre Barel (Paris), Georges Lemoine (Eure-et-Loir), Paul Lussault (Indre-et-Loire), Jean Pronteau (Charente) ; Mme Yvette Roudy (Paris).

MM. Jean-Pierre Cot (Savoie), Robert Chapuis (Ardèche) ; Mmes Nicole Questiaux (Hauts-de-Seine), Françoise Gaspard (Eure-et-Loir) ; M. Henry Delisle (Calvados) ; Mme Colette Audry (Essonne) ; MM. Henri Schwanner (Moselle), Jacques Piette (Pas-de-Calais), Raymond Vaillant (Nord), Jacques Carat (Val-de-Marne), Jacques-Antoine Gau (Isère), Jacques Attali (Paris), Michel de La Fournière (Loiret), Maurice Benassayag (Paris), Jean Le Garrec (Hauts-de-Seine), Jean-Claude Colliard (Paris), Jacques Mellick (Pas-de-Calais) ; Mme Françoise Carle (Somme) ; MM. Louis Le Pensec (Finistère), Alain Hautecœur (Var), Robert Capdeville (Aude), Georges Frèche (Hérault), Lucien Weygand (Bouches-du-Rhône), Guy Marty (Yvelines), Luc Soubré (Haute-Garonne), Kléber Gouyer (Isère) ; Mme Denise Cacheux (Nord) ; MM. André Laignel (Indre), André Salomon (Paris) ; Mme Christiane Mora (Indre-et-Loire) ; MM. René Gaillard (Deux-Sèvres), François Le Blé (Finistère), Marcel Debarge (Seine-Saint-Denis), Pierre Prouvost (Nord), Laurent Fabius (Seine-Maritime), Arthur Notebart (Nord), André Vianès (Ardèche) ; Mme Françoise Seligmann (Paris).

MM. Jean-Paul Bachy (Ardennes), José Escanez (Alpes-de-Haute-Provence) ; Henri Saby (Haute-Garonne) ; François Borella (Meurthe-et-Moselle), Jean-Claude Routier-Leroy (Loire-Atlantique), Christian Goux (Var), Guy Névache (Isère), Claude Germon (Essonne), Philippe Machefer (Yvelines), Jacques Badet (Loire), Michel Pezet (Bouches-du-Rhône), Yves Tavernier (Essonne), Jean Maillet (Vendée), Guy Lengagne (Pas-de-Calais) ; Mlle Martine Buron (Loire-Atlantique) ; MM. Alain Vivien (Seine-et-Marne) ; Antoine Blanca (Hauts-de-Seine), Georges Layère (Gironde), Jean-Marie Le Guen (Paris) ; Mme Paulette Girard (Seine-et-Marne) ; MM. René Labat (Landes), Robert Savy (Haute-Vienne), Jean-Marie Faivre (Nord), Jean-Pierre Worms (Saône-et-Loire).

● **Vingt membres suppléants :**

M. Jean Maire (Val-d'Oise) ; Mme Yvonne Théobald-Paoli (Paris) ; MM. Marc Véron (Isère), Jean-Michel Bichat (Yonne), Michel Thauvin (Hauts-de-Seine) ; Mme Yvette Fuillet (Bouches-du-Rhône) ; MM. Roland Bernard (Rhône), Alain Beneteau (Haute-Garonne), Roger Buard (Mayenne), Jean Verlhac (Isère), Jacques Richard (Vaucluse), Michel Bertrand (Hauts-de-Seine), Pierre Palau (Côte-d'Or), Jean de Bengy (Alpes-Maritimes) ; Mme Jeanne Cherel (Seine-Saint-Denis) ; MM. André Delehedde (Pas-de-Calais), Robert Bernard (Vosges), Gérard Fuchs (Paris), Guy Baillet (Haute-Marne), Henri Villain (Paris).

ELUS SUR LA MOTION MINORITAIRE

● **Trente et un membres titulaires :**

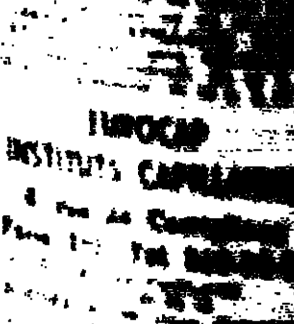
MM. Jean-Pierre Chevènement (Territoire de Belfort), Didier Motchane (Paris), Georges Sarre (Paris), Pierre Guidoni (Paris), Michel Charzat (Paris) ; Mme Edwige Avice (Paris) ; MM. Michel Coffineau (Val-d'Oise), André Garnier (Loire) ; Mme Paul Duport (Isère) ; MM. Christian Pierre (Val-de-Marne), Jacques Fournier (Hauts-de-Seine), Jean-Louis Dieux (Var), Georges Mingotaud (Paris), Jean-Marie Alexandre (Pas-de-Calais), Jean Besse (Calvados), Alain Cacheux (Nord) ; Mme Hélène Mignon (Haute-Garonne) ; MM. Claude Truchot (Bas-Rhin), Jean-Claude Blanc (Drôme), Pierre Carassus (Seine-et-Marne) ; Mme Anne Cublier (Paris) ; MM. Michel Jaurrey (Val-d'Oise), Jacques Guyard (Essonne), Yves Durrieu (Hauts-de-Seine), Jean-Pierre Leroy, Régis Barailla (Aude), Jean Natiez (Loire-Atlantique), Gilbert Antonin (Haute-Savoie), Bosco Ribar (Oise), Bernard Wemaere (Haut-Rhin) ; Mme Gisèle Charzat (Paris).

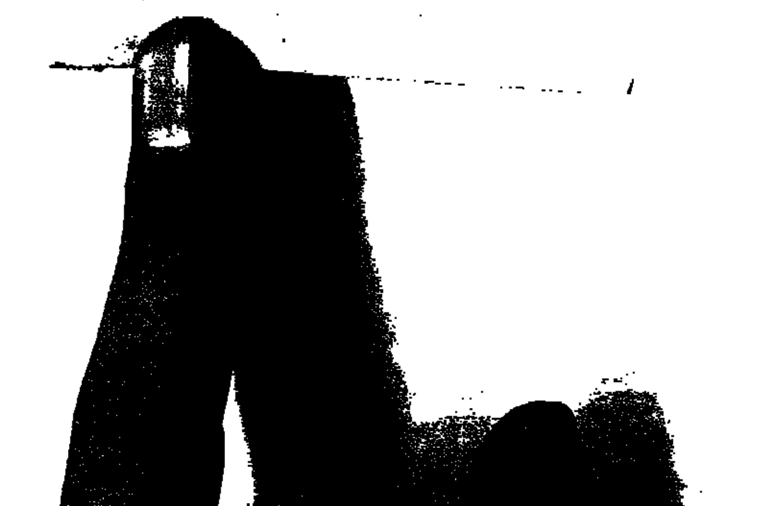
● **Six membres suppléants :**

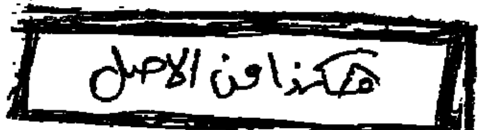
M. Jean-Louis Chartier (Val-de-Marne) ; Mme Annette Chepy (Marne) ; MM. Michel Suchot (Dordogne), Paul Guerrin (Alpes-Maritimes), Daniel Bedos (Hérault), Michel Seelig (Moselle).

(1) M. Alain Savary, député socialiste de la Haute-Garonne, président du conseil régional Midi-Pyrénées, a demandé dimanche 19 juin que son nom soit retiré de la liste des candidats du comité directeur. M. Savary estime que « *la manière dont ont été composées les commissions exécutives de la fédération de la Haute-Garonne et de la section de Toulouse ne correspond pas à ses conceptions* » (le *Monde* du 4 juin). « *Les militants*, ajoute-t-il, *n'ont eu en effet aucun rôle dans ces choix et l'intervention du secrétariat national du parti est à mes yeux contestable. Ce problème met en cause des principes plus fondamentaux qui expliquent cette décision.* »









هكذا في الأصل

LE CONGRÈS DU PA

AU SEIN DES COURA

ux partis dans le parti

Un problème « ... ni intéressan

Le comité directeur

SOCIALISTE A NANTES

La minorité renonce à être une « tendance organisée »

(Suite de la première page.)

Assurément agressif, M. François Mitterrand s'est également montré résolument raisonnable. L'autoritarisme dont il a fait preuve pour régler souverainement les affaires du P.S. — *« un parti politique ne peut pas prendre en compte deux politiques différentes à la fois »*, — la manière dont il a décrit la nouvelle société à laquelle il aspire, procèdent de la hantise de ne pas décevoir : *« Ne jamais rendre impossible l'alliance intime de la théorie politique et de sa mise en pratique... donner toutes les chances au futur gouvernement de la gauche pour qu'une génération tout entière ne se fasse pas par la suite rejeter par notre peuple. »*

A Nantes, la quasi-totalité des orateurs ont raisonné dans la perspective d'une victoire électorale de l'opposition. Leur chef de file a évidemment pris l'élémentaire précaution de préciser qu'il se gardait de toute « prophétie », mais il ne s'en est pas moins placé du début à la fin de son intervention en situation de premier ministre en exercice. Non seulement en passant en revue bon nombre de problèmes intérieurs et internationaux mais en prenant des engagements précis : *« je garantis que devant toute déclaration du nouveau chef de gouvernement et de ses ministres l'opposition aura toujours le droit de réponse... les Etats d'Amérique sont un peuple ami, mais... les événements de notre politique intérieure cela ne les regarde pas... nous demanderions à nos partenaires de rompre toutes relations entre la France et le Chili... le devoir du parti socialiste est d'aider les mouvements révolutionnaires d'indépendance partout où cela sera possible. »*

Avec qui travailler pour faire triompher *« l'idée nouvelle, l'Europe du socialisme avec la France et un gouvernement socialiste en France »* ? Sur ce point essentiel, M. Mitterrand a lancé un nouvel et pressant appel aux *« catégories intermédiaires, anciennes ou nouvelles classes moyennes »*, et il a répété que *« la porte n'est pas fermée »* à tous ceux qui voudraient venir, en soulignant toutefois que leur adhésion serait *« soumise à la décision commune des partis signataires »* du programme commun de gouvernement.

Précisant qu'à ses yeux *« il n'y a de mouvement populaire que celui qui s'est organisé en se donnant des voies démocratiques »*, répudiant sans appel les gauchistes et les *« surenchères de minorités incapables de se faire entendre du peuple et qui révéleraient une capacité d'agression, une alacrité d'humeur, à partir du moment où ce ne serait plus la droite mais la gauche qui se retrouverait au pouvoir »*, le premier secrétaire du P.S. s'est en revanche attaché à rassurer ses puissants partenaires communistes et à dissiper la suspicion de « centrisme » qu'ils nourrissent à son égard.

Il les a certes picotés en relevant la contradiction qui existe entre *« la rigueur d'explication sur la classe ouvrière et le flou artistique de l'union du peuple de France »* et en soulignant qu' *« il n'y a pas de frontière idéologique pour la défense de la liberté »*, mais il s'est expressément engagé vis-à-vis d'eux, fût-ce en maniant un peu lourdement l'ironie : *« J'entends les responsables de premier plan du parti communiste poser des questions, comme si on pouvait imaginer que le programme commun de la gauche — retenez sa définition — pourrait aboutir après la victoire de la gauche à un gouvernement où telle ou telle fraction de cette gauche, en particulier le parti communiste, ne serait pas. C'est véritablement employer une dialectique offensante ! C'est présupposer que nous ne serions pas fidèles à nos engagements, et ce serait en plus nous croire stupides car vraiment, avoir accumulé objectivement, pendant des années, les inconvénients, les campagnes de propagande, les critiques pour avoir fait le programme commun avec les communistes et se passer d'eux au moment où ils seront plus utiles encore, ce serait dommage ! »*

Il en faudrait davantage à M. Marchais et à ses amis. M. Fiterman, qui a suivi les travaux du congrès de Nantes, aurait pu être sensible au fait que la loi d'airain imposée au CERES — *« si l'unanimité n'est pas nécessaire et est même peut-être dangereuse dans les décisions, elle est nécessaire dans l'exécution »* — est très exactement celle du centralisme démocratique, mais il a surtout relevé que M. Mitterrand avait été *« un peu agressif »* à l'égard du P.C.F. et avait tenu un *« langage préoccupant »* au sujet de l'actualisation du programme commun : *« dans une négociation*, a-t-il déclaré dimanche, *il ne peut y avoir ni préalable ni diktat »*.

Le leader du P.S. s'était précisément défendu de dire quoi que ce fût qui *« puisse avoir l'allure d'un ultimatum »*, mais c'est un fait qu'il n'avait pas dissimulé son impatience, en rappelant que l'accord de 1972 n'avait exigé que deux mois de travaux et en faisant observer qu'*« il ne serait pas sérieux de mettre plus de temps à l'actualiser que nous n'en avons mis à le faire »*. Et d'ajouter, au cas où l'on n'aboutirait pas en juillet : *« Comme le programme 1972 était excellent gardons-le ! Tout le monde sera content ! »*

Le parti socialiste ne masque pas qu'il a hâte de se libérer de ce dossier pour s'occuper de ses affaires personnelles : désignation de ses candidats pour les sénatoriales de septembre et les législatives du printemps 1978, mise à jour et enrichissement de son propre programme sur plusieurs points importants : la « question écologique », la décentralisation, l' « information démocratique », le statut de la femme, la défense nationale, l'Europe.

Lourde tâche que le P.S. aspire très légitimement à remplir, mais grande ambition qui l'exposera, demain comme hier, à la méfiance d'un grand partenaire qui n'a pas fini de le suspecter d'impérialisme.

RAYMOND BARRILLON.

● *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'Etat, secrétaire général des sociaux-libéraux : *« Le parti socialiste a démontré une fois de plus que, sous sa diversité, c'est la division qui affleure (...). En acceptant, pour des raisons électoralistes au départ, le dévoiement de l'idée socialiste dans un programme d'inspiration communiste, M. Mitterrand a pris pour la France un risque historique terrible. »*

Les représentants du tiers-monde étaient présents en force

De notre envoyé spécial

Nantes. — Le congrès de Nantes a mis en évidence l'intérêt que portent les dirigeants du parti socialiste à l'évolution du tiers-monde. Dans la dernière partie de son discours de dimanche consacrée à la politique internationale, M. François Mitterrand a longuement évoqué l'Amérique latine, l'Afrique, le Proche-Orient et l'Asie.

Le premier secrétaire du parti socialiste a été particulièrement net à propos du Chili, indiquant que — en cas d'accession de son parti au pouvoir — il romprait avec le régime Pinochet. Puis il a souligné sa volonté *« d'aider les mouvements révolutionnaires d'indépendance partout où cela sera possible »*. A propos des régimes africains, il a distingué deux cas, *« selon qu'il s'agit d'une menace qui pèserait sur l'intégrité territoriale, selon qu'il s'agit tout simplement de soutenir le parti ou le dictateur au pouvoir »*.

« Je dis bien que nous avons le devoir d'intervenir auprès de la conscience universelle et, le cas échéant, auprès de la politique universelle, lorsque nous entendons les fusillades qui viennent d'Iran, d'Indonésie », a dit M. Mitterrand, qui a ajouté : *« La liste est si longue... si longue, impossible de l'établir de façon exhaustive. »* Le premier secrétaire du parti socialiste a dénoncé une nouvelle fois *« le silence qui pèse sur le Cambodge »*, demandant, sous les applaudissements des congressistes : *« Faut-il, lorsqu'on défend la liberté et qu'on avance hardiment, faut-il regarder où on met les pieds ou faut-il avoir le regard haut sans s'occuper de tout cela et dire partout la vérité que l'on ressent ? »*

Cette franchise a été diversement appréciée par les membres des délégations du tiers-monde qui se trouvaient dans la salle. Pour la première fois, le parti socialiste avait invité une vingtaine de partis ou de mouvements de libération nationale africains, asiatiques ou ibéro-américains. L'Afrique noire était représentée par le Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.), le Front de libération du Mozambique (FRELIMO), la South West African Peoples Organization (SWAPO) de Namibie, l'African National Congress (A.N.C.) d'Afrique du Sud et le parti socialiste du Sénégal, qui est membre de l'Internationale socialiste.

Six pays du Proche-Orient et du Maghreb étaient représentés : Chypre, avec le parti socialiste Edek, le Liban avec le parti progressiste socialiste, l'Egypte avec l'Union socialiste arabe, la Tunisie avec le parti socialiste destourien, l'Algérie avec le F.L.N., et le Maroc avec l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.). Deux pays asiatiques — la Corée et le Vietnam — étaient présents. Et quatre pays d'Amérique latine, le Chili avec le parti radical et le parti socialiste, Porto-Rico avec le parti indépendantiste, Cuba avec le P.C. cubain, l'Uruguay avec l'Action démocratique.

Dans le discours qu'il adressa au congrès pour présenter les délégués invités, M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national, salua les représentants des « damnés de la terre ». De leur côté, les délégués, soit dans leur adresse publique au congrès, soit au cours de leurs contacts personnels avec les différents responsables du parti, manifestèrent la volonté des dirigeants de leurs formations respectives *« de prendre contact avec ceux qui dirigeront demain la France »*.

M. Valeriano Ferras, envoyé du FRELIMO devait nous dire à ce sujet : *« Nous souhaitons que des rapports d'un type nouveau puissent s'établir entre la France et le Mozambique dès que les signataires du programme commun seront au pouvoir, et c'est pourquoi nous sommes venus dire aux socialistes de nous traiter d'égal à égal... »*

Certains des invités sont simplement venus s'informer plus complètement des options socialistes à l'égard des questions du tiers-monde. C'est le cas du délégué de la SWAPO, M. Tulinane Emvula, représentant permanent de ce mouvement à Alger, qui nous dit : *« Nous ne croyons ni au socialisme du parti travailliste anglais, ni à celui des travaillistes israéliens ; nous aimerions pouvoir croire à celui des socialistes français, car notre propre politique est à la fois fondamentalement socialiste et foncièrement anti-impérialiste. »*

Parmi les mécontents figurent les Tunisiens et les Guinéens. En effet, la délégation tunisienne conduite par le ministre Sayyah fut quelque peu sifflée au moment où M. Jospin saluait sa présence dans la salle. D'autre part, plusieurs membres du Mouvement d'unité populaire (MUP), parti d'opposition au régime de M. Bourguiba, ont eu de longs contacts avec les congressistes en marge des séances publiques.

Le parti démocratique de Guinée, parti unique à Conakry, invité officiellement, n'avait envoyé aucun représentant, tandis que, sans l'accord des dirigeants du parti socialiste, M. James Soumah, opposant au régime de M. Sekou Touré, s'efforçait vainement d'obtenir, au nom de l'union populaire de Guinée, qualifiée de secrétariat permanent de l'opposition guinéenne, que le congrès débatte de la répression dans son pays. Après avoir lancé un *« appel à tous les patriotes guinéens »* diffusé auprès de certaines délégations, M. Soumah annonçait la création d'un « comité de coordination pour la défense des libertés démocratiques en République de Guinée ». Les responsables politiques du P.S. ne se sont pas encore prononcés publiquement sur cette affaire. On peut néanmoins penser que les propos du premier secrétaire sur les atteintes aux libertés publiques perpétrées à travers le monde concernent également la Guinée.

Il est clair, en tout cas, que les instances du parti, qui sont entièrement étrangères aux diverses initiatives individuelles de M. Soumah, veulent attendre que la polémique ouverte avec Conakry retombe, avant de se prononcer définitivement sur une affaire qui, selon toute apparence, ne préoccupe que fort médiocrement les militants socialistes de base.

PHILIPPE DECRAENE.



POLITIQUE

M. Marchais : nous reconnaissons à l'Alsace la liberté d'être elle-même

Strasbourg. — Au terme de son périple de huit jours en Alsace, M. Georges Marchais s'est adressé, dimanche après-midi à Strasbourg, à près de six mille militants communistes, en grande majorité des jeunes, à l'occasion de la fête annuelle de « l'Humanité d'Alsace et de Lorraine ». Dans son allocution, il a rappelé les positions de son parti en matière de politique étrangère et de défense nationale, mais il a réservé la majeure partie de son propos aux problèmes de la région.

Comme il l'avait fait la veille lors de sa conférence de presse sur le Rhin à bord du *Strasbourg*, le leader communiste a déclaré qu'un gouvernement de gauche s'emploierait à mener une politique extérieure beaucoup plus active à l'égard de tous les pays d'Europe comme du tiers-monde.

Le secrétaire général du P.C. a rappelé que les communistes n'avaient pas hésité à soutenir « *les demandes du général de Gaulle qui répondaient au souci d'assurer la souveraineté et la dignité de la France* » et a expliqué qu'ils avaient obligé le gouvernement à introduire certaines garanties dans le projet de loi sur l'Assemblée européenne. « *Nous ne voulons pas, en effet, qu'une majorité étrangère puisse imposer ses décisions à notre pays, lui dicter ses lois. Eh bien ! notre lutte a porté ses fruits* », a-t-il affirmé. Après avoir déploré « *le degré de dégradation sans précédent de nos forces classiques* », M. Marchais a réaffirmé la nécessité de maintenir à son niveau actuel l'arme nucléaire. « *Nous entendons*, a-t-il ajouté, *la mettre au service exclusif de la défense du territoire national contre toute agression d'où qu'elle puisse venir et la rendre indépendante du bloc atlantique dirigé par les Américains.* »

M. Marchais a parlé de la réactualisation du programme commun, notamment en ce qui concerne la démocratisation des collectivités locales et régionales. Il a annoncé que le groupe communiste déposerait prochainement une proposition de loi en vue d'une « *régionalisation véritable — une régionalisation qui permette de desserrer le carcan étatique qui enserre tout le pays dans la bureaucratie* ».

Pour le bilinguisme à l'école et à la télévision

Dans ce contexte, l'orateur s'est prononcé pour la préservation des identités régionales, réclamant l'introduction du bilinguisme à l'école et à la télévision en Alsace.

Il a ajouté sur ce sujet : « *Bien loin d'être un luxe ou une petite lubie, l'apprentissage et la maîtrise de la langue maternelle et de la langue nationale, les travailleurs d'ici en ont besoin pour leur épanouissement. Nous, les communistes, nous disons que le leur refuser, c'est renforcer dans les faits l'injustice et les inégalités, car c'est opérer une intolérable discrimination, en particulier à l'encontre de la classe ouvrière. A l'opposé de cette intolérance inadmissible, nous proposons, en plus du bilinguisme, qu'on fasse connaître aux enfants des écoles de l'Alsace la géographie et l'histoire de leur région ainsi d'ailleurs que ses richesses culturelles. Oui, nous reconnaissons à l'Alsace la liberté d'être pleinement elle-même. Et ce qui est vrai de l'Alsace l'est aussi de la Moselle.* »

M. Georges Marchais a repris les principaux thèmes qu'il avait développés tout au long de son séjour en Alsace, notamment celui de la coopération entre chrétiens et communistes. (Vendredi soir, il en avait débattu en compagnie de M. Paul Laurent devant quatre cents personnes dans le foyer protestant de la paroisse du du Christ-Ressuscité, dans le faubourg du Neuhof.) A la plupart de ses étapes, il avait lancé des appels à l'union entre travailleurs chrétiens et communistes, avait dégagé la similitude de leur combat et fournit maintes assurances quant au respect que témoigneraient les communistes et aussi un gouvernement de gauche à la liberté de croyance et aux dispositions concordataires en vigueur en Alsace. En ce qui concerne d'une manière générale l'enseignement libre, M. Marchais a déclaré : « *Nous serions des utopistes si nous arrêtions d'un coup cette école qui marche bien. Deux millions d'enfants fréquentent ces établissements en France; nous serions totalement irresponsables en fermant ces écoles du jour au lendemain. Ce n'est en tout cas pas notre politique.* » Le leader communiste préconise « *une discussion large et ouverte* » associant toutes les parties en cause.

Sur cette autre préoccupation sensible de l'Alsace, les centrales nucléaires, M. Marchais a réaffirmé la nécessite du recours à cette forme d'énergie, mais a ajouté : « *Il y a assez de centrales nucléaires sur le Rhin* », en soulignant l'urgence de sauver ce fleuve de la pollution. Il s'est, par contre, prononcé pour le développement de l'exploitation du gisement potassique haut-rhinois et l'implantation dans son périmètre d'une plate-forme chimique lors de son passage à Wittelsheim, principal siège d'extraction. Le secrétaire général du P.C. avait également pris contact avec les travailleurs des usines Schlumpf, près de Mulhouse, avec les agriculteurs d'un G.A.E.C. près de Sélestat. Comme un candidat en période électorale, il a enfin exposé les positions de son parti en discutant pendant plusieurs heures avec des passants et des touristes dans les vieilles rues de la charmante cité viticole de Kaysersberg. Ce n'était pas le moindre aspect inattendu de ce voyage fertile en contacts qui aura contribué à modifier l'image de marque du leader communiste auprès d'une bonne partie de l'opinion alsacienne.

De notre correspondant

JEAN CLAUDE HAHN.

Trois élections cantonales...

ARDENNES : canton de Mézières Centre-Ouest (1er tour).

Inscr., 11 664 ; vot., 4 987 ; suff. expr., 4 915. MM. Alain Léger, P.C., adj. au maire de Charleville-Mézières, 1 574 voix ; Jean-Claude Bachy, membre du comité directeur du P.S., conseiller municipal de Charleville-Mézières, 1 544 ; Lucien Pierquin, sans étiq., maire de Warcq, 979 ; Yves [illegible], R.P.R., 511 ; Claude [illegible]son, sans étiq., 307. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Robert Ninitte, P.C., conseiller général depuis 1945, récemment décédé. Aux élections cantonales de mars 1976, sur 6 775 suffrages exprimés, les résultats du premier tour avaient été les suivants : Robert Ninitte, 2 269 voix ; MM. Ponsin, maj. prés., 2 259 ; Bachy, P.S., 2 247. Robert Ninitte avait été réélu au second tour avec 4 012 suffrages contre 3 104 à M. Ponsin.]

DORDOGNE : canton de Sigoulès (1er tour).

Inscr., 5 593 ; vot., 3 876 ; suff. expr., 3 823. MM. Michel Bourgeois, P.S., 1 211 voix ; Charles Pousnier, sans étiq., 1 103 ; Pierre Laroque, sans étiq., 771 ; Jean Lacotte, P.C., 738. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Jean-Pierre Joussain, C.D.S., gendre de M. Alain Poher, président du Sénat, récemment décédé. Au premier tour des élections cantonales de septembre 1973, les résultats avaient été les suivants : Jean-Pierre Joussain, Centre dém., 981 voix ; M. Martinet, R.I., 503 ; Royère, sans étiq., 490 ; Lacotte, P.C., 443 ; Prouillac, P.S., 397 ; Poms, 226. Jean-Pierre Joussain avait été élu au second tour avec 1 741 suffrages contre 906 à M. Lacotte et 646 à M. Royère.]

SEINE-SAINT-DENIS : canton de Noisy-le-Grand (2e tour).

Inscr., 18 232 ; [illegible] expr., 9 202. MM. [illegible] 4 633 voix ; [illegible] Thérèse Goutmann, P.C. [illegible] maire de Noisy-le-Grand [illegible].

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Marius Serelle, mod. [illegible], ancien maire de Noisy-le-Grand — dont la liste a été battue aux élections municipales de mars dernier — décédé le 22 avril. Marius Serelle avait été réélu conseiller général au second tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 4 499 voix contre 3 205 à M. Jean Machet, P.C., sur 15 147 inscrits, 7 891 votants et 7 704 suffrages exprimés.

Les résultats du premier tour de cette élection partielle avaient été les suivants : inscr., 18 232 ; vot., 8 715 ; suffr. expr., 8 619. M. Morel, P.R., 3 474 voix ; Mme Goutmann, P.C., 3 173 ; MM. Georges Colomer, P.S., 1 748 ; Louis Jouveune, ind., 152 ; René Magne, rad. g., 72.

Mme Goutmann, qui est présidente du groupe communiste du Sénat, ne retrouve pas au second tour l'ensemble des suffrages qui au premier tour s'étaient portés sur les trois représentants de la gauche. Le total des voix recueillies dimanche dernier par Mme Goutmann, MM. Colomer et Magne atteignait 4 993 (soit 57,93 % des suffrages exprimés) et Mme Goutmann n'a obtenu au second tour que 4 569 voix (soit 49,65 % des suffrages exprimés). Cependant, par rapport au score réalisé par M. Machet au second tour de 1973, Mme Goutmann enregistre une progression de 8 points en pourcentage.]

... et une municipale

VIENNE : Châtellerault (2e tour).

Inscr., 22 057 ; vot., 15 345 ; suff. expr., 15 037. Mme Geneviève Abelin, sans étiq., maj., 8 183. *Elue* ; M. Paul Fromonteil, P.C., 6 854.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal avant la désignation du nouveau maire, qui succédera à Pierre Abelin, C.D.S., ancien ministre, décédé.

En mars dernier, la liste de la majorité conduite par Pierre Abelin l'avait emporté au premier tour avec 9 [illegible] voix contre [illegible] à la liste d'union de la gauche conduite par M. Fromonteil, P.C. Il y avait eu 1[illegible] suffrages exprimés et 15 284 votants sur 22 [illegible] inscrits.

Au premier tour de cette élection partielle, Mme Abelin avait obtenu 6 963 voix contre 3 309 à M. Fromonteil et 3 086 à M. Roland Gaillon, P.S. L'épouse de Pierre Abelin, à qui il avait manqué 17 voix pour être élue au premier tour, enregistre un gain de 1 220 suffrages entre les deux tours, tandis que M. Fromonteil en perd 141 par rapport au total des voix recueillies dimanche dernier par lui-même et M. Gaillon, P.S.]

M. CHIRAC : le président de la République n'est plus le chef de la majorité.

Dans une interview accordée à l'hebdomadaire *le Point* du 20 juin, M. Jacques Chirac, à la question « le président de la République est-il encore le chef de la majorité ? » répond : « *Il ne l'est plus.* » Et il ajoute :

« *Tout simplement parce qu'il a décidé, contrairement à ses prédécesseurs, de ne pas assumer la responsabilité de sa majorité. Lorsqu'il a dit — et c'était son droit — que quel que soit le résultat des élections il resterait au pouvoir, il a renoncé à être le chef de la majorité, puisqu'il renonçait à assumer le destin de celle-ci. A partir de là, contrairement à ce qui se passait avant, il ne peut plus déléguer ce pouvoir, auquel il a personnellement renoncé, à son premier ministre. Et il en résulte la situation que nous connaissons aujourd'hui : personne n'est en mesure de faire des arbitrages au sein de la majorité.* »

M. MONOD LANCE UN APPEL A L'UNITÉ DE LA MAJORITÉ

M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., a lancé, vendredi soir 17 juin, à Nancy, un appel à « *l'indispensable unité de la majorité pour gagner les élections législatives de mars 1978* ». Définissant cette « *unité* » comme un « *impératif absolu* », M. Monod a indiqué que « *le pacte majoritaire, sur lequel chacun peut et doit s'accorder, n'est qu'un commencement raisonnable et utile* ».

Il a ajouté : « *Ce pacte n'est nullement un troc électoral. Pour le second tour, un accord de seconde zone. C'est un pacte auquel pourront souscrire tous les candidats de la majorité avant même de recevoir l'investiture.* »

● *M. Yves Guéna*, délégué politique du R.P.R., a déclaré, samedi 18 juin à Périgueux : « *Dans le régime où nous sommes, l'autorité, s'il veut bien l'exercer, est entre les mains du président de la République, mais à condition qu'il s'appuie franchement sur l'ensemble de sa majorité sans chercher à distinguer, parmi ceux qui le soutiennent, ceux qui sont bons et ceux qui seraient, paraît-il, moins bons.*

» *Lorsque j'entends dire qu'on a voulu promouvoir une certaine politique de réforme, par exemple, et qu'on n'a pas réussi à le faire parce qu'il y avait une partie de la majorité qui traînait les pieds, qui n'était pas d'accord, je dis : ce n'est pas le langage du chef.* »

LA COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN

M. Giscard d'Estaing a présidé samedi 18 juin, en fin de journée, au Mont-Valérien, la traditionnelle cérémonie à l'occasion du trente-septième anniversaire de l'appel du général de Gaulle. Le chef de l'État a serré les mains des personnalités présentes, parmi lesquelles se trouvait M. Jacques Chirac, maire de Paris.

Auparavant, M. Chirac, accompagné de M. André Bord, secrétaire d'État aux anciens combattants, avait déposé une gerbe à l'arc de triomphe de l'Etoile.

M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, s'est rendu à Colombey-les-Deux-Eglises, où, devant le mémorial, il a déposé une gerbe portant la mention « Le président et le gouvernement de la République ».

RAPATRIÉS

Le mouvement du Recours réunit ses délégués en congrès national

Ainsi qu'ils l'avaient annoncé le samedi 11 juin à Pau, au cours d'un rassemblement réunissant environ un millier de rapatriés d'Afrique du Nord, les dirigeants du mouvement du Recours (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés) ont convoqué leurs délégués départementaux en congrès national mercredi 22 juin, à la Maison de la chimie, à Paris. Le Recours y préparera une démarche collective auprès des différents groupes parlementaires afin d'obtenir l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale d'un projet ou d'une proposition de loi pouvant satisfaire les revendications des rapatriés.

La veille de ces assises nationales, les dirigeants du Recours organisent à l'hôtel Sofitel-Sèvres, à Paris, un dîner-débat auquel doivent notamment participer les représentants des principales formations politiques.

En réponse aux déclarations faites le mercredi 15 juin à La Roque-d'Anthéron par M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat chargé des problèmes des rapatriés (*le Monde* du 17 juin), le mouvement du Recours déclare : « *Les divers groupes politiques, en déposant des propositions de loi satisfaisantes, ne se sont livrés à aucune surenchère, mais ont surtout, enfin, pris conscience de l'injustice à laquelle les rapatriés sont encore condamnés.* » L'un de ses dirigeants, M. Jacques Rousseau, ajoute : « *Si le gouvernement et sa majorité ne réglaient pas rapidement le problème de l'indemnisation, les rapatriés seraient alors définitivement condamnés à devenir, au plan civique, les Palestiniens de la France.* »

ANCIENS COMBATTANTS

M. BORD RÉPOND AUX PRISONNIERS DE GUERRE

Quelque mille anciens combattants ont répondu, samedi 18 juin, sur l'esplanade des Invalides, à l'appel lancé par la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc pour « *alerter le Parlement sur l'urgence de leurs revendications* », à savoir la carte du combattant à tous les anciens P.G. et la revalorisation des pensions.

Pour sa part, le secrétariat d'Etat aux anciens combattants fait valoir, dans un communiqué, que « *les objectifs de législature annoncés en 1973 ont tous été réalisés, et que d'ores et déjà sont en préparation les objectifs qui seront proposés pour la période 1978-1983* ».

Parmi les objectifs réalisés, il cite l'octroi de la carte du combattant aux anciens militaires d'Afrique du Nord dans les mêmes conditions qu'aux autres combattants, le droit à la retraite professionnelle à soixante ans aux anciens combattants et prisonniers de guerre.

Enfin, pour répondre à la revendication essentielle des anciens prisonniers de guerre, M. André Bord estime que la retraite du combattant de la guerre 1939-1945 sera, lors du prochain budget, mise à parité avec celle du combattant de 1914-1918.

AUX OUVRIERS EUROPÉENS, NORD-AMÉRICAINS ET JAPONAIS

A LEURS ENFANTS, A NOS PEUPLES DU TIERS-MONDE A NOS COMPAGNONS DE CLASSE

Cet appel n'a pas de signature, car il n'a pas besoin d'en avoir. Il appartient à nous tous, hommes de travail, prolétaires. A nous tous qui n'avons pas besoin que quelqu'un nous présente pour nous reconnaître, car nous connaissons à l'avance les signes de notre propre vie. Les signes de notre travail et de notre faim. Nos mains calleuses et nos épaules voûtées de vaincus. Notre fatigue de tous les jours. Notre voix enrouée par l'alcool, qui nous sert à noyer nos chagrins. Notre résistance physique, éprouvée en pleine chaleur de l'été et au froid de l'hiver. Notre regard, dur pour ceux qui nous font chier et bon pour nos frères. Nos maisons où nous vivons entassés les uns sur les autres, sous un seul toit ou bien là où nous sommes obligés de louer ce que nous-mêmes nous avons bâti. Notre lutte contre toutes les maladies, afin que nos enfants puissent grandir sains. Notre rancune, puisque nous ne pouvons pas leur donner ce que les patrons nous volent. Notre éducation, de notre seule école : la rue. Notre douleur pour ceux qui s'en vont avec leurs espoirs détruits.

Nous nous reconnaissons entre nous, car nous portons sur nous les mêmes marques : celles de l'exploitation, de l'humiliation, du mépris, les défaites de nos pères et de nos grands-pères, la marque de leurs luttes. La trace des exemples communs qu'on a suivis. Le signe de nos rêves, de nos espérances.

Nous sommes *ici* ou là. D'un bout à l'autre du monde. De Changhaï à New-York et de Mexico à Rome. De Tripoli à Bruxelles et d'Asuncion à Moscou. Nous tirons le fruit de la terre. Nous ouvrons les routes. Nous faisons marcher les véhicules et les bateaux, le train et l'avion. Nous amenons les récoltes à la ville. Nous construisons pour les patrons leurs ports et leurs gratte-ciel. Nous *sommes ici*. De Lima à Varsovie et du Caire à Francfort. De Djakarta à Barcelone et de Santiago à Milan. Nous produisons le café ou cultivons le coton. Nous semons le blé et récoltons le maïs. Nous produisons le sucre et transportons le cacao. Nous sommes ici. De La Nouvelle-Dehli à Madrid et de Avellaneda à Marseille. De Sao-Paulo à Turin et du Nigeria à Sofia. Nous creusons les montagnes et ouvrons les forêts, pour ouvrir les routes. Nous perçons les montagnes et dérivons les rivières. Nous conduisons les *bœufs et nous soignons* les vaches. Nous semons, nous conduisons les moissonneuses. Nous sommes ici. D'Alger à Detroit et de La Havane à Londres. De Guayaquil à Amsterdam et de Hanoï à Bonn. Nous faisons jaillir le pétrole, nous extrayons l'étain. Nous trouvons l'or et charrions le charbon. Nous extrayons l'argent et transportons le zinc. Nous stockons les marchandises sur les jetées des ports et nous crions les titres des journaux. Nous transformons l'acier, nous fabriquons la machine et en même temps l'utilisons. Nous sommes ici. De Séoul à Burgos, de Damas à Lyon et du Congo à Bologne. De l'Angola à Berlin, de Bogota à Hambourg et de Rosario à Liverpool. Sur un bâtiment ou en creusant une fosse. En abattant une paroi ou en en construisant une autre. A côté d'un tour ou sur une fraiseuse. Derrière une balancine ou en lubrifiant un engrenage. Nous sommes ici. De Buenos-Aires à Paris, de Manille à Lisbonne et de Caracas à Kiev. De Rio à Pékin, de Aleppo à Dublin et de Panama à Budapest. En débouchant les égouts ou en construisant un métier à tisser. En donnant l'encre à une machine d'imprimerie ou en utilisant une soudeuse. En faisant le montage d'une turbine ou en réglant un moteur. En suspension sous le ciel en train d'installer une ligne téléphonique ou éprouvant l'avant-goût de l'enfer au fond d'une mine. En nous déshydratant devant un four ou en nous gelant dans un frigorifique. En créant tout cela de nos mains pour faire le monde et en le supportant. En ayant du travail ou en en cherchant. Avec plusieurs des nôtres obligés de voler pour avoir du pain. Nos femmes obligées de louer leurs nuits, pour ne pas être obligées de vendre leurs enfants.

Notre appel n'a besoin d'aucune signature. Nous savons bien qui nous sommes et nous sommes en train de dire ce que nous avons toujours dit. Mais cette fois à haute voix. Puisque, pour eux se sauver, ils ont été obligés de nous écouter tous. Et en écoutant notre propre voix, nous allons réaffirmer notre confiance dans notre classe. Pour continuer à nous battre, en connaissant la terreur que notre force réveille chez nos ennemis.

Les grands dirigeants du « Vieux Monde » cherchent à se grouper autour de « la paix » et des « droits de l'homme », car ils ont la terreur que nous, les ouvriers du « Vieux » et du « Nouveau Monde », commencions à nous unir.

Les grands dirigeants du « Vieux Monde » ne peuvent plus dormir. Carter distribue des sourires dans tous les coins, se promène avec des Noirs et montre son sourire à l'Amérique latine. Brejnev, lui, cligne de l'œil, il apparaît vexé, mais il reconnaît sa propre « opposition interne » et donne le feu vert à l' « eurocommunisme », sans se sentir désormais le gendarme du Pacte de Varsovie. En suivant les pas des Yankees et des Russes, le Marché commun ne suffit plus à ceux qui gouvernent l'Europe, non plus que leurs alliances à l'intérieur de l'OTAN, même s'ils souhaitent continuer à se grouper. Anglais avec Italiens, Allemands avec Français, ils convoquent les Japonais à leur suite. Personne ne veut perdre le nouveau jeu du monde patronal. Tous leurs politiciens — royalistes et républicains, conservateurs et libéraux, démocrates-chrétiens et *socialistes, fascistes et « eurocommunistes »*, — en se donnant la main, parcourent le monde en diffusant partout leurs propres consignes : ils parlent entre eux et ils s'écoutent, ils s'écrivent et ils se lisent, ils se prononcent et ils s'applaudissent eux-mêmes. Ils aiment bien se sentir l'un à côté de l'autre, coucher ensemble et s'embrasser en formulant des toasts à la « paix », à la « liberté » et aux « droits de l'homme ». Quelle paix ? Quelle liberté ? Les droits de qui ?

Entre-temps, dans nos peuples du tiers-monde, dans nos peuples qui payent avec leur propre misère les rêves des hommes d'Etat, dans nos peuples qui payent avec leur propre sueur le rien-à-foutre des politiciens, dans nos peuples qui payent avec leur propre lutte l'entretien des intellectuels, dans nos peuples du tiers-monde, les militaires continuent à être le fouet des grands patrons. Ils rognent sur notre salaire du jour et fouettent nos épaules. Fouet sur notre travail et sur notre vie.

Qu'est-ce qui arrive ? Le monde *patronal est-il en train de se diviser ?* Tandis que les grands patrons du « Nouveau Monde », comme toujours, s'entourent de militaires, les grands patrons du « Vieux Monde » se cachent derrière les politiciens et les mots, et ils nous font patienter avec des paroles de paix. Mais est-ce que nous ne les avons pas toujours vus unis, les uns et les autres, contre les nôtres ? Est-ce que nous ne portons pas la souffrance sur nos côtes et sur notre estomac, de la violence de leur pouvoir puissant pendant presque 300 ans ? Pourquoi, maintenant, les grands dirigeants du « Vieux Monde » cherchent-ils à nous réunir autour de la « paix » ? Afin d'en terminer avec notre misère ? Mais s'il s'agit d'eux-mêmes, qui poussent, dirigent, gèrent notre exploitation, sur toute la Terre ? Pour partager leurs gains ? Mais si, eux, ils peuvent seulement se maintenir unis, en nous dépouillant de la richesse qui sort de tous nos bras. Pour assurer la maison, la santé, l'éducation de tous nos enfants ? Mais si leur pouvoir a été réalisé et se maintient au prix de notre disgrâce ; pourquoi, alors, les grands dirigeants du « Vieux Monde » cachent-ils le fouet et dressent-ils maintenant le drapeau de la liberté ? C'est pour la même raison que les grands patrons du « Nouveau Monde » continuent à avoir besoin des militaires. Pour se défendre. Contre qui ? Contre nous tous, ouvriers du « Vieux » et du « Nouveau Monde ». Pour se défendre contre l'unité que nous tous nous pouvons construire.

Ils ont la terreur que la force des ouvriers du « Nouveau Monde » se regroupe avec l'énergie du « Vieux ». Pour cette raison, ils ne peuvent pas dormir. Pour cette raison, ils réunissent toutes leurs forces dans le « Vieux Monde », afin de réorganiser leur pouvoir, le pouvoir patronal. Derrière toutes leurs voix, il n'y a qu'une seule voix : par la bouche de Carter et de Brejnev, de royalistes et de républicains, de conservateurs et de libéraux, de démocrates-chrétiens et de socialistes, de fascistes et d'eurocommunistes, c'est la voix du capital qui parle. Derrière leurs cauchemars, il y a notre réalité. Notre réalité les oblige à faire de la propagande en faveur de la « paix », de la « liberté » et des « droits de l'homme » : la paix et la liberté du pouvoir patronal, qui a la prétention de garder son droit à nous exploiter et à nous diriger, à parler en notre nom et à nous nuire. Derrière leur terreur, il y a notre présence et il y a notre lutte.

Ils ne savent pas que, derrière leur dos, nous sommes déjà en train de nous réunir. Pour bâtir notre propre monde. Ni « Vieux », ni « Nouveau » : Ouvrier. Ils ne le savent pas, car, dans leur outrecuidance, ils nous méprisent. Ils ne le savent pas, car, dans leur ignorance, ils ne peuvent pas se rendre compte de l'endroit où nous mène le chemin que nous sommes en train de parcourir.

Dans un an ou dans dix ans. En cinq ou en vingt, le chemin que nous sommes en train de parcourir nous amène à nous réunir. En ayant confiance uniquement dans la force qui naît de nos bras et dans la confiance qui naît de notre propre vie. La lutte est déjà en train de nous réunir. La même lutte va nous réunir chaque jour davantage, en renforçant notre pouvoir, le pouvoir des ouvriers.

Nous sommes sur la Terre depuis plus de 200 ans. Nous sommes nés avec *l'industrie* et, rapidement, nous avons peuplé les villes. Nous avons donné la richesse aux patrons avec notre vie et celle de nos fils. Nous avons changé la face de la Terre avec notre travail. Nous avons donné avec notre sang la « gloire » aux nations qui ont opprimé, nous avons donné la liberté aux nations opprimées, avec notre lutte.

Dans un premier temps, la machine, le travail, nous ont unis. Ensuite, la nécessité de nous défendre. Nous avons *conquis notre dignité quand*, en supportant tout le poids du pouvoir patronal — avec ses militaires, ses politiciens, ses prisons et ses juges, ses polices et ses mouchards, — nous avons été capables de nous faire respecter : en face d'un contremaître d'abord, d'un chef ensuite, en face d'un patron enfin. Nous avons donné la preuve de notre force quand nous nous sommes battus tous ensemble. Nous avons pu nous rendre compte qu'ils avaient peur de nous. Nous avons obtenu certains triomphes, qui nous ont coûté beaucoup, mais qui toutefois ne sont pas entièrement à nous.

Mille fois nous avons fait confiance aux autres, pour nous réunir. Mille fois, ils nous ont trompés. Nous avons été en première ligne dans toutes les guerres et presque toutes nous les avons perdues. Nous avons obligé les dirigeants à faire toutes les paix et nous n'en avons exploité aucune. C'est cela notre histoire.

Toutefois, nous continuons à être debout. En donnant la vie à tout ce qui nous entoure. Dans le « Vieux » et dans le « Nouveau Monde ». A la terre et à la machine. Au transport et au service. Toujours en travaillant. Toujours en allant de l'avant. Et dans ce chemin, nous allons nous rencontrer. Dans les vestiaires des usines, dans les zones de repos des ports et dans les dortoirs des champs. Sur les étriers des trains et au zinc des cafés. Dans les tribunes des terrains de sport et aux coins de rue dans les quartiers.

Lutte après lutte, nous donnons la vie à notre marche. En changeant le bon d'achat avec le salaire dans la terre du « seigneur ». En prenant la défense de la quinzaine et du travail dans l'usine du patron. En trouvant dans chaque conseil la manière de nous diriger par nous-mêmes. En trouvant dans chaque assemblée la manière de nous représenter nous-mêmes. Ainsi, nous allons de l'avant, nous, les ouvriers. De cette façon, nous sommes en train de nous unir. Dans le « Nouveau Monde » à la *tête* de chacun de nos peuples. Dans le « Vieux » en récupérant notre héroïque tradition de lutte. C'est ainsi que nous *allons* de l'avant. *En recueillant* dans notre marche toute l'expérience acquise par nos pères et nos grands-pères. C'est ainsi que nous sommes en train de nous unir.

Déjà aujourd'hui personne ne pourra utiliser impunément notre lutte. Aujourd'hui toutes les « avant-gardes » se heurtent à notre conscience, puisque nous-mêmes nous sommes en train de parcourir notre propre chemin. Nous appelons à nous tous ceux qui souhaitent venir pour se battre. Nous allons chasser tous ceux qui s'approchent pour nous utiliser. Dans un an ou dix, dans cinq ou vingt ans, il ne restera personne sur la Terre qui ne soit obligé de nous rendre des comptes. Quand l'affrontement dans chaque champ aura la force de tous les champs. Quand l'affrontement dans chaque mine aura la force de toutes les mines. Quand l'affrontement dans chaque port aura la force de tous les ports. Quand l'affrontement dans chaque usine aura la force de toutes les usines. Quand l'affrontement dans chaque établissement aura la force de tous les établissements. *Quand l'affrontement de chacun des* nôtres aura la force de toute notre classe. Quand notre pouvoir, le pouvoir des ouvriers, assurera la défaite du pouvoir des patrons. Quand notre monde s'ouvrira un chemin parmi les dépouilles du monde des patrons.

La sollicitude de C.U.S.R. sera publié de façon simultanée dans les journaux suivantes : Corriere della Sera, d'Italie ; El País, d'Espagne ; le Monde, de France ; El Excelsior, du Mexique ; Clarín, d'Argentine.

RELIGION

L'INTÉGRATION DES CLERCS A LA SÉCURITÉ SOCIALE

Des précisions de l'épiscopat

A la suite de notre article sur l'intégration du clergé catholique à la Sécurité sociale (le Monde *du 16 juin), le secrétariat national d'opinion publique (bureau de presse de l'épiscopat français) nous a transmis les observations suivants :*

L'épiscopat a fait choix du régime autonome de sécurité sociale pour les prêtres à l'assemblée plénière de novembre 1974 et cette question est étudiée depuis 1969 à la suite de l'assemblée évêques-prêtres. Les Frères des écoles chrétiennes n'ont pas refusé le régime autonome, mais les Frères salariés, professeurs sous contrat d'association, sont au régime général de la Sécurité sociale, comme il est normal. Le total des cotisations vieillesse des moins de soixante-cinq ans et des retraites versées aux plus de soixante-cinq ans sera équilibré par le système de la compensation démographique comme pour les autres catégories de Français ayant une moyenne d'âge plus élevée que la moyenne française.

En ce qui concerne le patrimoine immobilier de l'Eglise, on peut se demander quelle part de ce patrimoine est négociable. En tout état de cause, un état de ce patrimoine immobilier est entrepris, mais les modes de possession des biens sont très divers et la situation est difficile à faire en toute clarté en quelques mois. L'Eglise ouvre d'autant plus ses comptes qu'elle publie maintenant régulièrement dans de nombreux diocèses les comptes généraux du diocèse ; elle ne refuse absolument pas de faire la lumière sur ce point, bien au contraire. Le régime autonome instauré au profit des clercs n'est pas un régime discriminatoire puisqu'il y a en France vingt-sept régimes spéciaux et autonomes. Enfin, il faut rappeler que l'allocation contributive affectée actuellement aux prêtres âgés et sans ressources suffisantes est une subvention de l'Etat qui devra disparaître normalement dans un an, et c'est pour faire face à la disparition de cette subvention qu'il faut envisager l'intégration à un régime de sécurité sociale.

LE PREMIER SAINT DES ÉTATS-UNIS A ÉTÉ CANONISÉ

Le premier saint américain a été canonisé le 19 juin à Saint-Pierre de Rome par Paul VI. Il s'agit de John Népomucène Neumann, archevêque de Philadelphie (1811 à 1880), qui évangélisa les Sioux et les trappeurs et fonda de nombreuses écoles et églises.

S'adressant à la foule pour l'angélus, Paul VX a souligné que *« les Etats-Unis enregistrent dans le livre de leurs gloires, à côté de leurs héros, ce nouveau champion qui permet à Philadelphie d'ajouter à sa fameuse déclaration d'indépendance la couronne de la sainteté ».*

LA DÉVIANCE DES JEUNES TRADUIT UNE CRISE DE SOCIÉTÉ estime Mgr Etchegaray

Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, a parlé de la déviance des jeunes, le vendredi 17 juin, lors de la traditionnelle messe du « vœu des échevins » au monastère de la Visitation, à Marseille.

Il s'agit essentiellement pour le président de la conférence épiscopale de *« l'inconsistance ou la dislocation de la famille, des conditions de logement et de travail, de la précocité du chômage, du matraquage d'une publicité de consommation, de la démission des éducateurs devant tout effort moral... ».*

Pour Mgr Etchegaray, cette crise des jeunes traduit une crise de la société : *« Loin d'être un simple déchet, un de ces rebuts inévitables de tout progrès, leur marginalité ne contient-elle pas une part de vrai qui nous échappe, à nous installés dans notre confort, dans nos habitudes, avec nos vieux modèles de réussite ? La crise des jeunes n'est-elle pas le reflet le plus pur de la crise d'adultes pétrifiés dans une société dépourvue de sens ? »*

L'archevêque de Marseille a poursuivi : *« A une époque qui banalise la violence et l'offre en spectacle, en jeu ou en fiction, avec la complicité des mass media, comment les jeunes ne céderaient-ils pas à son vertige, plus enivrant que l'opium ? »*

Il a conclu : *« Tout discours contre la violence, rituel incantatoire, ne sert à rien si chacun ne la débusque pas au fond de son propre cœur, derrière ses attitudes. »*

INVITÉ AU CLUB DE LA PRESSE

On ne peut pas être à la fois bon communiste et bon chrétien

déclare le cardinal Marty

Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, était le premier homme d'Eglise à faire son entrée au Club de la presse, le dimanche 19 juin à 19 heures, sur Europe 1 ; il a précisé : « Vous avez devant vous un homme qui n'est pas politique, mais religieux. »

En effet, tout au long de l'entretien, l'archevêque de Paris se méfiera d'outrepasser son domaine : « Je ne me prononcerai pas sur les élections qui viennent », dira-t-il, ni sur la visite de M. Brejnev.

Le cardinal a cherché à être concret, à « ne pas mâcher ses mots », comme il l'a dit, même si son désarroi perçait par moments devant la précision des salves tirées par ses interrogateurs. Des réponses claires furent données. « Nous ne voulons pas de guerre scolaire », a déclaré fermement le cardinal, et encore : « Si on a fait pression à une époque sur les parents pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école catholique, actuellement les parents sont entièrement libres d'envoyer leurs enfants là où ils veulent. »

Même clarté dans le domaine politique. L'Evangile n'est pas neutre, mais il ne contient pas de « recette politique », et le pluralisme est légitime. Cela dit, ce pluralisme a des limites et si on ne doit pas douter de la foi ou de la loyauté des chrétiens qui se disent également communistes, on est en droit de signaler la « contradiction de principe » dans leur position. « On ne peut pas être à la fois bon communiste et bon chrétien », affirme le cardinal Marty.

Mais le chapitre qui a visiblement touché le cardinal était celui de la querelle des intégristes. Faisant montre d'une grande compréhension pour les nostalgiques de la foi de leur enfance, il n'a pas nié la composante politique de la controverse en faisant allusion expressément à l'Action française et au « mélange politico-religieux » de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Le moment le plus émouvant de l'émission fut sans aucun doute celui où le cardinal s'écria : « Qui peut croire que je n'ai pas la foi catholique ? Cela me scandalise profondément. Je crois que la coupe est pleine ! » On sentait un homme évangélique, un pasteur, touché au vif dans sa raison même de vivre : sa foi.

ALAIN WOODROW.

Rappelant la déclaration de Paul VI à l'occasion des élections législatives en Italie, selon laquelle il est « intolérable pour un catholique de donner sa propre adhésion, spécialement si elle est publique, à des expressions politiques radicalement opposées à notre conception religieuse de la vie », *on a demandé au cardinal Marty la position de l'Eglise de France sur le pluralisme politique, et notamment sur le communisme.*

Après avoir indiqué qu'il ne se prononcerait pas sur les élections qui viennent et affirmé son « accord profond » *avec la déclaration du pape, le cardinal Marty a ajouté :*

« Un document de la Conférence épiscopale en 1972 a admis le pluralisme des chrétiens quand il n'est pas contraire à la foi et à la vérité chrétienne de l'homme. Le pape Paul VI l'a dit également dans sa lettre au cardinal Roy. Il y a des catholiques dans divers partis de la majorité et de l'opposition. Le catholique doit faire ses choix dans la réflexion, l'information et selon sa conscience. Il peut y avoir des pluralités d'engagement. Je dirai simplement sous quelles conditions — j'aborderai tout à l'heure le second point de votre question, le communisme. En tant que citoyen, le catholique doit s'informer, analyser. Il ne doit pas mettre l'Evangile dans sa poche ou au vestiaire. L'Evangile n'est pas neutre dans la vie sociale et politique.

» Je prends des exemples : un catholique ne peut pas admettre un projet de société qui serait bâti sur le racisme. Il ne peut pas admettre non plus un projet de société qui ne reconnaîtrait pas la famille, qui enlèverait l'enfant aux parents, qui n'accorderait pas une attention prioritaire aux pauvres, aux démunis. C'est là, pour un catholique, que les choix qu'il peut faire au plan politique ne sont pas indifférents.

» Au plan communiste, il est vrai que quelques chrétiens — je vais au fait — disent qu'ils sont communistes et qu'ils sont catholiques, sincèrement, en même temps. Je ne mets pas en doute leur foi, leur loyauté, et je les respecte. Je respecte tout homme. Je voudrais que les Parisiens sachent bien que je les respecte et que je les aime tous quels qu'ils soient. Ces cas-là sont quand même des cas individuels et souvent dans des situations complexes. Quelques-uns vivent ce communisme par réflexion intellectuelle, quelques autres par efficacité politique. D'autres catholiques ouvriers font l'expérience d'un combat commun dans une usine, dans un syndicat, et croient pouvoir mieux atteindre la justice en militant ou en adhérant au parti communiste. Mais aux uns et aux autres, je [dirais] qu'il y a contradiction de principe. On ne peut pas être à la fois bon, et j'insiste sur bon, communiste et bon chrétien, puisque un bon communiste est marxiste et le marxisme est athée par définition. Cette option n'entre pas dans un pluralisme légitime. Le croyant met Dieu, je viens de le dire, dans sa vie privée et dans sa vie publique. Il ne peut pas mettre Dieu au vestiaire quand il entre dans un parti politique. Le parti communiste — j'ai lu une déclaration quelque part — a déjà dit qu'il y avait incompatibilité entre la foi catholique et la philosophie marxiste.

» Il est un autre problème aussi, que je ne veux pas aborder ici, c'est celui de la liberté et des libertés. Un projet de société ou un projet économique ne peut pas occulter la vérité de l'homme en Jésus-Christ. Je suis bien obligé de constater que là où se vit actuellement, dans beaucoup de pays, le marxisme, la liberté ne me paraît pas respectée... toujours. Et encore l'autre jour, j'ai entendu Dom Helder Camara dire : *« Je ne répondrai pas à une invitation d'aller dans tel ou tel pays parce que je n'aurai pas la liberté d'y dire ce que je veux. »*

Se refusant de commenter la visite de M. Brejnev, attendu à Paris ce lundi 20 juin — « Un chef d'Etat doit juger lui-même comment il peut recevoir tels ou tels hommes politiques. Moi-même je n'exclus personne de mon dialogue, j'aime tous les hommes et je les respecte profondément », — *le cardinal a déclaré :* « Je me sens solidaire de ceux qui souffrent partout par manque de liberté : derrière le rideau de fer, certainement, mais également ailleurs ». *A M. René Andrieu qui lui demandait s'il considérait que le Brésil est un pays fasciste, le cardinal a rappelé ses nombreuses interventions en faveur de la liberté en Amérique latine.*

Sur l'affaire de l'occupation de l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, par des catholiques traditionalistes, après avoir rappelé que ce débat dépasse de loin la querelle sur la messe en français ou en latin, le cardinal a répondu à une question de Pierre Viansson-Ponté sur le « contenu politique de l'action musclée des intégristes », *en ces termes :*

« Je suis déjà âgé et j'ai vu pas mal de choses dans ma vie. J'ai vu, dans beaucoup d'affaires religieuses, un mélange souvent politique. J'ai vécu, étant jeune étudiant, l'affaire de l'Action française. (...) A cette époque, un mélange politico-religieux se créait. Qu'il y ait, dans les réactions actuelles et particulièrement à Saint-Nicolas, un mélange politique, je le crois. Je dirai très simplement que, parmi les chrétiens qui vont à Saint-Nicolas, il y a les « durs », que j'appellerai théologiques, ceux qui refusent les orientations du concile Vatican II, l'application qu'en font le pape Paul VI actuellement et l'Eglise de France.

» Il y a également les durs politiques. J'avais déjà vu cela en mai 1968 alors que j'arrivais à Paris et j'avais constaté que la politique se mélangeait. Je crois donc que ces durs politiques existent aussi, même à Saint-Nicolas.

» Mais enfin la majorité des chrétiens qui vont à Saint-Nicolas font partie du bon peuple chrétien. Ils ont été surpris par l'évolution de l'Eglise, notamment ceux qui ne pratiquaient pas habituellement et qui n'allaient aux offices que de temps en temps pour des mariages, des enterrements, des communions ou des professions de foi. Ils ont été plus surpris tout à coup de cette évolution, et c'est pourquoi ils se réfugient dans un rite qui leur rappelle les temps anciens. Ils ont besoin d'être aidés, d'être compris et d'être écoutés. Je ne demande que cela et je fais tous mes efforts pour qu'ils soient entendus et écoutés. »

Nous ne voulons pas de guerre scolaire

Sur la querelle scolaire qui se rallume à huit mois des élections avec la prise de position de la fédération Cornec et la réplique du R.P.R., le cardinal Marty a notamment déclaré :

« Nous ne voulons pas la guerre scolaire. Le communiqué (du conseil permanent de l'épiscopat, voir *le Monde* du 17 juin) indique qu'il peut y avoir plusieurs projets de société. J'ai été étonné, ces jours-ci, en entendant Me Cornec. Je me croyais revenu à l'époque où j'étais vicaire à Rodez ou curé à Riouperoux. J'avoue que cela m'a ramené aux temps anciens. Je crois qu'on oublie Vatican II.

» Je vois beaucoup de lycéens. J'en rencontre au moins une fois par semaine, mais ils ne me parlent jamais de ces querelles. Ils parlent de leur avenir, du chômage, de la réforme Haby. Ils parlent de leurs relations avec les adultes. Ils me parlent du sens de leur vie, de la présence de Dieu, de la nécessité de la prière.

» Je vois des parents. Les parents ont d'autres soucis : l'avenir de leurs enfants, la communication avec eux, l'établissement scolaire qu'ils cherchent. Il n'y a pas de distinction, quand je rencontre les parents, entre ceux de l'école catholique et ceux de l'école publique. Absolument pas. Je constate qu'il y a huit cent vingt mille familles qui confient leurs enfants à l'école catholique. Il faut sans doute analyser les raisons. Elles sont diverses. Mais l'enseignement catholique n'est pas affaire de la hiérarchie. Nous n'avons pas de pouvoir direct sur les établissements. Nous avons donné le label, la qualification d'enseignement catholique, mais c'est tout. Toucher à l'enseignement catholique, cela concerne huit cent vingt mille familles, des enseignants, deux millions d'élèves, et presque quatre millions de Français. Je ne vois pas pourquoi on soulève de nouveau cette question.

» L'Eglise catholique, les chrétiens, voudraient être près des enfants pauvres. J'ai visité beaucoup d'écoles populaires de Paris, qu'on ignore souvent dans les quartiers. J'y trouve quelquefois 30, 40, 60 % d'immigrés.

J'y trouve des enfants inadaptés, des enfants envoyés par l'enseignement public parce qu'on n'a pas de moyens, en ce moment, de résoudre cette question.

» Peut-être a-t-on fait pression, à une époque, sur les parents pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école catholique. Je vous assure qu'actuellement on ne fait aucune pression. Les parents sont entièrement libres d'envoyer leurs enfants là où ils veulent. »

« Qui peut croire que je n'ai pas la foi catholique ? »

Quant à l'avenir, le cardinal Marty a refusé de jouer les prophètes :

« Que fera le pape demain ? Est-ce que — disons le mot clairement, car je n'ai pas l'habitude de mâcher mes mots — Mgr Lefebvre sera excommunié ? Je n'en sais rien.

» Mais, avant tout, ce qui me fait de la peine à Saint-Nicolas ou ailleurs, c'est qu'un évêque ne soit pas en communion avec le pape et que des prêtres prennent une telle responsabilité à l'égard des paroissiens. Ce qui me préoccupe le plus, c'est la foi et la fidélité à ma foi. »

A ce propos, le cardinal devait préciser : « Je voudrais revenir à un point essentiel : celui de la foi, d'autant plus que la mienne a été publiquement mise en doute.

» Qui peut croire que je n'ai pas la foi catholique, que je n'ai pas le souci très grand de la rectitude de la foi ? Je fus un des premiers évêques de France, il y a quelques années, à appeler l'attention des journalistes sur les problèmes doctrinaux. Je m'en suis expliqué dans la préface de l'un de mes livres publié en 1972 : « Dieu est tenace ».

» En outre, je suis intervenu plusieurs fois, publiquement ou en privé, auprès de tel ou tel prêtre qui en prenait à son aise avec le credo.

» A quoi servirait de présenter l'Evangile s'il était falsifié ? Dans ce domaine, il faut être intransigeant. J'ai engagé ma vie là-dessus et je ne transigerai pas. Mais je dois avouer que rien n'est plus blessant pour moi, responsable de la foi, que de lire ou d'entendre toutes les calomnies dont on m'accable, afin de mettre le doute dans l'esprit des catholiques de Paris et de me faire passer pour un bradeur.

» Que l'on me critique sur la manière pastorale, que l'on me critique sur la manière de gouverner — en effet je suis un homme et je suis donc loin d'être parfait. — je l'accepte ! En revanche, je n'accepte pas que l'on mette en cause ma foi, et je prendrai quelques exemples.

» Mgr Lefebvre ose laisser écrire que je permets que l'on enseigne au séminaire d'Issy-les-Moulineaux, que la présence réelle dans l'eucharistie n'existe pas. C'est de la calomnie. C'est de la diffamation contre des prêtres. Je lui ai écrit, mais il n'a jamais rectifié ce mensonge.

» Et que M. Madiran — je suis concret — puisse publier dans sa revue *Itinéraires* un pamphlet à mon encontre, cela me fait vraiment trop de mal, cela me scandalise profondément ! Je crois que la coupe est pleine. »

Après avoir brossé un tableau optimiste de l'Eglise en France — très vivante malgré la pénurie des vocations — et souhaité donner une plus grande place aux laïcs dans l'Eglise, le cardinal Marty a répondu à une dernière question sur la vente d'armes.

« Si demain on arrêtait la fabrique des armes en France, je ne sais pas combien d'ouvriers se retrouveraient au chômage » *rappela le cardinal, à qui on a précisé qu'il s'agirait de 250 [illegible] personnes.*

« Je n'entre pas dans ces détails, *a conclu le cardinal,* mais j'interpelle tout de même au nom de l'Evangile. N'y aurait-il pas autre chose à fournir aux pays pauvres que des armes ? Ne pourrait-on pas leur donner d'autres moyens de les aider ?

» Il est sûr que l'on doit toujours défendre le pauvre et l'aider à ne pas être écrasé, mais de quelle manière ? Je m'interroge [...]

DE LA PRESSE

bon communiste et bon ch

le cardinal Marty

RELIGION

LES TRAVAUX DE LA VIe ASSEMBLÉE LUTHÉRIENNE MONDIALE

Les Africains aspirent à une nouvelle Réforme

Dar-Es-Salaam. — « Le christianisme apporté par les colonialistes n'est pas une religion, mais une sorte de domination de l'homme blanc sur les peuples africains. Notre continent est obligé de se débarrasser de la religion du colonialisme pour achever sa libération » *(discours de Lomé du 23 janvier). Si par impossible le président libyen Kadhafi, auteur de ces propos, se trouvait à titre d'observateur à la VIe Assemblée de la Fédération luthérienne mondiale, il devrait tempérer son jugement, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il date et qu'il méconnait l'essentiel.*

De notre envoyé spécial

En effet, les luthériens, noirs et blancs, présents à Dar-Es-Salaam, travaillent fraternellement à la libération spirituelle, politique et économique de l'Afrique. Dans aucun autre continent, les progrès du christianisme n'ont été aussi rapides au cours de ces dernières années.

Qui pourrait nier qu'en Tanzanie, par exemple, le président Julius Nyerere a jeté les bases d'une sorte de socialisme chrétien qui doit autant, sinon plus, à l'Evangile qu'au projet de société maoïste : le respect de tout homme quel qu'il soit, le partage des biens et des responsabilités, la vie communautaire, l'autonomie de décision, la primauté absolue de l'homme sur l'argent.

L'assemblée luthérienne de Dar-Es-Salaam tient un langage convergent. Elle entend contribuer pour sa part à l'élaboration d'un théologie qui réponde aux besoins et aux aspirations des Africains.

La soif de justice a priorité sur le respect des pouvoirs établis et sur la raison d'Etat. Si la violence répugne naturellement aux chrétiens, il est des cas où, en fin de compte, il devient impossible de l'esquiver. *En aucune façon la non-violence ne saurait servir d'alibi à la lâcheté ainsi qu'en convenait Gandhi lui-même.* La violence est acceptable *« en dernier, dernier, dernier ressort »*, a précisé le docteur H. Lazareth, théologien aux Etats-Unis.

De son côté, le pasteur noir Lukas de Vries, président de l'Eglise évangélique luthérienne unie de Namibie, estime que l'Eglise n'a pas le droit de condamner automatiquement ceux qui se trouvent acculés à la violence. Il avoue n'entrevoir aucune possibilité de solution pacifique en Afrique australe, où le pouvoir blanc continue à imposer ses vues malgré certaines mesures politiques *« superficielles »* prises récemment.

Mais les propos les plus remarqués ont été tenu par le Dr Manas Buthelezi, théologien d'origine zoulou, âgé de quarante-cinq ans, banni de la République Sud-Africaine en 1973, et qui vient néanmoins d'être nommé évêque d'un des diocèses noirs de ce pays. Chaleureux, incisif, cet homme d'Eglise, qui connaît les drames de l'« apartheid », fait penser à un Martin Luther King ou à un Dom Helder Camara.

« L'Eglise, affirme-t-il, par exemple, *connaît un grave danger : à savoir que d'autres témoins se lèvent en dehors d'elle et qu'elle devienne une structure vide de sens »*. Il reproche aux institutions missionnaires de se montrer parfois complices des situations d'oppression. L'exemple de missionnaires occidentaux qui se contentent de condamner verbalement la ségrégation raciale mais qui, en fait, ne se comportent guère différemment des racistes est *« une démonstration flagrante d'une Eglise non incarnée et donc non crédible »*.

L'évêque noir n'hésite pas à comparer la situation actuelle à celle du temps de la Réforme. *« Lorsque la désunion ne concerne plus seulement la Sainte Cène, mais devient telle que des êtres humains, noirs et blancs, ne peuvent même plus s'asseoir dans un restaurant pour boire ensemble une tasse de café, l'Eglise se trouve alors dans une situation comparable à celle qui régnait à l'époque de la Réforme, où des courants théologiques et éthiques, en altérant le sens de dogmes essentiels, aboutirent à la formation d'une nouvelle Eglise. »*

L'orateur se demande si des hommes qui, pour des raisons raciales, tiennent des cultes séparés, confessent encore la même foi. Le moment est venu où l'on ne doit pas *« avoir peur de reformuler sa foi »*. Une nouvelle Réforme est nécessaire lorsque les chrétiens vivent quotidiennement les divisions de l'Eglise. Le théologien appelle d'autre part de ses vœux une nouvelle théologie œcuménique de valeur universelle, c'est-à-dire valable pour les cinq continents.

L'imagination créatrice a changé de camp. Paralysé par son passé et par sa richesse, l'Occident chrétien semble frappé de stérilité. Il a le plus grand besoin d'être stimulé par le tiers-monde.

HENRI FESQUET.

ÉDUCATION

C'est dans l'enseignement supérieur que l'opposition essaie d'atteindre au cœur la démocratie

déclare Mme Saunier-Seïté

Nantes. — *Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, a déclaré, samedi 18 juin, au cours d'un débat organisé à Nantes par les* « Cercles universitaires démocratiques » *que* « c'est dans l'enseignement supérieur que l'opposition essaie d'atteindre au cœur de la démocratie ». *Pour le secrétaire d'Etat, les universités souffrent désormais d'une* « sclérose corporative ». « Si l'on veut qu'elles ne demeurent pas des sortes de résidus, *a-t-elle affirmé,* des sortes d'armées du salut, il faut leur restituer leur vraie mission, celle du haut lieu de recherche, de formation. »

M. Louis Mexandeau, député du Calvados, délégué national du P.S. à l'éducation, a répondu depuis Nantes, où il participait au congrès de son parti, qu'il était « inacceptable qu'un ministre qui a la charge de toutes les universités, de leurs personnels et de tous les étudiants, apporte sa caution et son soutien à des groupes de droite créés dans un but électoral et politicien évident ».

De notre envoyé spécial

Plusieurs milliers d'invitations avaient été lancées. On avait battu le rappel des universitaires de Nantes, Brest, Caen, Tours, Angers et Rennes. A Paris, les proches du président de la République assuraient que l'événement allait être de première importance : samedi 18 juin, la majorité avait choisi, annonçait-on, de ne pas laisser la gauche aller seule au devant de l'actualité et décidait de porter courageusement le fer contre le P.S., dans la ville où il tenait son congrès.

— *Merci d'être venus.*

— *Oh, ce n'est rien, nous étions tout à côté.* Les animateurs de la soirée, dont M. Michel Bassi ancien adjoint de M. Jean-Philippe Lecat à l'Elysée et qui a récemment créé *« l'Association pour la démocratie »*, avaient habilement profité de la présence, à Nantes, de leurs confrères et des équipes de télévision. Enfin, on avait invité Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, à s'exprimer sur le thème de l'enseignement supérieur, des *« libertés »* et de *« la démocratie »*. C'était l'assurance de quelques bonnes répliques : rien ne devait donc manquer à ce débat — animé par un ancien journaliste de France-Inter, M. Alain Trampoglieri — qui avait aussi pour fonction de faire connaître l'action d'une autre association — les *« Cercles universitaires démocratiques »* — récemment créée avec l'accord de l'Elysée pour favoriser le soutien des enseignants à la majorité.

Tant d'efforts n'ont cependant pas permis de réunir plus de quatre cents personnes, dont une bonne partie de jeunes. Mme Saunier-Seïté, elle-même, n'a peut-être pas répondu à toutes les attentes de la salle. « *La femme la plus insultée de France* », comme elle se définit elle-même, est désormais fort appréciée des éléments les plus radicaux de la majorité.

Du point de vue de la salle, le secrétaire d'Etat a eu, reconnaissons-le, un bon quart d'heure : surtout lorsqu'elle répéta que *« l'enseignement supérieur était la clef de voûte de la démocratie »* et que l'opposition avait si bien compris cette vérité première qu'elle avait choisi à travers l'Université *« d'attaquer, de détruire la démocratie »* et que cela préfigurait *« ce que seraient, demain, les enseignements supérieurs si se réalisait le rêve — pardon — le cauchemar du programme commun »*. Après les bravos de la salle, Mme Saunier-Seïté continua : *« Parmi les membres du gouvernement, je suis un de ceux qui subissent le plus au Parlement les attaques du P.C. Pourquoi ? Parce que je suis le secrétaire d'Etat aux universités (...) et que* [mes adversaires] *voient que le combat que je mène dans l'Université est le combat pour la défense des libertés et de la tolérance (...). »* Applaudissements nourris. Une victoire de la gauche, affirma-t-elle encore, provoquerait *« la fin de l'autonomie des universités »* et *« le début d'une ère soviétique »*.

Assistants et apprentis

Autre moment qui a fait frissonner de plaisir l'auditoire du secrétaire d'Etat : l'attaque contre les assistants des universités, qui composent les rangs du SNE-Sup à 80 %, alors que *« les membres du syndicat autonome sont à 80 % des professeurs ou des maîtres de conférence »*. Comme elle l'avait déjà fait quelques semaines plus tôt, Mme Saunier-Seïté déclara que le nombre croissant *« d'apprentis enseignants et d'enseignants occasionnels (trente mille sur un total de quarante mille) »* provoquait *« l'abaissement obligatoire de la qualité pédagogique »* et introduisait dans les universités *« des méthodes pédagogiques non contrôlées et souvent aberrantes »*. Elle expliqua aussi que, parmi les neuf enseignants de Toulouse-le-Mirail qui, après la grève de 1976, s'étaient opposés au contrôle des examens par l'Etat — et à qui la justice a depuis donné raison (*le Monde* du 21 avril 1977), — *« cinq étaient assistants depuis des années et n'avaient jamais réussi à obtenir un doctorat »* et que deux autres n'étaient pas parvenus à se faire inscrire sur les listes d'aptitude. Ceci doit expliquer cela. *« Ces gens-là auraient dû être renvoyés »*, assura le secrétaire d'Etat.

Pour le reste, il n'est pas impossible que Mme Saunier-Seïté ait déçu une partie de son auditoire. A un étudiant qui félicitait *« Madame le ministre »* d'avoir eu *« le formidable courage de nettoyer les écuries universitaires de Vincennes »* et qui assurait que *« l'acharnement du P.C. à défendre ce repaire de drogués »* montrait *« qu'il avait des intérêts dans cette affaire »*, elle répondit simplement par un elliptique *« règlement de comptes entre le P.C. et le P.S. »*. A un autre invité, qui demandait s'il ne fallait pas supprimer la loi d'orientation de 1968, elle expliqua qu'*« on ne pouvait pas refaire une loi fondamentale tous les dix ans »* et que cette loi — *« peut-être préparée trop hâtivement »* — avait surtout *« enlevé tout pouvoir d'intervention de l'Etat dans un service public »*.

Durant ces réponses, les bravos de la salle devaient diminuer jusqu'à atteindre la limite extrême des applaudissements de politesse lorsque Mme Saunier-Seïté voulut persuader son public que les libéraux ne devaient pas *« lutter contre une politisation par une autre politisation »*, que seule une meilleure qualité de l'enseignement pouvait diminuer cette *« politisation »* et *« qu'il serait indigne* [d'eux] *d'éliminer de l'Université tous ceux qui ne pensaient pas comme* [eux] ». Beaucoup ne comprirent pas cette soudaine modération. Comme, par exemple, cet invité qui reprocha au gouvernement de ne pas avoir d'*« arme »* contre la gauche et à qui M. Paul Bacquet, professeur à Paris-III, président de l'Association pour la démocratie, répondit qu'*« une pratique quotidienne »* était la seule arme des libéraux.

PHILIPPE BOGGIO.

DÉFENSE

EN VISITE AU CAMP DE MAILLY

M. Barre affirme la continuité de la politique militaire gaulliste

M. Raymond Barre a célébré l'anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 en prononçant, samedi après-midi au camp de Mailly (Aube), un discours affirmant la continuité de la politique gaulliste d'indépendance nationale, fondée sur la possession d'armes nucléaires suffisamment crédibles pour dissuader d'éventuels agresseurs et assurer ainsi à la France « la pleine maîtrise de son destin ». Faisant référence, à plusieurs reprises, aux orientations tracées, en 1958, par le général de Gaulle, le premier ministre a confirmé, en effet, les grands principes de la politique de défense de la Ve République : non-participation à l'OTAN, mais respect des engagements contractés au sein de l'alliance atlantique ; développement de la capacité dissuasive des armes nucléaires stratégiques et tactiques, mais maintien des forces classiques, en faveur desquelles sera poursuivi l'effort engagé en 1976 depuis le vote de la loi de programmation militaire ; refus de l'armée de métier et maintien de la durée du service national à douze mois.

M. Raymond Barre a notamment déclaré que la France n'hésiterait pas, dans les cas « extrêmes », à utiliser sa force nucléaire pour protéger les « approches » de son territoire national, c'est-à-dire les pays « voisins et alliés ». Ces propos prennent une résonance particulière au moment où le chef de l'Etat soviétique, M. Leonid Brejnev, est à Paris pour discuter notamment, avec M. Valéry Giscard d'Estaing, du problème des armements. D'une façon générale, le premier ministre n'exclut pas la présence au sein des forces françaises de moyens nucléaires tactiques pouvant intervenir à l'extérieur du territoire national.

M. Raymond Barre a également réfuté les thèses soutenues par l'opposition à propos des conditions d'emploi des armes nucléaires.

ALAIN ROLLAT.

Mailly-le-Camp. — M. Raymond Barre, qui était accompagné de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a prononcé son discours à Mailly-le-Camp (Aube), devant le chef d'état-major de l'armée de terre, le général André Lagarde, le commandant de la VIe région militaire, le général Jean-Paul Etcheverry, et les cadres du 3e régiment d'artillerie et de la 16e brigade mécanisée qui effectuent actuellement des manœuvres en Champagne. Après avoir rendu hommage à la mémoire du général de Gaulle, le premier ministre a situé la politique française de défense face à la puissance américaine et soviétique : *« La France avait, pour des raisons qui tiennent à la géographie et à l'histoire, tout intérêt à assurer elle-même la maîtrise de son destin, sans renier pour autant ses amitiés, ses alliances, ses engagements. C'est ce qu'elle a fait et c'est ce qu'elle continuera à faire. Elle s'est retirée de l'organisation intégrée de l'OTAN et il doit être une fois pour toutes entendu qu'elle ne réintégrera ni aujourd'hui ni demain cette organisation, qu'elle ne souscrira à aucun arrangement qui pourrait remettre en cause son autonomie de décision. Mais il doit être également bien clair que la France appartient à l'alliance atlantique et qu'elle tiendra, le cas échéant et en toute indépendance, les engagements qui en découlent, comme elle l'a fait sans la moindre hésitation lors de la crise de Cuba. »*

De notre envoyé spécial

Pour M. Raymond Barre, l'objectif de la politique française de défense n'est pas la *« parité »* avec les Etats-Unis et l'U.R.S.S., mais la *« suffisance » : Notre force nucléaire stratégique existe. Elle est efficace et suffisante. Nous ajusterons nos efforts scientifiques, techniques, industriels et financiers au niveau nécessaire pour maintenir cette efficacité et cette suffisance en dépit des progrès des défenses et parades adverses. Ceci nous conduira, en fait, à quadrupler, dans les années qui viennent, la capacité de cette force. »*

Au passage, le premier ministre souligne *« combien le ralliement récent de certains partis politiques à cette force est en fait assorti de conditions qui lui ôteraient d'emblée toute efficacité dissuasive. On nous engage, en effet, à abandonner la stratégie anti-cités qui est la seule qui soit vraiment dissuasive. On voudrait, en outre, que la décision d'emploi éventuel de l'arme nucléaire stratégique soit prise par un collège où tous les partis politiques seraient représentés. C'est dire que l'agresseur saurait,* a priori, *que cette décision ne serait jamais prise. On nous pousse enfin à signer un engagement de* « non-emploi en premier » *de l'arme nucléaire, ce qui nous mettrait en situation de victime consentante »*.

Expliquant que la politique militaire de la France n'est pas « celle du tout ou rien », justifiant l'existence de forces nucléaires tactiques et le maintien de forces classiques, M. Raymond Barre a précisé sa conception de la dissuasion : *« Ce concept de dissuasion s'applique à la défense de nos intérêts vitaux, c'est-à-dire essentiellement à notre territoire national, cœur de notre existence en tant que nation, masi également à ses approches, c'est-à-dire aux territoires voisins et alliés. Car il est évident que si tous ces territoires, à l'exception du nôtre, tombaient entre les mains d'un agresseur nos jours seraient inévitablment comptés.*

» Notre action politique et diplomatique, a-t-il dit, *ne peut s'exercer efficacement qu'à condition de pouvoir, le cas échéant, s'appuyer sur la présence, et, si nécessaire, sur l'action de moyens militaires capables de soutenir nos amis en difficulté et de montrer notre détermination et notre résolution à soutenir nos prétentions légitimes ou celles de nos amis. Notre action récente en faveur du Zaïre est une illustration de cette politique au même titre que notre intention de maintenir à Djibouti des moyens militaires, sous réserve que les autorités indépendantes de cette jeune République nous le demandent et pour la durée qu'elles fixeront. (...) Ces missions extérieures, et plus encore les actions réelles auxquelles elles pourront, le cas échéant, donner lieu, concerneront au premier chef nos forces conventionnelles. Toutefois la présence de moyens nucléaires tactiques au sein de nos forces d'action extérieure ne saurait être* a priori *écartée. Mais il ne pourrait s'agir là que de cas extrêmes et, de toute façon, ces armes ne menaceraient que des objectifs strictement militaires. (...) »*

A propos des forces classiques, le chef du gouvernement s'est élevé *« contre certaines déclarations irresponsables »*, selon lesquelles celles-ci seraient aujourd'hui *« incapables d'exécuter leurs mission »* et il a dénoncé *« certains propos étranges »* tendant à faire croire que certains régiments préparaient *« une lutte contre un ennemi intérieur » : « Je constate d'ailleurs,* a ajouté M. Raymond Barre, *que ceux-là même qui reprochaient si violemment au gouvernement de préparer cette lutte préconisent aujourd'hui dans leurs écrits, et pour le cas où ils accéderaient au pouvoir, la création d'une force de mobilisation populaire dans des conditions qui ne peuvent qu'inquiéter ; on ne peut, en effet, à la lecture de ces textes, s'empêcher de penser aux milices de sinistre mémoire ou aux groupes armés des débuts de certaines révolutions. (...) »* Le gouvernement est décidé à maintenir la conscription : *« Le temps de service ne doit pas être inférieur à douze mois. »*

En conclusion, le premier ministre a indiqué qu'il lui avait paru nécessaire de *« rappeler clairement la position de la France et de montrer qu'elle reste fidèle aux grandes orientations qui ont été définies par le général de Gaulle »*.

« JE SUIS FIER DE CE QUE J'AI VU... »

C'était la première fois que M. Raymond Barre assistait, en tant que chef du gouvernement, à des manœuvres aussi importantes de l'armée de terre, et les autorités militaires n'avaient pas lésiné sur les moyens pour lui offrir un spectacle de qualité : l'exercice préparé à son intention par la 16e brigade mécanisée et le 3e régiment d'artillerie lui a permis de voir en action douze chasseurs-bombardiers Jaguar, une quarantaine d'hélicoptères de reconnaissance, d'attaque et de manœuvre ainsi que de nombreux chars AMX-30 dont les évolutions furent ponctuées de tirs d'artillerie.

Fixant le simulacre de combat à l'aide de jumelles, ne perdant pas une seconde de cette démonstration, le premier ministre a été très impressionné : « C'est extraordinaire », confia-t-il au général Lagarde, qui se tenait à ses côtés sur l'estrade. Le chef d'état-major de l'armée de terre a profité de al circonstance pour plaider en faveur de l'extension des terrains de manœuvre de l'armée française. M. Raymond Barre l'a assuré de son soutien. Le chef du gouvernement a également été initié au fonctionnement et à l'utilisation des missiles nucléares Pluton. Il a assisté à un tir simulé.

M. Raymond Barre n'a pas caché sa satisfaction à la fin de sa visite : « Je suis fier de ce que j'ai vu. Je suis impressionné et ému par la qualité, l'efficacité et la fierté de tous les hommes qui servent ces moyens militaires. C'est un encouragement d'observer ce que les Français peuvent faire. C'est un gage de ce qu'ils feront dans l'avenir. Nous pouvons être à la fois rassurés et fiers. »

M. KANAPA (P.C.) : une politique aventuriste.

M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., a commenté le discours de M. Barre sur la politique de défense, dimanche 19 juin, devant la conférence fédérale du P.C.F., dans la Seine-Saint-Denis :

« D'abord M. Barre est à peu près seul en France à nier la dégradation de nos forces conventionnelles. Ensuite, lorsqu'il confirme la doctrine dite « la bataille de l'avant », lorsqu'il envisage l'utilisation de nos forces armées — nucléaires comprises — en dehors du territoire national, il définit une politique proprement aventuriste. Avec cette politique-là, les forces françaises pourraient demain se voir mises, en particulier, au service de l'Allemagne fédérale.

» On ne peut d'ailleurs pas ne pas relever à cet égard que M. Barre prononce ce discours au lendemain des entretiens Giscard-Schmidt. Cette obstination à imaginer des scénarios de conflits contre les pays socialistes de l'Est de l'Europe tourne le dos aux possibilités nouvelles qui s'offrent à la détente et à l'entente en Europe.

» Quant à l'évocation par M. Barre d'un emploi de l'arme nucléaire tactique française dans l'océan Indien, cela devient grave. En effet, le général Méry avait déjà brandi cette menace récemment. La question est donc posée: que trame le pouvoir ? Qui vise-t-il dans l'océan Indien ? »

Des nuances

Une double critique des thèses de l'opposition : tel apparaît, d'abord, le discours du premier ministre à Mailly-le-Camp. Au P.C.F., M. Barre reproche sa conception — jugée inefficace — d'un emploi de l'arme nucléaire, qui pourrait être discuté et décidé, comme l'a envisagé le comité central du 11 mai dernier, en concertation par les partis politiques membres de la coalition gouvernementale. Au P.S., et plus particulièrement au CERES, M. Barre reproche sa conception d'une force de mobilisation populaire assimilée par le premier ministre à un groupe armé pré-révolutionnaire ou à une milice « *de sinistre mémoire* ».

Mais l'essentiel des propos de M. Barre ne réside pas dans cette double critique. Il est dans la réaffirmation d'une doctrine de la dissuasion nucléaire qui, dans son expression publique face à un auditoire militaire, laisse apparaître des nuances par rapport à des déclarations précédentes de M. Valéry Giscard d'Estaing ou du chef d'état-major des armées, le général Méry.

Ainsi, le premier ministre affirme nettement que l'arme nucléaire doit dissuader « *tout agresseur éventuel, nucléaire ou non nucléaire, si puissant soit-il* ». A la différence du président de la République qui, dans son allocution du 5 mai 1976, a expliqué que les forces de dissuasion ne neutraliseraient plus désormais que « *l'agression de même type* », c'est-à-dire, la moins probable, l'agression nucléaire contre le territoire national.

Le premier ministre se démarque également, quelque peu, de précédentes déclarations du chef d'état-major des armées, le 21 mars dernier, à l'Institut des hautes études de défense nationale (*le Monde* du 11 juin).

Sur les conditions d'un emploi éventuel des armes nucléaies tactiques, M. Barre reprend des propos du général Méry. Il est désormais évident que le gouvernement considère une telle panoplie (les missiles Pluton et les bombes larguées d'avions) comme le moyen de pouvoir adresser à un adversare, en Europe, un dernier et solennel avertissement, mais aussi comme le moyen le plus direct de protéger des intérêts français, hors d'Europe, par la menace d'un emploi immédiat de ces armes, dans des cas extrêmes, à bord d'un porte-avions croisant en océan Indien, par exemple. Cette thèse est vivement dénoncée par M. Jean Kanapa, au nom du P.C.F.

Toutefois, le premier ministre rappelle — *en termes assez fermes* — que le gouvernement ne saurait être engagé par d'autres déclarations précédentes du général Méry, selon lesquelles la possession de satellites militaires ou de missiles de croisière était à la portée de la France et même indispensable à la crédibilité de la force nucléaire. En substance, M. Barre indique que cette question de la modernisation de la dissuasion nucléaire sera examinée et que la décision appartient, en régime démocratique, aux seules autorités politiques, distinctes des états-majors militaires, industriels et scientifiques.

JACQUES ISNARD.

RE A PARIS
N BANLIEUE

EQUIPEMENT

ARCHITECTURE

LES PROPOSITIONS DU RAPPORT NARBONNE ET LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

Faut-il établir une sélection à l'entrée des écoles ?

« Un enseignement supérieur facile, largement ouvert à tous, un enseignement-refuge, submergé par le nombre, d'un faible rendement en diplômes, comparable au système universitaire, s'essoufflant au bout de quatre ans et souffrant d'absentéisme. » Telle est, selon M. Jacques Narbonne, conseiller d'Etat, la situation de l'enseignement de l'architecture qui accueille actuellement quatorze mille étudiants. Chargé de proposer une réforme, M. Narbonne a remis son rapport il y a bientôt un an. Mme Françoise Giroud, alors ministre de la culture, avait promis de le publier en temps utile. Cela n'a pas été fait.

Un conseil des ministres devait définir la position du gouvernement au printemps. Les élections et le changement de ministre ont retardé l'échéance... jusqu'aux vacances. M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, devrait présenter ses projets lors d'un conseil des ministres au début du mois de juillet. Réunis en congrès à Caen du 18 au 20 juin, les architectes, qui ont déjà publié un Livre blanc sur le sujet, auront eu l'occasion de faire connaître au ministre leur sentiment.

M. d'Ornano devrait proposer au gouvernement un projet de loi définissant le statut des établissements, celui des enseignants, et la définition d'un programme minimum national d'études. Mais le ministre hésitera certainement à retenir la proposition essentielle, la « question-clé », du rapport Narbonne : la sélection des étudiants.

« Tout s'est passé comme si l'Etat, pendant plusieurs années, n'avait plus de doctrine en matière d'enseignement de l'architecture, comme s'il renonçait à savoir ce qu'était un architecte et comment il fallait le former. Tout un service public est parti à la dérive et a été laissé à l'improvisation. » En 206 pages (et 20 pages d'annexes), M. Jacques Narbonne, qui présidait une commission de douze personnalités, trace un tableau très sombre de l'enseignement de l'architecture tel qu'il se pratique aujourd'hui, porte un jugement sévère sur l'abdication de la puissance publique et propose un ensemble de réformes destinées à mettre fin à la véritable *« crise du service public »* qu'il a constatée.

« L'Etat, écrit M. Narbonne, *a renoncé à prendre ses responsabilités. Il s'est borné à distribuer des crédits importants mais toujours disproportionnés avec les dimensions d'un organisme dont les effectifs ne cessent de croître... A la faveur d'une autonomie quasi totale, la qualité de l'enseignement a pratiquement reposé sur le bon vouloir de chacun. Des différences de niveau considérables se sont créées entre des écoles différentes et entre divers enseignements à l'intérieur d'une même école. Le meilleur a voisiné avec le pire. L'appareil éducatif a été voué au dépérissement en certains points et à de remarquables développements en d'autres, sans qu'existe aucun mécanisme régulateur (...). Aucune régulation efficace ne pouvait provenir d'une intervention hiérarchique toujours contestée. Le recrutement improvisé des enseignants, sans critère de sélection, ne pouvait garantir un niveau moyen de compétence. »*

Quant aux étudiants *« se trouvant en fin d'études sans formation professionnelle valable, incapables de faire valoir leur diplôme, ils ont parfois exigé et obtenu un redressement de la pédagogie. Mais cette action régulatrice des « usagers » (...) ne s'est produite que rarement. Trop d'étudiants entrés par inertie à la sortie du secondaire recherchaient une situation protégée, trouvaient avantage dans un enseignement dégradé qui n'exigeait d'eux aucun effort ».*

« L'amitié et les chansons »

« La mentalité de ces inoccupés, écrit M. Narbonne, *va du marginalisme à l'agressivité contestataire. Les uns se mettent en veilleuse dans la douceur de vivre, l'amitié et les chansons. Les autres ont pour objet de mettre le pouvoir en échec quoi qu'il fasse, même s'il leur donne raison, afin d'ébranler l'ordre actuel et de préparer la société future (...). La conjonction de ces circonstances a créé un système éducatif qui n'est plus en prise sur la société globale et mène sa vie propre, secoué périodiquement par des conflits, « à la dérive ». L'Etat se tient prudemment à distance et voit son rôle réduit à celui d'un observateur toujours suspecté d'intentions oppressives, d'un mécène aux obligations illimitées, sans cesse taxé de ladrerie. »*

Dans ce sombre tableau, M. Narbonne discerne quelques îlots de « sérieux » dus à deux types de circonstances : *« Dans les unités pédagogiques conservatrices, la volonté de reconstituer un enseignement traditionnel ; dans les autres, la rencontre éventuelle d'étudiants soucieux d'une bonne formation et d'une équipe d'enseignants unis par des convictions pédagogiques communes et leur conscience professionnelle (...). Le monde de l'enseignement apparaît alors comme une sorte de ville inconnue avec des parties mortes et des parties vivantes et il faut chercher son chemin, s'informer en éliminant telle U.P., puis telle autre, jusqu'à la découverte d'un endroit favorable aux études. »*

Comment en est-on arrivé là ? Jusqu'en 1968, l'école des Beaux-Arts a dispensé un enseignement *« étroitement contrôlé par l'Académie, orienté vers une formation où prédominaient les arts graphiques (...). Centralisée, soumise à l'autorité des patrons d'atelier, sélective, souple dans son organisation, elle combinait compétition et travail en commun dans un milieu pédagogique original. »* Mais *« l'architecte-artiste qui sort de l'école [à cette époque] n'est pas toujours un bon interlocuteur pour l'administrateur, l'ingénieur ou le banquier qu'il va rencontrer ».* L'école a des lacunes en matière de culture intellectuelle, de formation administrative, économique et technique. Pendant ce temps, la profession évolue, la mission globale de l'architecte « éclate » face à la montée des ingénieurs, l'architecte apportant une sorte de « valeur esthétique ajoutée ».

Plusieurs réformes sont préparées, et l'une d'elles est près d'être adoptée à la veille de la « révolution culturelle » de 1968. Finalement, on décide de créer des unités pédagogiques autonomes et d'autoriser l'accès des écoles aux bacheliers.

La révolution de 1968

De quatre mille environ en 1966, les effectifs passent à six mille en 1969 après la suppression du concours d'entrée. Aujourd'hui, ils sont plus de quatorze mille dans toute la France (neuf U.P. à Paris et quatorze en province) qui travaillent dans des conditions matérielles affligeantes : manque de locaux, manque de crédits. L'enseignement de l'architecture est, note M. Narbonne, d'une *« pauvreté consternante »* : 4 400 francs par étudiant en 1976, alors qu'un étudiant de faculté « coûte » 5 000 francs, un ingénieur 10 000 francs et un technicien (dans les instituts universitaires) 15 000 francs. Le manque de locaux est particulièrement flagrant dans certaines U.P. parisiennes : *« Il est proprement stupéfiant,* note l'auteur du rapport, *que la jeunesse responsable du futur cadre de vie des Français évolue dans une pareille misère esthétique et fonctionnelle. »*

D'autre part, la qualité des enseignants a souffert d'un *« recrutement précipité et massif ».* Malgré des salaires confortables, *ceux-ci n'ont pas de statut* et aucune perspective de carrière.

L'« irruption des sciences humaines »

Pour ce qui concerne le contenu des études, *« l'enseignement est allé trop loin dans la compensation de ses insuffisances intellectuelles et il a du mal à trouver un juste équilibre entre le discours et l'image ».* L'« *irruption des sciences humaines* » s'est faite au détriment des projets, devenus certes moins académiques et plus proches de la pratique. Mais on constate toujours une mauvaise connaissance des pratiques administratives, de la comptabilité, du marché foncier et des règlements de construction, et parfois aussi... du dessin et de la connaissance de l'espace ! Aurait-on lâché la proie pour l'ombre ?

Finalement, selon M. Narbonne, *« les écoles d'architecture ont évolué dans le sens de la facilité. Le contrôle des connaissances s'est relâché. Soumises au régime du libre accès, les écoles sont submergées par le nombre des étudiants et pratiquent une politique d'échecs massifs : les trois quarts des étudiants sont éliminés peu à peu au cours des études (...) Malgré cela, si tous ceux qui obtiennent le diplôme s'inscrivaient à l'ordre, les effectifs de celui-ci s'en trouveraient triplés ».*

Des solutions utopiques

Les réformes proposées par M. Narbonne reposent sur la réduction des effectifs : *« Le maintien d'effectifs pléthoriques risque d'empêcher les efforts de formation pédagogique nécessaires,* estime l'auteur. *Dans un système en état de submersion perpétuelle, on va au plus pressé. (...) Il faut accepter de tirer les conséquences d'une situation de crise. »* Pour garder tout le monde, il faudrait, selon le rapport, doubler le corps enseignant, tripler les crédits et quadrupler la surface des locaux (3 mètres carrés par étudiant à Paris). Or l'augmentation des crédits est, selon M. Narbonne, *« utopique ».* La sélection est donc la *« question-clé »* de toute réforme.

● *Organisation des études* : examen local d'admission dans chaque unité pédagogique ; examen national sur un programme commun à la fin de la première année d'études ; durée totale des études ramenée de six à cinq ans ; programme des U.P. établi d'après une liste nationale de matières obligatoires précisant le détail des chapitres ; sanction des études par une notation chiffrée et non plus seulement par attribution d'unités de valeur ; préparation et soutenance du diplôme mieux encadrées.

● *Statut du personnel enseignant* : création de deux corps d'enseignants, de professeurs titulaires, en plus des vacataires et des contractuels ; qualification obtenue soit dans les troisièmes cycles des U.P., soit dans les cycles terminaux des universités ou des grandes écoles ; obligations de service mieux précisées.

● *Structure des établissements* : les unités pédagogiques deviendraient des établissements publics à caractère administratif gérés par un directeur nommé par décret et un conseil d'administration de vingt-quatre membres où siégeraient des enseignants, des étudiants et des personnalités. L'administration centrale serait renforcée et disposerait de plusieurs organismes consultatifs.

M. Narbonne considère ces propositions *« indissociables »* comme *« un minimum ».* Il rappelle en conclusion les principes qui l'ont guidé : *« Les écoles d'architecture ne peuvent être considérées comme des institutions de culture désintéressées, ouvertes à toute personne désireuse de recevoir une initiation à l'architecture. (...) La mission fondamentale des U.P. est de former des praticiens de haute qualification. »* Evoquant le rôle de l'architecte, *« responsable du tout »*, élément de *« souplesse, d'imagination, de contestation »*, apportant une vision du cadre de vie plus *« sensible »* que celle d'un pur technicien, l'auteur du rapport estime que *« la situation actuelle exige des décisions rapides »* et qu'il est préférable de *« réparer plutôt que de rebâtir »* un autre système d'enseignement, que ce soit en l'associant à la formation des ingénieurs, ou en créant, comme certains l'ont suggéré, un super-institut d'architecture réservé à une élite.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

ÉQUIPEMENT

LES MANIFESTATIONS ÉCOLOGIQUES DU WEEK-END

Un rassemblement interrégional contre Rhin-Rhône

De notre correspondant

Besançon. — A l'appel du P.S.U., de la C.F.D.T., du Syndicat du cadre de vie, de l'Association de défense du Doubs (APEDI), des amis de la Terre, des Ouvriers-paysans, du Comité de liaison anti-canal, etc., ont été organisées dimanche 19 juin à Sochaux (Doubs) les assises des mouvements qui s'opposent à la réalisation du canal à grand gabarit Rhin-Rhône.

Les maires ruraux d'Alsace sont venus témoigner de la *« duplicité »* de l'administration, qui paraît avoir celé ou déformé les informations dont les intéressés auraient dû avoir connaissance pendant l'enquête d'utilité publique. Ils ont cité la réaction du professeur Linder, de l'université de Lille qui, chargé de l'étude d'impact écologique, affirme aujourd'hui que le résumé de son rapport établi par le ministère de l'équipement est « une tricherie ». (*Le Monde* du 1er juin). Ils ont dit aussi leur surprise et leur colère en découvrant, trois semaines après la clôture de l'enquête, que, outre les 150 mètres nécessaires au canal proprement dit, l'administration se réservait pratiquement la disposition d'une bande de terrain dont la largeur varie entre 800 et 1 750 mètres.

Les retombées économiques et écologiques de l'ouvrage, long de 230 kilomètres, ont été vivement critiquées une fois encore. Finalement, diverses actions ont été décidées : intervention judiciaire pour faire annuler l'enquête d'utilité publique, campagnes d'information, participation à la marche non violente qui, les 24 et 25 juillet ira d'Alsace au Larzac en passant par Malville, organisation d'une journée d'action le 2 octobre. Pour le cas où ces manifestations ne suffiraient pas, il est envisagé de créer un groupe foncier agricole qui pourrait freiner les expropriations. Comme au Larzac. On a aussi pris des dispositions à Sochaux pour intervenir par des occupations de sites dès que se manifesterait le moindre début de chantier. Un Livre blanc va être édité comportant trois chapitres traitant des éléments écologiques, des arguments économiques et des aspects politiques du projet. Il proposera des solutions de remplacement.

CLAUDE FABERT.

● *Naussac - Villerest : alliance des opposants.* — Malgré l'orage et d'importantes forces de police disposées aux abords du barrage en construction, un millier de Lozériens ont participé à la manifestation organisée, dimanche 19 juin, par cinq municipalités voisines du site de Naussac et plusieurs associations de défense. La marche silencieuse s'est déroulée sans incident. M. Chazal, premier adjoint au maire de Langogne, a annoncé la création d'un comité groupant les municipalités et comités de défense concernés par les barrages réservoirs de Naussac (Lozère) et de Villerest (Loire).

● *Creys-Malville : les élus protestent.* — Cent cinquante élus de l'Ain, de l'Isère et de Savoie, ont organisé, samedi 18 juin, un défilé automobile aux abords de la future centrale de Creys-Malville pour demander l'arrêt immédiat des travaux.

● *Toulon : manifestation antinucléaire.* — Plusieurs dizaines de jeunes gens ont manifesté sur les quais du port de Toulon, samedi 18 juin, pour réclamer *« un moratoire dans le programme électro-nucléaire français.*

● *Castres :* défilé autour des mines d'uranium. — Un demi-millier de personnes ont défilé en voiture, samedi 18 juin, aux abords de la mine d'uranium de Sémalens (Tarn), pour manifester leur opposition à la politique nucléaire du gouvernement. Les protestataires appartenaient à diverses associations écologiques, à des mouvements d'extrême gauche, au P.S.U., et à la C.F.D.T.

TRANSPORTS

LA MANCHE EN GESTION PARTAGÉE

(De notre correspondant.)

Cherbourg. — Baptisée « Picardie », une importante opération de comptage du trafic maritime sera organisée les 22 et 23 juin dans la Manche par la marine nationale et la Royal Navy. Du Pas-de-Calais jusqu'à Ouessant, l'opération engagera d'importants moyens navals et aériens, mais les observations effectuées par les marins et les aviateurs appelés à y participer seront rassemblées par l'Institut de recherches des transports, qui en fera la synthèse.

Ce comptage doit d'abord permettre d'évaluer les variations du trafic dans le Pas-de-Calais, une zone qui n'a pas fait l'objet d'enquête globale depuis 1972. A cette date, on évaluait à plus de cinq cents les navires empruntant quotidiennement le détroit, soit dans les deux principaux sens — Atlantique-mer du Nord et vice versa, — soit transversalement entre l'Angleterre et la France. Elle n'interviendra que quelques jours seulement après un exercice organisé les 10 et 11 juin dans le Pas-de-Calais, sous le nom de « Manche 77 ». Conjointement préparé par le service des Coast Guards de Douvres et l'état-major de la 1re région maritime, cet exercice, qui contrairement à l'Opération Picardie n'entraînait pas l'intervention de moyens navals ou aériens, a permis de tester pour la première fois le Manche-Plan. Ce dispositif d'intervention franco - britannique prévoit une étroite collaboration entre les pays riverains de la Manche en cas de grande catastrophe maritime.

RENÉ MOIRAND.

● *A l'Union des transports publics urbains.* — M. Robert Baratier, président-directeur général de la Société du chemin de fer de l'Est de Lyon, a été réélu, pour un nouveau mandat de deux ans, président du conseil d'administration de l'Union des transports publics urbains et régionaux (U.T.P.U.R.). M. Alain Le Cornec, directeur général adjoint de la Compagnie générale française de transports et d'entreprises (C.G.F.T.E.), a été élu président du comité des transports urbains. M. Maurice Parmantier, directeur général de la Société générale de chemins de fer et de transports automobiles (C.F.T.A.), a été réélu président du comité des transports interurbains et régionaux.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Midi-Pyrénées

UN PROJET DE STATION DE QUATRE MILLE LITS EST CONTESTÉ PAR LES DÉFENSEURS DE LA MONTAGNE

(De notre correspondant.)

Tarbes. — Sur l'initiative du bureau régional de la SEPANSO, association de protection de la nature dans le Sud-Ouest, du comité Vivre autrement et décider ensemble, qui a présenté une liste écologique aux dernières élections municipales de Tarbes, de l'association de défense Saint-Lary 2000, de l'association toulousaine Environnement et humanisme, une manifestation de protestation contre le projet de création d'une super-station à 2 000 mètres d'altitude, au lieu-dit le Balcon de l'Oule, a été organisée le dimanche 19 juin, à Saint-Lary (Hautes-Pyrénées).

Le projet comporte notamment des hôtels et des résidences qui pourront avoir jusqu'à huit étages, des parkings souterrains, des commerces, piscines, cinémas, etc. Pour cet ensemble de quatre mille lits, l'E.D.F. installera une centrale d'une puissance de 8 000 kilowatts, c'est-à-dire l'équivalent de la consommation d'une ville de quarante mille habitants, puissance qui ne sera utilisée que quatre mois par an. L'accès routier se ferait par une voie de 15 kilomètres tracée en lacets à travers des terrains instables et avalancheux.

Les sections locales de la Ligue communiste révolutionnaire et du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne ont manifesté également par des communiqués dans la presse départementale leur opposition totale au projet.

Riposte du maire de Saint-Lary

Le maire de Saint-Lary, M. Vincent Mir (P.S.), père de l'ex-championne de ski Isabelle Mir, avait riposté en faisant placer dimanche matin, dans la rue centrale de la station, des banderoles proclamant « Ecologie, oui ! Politique, non ! » De leur côté, la plupart des commerces, tous les hôtels et tous les cafés avaient fermé leurs portes, transformant la station en ville morte. C'est dans cette ambiance que les manifestants ont défilé sur plus d'un kilomètre, demandant que le ministre de l'environnement, à qui un dossier complet vient d'être remis, s'oppose à la création de Saint-Lary 2000.

GILBERT DUPONT.

A PROPOS DE...

Un bilan du transport aérien régional

Les avions de l'Hexagone

En trois ans, de 1973 — dernière année de référence avant la crise économique — à 1976, le trafic des passagers sur les lignes régulières exploitées par les compagnies régionales sous leur propre pavillon est passé de 392 000 à 635 000, soit une augmentation moyenne annuelle de 21 %, indique le Comité des transporteurs aériens régionaux (C.T.A.R.).

Cet accroissement n'est pas dû à l'extension du réseau, mais à une forte augmentation de la fréquentation des dessertes. Le nombre des lignes permanentes intérieures et internationales est, en effet, resté à peu près constant depuis trois ans. Ce réseau, composé de soixante lignes, dessert cinquante-six villes de province et une dizaine de stations balnéaires ou de montagne, dix-neuf cités sont reliées directement à Paris et douze à Lyon.

Les compagnies régionales ont modernisé leur flotte. Leur choix s'est porté, en priorité, sur des appareils à réaction ou à turbopropulseurs de la gamme 45-65 places et sur des biréacteurs légers.

Les compagnies régionales continuent à louer certains de leurs avions à Air Inter et à Air France sur les liaisons province-Europe. Ce réseau « étranger » est composé de seize lignes permanentes, notamment à partir de Lyon et Strasbourg. Le trafic des passagers sur l'ensemble des lignes affrétées s'est élevé, en 1976, à 230 000 passagers. Le trafic charter, en progression sensible — 170 000 passagers en 1976, — complète l'activité des transporteurs dites du « troisième niveau ».

Le fret — 14 000 tonnes transportées, en 1976, essentiellement par Touraine Air Transport et d'Air Rouergue — représente des perspectives de développement importantes grâce à une diversification des moyens offerts, les Fokker F-27 de Touraine air transport et d'Air Rouergue, venant compléter la gamme des Vanguard d'Europe Aéro Service.

Le chiffre d'affaires du transport aérien régional — activités industrielles incluses — est, pour 1976, de l'ordre de 380 millions de francs, en augmentation de 20 % par rapport à l'année précédente.

Le nombre des compagnies aériennes exploitant, au 31 décembre 1976, des lignes régionales s'élève à vingt. Cinq d'entre elles : Touraine Air Transport, Europe Aéro Service, Air Alpes, Air Alsace, Air Rouergue, avec quatre autres compagnies alliées sous des formes diverses (Air Languedoc, Air Paris, Air littoral, Pyrénair) occupent par leur chiffre d'affaires le trafic réalisé et le personnel employé une place privilégiée.

Ces cinq compagnies transportent, en effet, 95 % des passagers, 98 % du fret, exploitent la totalité des lignes en affrètement et réalisent un chiffre d'affaires de 350 millions de francs. Elles emploient mille deux cents personnes dont plus de trois cents navigants, utilisent une flotte de quinze avions à réaction et vingt appareils à turbopropulsion de plus de 40 places, ce qui représente une offre de plus de 1 700 sièges. Après des débuts difficiles, le transport aérien régional aborde l'âge adulte.

ILE-DE-FRANCE

● *Nouvelle affectation pour M. Taulelle.* — Le conseil des ministres du 15 juin a admis M. Jean Taulelle, préfet hors cadre, ancien préfet de Paris, à faire valoir ses droits à la retraite. M. Taulelle, qui est conseiller d'Etat en service extraordinaire, doit devenir président de la Société des autoroutes du nord et de l'est de la France et président de la Société auxiliaire pour la restauration du patrimoine immobilier d'intérêt national.

...aits ...projets

...che

● *Chalutiers espagnols expul...* — Quatre chalutiers espa... ...ls qui pêchaient au large de ... Rochelle, dans la zone des milles nouvellement réservée ... bateaux français, ont été ... le ... juin, arraisonnés et expulsés ... des vedettes de la douane ... ordre du quartier des affaires ... itimes de Bordeaux. Les ... heurs Rochelais se plaignent ... uis longtemps de l'épuisement ... fonds de pêche sur lesquels ... travaillent.

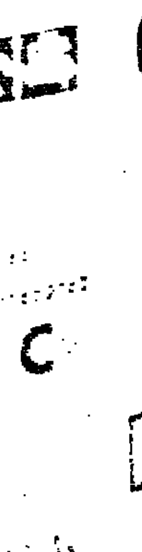
...ansports

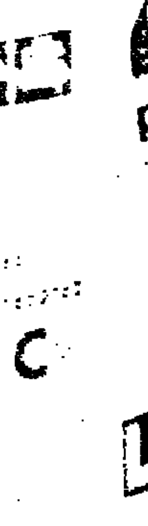
● *Concorde à New-York.* — ... vendredi 17 juin, M. Allen ... mer, commissaire aux trans... ...ts de l'Etat du New-Jersey, a ... élu président du PONYA (Port ... thority of New-York and New-... ...rsey). Il succède à M. William ... nen.

...e nouveau président du PO... ...A — qui n'est pas plus favo... ...le à l'atterrissage du super... ...ique franco-britannique que ... prédécesseur — a déclaré ... une décision sur la mise en ... rice éventuelle de Concorde à ... roport Kennedy serait prise ... *rès rapidement ».* — *(A.F.P.)*

...urisme

● *L'affaire de la citadelle de ...franche.* — Le préfet des ...s-Maritimes, M. Pierre Lam... ...in, dans la réponse qu'il vient ... faire à M. Gilbert Bastet, ... en maire de Villefranche-sur-..., déclare que la décision finale ... ernant la destination de la ... delle *« ne relève en aucune ... ière du préfet, mais du seul ... eil municipal ».* La nouvelle ... icipalité de Villefranche, con... ...e par M. Joseph Calderoni ... s étiquette), avait refusé le ... et d'aménagement présenté ... Tourisme et Travail.







AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6.77 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 21.VI.77 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 20 juin à 0 heure et le mardi 21 juin à 24 heures :

Un courant perturbé, de secteur nord, persistera sur la plus grande partie de l'Europe occidentale, entre les basses pressions qui s'étendent de la Finlande à la mer Noire et les hautes pressions axées des Açores à l'Islande.

Mardi 21 juin, de la frontière belge à la Bretagne et à la Vendée, le temps sera brumeux, très nuageux ou couvert et passagèrement pluvieux. Les pluies, faibles en général, pourront toutefois s'intensifier temporairement de la Touraine aux Ardennes. Les vents, faibles ou modérés, souffleront du secteur nord.

Sur le reste du pays, le ciel sera variable avec quelques périodes enso... Midi, mais des ... leillées assez belles dans l'Est et le Midi, mais des nuages donneront temporairement des pluies orageuses ou des orages. Les vents seront faibles (sauf rafales accompagnant les orages) et de direction variable.

Sur l'ensemble de la France, les températures demeureront relativement basses pour cette époque de l'année.

Lundi 20 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,4 millibars, soit 762,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 juin ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 25 et 14 degrés ; Biarritz, 21 et 14 ; Bordeaux, 21 et 14 ; Brest, 13 et 10 ; Caen, 13 et 11 ; Cherbourg, 11 et 10 ; Clermont-Ferrand, 23 et 12 ; Dijon, 22 et 11 ; Grenoble 25 et 10 ; Lille, 13 et 11 ; Lyon, 24 et 11 ; Marseille, 27 et 18 ; Nancy, 18 et 14 ; Nantes, 18 et 11 ; Nice, 22 et 16 ; Paris - Le Bourget, 15 et 12 ; Pau, 22 et 13 ; Perpignan, 24 et 14 ; Rennes, 15 et 12 ; Strasbourg, 21 et 13 ; Tours, 16 et 10 ; Toulouse, 24 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 13 degrés ; Amsterdam, 14 et 10 ; Athènes, 32 et 22 ; Berlin, 24 et 16 ; Bonn, 16 et 13 ; Bruxelles, 14 et 11 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 23 et 13 ; Genève, 24 et 11 ; Lisbonne, 31 et 13 ; Londres, 14 et 8 ; Madrid, 22 et 10 ; Moscou, 21 (max.) ; New-York, 29 et 23 ; Palma-de-Majorque, 25 et 15 ; Rome, 27 et 14 ; Stockholm, 26 et 11 ; Téhéran, 36 et 24.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 793

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II							■		
III		■			■	■			
IV								■	
V								■	
VI		■			■				
VII			■	■					
VIII				■					
IX								■	
X	■				■	■	■		
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Plus civile que la défense ; Mettre à un niveau inférieur (épelé). — II. Après les avoir portées aux nues, on les laisse bien s..ivent tomber ; Interjection. — III. Couche de couleur (épelé) ; Il jabote. — IV. Passages à tabac. — V. Au début d'un sacrifice. — VI. Point répété ; Provoque un lég...me mécontentement. — VII. Possessif ; Point confinée. — VIII. Proche de Coblence ; Solliciter pieusement. — IX. Homme de guerre. — X. Partait une robe souvent sale ; D' un auxiliaire. — XI. A ne point négliger !

VERTICALEMENT

1. Sont sur la touche. — 2. Abréviation ; Temps ; On ne compte plus les folies commises en son nom. — 3. Refuge pour Mongols boudeurs ; Pas flottante. — 4. Prénom féminin ; Mauvais point de chute. — 5. Signe musical ; Marque d'intransigeance américaine ; Tire sur le rouge. — 6. Vieux mot : Commencent par barboter, finissent par voler. — 7. Etoile non lumineuse. — 8. Dans un chantier maritime ; Venue ; Evoque des souvenirs. — 9. Complètent les souhaits de nombreux amoureux.

Solution du problème n° 1 792

Horizontalement

I. Raboteur. — II. Ecole ; Réa. — III. Tine ; Mets. — IV. RD ; Aidée. — V. Oisillons. — VI. Utile. — VII. Ses ; Ninon. — VIII. Etêtent. — IX. Esses ; NS. — X. Ai. — XI. Dépassées.

Verticalement

1. Retroussé. — 2. Acidité ; Sue. — 3. Bon ; Sises. — 4. Olé ! ; Il ; Téta. — 5. Te ; Alênes. — 6. Mil ; It ; As. — 7. Urédo ; Nénie. — 8. Retenions. — 9. Ases ; Nt ; Os.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

MARDI 21 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, devant l'église Saint-Germain-des-Prés, Mme Allaz : « L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés ».

15 h., entrée de l'église, Mme Garnier-Ahlberg : « La Madeleine et son quartier ».

15 h., angle rue de Picpus - avenue de Saint-Mandé, Mme Legregeois : « Le faubourg Saint-Antoine ».

15 h., métro Halles, Mme Puchal : « Passé et avenir du quartier des Halles » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., 12, rue Daru : « La cathédrale russe » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

14 h. 30, 7, rue des Réservoirs, à Versailles : « Quartier Saint-Louis ».

CONFERENCES. — 13 h. et 20 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

20 h. 30, 26, rue Bergère, docteur Jean Schatz : « Indications et contre-indications de l'acupuncture » (L'Homme et la Connaissance).

14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Jean Laloy : « Notice sur la vie et les travaux de Paul Bastid ».

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 juin 1977 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 73-278 du 13 mars 1973 portant création d'un conseil supérieur de la sûreté nucléaire et d'un service central de sûreté des installations nucléaires ;

● Fixant les mesures statutaires particulières relatives aux corps de techniciens d'études et de fabrications des arsenaux, établissements et services du ministère de la défense.

PRESSE

« INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE » QUITTERA-T-IL PARIS ?

...la suite de rumeurs, reprises ...e *Financial Times*, sur un pro... ...départ de Paris de *l'Inter...nal Herald Tribune*, le quotidien ...en cause a fait, le samedi ...n, une mise au point indiquant ... n'a pas l'intention de quitter ...pitale française, mais seulement d'imprimer une partie de son ... à Zurich par fac-similé.

...ternational Herald Tribune rap... ...que, depuis trois ans, il uti... ...e moyen de transmission entre ... et une imprimerie britannique. *... système doit nous permettre ...liorer la distribution de notre ...l et d'augmenter nos ventes ... nombreux endroits. »*

... quotidien explique en outre ... la série de grèves découlant ...ements intéressant la presse parisienne l'ont mis dans l'impossibilité de remplir son contrat envers les lecteurs et annonceurs de cent vingt-trois pays. *« Nous avons demandé,* ajoute-t-il, *que nous soit laissée la possibilité de paraître dans tous les pays autre que la France en cas de grève de la presse parisienne. Nous n'avons jusqu'à présent jamais pu obtenir une réponse satisfaisante à cette question. »* Mais *« nous espérons pouvoir régler les problèmes en France »*, souligne le *Herald Tribune*.

Le journal précise que la question doit être examinée la semaine prochaine lors d'une réunion du conseil d'administration des propriétaires du journal, la Whitney Communications Corps, la New York Times Co. et la Washington Post Co.

EN ILE-DE-FRANCE

VIVRE EN BANLIEUE DANS UNE H.L.M.

Seuls ceux qui vont partir ont le sourire

LES habitants des grands ensembles viennent de logements vétustes et surpeuplés, voire de bidonvilles. L'installation dans une H.L.M., qui devrait représenter un progrès considérable pour ces familles, est en réalité la source de multiples difficultés. Telle est la conclusion d'une étude portant sur neuf cités H.L.M. de la région parisienne, faite à la demande de l'administration régionale, préoccupée par la « dégradation du climat social » constatée dans plusieurs grands ensembles de l'Ile-de-France (1).

La première caractéristique des cités étudiées est leur isolement : tous ces grands ensembles sont coupés du « tissu urbain » voisin par des routes ou des voies ferrées, des zones industrielles ou agricoles. Seconde originalité : la population de ces agglomérations nouvelles, apparemment homogène, est en fait d'une grande diversité.

Tous les résidents, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, sont cependant sensibles aux mêmes contraintes financières. Les déménagements ont provoqué de véritables bouleversements dans le budget des familles. En effet, les habitants doivent payer un loyer plus cher. Une étude a montré que, en -972, le revenu mensuel moyen dans les ensembles de la grande banlieue était de 2 000 F et que, pour 25 %, cette somme était consacrée au paiement des loyers... De plus, la mauvaise qualité ou l'inachèvement des appartements conduisent de nombreux locataires à faire des dépenses supplémentaires.

A l'augmentation de ces « dépenses incompressibles » viennent s'ajouter des tentations de tous ordres : l'arrivée dans un logement moderne entraîne les familles à des dépenses d'équipement et de « confort ». Les grands ensembles sont des proies toutes désignées pour les démarcheurs. A Trappes, dans les Yvelines, une équipe de vendeurs d'une encyclopédie (1 800 F la collection) est demeurée deux mois dans le grand ensemble qu'elle avait commencé de visiter et où elle rencontrait le plus grand succès. Toutes ces sollicitations, note l'étude, « provoquent dans les familles des difficultés considérables ».

Alors qu'un second salaire serait nécessaire pour subvenir aux besoins essentiels d'un ménage, l'éloignement des lieux de travail, l'absence d'équipements indispensables comme les crèches, obligent souvent les femmes des grands ensemble à rester chez elles. Enfin, l'absence des lieux de rencontre traditionnels tels que les petits commerces ou les églises de paroisse empêche les habitants de se rassembler et de se connaître, alors que les cités H.L.M. sont le haut lieu des rapports conflictuels et des ségrégations de tous ordres.

Car la population d'une cité H.L.M. n'offre pas un visage homogène. Plusieurs catégories d'habitants y cohabitent : une population à revenus modestes qui s'adapte mal à la cité en raison d'un manque de moyens ; une population plus aisée, moins réfractaire à ce genre d'habitat et disposant des moyens nécessaires pour s'équiper... et s'évader de la cité ; des personnes aisées, enfin, pour qui la H.L.M. n'est qu'un logement transitoire et qui s'adaptent mal. Ces divers groupes n'entretiennent pas toujours entre eux de bons rapports : les familles les plus marginales, les jeunes ou les étrangers, sont souvent victimes d'une sorte d'ostracisme.

Que faire pour résoudre une telle accumulation de difficultés ? L'aide personnalisée au logement ne fournit qu'une aide financière qui vise à alléger le loyer sans gommer toutes les autres contraintes, dont souffrent les habitants des cités. On retiendra pour finir cette constatation paradoxale : la seule catégorie d'habitants qui supporte la vie en cité H.L.M. est celle qui a les moyens de s'en évader. La vraie vie est bien ailleurs.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Institut d'aménagement et d'urbanisation de la région d'Ile-de-France, 21-23, rue Miollis, 75732 Paris.

POINT DE VUE

Le trottoir et la chaussée

par HENRY FABRE-LUCE (*)

POUR séparer dans la ville la circulation des véhicules de celle des piétons, les urbanistes eurent, au début du siècle dernier, une idée aussi simple que celle de l'œuf de Colomb : on suréleva systématiquement le niveau du revêtement du sol de chaque côté des rues. Le niveau non surélevé, ou chaussée, fut affecté aux hommes circulant avec des véhicules, le niveau rehaussé, dénommé trottoir, fut réservé aux hommes circulant à pied, dont il devait constituer le domaine protecteur réservé. Pendant plus de cent ans, le trottoir allait régler le problème des circulations urbaines.

Au début du siècle, le développement de l'automobile introduisit un changement important dans les données de ce problème, dont les urbanistes, et notamment Le Corbusier, retinrent que les deux modes de circulation avec véhicule ou à pied avaient désormais des vitesses si différentes qu'on ne pouvait plus les laisser, même distinctes, coexister. Il fallait donc les séparer radicalement, par exemple en les superposant de chaque côté d'une dalle. Cette idée n'eut pas la fortune universelle de celle du trottoir, car elle ne peut réellement s'appliquer qu'à des villes neuves ou entièrement reconstruites (on sait que Le Corbusier n'avait pas hésité, précisément, à demander la reconstruction d'une partie de Paris).

Par ailleurs, elle implique la destruction de la rue traditionnelle (que Le Corbusier n'aimait pas) à laquelle les citadins sont attachés, et son remplacement par des formes nouvelles d'espace qui, du moins sur une grande échelle, ne semblent pas créer la même animation.

* * *

La plupart des villes sont donc restées avec la rue, et son système de chaussée et de trottoir, sans que pour autant le problème posé par le développement des machines automobiles ait cessé de se poser : problème du vingtième siècle dans des structures du dix-neuvième siècle : on comprend que la circulation urbaine soit actuellement inextricable.

Revenons à la source du problème. Ce qui avait frappé Le Corbusier, c'était que la séparation de la chaussée et du trottoir était adaptée à une différence dans le mode de locomotion, non dans la vitesse de locomotion. Ce qui nous frappe aujourd'hui, c'est moins la différence de vitesse entre le piéton et le véhicule à moteur que le problème posé par la multiplication des véhicules à moteur. Celle-ci s'est effectuée surtout au profit de véhicules individuels, de telle sorte que, au piéton en marche, il faut comparer un autre piéton (assis) bardé de 10 mètres carrés en moyenne de ferraille.

Il s'agit donc d'une question d'espace et non, comme l'avait cru Le Corbusier, de vitesse : celle-ci se réduisant d'ailleurs à proportion de l'espace occupé.

Les conséquences de ce nouveau rapport de forces ont été logiques, même si elles n'ont jamais été officiellement tirées : c'est insidieusement que les trottoirs ont été occupés par le trop-plein de la chaussée : panneaux de signalisation, parcomètres, anneaux, ou bornes, ouvrages destinés à régler la marche des feux de circulation, baraques de chantiers, plus récemment panneaux de publicités. C'est insidieusement que les cycles, motocycles et automobiles elles-mêmes ont pris l'habitude de monter sur les trottoirs, qu'ils y ont ensuite été « tolérés », et que leur stationnement y est maintenant « organisé » (j'emprunte ce qualificatif au directeur de la voirie qui, lors d'un débat au Conseil de Paris, il y a un an à peine, put se prononcer en faveur d'une « organisation ordonnée de l'ensemble de la circulation des automobiles et des piétons sur les trottoirs » sans que quiconque trouve à y redire, tant les esprits sont résignés à ce qu'il faut bien appeler l'expropriation des piétons par les automobiles). Enfin, c'est toujours insidieusement que là même où il leur reste de l'espace, les piétons sont encore atteints par les automobiles : celles-ci roulent sur la chaussée, mais leur bruit et leur gaz d'échappement se répandent sur les trottoirs.

Le véhicule automobile individuel occupe donc, par rapport à l'ensemble des surfaces de circulation d'une ville, une emprise tant réelle qu'induite, inversement proportionnelle au nombre des personnes transportées. Cette situation est profondément anachronique : elle est celle d'un temps où les véhicules individuels étaient peu nombreux. Elle n'est plus compatible avec les milliers ou les centaines de milliers de voitures des villes d'aujourd'hui.

* * *

Il est temps de procéder à un nouveau partage des voies de circulation urbaines : partage non plus fondé sur l'idée de sécurité respective des piétons et des véhicules, comme celui qui avait présidé à la création des trottoirs au début du siècle dernier ; non pas fondé sur la vitesse supérieure acquise par les véhicules à moteur, comme on l'avait cru au début de ce siècle ; mais partage fondé sur le nombre d'usagers desservis par chaque mode de circulation. Car enfin la démocratie inscrite dans notre Constitution ne serait-elle pas la règle en matière de transports urbains ? L'application de ce critère est simple : réduire l'emprise de la chaussée réservée aux véhicules privés, rendre les trottoirs. Elle a été détaillée par les écologistes parisiens au cours de la récente campagne des élections municipales et fait maintenant l'objet d'une brochure publiée aux Editions Pauvert, sous le titre : *Assez roulé comme ça, on réfléchit* (1). Notre but n'est pas de répéter ces propositions, mais de montrer comment elles s'insèrent dans une logique dont on attend en vain la contradiction.

On voit bien, en revanche, à quels malentendus elles peuvent conduire : le cocktail d'aménagements routiers, de couloirs réservés, de parcs de stationnement et de voies piétonnes (en secouant ces ingrédients magiques, on espère obtenir un « plan de circulation ») qui nous est promis ne peut conduire, quoi qu'on en dise, qu'à engager les fonds publics dans une nouvelle série d'opérations visant encore une fois à adapter la ville à l'automobile (roulante et stationnée). Tant d'argent a déjà été englouti sans aucun résultat positif qu'il vaut la peine de se poser quelques questions, et notamment celle-ci : quelle justification possède la priorité donnée sur le sol urbain au véhicule individuel ? Si elle n'en a pas, à quoi bon « aménager » la voirie pour faire rouler les véhicules individuels ? S'ils ne doivent pas rouler, à quoi bon créer des parkings pour les faire stationner ? Il ne s'agit pas de rafistoler, une fois de plus, et une fois de plus en vain, « la circulation », il s'agit de commencer, enfin, à répondre au défi lancé à la ville par le véhicule individuel en masse, il s'agit de refaire pour notre temps un partage des circulations qui a vécu.

(*) Animateur de l'association S.O.S. Paris.

(1) Disponible aux Amis de la Terre, 3, rue de la Bûcherie, Paris-5e, au prix de 12 F.

DANS LES HUIT DÉPARTEMENTS

Des Américains dans le métro

MAGAZINE bimensuel de langue anglaise, *The Paris Metro* a fêté son premier anniversaire, le 9 juin, en invitant ses amis à trinquer sur un quai de la station Porte-Maillot.

Le Metro comme l'appellent familièrement ses lecteurs, a été créé par Thomas Moore, ancien journaliste à *Life*, *Time* et *Esquire*, et Harry Stein, ci-devant rédacteur à *News Time*.

Lancé à dix mille exemplaires, ce journal a vu son tirage tripler en un an. *The Paris Metro* compose ses sommaires avec des articles de fond sur la capitale, des interviews de personnalités parisiennes et un grand nombre de rubriques d'actualité des spectacles.

★ *The Paris-Metro* : 31, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris ; tél. : 278-15-72.

Les chaudières de Chaville

LES copropriétaires de la résidence Albert-Ier, à Chaville (Hauts-de-Seine), ne sont pas contents. Ils ont, au cours de l'hiver dernier, été privés de chauffage : leurs radiateurs, qui subissaient une trop forte pression, avaient explosé (*le Monde* du 21 avril 1977). Aujourd'hui, la justcie suit son cours.

Une enquête menée par le secrétariat d'Etat au logement a établi que « *l'installation de chauffage de cet ensemble immobilier n'est pas conforme au règlement de construction que le promoteur s'était engagé à respecter* », mais c'est aux habitants que l'on demande aujourd'hui de payer les réparations s'ils veulent être chauffés l'hiver prochain. Le syndic des immeubles a, en effet, demandé aux résidents d'avancer des fonds afin de remplacer les huit cent quatre-vingt-seize radiateurs défectueux, soit 480 000 F. « *Nous ne pouvons verser cette somme*, affirment-ils. *D'autre part, la responsabilité du promoteur a été établie, ce n'est pas à nous qu'il revient de verser ces fonds. Devrons-nous attendre que justice soit rendue avant d'être chauffés ?* »

A l'hôpital du Chesnay

LE 17 juin, des habitants des Yvelines ont manifesté une nouvelle fois leur opposition à la construction de l'hôpital du Chesnay. La décision d'installer un hôpital au Chesnay fut prise en 1965. Le projet initial comptait mille huit cents lits et aurait abouti, au dire de ses détracteurs, à menacer la perspective du château de Versailles et au déboisement de plusieurs hectares de forêt. Devant la réaction des populations voisines, le projet fut réduit (cinq cent quatre-vingts lits) et obtint la bénédiction de la préfecture qui délivrait le permis de construire, de la commission des sites et du ministère de l'agriculture qui autorisa le déboisement.

Mais les opposants n'ont pas désarmé. Ils affirment que la conception d'un projet aux dimensions si importantes est périmée et que l'environnement dans cette partie du département est grandement menacé.

Sauver la « cité Vercin »

UNE centaine de personnalités du monde des arts et de la culture viennent de lancer un appel pour la sauvegarde et la restauration des vingt-six ateliers d'artistes de la cité Vercingétorix, situés au 50 de la rue Vercingétorix, dans le quatorzième arrondissement.

« *Derniers témoins de la « cité Vercin » du Montparnasse du dix-neuvième siècle*, écrivent ces personnalités, dont le sculpteur Pierre Belmondo et le peintre Vasarely, *ces ateliers sont menacés de démolition par les rénovateurs du quartier et les partisans de la radiale Vercingétorix.* »

Ils proposent que soient réexaminés avec les intéressés les projets d'aménagement du quartier Plaisance, la restauration des derniers ateliers d'artistes et « *la réalisation de voies de circulation normales préservant le caractère du quartier* ».

Handicapé claquemuré

UN de nos lecteurs, qui désir conserver l'anonymat, nous apporte le témoignage suivant :

Je suis handicapé physique et ne me déplace qu'en fauteuil roulant. Je ne puis pas du tout marcher, mais je conduis une voiture spécialement aménagée pour être dirigée entièrement à la main. Cela me permet d'avoir une certaine activité à Paris, de fréquenter notamment celles des salles de cinéma qui ne comportent pas de marches d'escalier (la minorité, hélas !), etc. Naturellement, je suis contraint de garer ma voiture à la plus petite distance possible de l'endroit où je me rends.

Or, bien que je prenne évidemment la précaution de ne pas gêner la circulation, voilà plusieurs fois que j'ai la mauvaise surprise, en sortant d'un cinéma, de retrouver ma voiture « ornée » d'un « sabot » par les soins d'un car de police de passage. J'ai pourtant garni mon pare-brise de panneaux « Handicapé » et du macaron officiel délivré par la préfecture qui précise que je suis « GIC ».

Ces détails n'empêchent apparemment pas que je subisse le même « sort » que ceux qui ont des jambes pour aller se garer là où c'est autorisé : souvent loin. Un agent m'a expliqué que le macaron en question invitait la police à la « tolérance » mais ne garantissait pas un droit. En clair, cette « nuance » aboutit à ce que les handicapés n'aient pas la possibilité de se garer où ils le peuvent, aboutit donc à nous confiner, une fois de plus, chez nous.

Sombre rentrée

« *APRÈS un léger développement pendant le premier trimestre, en particulier au mois de mars, l'activité industrielle s'est ensuite ralentie tout en continuant de se situer à un niveau supérieur à celui de la période correspondante de 1976* », écrivent, dans leur dernier bulletin d'information, les experts de la Banque de France, à propos de la conjoncture en Ile-de-France.

Une certaine stabilité semble prévaloir dans la situation de l'emploi, ajoute la Banque de France. « *L'embauchage reste très limité, les entreprises favorisées par la conjoncture ayant préféré recourir à la main-d'œuvre intérimaire, voire aux heures supplémentaires. (...) Néanmoins, les prévisions, tout en étant plus que jamais empreintes de prudence, sont dénuées de pessimisme à court terme.* »

Les perspectives pour la rentrée sont très réservées. Des craintes se manifestent à propos de l'industrie automobile ; ce secteur, qui a exercé jusqu'à présent, et tout particulièrement dans la région de l'Ile-de-France, un effet stimulant sur l'activité économique, risque de connaître une période moins faste.



Le Monde DE L'ECONOMIE

Le chômage : un fléau volontaire

par ALFRED SAUVY

Les remèdes employés contre le chômage sont presque tous autant de causes... de chômage supplémentaire. Comment briser ce tragique « cercle vicieux » ?

NOTRE génération, je parle des adultes, commence à ressentir quelque honte à être appelée la « génération du chômage ». Sans être le propre du capitalisme, puisque la Yougoslavie n'est pas moins touchée, ce fléau est inexcusable et nous en avons le rouge au front.

L'extension d'un mal social, dénoncé et « combattu », prouve que les moyens employés ne sont pas les bons. Les études des économistes sont, du reste, dans ce domaine, étonnamment faibles. Les rares hommes qui ont abordé la question l'ont fait sous un angle monétaire, sans s'occuper des hommes. Et sur les rapports entre progrès technique et emploi, c'est le vide absolu.

Faute de recherche, la facilité l'a emporté inévitablement et a conduit à des remèdes à peu près opposés à ceux qui conviendraient. Les erreurs ont toute la même origine : considérant l'emploi comme un but en soi, nous cherchons à « créer des emplois », ce qui est absurde. Le travail n'est pas un but, mais un moyen. Le but de l'économie c'est la consommation. C'est parce que, depuis deux siècles, les Occidentaux cherchent à supprimer des emplois que le nombre des emplois a tant augmenté.

Cette même optique conduit à chercher, voire à « créer », des emplois pour les hommes tels qu'ils sont, et savent faire ou veulent faire. Cette attitude serait admissible, du moins logique, si nous étions prêts, en tant que consommateurs, à consommer les « productions » ainsi réalisées. Or, notre désir n'est pas tourné dans ce sens. A tort ou à raison, nous entendons employer notre revenu à acheter des voitures, des machines à laver, des maisons, etc., objets dont la production exige un certain nombre d'emplois de diverses professions, dans des proportions déterminées. Ces professions, ou du moins leurs proportions, ne coïncident pas avec celles que les hommes et surtout les jeunes désirent exercer.

En fait, nous n'avons pas mesuré la « population demandée », *c'est-à-dire* celle qu'il faudrait par professions individuelles, pour assurer « l'emboîtage parfait ». La direction de la prévision et le Plan ont montré, dans le refus de *l'instrument adéquat, une obstination* digne d'un meilleur objet.

Qu'est-ce que le plein emploi ? Cela signifie qu'à tout moment tout individu en âge et en désir de travailler trouve un emploi dans l'activité qu'il entend exercer et au lieu qu'il habite, et ceci de façon continue, en dépit des courants d'air mondiaux, des innovations *techniques, des changements de goût des* consommateurs, etc.

Il faudrait un heureux hasard pour que la demande aille, à tout instant, féconder tous les canaux jusque dans les moindres alvéoles du chômage. Il faut donc s'adapter au changement continu des données de base. En régime libéral, ces adaptations étaient assurées, tant bien que mal, par les initiatives individuelles, le plus souvent dans la souffrance. Aujourd'hui, nous repoussons tant les contraintes naturelles que celles de la planification. Non seulement nous refusons ainsi de nous adapter, mais nous prenons, pour des raisons sociales, des mesures positives, en vue de maintenir des situations périmées. Loin d'être *motrice, l'action publique, soutenue par* l'opinion, vise à conserver. Si nos pères avaient eu les mêmes comportements, il y aurait encore, sur nos routes, les pittoresques postillons et, dans nos rues, les porteurs d'eau.

Aux désajustements aléatoires s'ajoute une distorsion systématique aussi bien connue que bien dissimulée.

(Lire la suite page 20.)

Des projets monétaires discutables

par GUILLAUME GUINDEY (*)

LES déficits de balance des paiements qui se manifestent aujourd'hui dans le monde et qui sont, dans une large mesure, la conséquence de la hausse des prix pétroliers, posent des problèmes dont la *solution* requiert un effort d'imagination. Un grand nombre de suggestions plus ou moins sérieuses ont été mises en circulation. Elles ne reposent pas toujours sur une distinction claire entre les besoins des pays industriels et ceux des pays en voie de développement. Cette distinction est pourtant nécessaire. Les pays industriels peu*vent couvrir la totalité de leurs déficits* par l'emprunt ; ils sont pratiquement tous en mesure de contracter des dettes comportant des taux d'intérêt et des délais de remboursement normaux. Au contraire les pays en voie de développement — tout au moins les plus défavorisés d'entre eux — ne peuvent couvrir qu'une partie de leurs déficits par de tels emprunts ; ils ont aussi besoin d'une aide sous forme de dons et sous forme de prêts consentis à des conditions de faveur (bas taux d'intérêt et délais de remboursement exceptionnellement longs).

Les déficits du tiers-monde

S'agissant des pays en voie de développement, les banques commerciales — notamment les banques américaines — ont, au cours des dernières années, rendu un considérable service en leur consentant des prêts. Même si chacun est d'accord pour penser aujourd'hui que, pour diverses raisons, la cadence de ces prêts est appelée à se réduire, il serait regrettable qu'ils ne continuassent pas, bien qu'à un rythme plus modéré. Il apparaît toutefois nécessaire de se protéger, à l'avenir, contre deux risques. D'une part, l'endettement de certains pays risque de s'accroître à l'excès. D'autre part, le recours aux banques commerciales risque de permettre à certains emprunteurs d'éviter d'avoir à prendre les mesures d'assainissement qui leur seraient imposées s'ils devaient faire appel à des organismes publics.

Afin de remédier à ces dangers, on a proposé diverses formules. On a suggéré notamment que les banques, avant de consentir un prêt prennent l'attache de la Banque mondiale ou du Fonds monétaire pour leur demander une sorte de « feu vert », ou que les organismes internationaux fournissent aux banques commerciales des indications sur la situation des Etats emprunteurs, de façon à permettre aux banques, non seulement de *mieux apprécier* la *solvabilité* de l'emprunteur, mais encore de lui imposer, le cas échéant, certaines conditions relatives à sa gestion économique et financière.

Ces suggestions ont le défaut de mélanger inopportunément l'activité commerciale des banques et l'activité d'aide des organismes publics. Il n'est pas possible d'entrer dans cette voie sans soulever des montagnes de problèmes. Comment éviter que certaines banques ne se soustraient à l'obligation du « feu vert » ? Comment, si un pays n'est pas autorisé à emprunter au-delà d'un plafond donné, répartir ce plafond entre les banques commerciales du monde entier ? Comment éviter que les banques américaines, proches du siège de la Banque et du Fonds, ne soient *ipso facto* favorisées par rapport aux banques européennes et asiatiques ? Comment éviter que l'organisme international accordant un « feu vert » n'assume en fait une responsabilité morale à l'égard du prêteur ? Comment concevoir qu'une banque commerciale puisse imposer à un gouvernement étranger des conditions relatives à sa politique interne ? Et comment faire accepter par un Etat que les renseignements confidentiels qu'il fournit à une institution internationale soient mis à la disposition d'une banque commerciale ?

(Lire la suite page 24.)

(*) Ancien directeur général de la Banque des règlements internationaux.

OMBRES SUR L'EUROPE DU SOLEIL

LES Espagnols ont voté. Leurs dirigeants doivent maintenant affronter une crise économique dont la solution — si tant est qu'il en existe une — avait été repoussée au lendemain des élections. La tâche est lourde. Il faut à la fois limiter une hausse des prix inquiétante, diminuer un chômage élevé et réduire un déficit commercial important.

Les efforts sont d'autant plus nécessaires que l'Espagne a déjà fait très largement appel au crédit extérieur. Sa dette vis-à-vis des banques étrangères représente quelque 11 milliards de dollars, soit environ le dixième de son produit national brut.

Le même mal frappe à des degrés divers les autres nations d'Europe méridionale. Le Portugal, la Grèce, la Turquie et bien plus l'Italie — même si la situation de cette dernière paraît en voie d'amélioration — connaissent aussi un déficit des échanges extérieurs et un fort endettement. La récession qui frappe les Etats industriels dominants aggrave les difficultés des pays du soleil. Les envois d'argent des travailleurs immigrés diminuent, alors même qu'un certain nombre de ceux-ci ont été obligés de regagner leur foyer.

Aussi est-ce avec inquiétude que les experts internationaux constatent un mauvais état de santé de l'Europe du Sud. La commission économique des Nations unies pour l'Europe va jusqu'à prévoir que dans certains des pays qui la composent le chômage pourrait toucher de 18 à 40 % de la population active en 1990. Heureusement, les pronostics de ce genre ont été jusqu'ici presque toujours démentis par les faits.

A l'O.C.D.E., l'accent est mis sur le déficit de la balance des paiements courants. Les experts du château de la Muette estiment que pour l'ensemble des vingt-quatre pays membres le déficit s'élèverait à 30 milliards de dollars en 1977 contre 22 en 1976. Plus de la moitié du déséquilibre — environ 18 milliards de dollars — pèserait sur les nations les plus faibles de la zone, la plupart situées en bordure de la Méditerranée.

Aussi est-il demandé aux Etats forts, comme l'Allemagne fédérale ou le Japon, de prendre des mesures supplémentaires de relance afin d'aider les autres. Mais toutefois ces deux pays mettent en avant les dangers de l'inflation afin de repousser l'invitation à la relance. D'une façon générale, une croissance légèrement supérieure à 5 % pour l'ensemble de l'O.C.D.E. avait été considérée comme souhaitable afin de diminuer le chômage sans accroître la hausse des prix. Cet objectif s'éloigne. Cela paraît d'autant plus alarmant que l'aggravation de la crise économique peut dans certains pays du Sud mettre en péril une démocratie retrouvée.

MONNAIES

Le franc et le deutschemark

Des renseignements statistiques fournis ou recueillis par la Banque des règlements internationaux dans son quarante-septième rapport annuel (voir « le Monde » du 14 juin), on peut tirer un certain nombre d'indications utiles, quoique encore incomplètes, sur les causes de la faiblesse du franc, comparée à la force relative du deutschemark.

L'ANALYSE dite « monétariste » moderne met presque exclusivement l'accent sur la progression des *grands « agrégats monétaires »*. C'est le rythme de croissance de la masse monétaire (dont on ne discutera pas ici la mesure) qui, avec un certain décalage, détermine l'évolution des prix et, tout au moins pour le court terme, celle de l'activité économique. A un niveau très général, cela n'est pas sérieusement contestable, et c'est pourquoi *nous partirons des graphiques que nous* reproduisons ci-après. Il s'agit de courbes qui décrivent non pas le montant de la masse monétaire et de ses composantes à tel moment du temps, mais les variations (calculées sur douze mois) qu'elles ont subies au cours de la période considérée (1969-1976). On s'aperçoit ainsi qu'à la fin de 1976 la masse monétaire était en République fédérale *d'Allemagne supérieure* d'environ 9 % à ce qu'elle était à la fin de l'année 1975. Pour la France, elle dépassait 12 % (après une variation de 16 à 19 % au cours des mois précédents).

Encore ces chiffres ne donnent-ils qu'une vue incomplète de l'écart réel. La France ayant dû financer par des emprunts sur le marché international un *déficit extérieur* de l'ordre de 20 milliards de francs, il convient d'ajouter à la progression de la masse monétaire celle du crédit en provenance de l'étranger, soit 2,5 % de plus environ (l'accroissement total a donc été d'au moins 14,5 %).

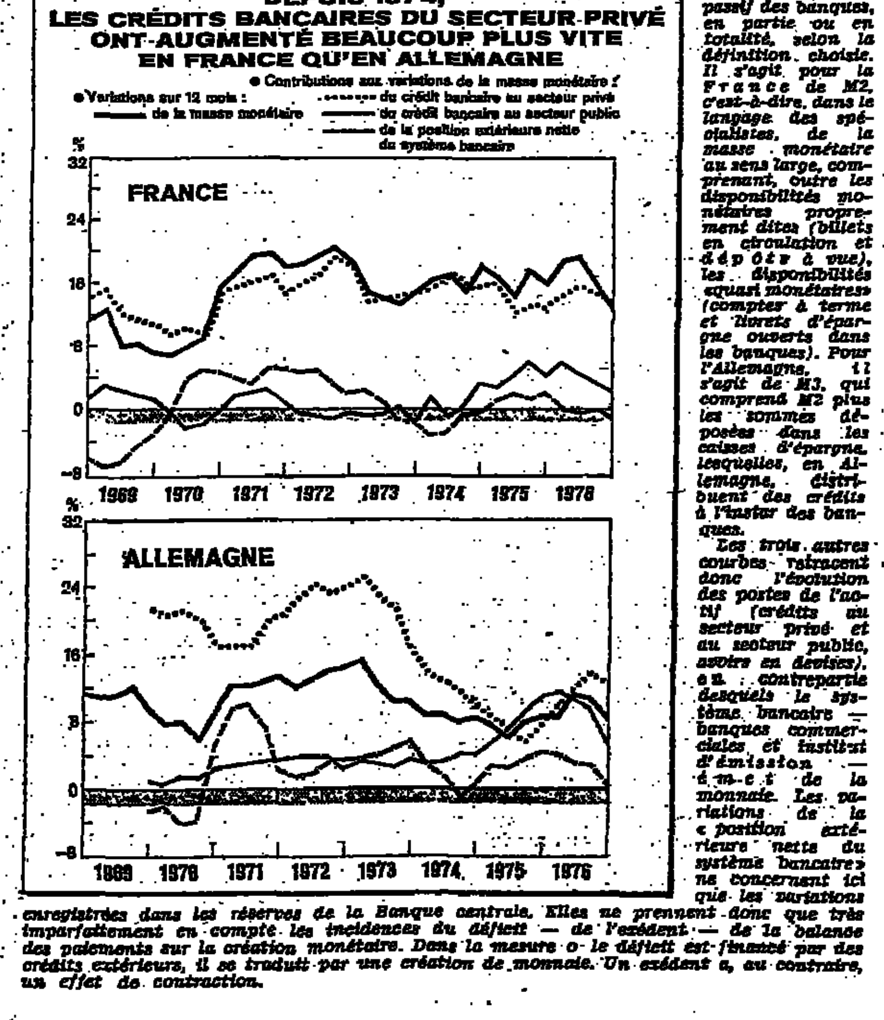
Deux choses paraissent particulièrement frappantes. La première est la vigueur avec laquelle les autorités allemandes ont, dès le deuxième trimestre 1973, brisé la très forte croissance du crédit bancaire aux entreprises du secteur privé. Comme on le sait, elles ont été parmi les premières dans le monde à réagir aux emballements inflationnistes de la conjoncture des premières années de la présente décennie. Notre deuxième remarque a trait à l'anomalie que révèlent, si imparfaites soient-elles, les courbes que nous avons sous les yeux : pourquoi les crédits bancaires au secteur productif ont-ils continué à progresser beaucoup plus vite en France qu'en Allemagne, pendant presque toute la période allant de 1974 à 1976 ? Le phénomène ne peut s'expliquer par des conjonctures différentes *dans les deux pays, qui ont l'un et l'autre* été touchés durement par la récession, bien que les autorités françaises aient laissé le boom inflationniste se prolonger plus tard en France. Si on prend pour base de départ juin 1974, où pour cette raison, il est vrai, le niveau d'achats était plus élevé encore en France qu'en Allemagne, on s'aperçoit que la produc*tion industrielle s'est relevée plus forte*ment dans ce deuxième pays que dans le premier. D'après les chiffres de la B.R.I., celle-ci, en février 1977, avait, par rapport au printemps de 1974, progressé de 3,9 % en Allemagne, contre 1,6 % en France (et reculé de 2,9 % au Royaume-Uni et de 11,4 % en Suisse !).

La baisse des profits

Mais — facteur sans doute plus déterminant — les entreprises françaises ont, comme le montre le graphique de la page 24, continué, pendant toute la période de récession sous revue, à distribuer des salaires en rapide augmentation. Considérons d'abord les salaires nominaux, c'est-à-dire ceux que paient effectivement les employeurs. La progression a été, en 1975 et en 1976, respectivement du double et d'un peu plus du double de celle qui a été constatée outre-Rhin. Tant et si bien que les gains réels (après déduction de l'incidence de la hausse des prix) dans l'industrie ne se seraient guère ressentis en France ni du « prélèvement pétrolier » ni de la récession : leur taux de croissance annuel *semble avoir été du même ordre* que le taux moyen enregistré pendant la période précédente (1969-1973), caractérisée pourtant en France comme dans la plupart des grands pays industriels par une forte poussée salariale.

(Lire la suite page 24.)

PAUL FABRA.

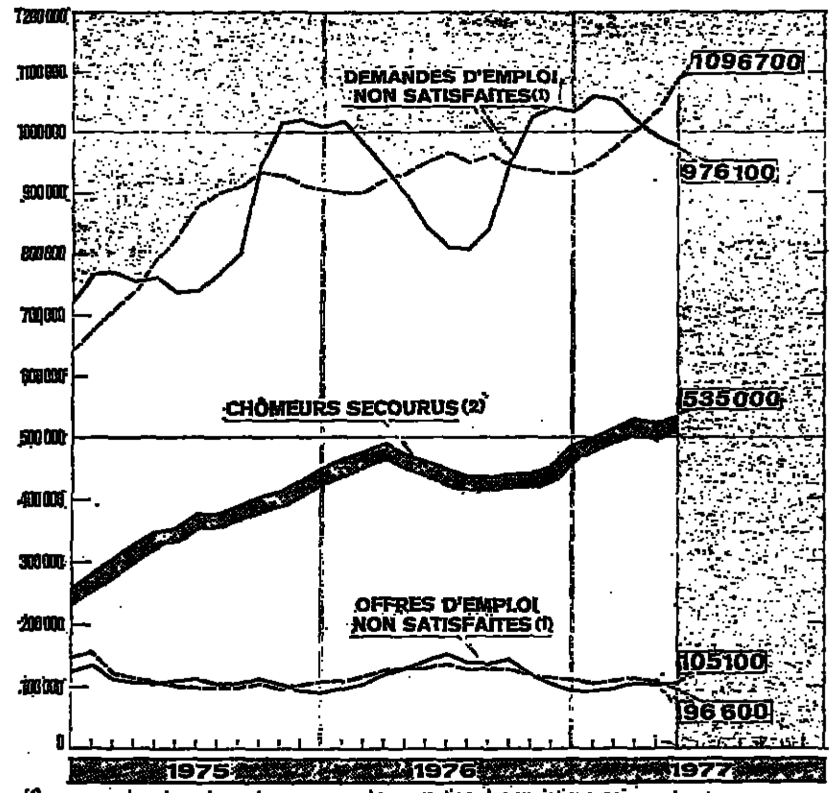


La masse monétaire représente le passif des banques, en partie ou en totalité, selon la définition choisie. Il s'agit pour la France de M2, c'est-à-dire, dans le langage des spécialistes, de la masse monétaire au sens large, comprenant, outre les disponibilités monétaires proprement dites (billets en circulation et dépôts à vue), les disponibilités quasi monétaires (comptes à terme et livrets d'épargne ouverts dans les banques). Pour l'Allemagne, il s'agit de M3, qui comprend M2 plus les sommes déposées dans les caisses d'épargne, lesquelles, en Allemagne, distribuent des crédits à l'instar des banques.

Les trois autres courbes retracent donc l'évolution des postes de l'actif (crédits au secteur privé et au secteur public, avoirs en devises), en contrepartie desquels le système bancaire — banques commerciales et institut d'émission — émet de la monnaie. Les variations de la « position extérieure nette du système bancaire » ne concernent ici que les variations enregistrées dans les réserves de la Banque centrale. Elles ne prennent donc que très imparfaitement en compte les incidences du déficit — de l'excédent — de la balance des paiements sur la création monétaire. Dans la mesure où le déficit est financé par des crédits extérieurs, il se traduit par une création de monnaie. Un excédent a, au contraire, un effet de contraction.

EMPLOI

Les offres restent à un bas niveau



(1) —— en données observées —— après correction des variations saisonnières
(2) d'après les statistiques publiées par l'UNEDIC (caisses d'assurance chômage complémentaire)

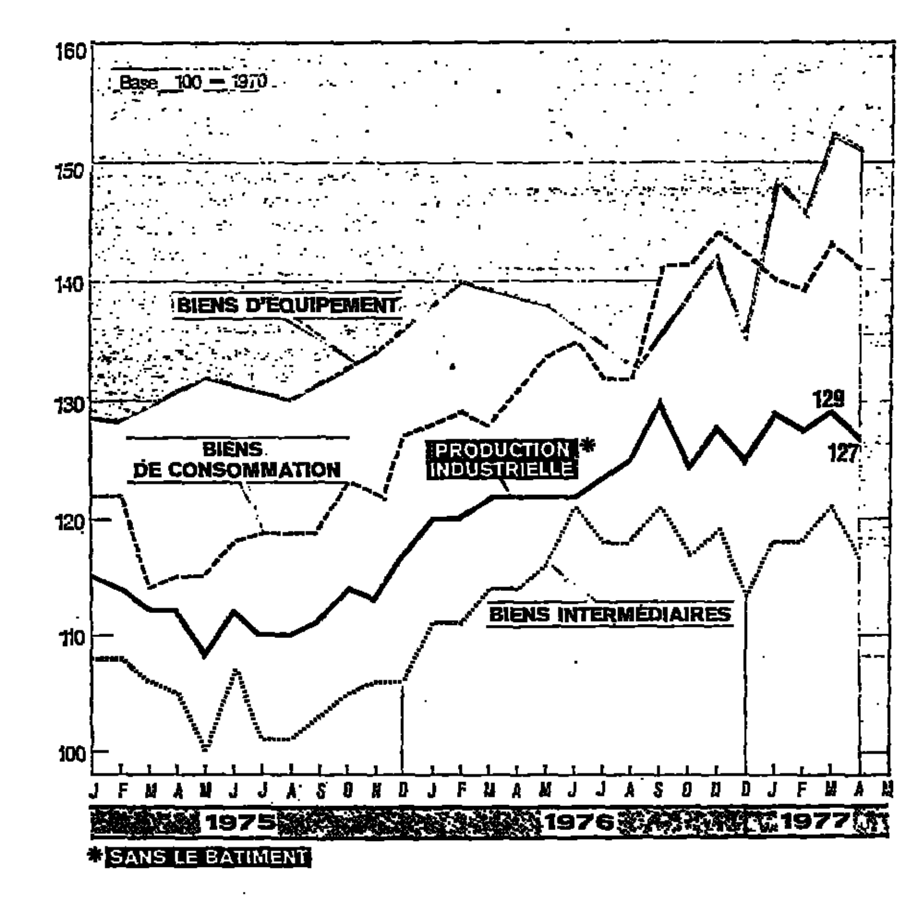
LES chefs d'entreprise gardent en réserve un important stock d'offres qu'ils ne déverseront sur le marché du travail qu'à partir du moment où les mesures gouvernementales en faveur de l'emploi des jeunes seront applicables, c'est-à-dire au début de l'été : cet attentisme explique, pour la délégation à l'emploi, que le nombre des offres soit, en données corrigées des variations saisonnières, tombé pour la première fois au-dessous de 100 000 en mai : 96 000 contre 103 800 en avril et 130 300 en mai 1976.

En données observées, le niveau des offres reste également très bas : 105 100 en mai contre 103 300 en avril et 141 600 en mai 1976, soit une chute de 27,8 % en un an. La situation relative aux demandes d'emploi non satisfaites ne s'est pas améliorée non plus : 976 100 en mai contre 999 900 en avril et 848 300 en mai 1976, soit + 15 % en un an ; en données corrigées : 1 096 700 en mai contre 1 039 400 en avril et 953 100 en mai 1976.

Les mesures en faveur de l'emploi des jeunes et le plan d'action du C.N.P.F., qui prévoit d'embaucher 300 000 jeunes d'ici à la fin de l'année, vont-ils dégonfler sensiblement le volume des demandes ou simplement freiner sa progression ? La nouvelle « génération » de jeunes qui arrivent à l'âge du travail compte 600 000 à 700 000 personnes, dont un certain nombre se sont inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi dès ce mois de juin.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Plat absolu



* SANS LE BATIMENT

L'INDICE mensuel de la production industrielle continue de varier fortement d'un mois à l'autre et en sens opposé, sans que l'on sache si la baisse de deux points enregistrée en avril est plus significative que la hausse de un point enregistrée en mars. Si l'on prend du recul, il est plus facile de porter un jugement : en septembre 1976, l'indice mensuel calculé sur la base 100 en 1970 avait atteint 129 contre 124 en juillet et août. Sept mois plus tard la production oscille autour de ce même niveau : 129 en mars, 127 en avril. Il est donc à peu près certain que la tendance de la production industrielle est maintenant à une stagnation complète.

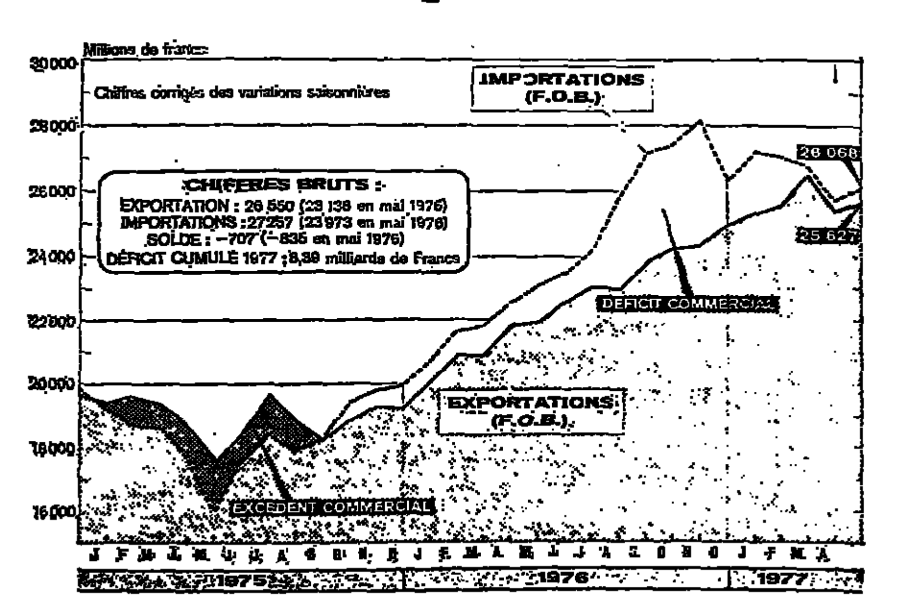
L'une des causes de cette atonie vient de l'activité médiocre des secteurs produisant des biens intermédiaires. Ceux-ci n'ont dans leur ensemble toujours pas retrouvé le niveau maximum atteint avant la crise. Les experts expliquent cette faiblesse par l'étroitesse des marges bénéficiaires de ces industries, leurs difficultés financières les incitant à réduire leur stock au minimum.

La production des biens de consommation, qui a dépassé dès le début de 1976 son plus haut niveau d'avant la crise et avait continué de croître jusqu'à la fin de l'année dernière, a maintenant tendance à plafonner. Quant aux industries produisant des biens d'équipement elles plafonnent aussi à un assez haut niveau malgré de beaux succès remportés à l'étranger.

Les effets du plan Barre qui visent à transférer une partie de la demande interne vers les marchés extérieurs ainsi que l'incertitude politique expliquent cet attentisme.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Plafonnement des exportations



DEPUIS le niveau très élevé du déficit enregistré en novembre — 3 784 millions de francs (chiffres corrigés des variations saisonnières) — le commerce extérieur retrouve progressivement, avec des oscillations, son équilibre. Le résultat constaté en mai confirme cette tendance, le taux de couverture des achats par les ventes s'étant situé à 98,3 %. Toutefois, si les importations ont diminué de 7,2 % depuis novembre (en raison notamment de la stagnation de la production), les exportations n'ont augmenté que de 5,4 %. Ce phénomène traduit-il un autre tassement, celui des échanges internationaux ?

Un fléau volontaire

(Suite de la page 19.)

Nous cherchons tous, ou du moins les jeunes cherchent tous, à s'élever le plus haut possible dans l'échelle sociale. Chacun d'eux a pleinement raison ; seulement comme la pyramide des emplois n'a pas la forme que nous souhaitons et comme l'évolution technique est moins rapide que l'escompte notre béatitude, l'ensemble éclate ; de plus en plus nombreux sont, logiquement, ceux qui ne parviennent pas à trouver leur case et qui erre lamentablement, en maudissant, non sans raison, la société qui leur tend de tels pièges. Si quelque tribu de l'Amazone entendait consommer des étoffes et passait son temps à travailler le fer, nous n'aurions, à son égard, que des sourires indulgents.

Tout cela a certes été dit, mais bien timidement et vite oublié. Pendant vingt ans, un ajustement approximatif (entraînant l'expansion) a été réalisé par l'appoint, ou le complément plutôt, de deux millions de mercenaires étrangers ; procédé aussi efficace que peu recommandable. La distorsion est désormais si grave que, mettant l'économie en déséquilibre inflationniste, elle oblige à freiner les crédits et, par là, à créer du chômage, même chez les manuels, en nombre insuffisant.

Si toutes les professions s'organisaient

Voici encore brièvement quelques « fabriques » de chômage :

— *Les actions professionnelles, de caractère malthusien* : limiter le nombre des élus, de façon à « se partager le marché (ou le travail) existant ». Toute « organisation d'une branche crée du chômage chez les autres. Si toutes les professions « s'organisaient », il y aurait deux ou trois millions de chômeurs ;

— *Les goulots ou resserrements locaux* sont ignorés en nombre et en influence. En 1977, une entreprise sur cinq est *physiquement empêchée de produire* davantage. Les efforts sont déployés non pour faciliter leur accélération mais pour dissimuler leur rôle ;

— *Les retraites anticipées*, elles aussi pour « partager le travail existant », alourdissent les charges sociales et amenuisent le secteur productif et rentable. Opération de Gribouille. Les Scandinaves l'ont compris et les Soviétiques allongent la vie de travail ;

— *La question des salaires*, il faut la regarder sans peur, sans dogme, sans tabou. Ce ne sont pas les salaires des manuels — ces parias — qui sont excessifs, bien au contraire seule leur rigidité freine des adaptations. Ces manuels sont écrasés par la charge de non-manuels, salariés ou non, surabondants et souvent trop rémunérés, en valeur relative (les résultats du CERC sont aussi clairs que peu cités). Remplacer deux ouvriers par un non-manuel est souvent dans la bonne ligne technique, mais si le non-manuel absorbe la somme qui était donnée aux deux éliminés, il y a contraction de l'emploi ;

— *L'industrialisation des pays en développement*, le transfert des techniques, le traitement sur place des matières premières, entraînent la fermeture d'usines européennes ; le maintien artificiel de leur activité est source de chômage en d'autres points.

Toutes ces sources de chômage, la plupart volontaires, apparaissent clairement à celui qui prospecte ; mais notre attachement éperdu au visible et à l'agréable suggère un diagnostic à contresens et, par suite, des contre-remèdes.

Il reste à voir les moyens efficaces et à savoir si nous voulons les employer.

Les moyens spécifiques

Parmi les causes profondes du chômage, on trouve, nous l'avons vu tragiquement, les remèdes employés pour le combattre.

De façon très générale, il s'agit, au lieu de « créer » des emplois sans richesses, générateurs de chômage quelque part ailleurs, de produire de plus en plus de richesses. Les emplois en découleront. Cette ligne de conduite générale dicte divers remèdes, dont certains sont de simples desserrements de freins.

En vingt-quatre heures, il serait, par exemple, possible d'augmenter de vingt mille au moins le nombre des emplois, en supprimant ou élargissant fortement les contingentements de taxis (au besoin, en réduisant leur « écrasement » par la voiture individuelle). D'autres professions moins en vue sont dans le même cas ; il suffit, pour être édifié, de parcourir le rapport Armand-Rueff (1960), sur les entraves à l'expansion, rapport qui n'a pas été suivi d'effet.

Le desserrement des goulets industriels, même légers, est un puissant moyen d'expansion ; ces branches, ces entreprises si discrètes, qui travaillent en dessous de leurs possibilités, il faut provoquer leur expansion. Distribuant plus de salaires, plus de revenus, achetant plus de produits en amont, elles féconderont d'autres branches, de proche en proche.

Voyons maintenant la question générale de l'ajustement.

La première des tâches est de construire la « *matrice d'emploi* », pour connaître la « *population demandée* ». Partant des désirs des consommateurs, celle-ci doit être calculée non d'après les normes actuelles bien entendu, car on retrouverait la pléthore de tertiaires, mais d'après des normes de pays plus sérieux de ce point de vue, comme l'Allemagne, ou même d'après des normes rationnelles. Une telle opération mènera sinon à l'économie de besoins, du moins à une économie orientée selon les besoins.

La fuite devant le travail d'usine, source essentielle de chômage, doit être combattue par divers moyens :

1. *Bouleversement de l'éducation*, en s'inspirant du plan Langevin-Wallon (lui aussi non appliqué) de façon à faire cesser le mépris actuel du travail manuel, qui, pour le moment, s'acquiert automatiquement sur les bancs du second degré.

2. *Revalorisation effective de ce travail*. — Les approches faites depuis deux ans sont d'une lenteur et d'une timidité sans rapport avec l'importance du sujet.

3. *Révision du nombre et de la rémunération des non-manuels*. — Arrêter la prolifération est le premier geste à faire, qu'il s'agisse de bureaux ou de commerces. Tant qu'à « créer » des emplois non productifs de richesses, mieux vaudrait le faire dans les secteurs, socialement productifs, de l'enseignement et de la santé, et cela le plus possible au bas de l'échelle.

4. *Une certaine pression* doit être exercée sur les chômeurs, pour leur faire accepter une activité jusqu'ici refusée.

Attaquons sans peur la question des salaires : une somme de 100 000 F, dans une administration, peut permettre d'employer quatre personnes à 25 000 F ou seulement trois à 33 000 F. La recherche systématique des hauts salaires réduit le nombre des emplois. Cette observation ne doit pas être considérée comme fournissant un moyen spécifique, mais contester des évidences ne peut mener qu'à des mécomptes. Dans une entreprise, le problème est évidemment différent. Mais, si la notion même de profit et de risque n'est pas admise par les Français, mieux vaut nationaliser assez largement.

Réduire la durée du travail est un objectif permanent. Le travail, c'est l'ennemi. Seulement, c'est précisément dans les secteurs où la durée effective est la plus longue que le personnel est le plus difficile à trouver. Egaliser naïvement, à la Procuste, crée alors de nouveaux goulets et augmente le chômage que l'on voulait combattre. Il faut agir, au préalable, sur les effectifs.

Aux marginaux qui, sans être « handicapés », ont une efficacité légèrement inférieure à la norme et sont peu à peu éjectés par le mécanisme social, il faut accorder, comme en Suède, une aide spécifique. Mieux vaut donner 10 à 15 % pour obtenir une production 90 que 60 pour rémunérer une non-activité de production zéro.

Une gigantesque bataille

Tous ces remèdes seront évidemment repoussés du fait de leur rigueur apparente. Peut-être notre société préfère-t-elle, dans le fond, un certain chômage à des médecines redoutées. Encore faut-il que celles-ci soient refusées clairement. Il serait bon aussi que leur efficacité spécifique soit connue ; notamment que, en novembre 1938, ces mêmes procédés ont, contre l'« *unanimité des pronostics* » de tous bords, provoqué la « *reprise économique la plus forte* » que la France ait jamais connue.

Voici enfin un autre moyen, moins héroïque peut-être et, en tout cas, plus séduisant : en nous chassant des techniques faciles l'industrialisation des pays neufs nous « condamne » aux techniques avancées ; « *la grande mutation* » est d'autant plus impérieuse que nous sommes déjà en retard en technique industrielle. Qu'on en juge : si toutes les matières premières étaient produites en France, au même degré d'ouvrage que dans l'industrie allemande, il y aurait, simple donnée arithmétique, deux millions sept cent cinquante mille emplois de plus dans l'Hexagone. Excessif aujourd'hui, ce nombre deviendra bientôt nécessaire.

Prenons un exemple : sait-on que, pour les recherches marines en profondeur, c'est-à-dire l'avenir, les crédits accordés sont cent fois plus faibles que pour les autoroutes, ces machines à consommer, qu'il faudra labourer demain ?

« *Toute notre économie est à construire sur de nouvelles bases* », d'abord par des éclaireurs en avant-garde, puis par les partis et par les pouvoirs publics. Si pleine lumière était faite, des divergences subsisteraient sur les moyens à employer (capitalistes ou socialistes) mais non sur la ligne technique générale. Il n'y a pas de choix.

Le chômage est un fruit malheureux de notre apprentissage de la démocratie. Nous avons cru quelque temps être en un tel régime, par la pratique de l'isoloir et des débats parlementaires. Vu l'ampleur de nos ambitions, notre connaissance a, en fait, fortement reculé. Il s'agit de nous connaître nous-mêmes, *de la pointe des cheveux à l'extrémité des orteils*. Le reste n'est rien, mais c'est une gigantesque bataille.

ALFRED SAUVY.

Jn fleau
volontaire

Si toutes les professions
s'organisaient

les moyens spécifiques

bataille

INDUSTRIE

La nouvelle politique du téléphone un an après

Comment la technologie française est passée au second rang, ce qui nuit à l'effort d'exportation.

13 mai 1976 : à l'issue d'un conseil estreint, présidé par M. Valéry Giscard Estaing, le gouvernement décide « un igantesque effort en matière d'équipe- ient téléphonique ». Non sans emphase, secrétaire d'État aux P.T.T., M. Nor- ert Ségard, rend publiques les décisions chnologiques et industrielles que « le onde entier attendait ». Plus de 00 milliards de francs seront consacrés ux télécommunications en cinq ans et millions de lignes téléphoniques nou- elles seront installées entre 1976 et 380. Restait à savoir quels types de ntraux seraient installés dans le réseau ; qui les fabriquerait.

Au cours de ces dernières années, trois ouveaux produits avaient été dévelop- és en France : le Metaconta à mini- lecteur par la Compagnie générale de nstructions téléphoniques (filiale fran- ise d'I.T.T.) ; le Metaconta à relais ed (baptisé E 11) par la société Le atériel téléphonique (autre filiale ançaise d'I.T.T.), en collaboration avec Centre national d'étude des télécom- unications ; le central tout électroni- e E 10, qui devait avoir un pro- gement vers 1978, le E 12, par I.T.-Alcatel (groupe C.G.E.), égale- ent en collaboration avec le C.N.E.T. s deux premiers centraux relevaient me technique semi-électronique dite spatiale », le troisième d'une techno- gie entièrement électronique, dite temporelle ».

La politique définie au début de la ésente décennie devait, en principe, traduire par l'introduction dans le seau du E 10 et du E 11 (le Metaconta mini-sélecteurs de la C.G.C.T. n'étant un produit d'exportation), puis, plus d, du E 12. Le conseil du 13 mai 1976 difie sensiblement cette option. "n et, les P.T.T. choisissent, d'une part, ix centraux en technologie « spatiale » — le Metaconta à mini-sélecteurs de la C.G.C.T. et un nouveau venu, l'Axe, développé par le groupe suédois Ericsson, — et d'autre part, le central « temporel » E 10 de C.I.T.-Alcatel.

Le Metaconta à mini-sélecteurs sera fabriqué par la C.G.C.T., qui reste dans le groupe I.T.T., et par L.M.T., qui est « francisé » par Thomson. L'Axe sera construit par la Française des Téléphones Ericsson, qui passe, elle aussi, sous le contrôle de Thomson et par L.M.T. Le groupe Thomson fait ainsi une entrée en force sur le marché de la commutation téléphonique. Mais ses deux nouvelles filiales fabriqueront des produits sous licence étrangère, puisque celle du Metaconta à mini-sélecteurs appartient à la C.G.C.T. (donc à I.T.T.) et celle de l'Axe à Ericsson-Suède.

Les pouvoirs publics insistent longuement dans leur communiqué du 13 mai 1976 sur le fait que l'adoption par les P.T.T. des deux centraux « spatiaux » n'a été faite qu'à « titre transitoire ». Le gouvernement manifeste « son acte de foi dans la technique du « temporel » français », qui conserve « la priorité ». Pour appuyer cette profession de foi, M. Ségard précise même que « l'administration va, d'ores et déjà, commander d'ici à 1980 un volume plus important de lignes en technique « temporelle » E 10 qu'en technique « spatiale ».

Treize mois ont passé, et on s'interroge, dans les milieux du téléphone, sur la réalité des propos tenus en mai 1976. Au fil des mois, les prévisions de commandes ont connu de sérieuses modifications. Certes, un plan à cinq ans n'est pas « figé ». Il peut subir des variations. Mais, dans le cas présent, il s'agit d'un profond changement.

Initialement, les P.T.T. devaient commander en cinq ans 2 400 000 lignes en système E 10, 1 840 000 en « spatial » et 9 700 000 en électromécanique. Aujourd'hui (voir tableau ci-dessous), on ne commanderait plus que 2 315 millions de lignes E 10 (la baisse de 85 000 lignes étant imputée sur l'année 1977) et 8,8 millions en électromécanique. Par contre, le volume en « spatial » atteint 2 917 000 lignes.

« La part du « temporel » reste pratiquement la même, dit-on au secrétariat des P.T.T. L'augmentation des commandes de centraux « spatiaux » s'opère en fait au détriment des centraux classiques électromécaniques. Ce réajustement a été fait à la demande des industriels afin qu'ils puissent mieux planifier la reconversion de leurs usines. De plus, du fait de ses spécificités, le E 10 ne peut pas prétendre équiper plus de 30 % du réseau français. »

Au-delà de ces explications, un fait demeure : le « temporel » n'est plus la « priorité des priorités ». D'autant que la génération qui doit suivre le E 10 (le E 12) a pris du retard et ne serait introduite dans le réseau au mieux que vers 1981-1982.

« On a l'impression qu'un certain nombre de personnes cherchent, depuis des années, à nuire au système « temporel » français, explique un ingénieur. Par une insidieuse campagne de rumeurs, on a systématiquement mis en doute la valeur du système « temporel » français. On a dit, tour à tour, qu'il ne marchait pas, qu'il était trop cher, invendable. La même campagne — amplifiée — s'est développée pour le E 12. Ces rumeurs ont introduit le doute. Les équipes qui travaillent sur le « temporel » ont été démobilisées, notamment au C.N.E.T., et l'industriel CIT-Alcatel, indécis sur l'avenir de son propre système, a hésité pendant plusieurs mois et n'a pas mis tous les moyens nécessaires pour promouvoir le « temporel »

Ainsi, par une dialectique diabolique, le système français a pris du retard dans son développement... pour le plus grand profit des centraux « spatiaux », qui apparaissent à la lumière des dernières prévisions des P.T.T. bien plus qu'un simple « produit temporaire », et pour le plus grand plaisir de ceux qui détiennent les licences : le groupe I.T.T. et Ericsson-Suède, qui peuvent se prévaloir à l'étranger du choix des P.T.T. français.

Exportation : la grande illusion ?

« Faire de la France un grand pays exportateur dans le domaine du téléphone », tel était l'un des objectifs, sinon le principal, des décisions gouvernementales de mai 1976. En choisissant le Metaconta à mini-sélecteurs et l'Axe, on espérait offrir, avec le E 10, « une gamme parfaitement homogène à l'exportation ». Certes, la technologie des deux centraux « spatiaux », relevait de groupes étrangers, mais on attendait des retombées importantes du partage du marché mondial, négocié officiellement avec Ericsson et officieusement avec I.T.T. Or, depuis un an, le bilan des commandes étrangères de centraux téléphoniques apparaît bien mince pour l'industrie française.

La société L.M.T. conserve à son catalogue sa version du Metaconta (E. 11 à relais reed), qui n'a pas été retenue par les pouvoirs publics. En outre, elle peut vendre des centraux Metaconta à mini-sélecteurs sous certaines conditions. Le fait de pouvoir proposer ces deux versions ne semble pourtant pas profiter à L.M.T. Depuis sept ans, la société négocie avec l'U.R.S.S. la construction d'une usine de fabrication de centraux Metaconta, d'une capacité de production annuelle de un million de lignes. On espérait, au printemps dernier, annoncer la signature du contrat en même temps que les décisions des P.T.T. En quelque sorte un cadeau de mariage pour Thomson. Or rien ne va plus. Il semble que les Soviétiques n'aient pas très bien interprété les choix technologiques des P.T.T. Pourquoi auraient-ils acheté une usine de centraux Metaconta à relais reed alors que la France choisissait les Metaconta à mini-sélecteurs ! Aujourd'hui, on espère que tout n'est pas perdu. Une nouvelle proposition a été faite. Il s'agirait cette fois d'une usine pour des centraux de type temporel, semblables au prototype que les ingénieurs de L.M.T. ont mis au point. Mais tout reste à négocier. Quant à la commande par l'Egypte de deux petits centraux, elle relève plus d'une opération financière, comme il s'en noue beaucoup au Proche-Orient.

Au cours d'un symposium sur la commutation téléphonique, qui s'est tenu au Japon en automne dernier, l'un des observateurs français a pu constater que l'adoption du Metaconta à mini-sélecteurs et l'abandon du E 11 « permettaient aux représentants du groupe I.T.T. de ne citer que de manière incidente et fort modeste la contribution des laboratoires français à leurs systèmes tout en utilisant la référence française pour valoriser les travaux des filiales belge et espagnole, voire anglaise ». En réalité, les accords de répartition de marché passés par le groupe Thomson avec Ericsson et I.T.T. ne laissent qu'une faible marge de manœuvre à L.M.T. et à la Française des téléphones Ericsson pour exporter des centraux Metaconta et Axe (voir ci-contre).

C.I.T.-Alcatel avait réussi, de son côté, à vendre ces dernières années son E. 10 dans quelques pays : Pologne, Malte, Maroc, Ile Maurice, Syrie et Mexique. Depuis un an, il n'y a eu que deux commandes nouvelles : pour une société américaine (cinq centraux pour une valeurs de 20 millions de dollars) et en Côte-d'Ivoire. Actuellement, le groupe négocie avec l'Afrique du Sud et la Finlande : deux marchés aux possibilités limitées. Le choix, en mai 1976, de deux systèmes spatiaux, l'augmentation au cours des derniers mois des commandes par les P.T.T. de ce type de centraux et la légère diminution de celles de E. 10 ne favorisent pas la promotion du produit à l'étranger.

Pour le moment, seule la C.G.C.T., qui reste dans le giron d'I.T.T., réussit à tirer son épingle du jeu. Outre les ventes de plusieurs centraux électromécaniques en Afrique noire et au Maroc, la société a obtenu, au cours des derniers mois, des commandes en Turquie, au Mexique et en U.R.S.S. Ces « succès » appellent cependant plusieurs correctifs. Il s'agit de centraux privés ou de commutations de messages et non de centraux publics ; la C.G.C.T. était déjà le meilleur exportateur français (50 % des ventes à l'étranger en commutation publique) ; les percées qu'elle avait réussies avec son Metaconta à mini-sélecteurs datent d'avant le choix des P.T.T. (Finlande, Maroc, Mexique). Son carnet de commandes à l'exportation était le même au 1er janvier 1977 qu'au 1er janvier 1976. On peut se demander si les perspectives, au cours des quinze prochaines années, sont aussi mirifiques pour la C.G.C.T. et à plus forte raison pour les autres fabricants français que d'aucuns l'espéraient. Chez les industriels on entend souvent dire depuis quelques mois que « les beaux jours de l'exportation sont derrière nous ». Ils étayent leur raisonnement sur quatre éléments.

● Selon de nombreuses études menées par les experts internationaux, le marché mondial des télécommunications représenterait 40 milliards de dollars en 1980. Montant fantastique de prime abord ! Mais si l'on retranche de ce chiffre les marchés « réservés » qui ne sont approvisionnés que par les producteurs nationaux (Etats-Unis, Allemagne fédérale, Japon, France, etc.) et les dépenses relevant de tous les autres matériels (transmissions notamment) on arrive à un marché « libre » pour la commutation téléphonique de l'ordre de 1,5 milliard de dollars seulement, dont plus de 40 % sont, en raison des liens antérieurs, pratiquement acquis à Siemens et à Ericsson. Le milliard de dollars restant doit être partagé entre les Japonais, I.T.T., les Canadiens, les Français, les Néerlandais, sans parler des Américains, qui commencent à sortir de leurs frontières.

● I.T.T. attribue à ses filiales des zones d'influence. Pour la C.G.C.T., elles se situent en Amérique latine, en Afrique noire francophone, en Afrique du Nord (sauf l'Égypte) et dans les pays scandinaves. En Europe de l'Est, la société française peut se retrouver en concurrence avec la filiale espagnole d'I.T.T., la SESA (tout comme en Algérie). En fait, cinq marchés importants peuvent être réellement conquis par la C.G.C.T. : la Finlande, où elle vient d'installer deux centraux (les commandes ayant été passées il y a cinq ans), la Colombie, le Mexique, le Maroc et le Brésil. En Inde, le président d'I.T.T., M. Gensen, a accepté que la C.G.C.T. réponde à un appel d'offres pour la construction d'une usine, bien que ce pays fasse partie de la zone d'influence de la filiale belge du groupe (B.T.M.). D'après certaines estimations qui restent bien sûr des approximations, le marché potentiel mondial de la C.G.C.T. en commutation publique serait au maximum de 40 millions de dollars par an pendant vingt ans.

● Dans de nombreux pays en voie de développement, ou en Europe de l'Est, les projets d'investissement dans le téléphone prévoient la construction d'usines locales de fabrication. C'est le cas au Brésil, en U.R.S.S., en Inde, en Syrie, en Pologne, etc. Lorsque ces usines entreront en production, ce sera autant de moins à vendre pour les grands fabricants mondiaux. D'aucuns craignent même que les nouveaux producteurs ne les concurrencent à l'exportation, comme cela vient d'être le cas par la Roumanie qui propose des centraux électromécaniques en Côte-d'Ivoire à des prix défiant toute concurrence.

● Dans la plupart des pays qui ont de grands programmes d'investissements en téléphone, les choix technologiques viennent d'être faits ou vont l'être au cours des deux prochaines années. De tels choix engagent un pays pour plusieurs années et ferment du même coup son marché aux fabricants qui n'ont pas été retenus.

La remise en cause de la politique passée, les hésitations, les longues négociations, la mise en place des nouvelles structures, n'ont-elles pas fait perdre un temps précieux à la France dans la bataille pour la conquête du marché mondial du téléphone ? En 1975, 1976, 1977, les concurrents ont pris des places. Ils peuvent désormais rentabiliser leurs produits et les proposer ainsi aujourd'hui à un meilleur prix que les matériels français (1).

« Il est trop tôt pour faire un bilan à l'exportation » affirment les responsables de la politique industrielle et internationale des P.T.T. « Tant que toutes les structures ne sont pas en place, que les industriels n'ont pas maîtrisé leurs problèmes, on ne peut pas porter un jugement... »

Ils se veulent, en tout cas, persuadés que l'objectif fixé par M. Ségard — atteindre un taux d'exportation de 30 % en 1980 pour l'industrie française du téléphone, contre moins de 15 % aujourd'hui — sera atteint. Et de citer une liste de pays où l'on a « de bons espoirs », sans parler de la Chine où une mission des P.T.T. séjourne actuellement.

Dans les milieux qui suivent de près ou de loin les télécommunications, beaucoup ne partagent cependant pas cet optimisme. « Abordé avec de bonnes idées (éviter les chasses gardées sur le marché français, y faire entrer Thomson, exporter), ce dossier du téléphone a peu à peu dérapé. Pour avoir voulu être trop subtils, les responsables de cette politique ont commis des erreurs. Il n'était pas nécessaire d'introduire le central suédois Axe en France ; le fait de ne pas avoir francisé la filiale d'I.T.T., dont on choisissait le système, a multiplié les problèmes ; les hésitations sur le « temporel » ont nui à son développement. »

N'a-t-on pas mis trop de temps pour mettre en place une politique trop complexe qui privilégie par trop des techniques étrangères ?

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Cela vient d'être le cas au Venezuela, où, à l'occasion d'un appel d'offres, les trois systèmes les moins chers, et de loin, ont été le Metaconta, de la filiale belge d'I.T.T. ; le « SP 1 », du groupe canadien Northern Electric, et le « D 10 » japonais. Tout trois ont été introduits dans les réseaux nationaux belge, canadien et japonais depuis des années.

Les différentes techniques

Dans le système électromécanique, la parole est transmise sous forme analogique. Les variations d'intensité sont transformées en courant électrique dans les appareils des abonnés. Les centraux assurent la liaison en mettant les fils électriques directement en contact sur des barres mobiles commandées par un électro-aimant.

La commutation spatiale utilise le même principe de transmission de la parole. Cependant, ce système se caractérise par une plus grande miniaturisation des relais. En outre, un calculateur permet de commander la connexion entre les abonnés.

Le principe de la transmission de la parole dans la commutation temporelle est totalement différent. Les variations d'intensité de la voix sont mesurées puis codées avec des 0 et des 1, selon le système binaire. Plusieurs conversations sont alors regroupées sur une même paire de fils allant vers le central, et les contacts magnétiques mobiles n'existent plus. Dans la version E 12, on utilisera un calculateur qui commandera la mise en liaison des abonnés.

Le spatial et le temporel tiennent beaucoup moins de place que les centraux électromécaniques.

Tous les grands fabricants mondiaux produisent des centraux de commutation spatiale. Le groupe I.T.T., pour sa part, dispose d'une palette de produits, la plupart de ses filiales ayant mis au point une variante du central Metaconta.

Le temporel est, de l'avis de tous, le système d'avenir.

Deux types de centraux temporels ont été mis en service dans un réseau : le E 10 de CIT-Alcatel, d'une capacité moyenne de 15 000 lignes depuis 1970 ; le ESS 4 d'American Téléphon and Telegraph, de très grande capacité, depuis la fin de 1975.

Plusieurs fabricants ont des prototypes et des premières commandes : Ericsson Northern Telecom (Canada), General Telephon and Electronics (Etats-Unis). Ces centraux sont, mis à part celui d'Ericsson, de capacité moyenne. Cinq ou six entreprises américaines mettent la dernière main à des centraux de petite et moyenne capacité. La filiale belge d'I.T.T. et la société italienne Teletra feraient de même. En France, L.M.T. a un prototype — le C.T.T. — dont le premier exemplaire serait livré vers la fin de 1979.

A l'origine, le central E 12 (CIT-Alcatel), de grande capacité, devait être introduit dans le réseau au début de 1978. La première commande — expérimentale — ayant été passée il y a quelques mois seulement, le premier E 12 n'entrera en service qu'en 1979-1980.

LES ACCORDS ENTRE THOMSON ET I.T.T.

LE principe des accords entre Thomson et I.T.T. à l'exportation est de « geler la situation au 15 juin 1976 ». L.M.T. peut exporter librement son Metaconta (E 11 à relais « reed ») dans les pays où elle avait déjà vendu des matériels de commutation : Irak, Etats-Unis, Grèce, Norvège, Liban, Iran, Pologne, U.R.S.S., Mexique, Brésil, Argentine. Dans les autres pays elle paie une redevance de 1.5 % sur ses exportations. La construction d'usines clés en main à l'exportation est soumise à l'accord préalable d'I.T.T.

L.M.T. peut vendre le Metaconta à mini-sélecteurs dans les pays où elle exportait déjà ses propres produits, moyennant une redevance de 3 %.

La C.G.C.T. verse sur chacune de ses exportations 3 % de redevance à International Standard Electric Corporation, une holding américaine qui a la propriété de tous les brevets du groupe I.T.T.

La « percée » que L.M.T. avait réussie aux Etats-Unis devrait être sans lendemain. La filiale locale américaine d'I.T.T. a repris la chose en main. Le groupe envisagerait, tout au plus, de commander à L.M.T. quelques calculateurs pour équiper les centraux Metaconta qu'il livrerait aux Etats-Unis.

LES NOUVELLES PRÉVISIONS DES P.T.T.
(en milliers de lignes)

	1976	1977	1978	1979	1980
E. 10	200	315	500	600	700
« Spatial »	117,5	400	680	880	1 000
Electro-mécanique	1 790	1 980	1 600	1 300	1 000
TOTAL	2 107,5	2 695	2 780	2 780	2 700



BIBLIOGRAPHIE

Un livre de militants C.F.D.T.

«Les Dégâts du progrès»

UN univers de travail de plus en plus spécialisé, morcelé, voilà la réalité que dénonce la C.F.D.T. au travers d'un livre *les Dégâts du progrès*, sans prétendre toutefois « *construire une théorie scientifique* » ni porter un jugement de valeur globale. Devant la probabilité de plus en plus grande d'une arrivée de la gauche au pouvoir, la C.F.D.T. s'interroge sur sa capacité à aborder concrètement les problèmes de notre société et à leur y apporter une réponse réaliste. La technologie n'est plus vécue comme réponse à tout mais comme un « *héritage rigide* » dont il faut mesurer les contraintes. Ce sont ceux-là mêmes qui vivent de ce progrès qui s'écrient : « *Tout cela, pourquoi, pour aller où ?* » Ainsi s'esquisse l'analyse d'une société où chacun se sent écrasé par la complexité et la simultanéité des décisions, l'impossible maîtrise des choix techniques.

A l'origine de ce malaise, les changements induits dans la conception de l'outil de travail par l'automatisation. Les auteurs — des militants syndicalistes — ont illustré leur argumentation par l'étude de cas concrets. Un exemple : le système d'automatisation du tri postal, secteur généralement considéré comme peu perméable à l'introduction du progrès technique. Face à un trafic qui a doublé au cours de ces quinze dernières années, passant de cinq à dix milliards d'objets transportés annuellement, les projets d'automatisation ont permis de lutter contre une asphyxie des centres de tri. Pour préparer cette modernisation, des investissements de plus en plus lourds étant nécessaires, une restructuration économique s'est imposée, entraînant le gigantisme, transformant la finalité même du travail de la poste. La poste se met au service des entreprises pour la distribution systématique de prospectus publicitaires. Dans cette phase de réorganisation, les agents « hors statuts » (intérimaires, vacataires, sous-traitants), sont indispensables. Cette main-d'œuvre temporaire augmente sans cesse, elle est passée de 57 778 auxiliaires en 1966 à 85 589 en 1976. Sans qualification, sans sécurité, elle rend difficile le rôle des syndicats dans leur tâche de défense des travailleurs.

Enfin, à plus long terme, cette modernisation a conduit à un travail « éclaté », monotone et à la réduction des effectifs. L'homme est au service de la machine, dépossédé de la finalité de son travail. Ce phénomène est identique dans les divers secteurs de l'économie. Ainsi, dans le pétrole, la structure des emplois a été profondément transformée : moins de techniciens (la machine les remplace), plus de gestionnaires.

C'est dans le tertiaire que se manifeste — disent les syndicalistes — le plus clairement le danger de la technique utilisée à des fins de rentabilité économique. L'informatique devient un instrument privilégié de surveillance et d'efficacité pour le pouvoir. Dans les centres de renseignements téléphoniques, l'opératrice, sans intervention manuelle, reçoit l'appel directement dans un écouteur. Elle introduit une fiche dans la visionneuse qui projette le renseignement demandé, et ceci toutes les quinze secondes. Elle ne peut s'arrêter qu'à condition de quitter son poste. Très rapidement, de très nombreux troubles se manifestent : fatigue visuelle, somnolence, trouble du sommeil et troubles digestifs, etc... A quelle compétence se réfère ce genre de travail ? En quoi relève-t-il des valeurs culturelles et humanistes dispensées par l'école, l'éducation ? Dans ce morcellement des activités, comment établir une hiérarchie des pouvoirs et, par conséquent, des salaires, ce sont quelques-unes des questions que les auteurs posent.

Trois textes d'enseignants, de chercheurs, d'ouvriers et d'ingénieurs militants dénoncent en conclusion l'incohérence du système de formation par rapport à l'évolution de l'emploi. Faisant référence à un rapport du CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), ils soulignent : « *Mettre la formation au service de la promotion sociale et du bonheur des hommes, ce n'est plus là seulement une attitude facile et généreuse mais aussi une manifestation de réalisme.* »

★ Editions du Seuil, 320 pages, 15,50 F.

1999, l'expertise de Wassily Leontieff

COQUETTERIE, pudeur ? L'an 2000 et ses chiffres ronds ont été tellement galvaudés par les prospectivistes, avec en tête Hermann Kahn, de la Rand Corporation, que Wassily Leontieff et son équipe (A. P. Carter, P. Petri) ont choisi l'horizon... 1999. C'est l'ONU qui, cette fois, patronne cet exercice sur l' « économie mondiale future ». Le premier réflexe du lecteur est évidemment de comparer les conclusions de ce travail avec celles que le club de Rome a commandées au Massachusetts Institute of Technology (M.I.T.) et ailleurs.

Les modèles économiques ont fonctionné avec toute la « sophistication » rendue possible du fait des ordinateurs dans les deux cas, mais le fameux rapport *The limits to growth* du club de Rome date déjà de 1972. Depuis, deux autres documents importants sont venus faire des retouches au « premier jet ». D'abord, on est revenu sur le vertige de la globalisation pour « régionaliser » les évaluations (modèle Mesarovic-Pestel). Puis, dans le rapport RIO (Reshaping the International Order), dont les travaux ont été dirigés par le professeur Tinbergen, les experts ont carrément introduit des éléments normatifs.

C'est précisément de là, d'une politique *volontariste*, qu'est parti Wassily Leontieff pour construire ses « scénarios pour 1999 », et le fruit de ses trois années de travail est présenté aux lecteurs français peu de temps après la sortie du rapport à New-York. L'essentiel du message transmis par cet important document est celui-ci : les principaux obstacles à une croissance soutenue des pays en voie de développement ne sont pas physiques (comme on le laissait entendre dans le premier rapport du club de Rome) mais ils sont d'ordre politique, social et institutionnel.

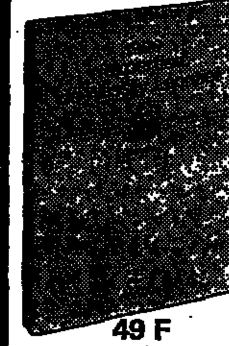
Si l'on regarde un à un les « nœuds » de difficultés, en faisant jouer scientifiquement tous les paramètres et les interactions des phénomènes les uns sur les autres, on se rend compte que le problème qui se pose avec le plus d'acuité est sans doute celui de l'alimentation d'une population qui croîtra sûrement jusqu'en l'an 2000 (il y aura ralentissement à partir du premier quart de siècle prochain). Mais « *il peut être résolu*, estiment les experts, *par la mise en culture de grandes superficies de terres cultivables qui ne sont pas actuellement exploitées et par le doublement, puis le triplement, des rendements. De tels progrès sont techniquement réalisables* ».

De même, ce n'est pas la rareté des ressources minérales qui est à craindre, mais celui du coût d'extraction plus élevé de gisements moins productifs. La pollution n'est pas non plus un problème insurmontable, grâce aux techniques de traitement qui ont prouvé leur efficacité.

Wassily Leontieff plaide également dans son livre pour le relèvement du taux d'investissement à 30 ou 35 % du P.N.B. dans les pays en développement afin d'assurer une croissance forte, pour le développement de l'industrie lourde mais à l'échelle des grandes régions et non des petits pays, enfin pour la sortie du dilemme de la balance des paiements des pays pauvres par l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial qui assurerait l'augmentation continue du prix des minerais et des produits agricoles par rapport à ceux des biens manufacturés.

PIERRE DROUIN.

★ Editions Dunod, 258 pages, 49 F.







هكذا في الاصل

BIBLIOGRAPHIE

« Les Socialistes et le tiers-monde »

LE parti socialiste vient d'approuver un livre de ses militants paru sous ce titre (1) et consacré à ce que devrait être la politique d'un gouvernement de gauche à l'égard des pays sous-développés. C'est un programme clair et bien intentionné ; trop clair et trop bien intentionné pour être jamais appliqué et utile. Mais peut-être est-il susceptible de nous faire réfléchir :

Clarté dans les chiffres et dans l'expression ; bonnes intentions dans l'internationalisme ; inutilité du fait d'une analyse insuffisante des relations internationales et des luttes du tiers-monde qui incite à prôner des mesures inefficaces ou impossibles, voire nocives.

Comme cela est évident pour les auteurs, il n'y a pas de relations internationales désintéressées, mais cette banalité indispensable devrait être présente dans toute l'analyse et dans toutes les recommandations politiques. C'est ainsi que si elle incite les auteurs à refuser de condamner une aide parce qu'elle est intéressée, elle devrait leur interdire d'opposer les 25 % d'aide destinés à « former les cadres du développement, mettre en place un équipement social et culturel, moderniser l'agriculture et développer des exportations rémunératrices » aux 75 % destinés à « maintenir ou développer des débouchés par les firmes françaises d'Afrique » ou « maintenir dans l'orbite culturelle française des pays... » ; la première partie peut contribuer aux débouchés comme à la diffusion de la culture tandis que la seconde peut servir au développement.

De même, les investissements qui « créent les conditions de rentabilité nécessaires aux firmes françaises » ne sont pas obligatoirement inutiles pour le développement. Ce n'est pas parce qu'un investissement est profitable au pays d'origine qu'il est inintéressant pour le pays d'accueil, et l'inverse est aussi vrai. L'utilité d'un investissement, même intéressé, est jugé à son insertion dans le plan de développement et à la pertinence de ce dernier. Il est probable qu'au niveau des politiques il sera impossible d'éviter « toute discrimination entre les pays qui désirent entretenir des relations de coopération particulières avec la France et les autres ».

Il est heureux que l'aide soit intéressée car elle comporte en contrepartie des charges que le programme sous-estime. On admettra avec les auteurs que la coopération industrielle n'est pas nocive à l'emploi en France car, au lieu de vendre des textiles, de l'acier, des engrais, on vendra des usines destinées à les produire. La classe ouvrière française peut y gagner car les salaires des secteurs ainsi avantagés sont supérieurs à ceux des secteurs désavantagés. Mais faut-il encore qu'on accepte la mobilité des travailleurs et que le droit à l'emploi ne soit pas assimilé au droit perpétuel à son emploi.

Dans les pays sous-développés, il ne faut pas confondre économie d'enclave et extraversion : une économie peut être tournée vers l'extérieur sans que ses activités exportatrices soient des enclaves étrangères si elles emploient des cadres nationaux, achètent leurs consommations intermédiaires dans le pays et y laissent une partie importante de leurs profits. On ne peut donc pas dire qu' « un développement induit de l'extérieur... laisse peu de retombées intérieures ». Ce serait se tromper de cible et proposer à la lutte du tiers-monde l'autarcie au lieu de la lutte pour l'indépendance.

Analyse insuffisante

C'est enfin sur cette lutte du tiers-monde que l'analyse est insuffisante.

Le programme socialiste exagère l'importance des tribunes que sont les rencontres internationales. L'action de l'OPEP en 1973 devient un produit de « la conférence des non-alignés réunie à Alger en septembre 1973 » au lieu de l'être de douze ans d'effort. Et comment mettre l'OPEP sur le même plan que la CIPEC (association des producteurs de cuivre) comme le fait ce livre. Seule la première a fait ses preuves. C'est exagérer l'importance de l'existence elle-même des institutions. C'est pourquoi la politique préconisée accorde trop de place au changement des positions de la France dans les institutions internationales. Ce ne serait pas inutile, mais ce ne serait pas non plus décisif.

Quant à la lutte du tiers-monde pour l'indépendance, elle se déploie dans le contexte d'une dépendance irréversible : dépendance alimentaire, qui s'accroît quand le développement commence à s'accélérer : dépendance commerciale des débouchés des matières premières ou même des activités industrielles dont le marché national est insuffisant : dépendance également commerciale pour beaucoup de biens d'équipement ; dépendance financière et surtout dépendance technologique. Aucune de ces formes de dépendance ne prendra fin par une décision d'une instance internationale. Par contre dans chacun de ces domaines la position des plus forts n'est pas sans faiblesse : la concurrence entre multinationales, la concurrence entre l'Est et l'Ouest, le désir de profits immédiats poussent les pays développés et leurs entreprises à des positions qui, à long terme, peuvent diminuer l'emprise qu'ils exercent. Une véritable dialectique de la dépendance doit fonder la politique de développement des pays du tiers-monde. Aussi éloigné de l'opportunisme mendiant que du subjectivisme qui vise plus ou moins consciemment l'autarcie, la lutte pour l'indépendance est d'abord une lutte à l'intérieur des pays sous-développés : réformes de structures, austérité, formation politique des cadres.

Pour apporter une aide efficace, un gouvernement socialiste d'un pays développé doit s'inscrire dans cette lutte.

L'accroissement de l'aide et une politique généreuse de maintien de la production agricole ne sauraient donc nuire, de même que l'acceptation d'une nouvelle division internationale du travail qui nous conduira à renoncer progressivement à certaines productions. Par contre deux mesures que la générosité inspire ne vont pas de soi.

D'abord la multinationalisation de l'aide n'est pas obligatoirement bonne. En effet d'une part les institutions internationales ont souvent exercé des pressions inacceptables sur les pays sous-développés (refus du barrage d'Assouan en Egypte, pression à l'encontre de l'accroissement du secteur public en Inde, pression sur l'Algérie ou le Chili). Il suffit pour cela que quelques grandes puissances, voire les seuls Etats-Unis, aient à se plaindre du pays en cause. D'autre part, la place des Etats-Unis y est écrasante. Si l'aide d'un gouvernement socialiste doit s'inscrire dans la lutte née de la dialectique de la dépendance elle doit pouvoir épauler l'action d'un pays qui cherche à diminuer l'emprise du monde développé. Un tel gouvernement conservera plus de liberté d'action s'il garde un volant important d'aide bilatérale.

Il n'est pas non plus certain qu'il soit du devoir d'un gouvernement socialiste de cesser les exportations françaises d'armement. Dans la perspective d'une lutte contre la suprématie américaine absolue, directement ou par nation interposée, une capacité autonome d'armement n'est pas inutile. Une France socialiste devrait militer pour la réglementation effective des ventes d'armes, dont la disparition resterait souhaitable, mais une disparition coordonnée, générale, organisée

Les prix internationaux des matières premières à revoir

La politique des prix internationaux des matières premières doit aussi être repensée à la lumière des analyses de la dépendance actuelle. La notion de « prix équitable » du programme socialiste n'accorde pas la part assez belle à l'échange inégal : assurer aux producteurs des prix rémunérateurs qui leur permettent de couvrir leurs coûts de production et de dégager un surplus pour financer les importations nécessaires à leur développement fait bon marché des différences de salaire entre pays développés et pays sous-développés. C'est en fait le prix d'équilibre à long terme qu'il faut rechercher : à quel niveau doit-on le fixer pour éviter la raret[é] en permettant la recherche de substituts et le gaspillage d'investissements trop coûteux ? Il nous appartient d'aider, en fournissant des cadres et autrement, les ententes entre producteurs qui peuvent concourir à cet objectif, compatible avec l'intérêt bien compris de toute l'humanité.

Quand les prix augmentent comme cela a été le cas pour le pétrole, il faut éviter à la fois de se résigner au déséquilibre et de rechercher un équilibre de médiocrité.

Ce dernier serait le fruit d'un protectionnisme croissant et du recours à la discrimination, en particulier contre le Japon et des puissances moyennes. La résignation a pris le visage madré de ce qu'on a appelé le « déficit sans pleurs » : essayez d'abord de reprendre d'une main ce qu'on a donné de l'autre en augmentant systématiquement les prix des produits manufacturés et ensuite financer le déficit par un recours massif aux emprunts internationaux. Cela perpétuera l'inflation mondiale et aboutira au chaos économique. L'endettement croissant et généralisé peut provoquer une crise monétaire mondiale dont les pauvres sortiront probablement plus pauvres et la puissance américaine renforcée. Il faut, au contraire, une politique énergétique à la fois offensive (nouvelles sources d'énergie) et défensive (lutte contre le gaspillage). Il faut également une restructuration de l'appareil de production français pour accroître la compétitivité internationale des secteurs susceptibles de satisfaire les besoins des nouveaux détenteurs de liquidités internationales.

Les socialistes ne peuvent se dissimuler que cela entraînera une certaine austérité, c'est-à-dire une limitation momentanée de la hausse des revenus réels moyens. Au socialisme d'agir pour que le peuple français reçoive, en échange de sa modération, des compensations plus difficiles à obtenir : plus d'égalité plus de pouvoir de décision dans la vie quotidienne.

La difficulté des gouvernements conservateurs, c'est que dans la lutte pour des grandes causes (lutte contre l'inflation de M. Barre; place internationale de la France du général de Gaulle) ils sont incapables de payer les sacrifices quantitatifs que le peuple français devrait consentir par des améliorations qualitatives dont ne veulent pas leurs mandants. Seul un gouvernement progressiste en est capable. Encore faut-il que ses objectifs soient réalistes et en vaillent la peine. C'est vrai aussi dans les relations de la France avec le tiers-monde.

A. TIANO,
professeur à l'université de Montpellier I.

(1) Berger-Levrault (cf. *le Monde* 7-2-1977).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

MONNAIES

Le franc et le deutschemark

(Suite de la page 19.)

Comme la production nationale, elle a accusé le coup (quoique de façon amortie, grâce aux emprunts effectués à l'étranger) et de la dîme versée aux Etats fournisseurs de l' « huile noire » c. de la crise économique mondiale, la conséquence inévitable de l'accroissement des salaires, événement heureux à maints égards (ceux qui gagnaient plus ont pu aider plus facilement les jeunes au chômage) a été de contracter la part du revenu national absorbée par les profits des entreprises. C'est l'idée centrale du plan Barre lancé le 22 septembre de l'année dernière que de stopper ce processus et, si possible, de permettre aux entreprises d'assainir leur situation financière, souvent très compromise, grâce à une reconstitution des bénéfices.

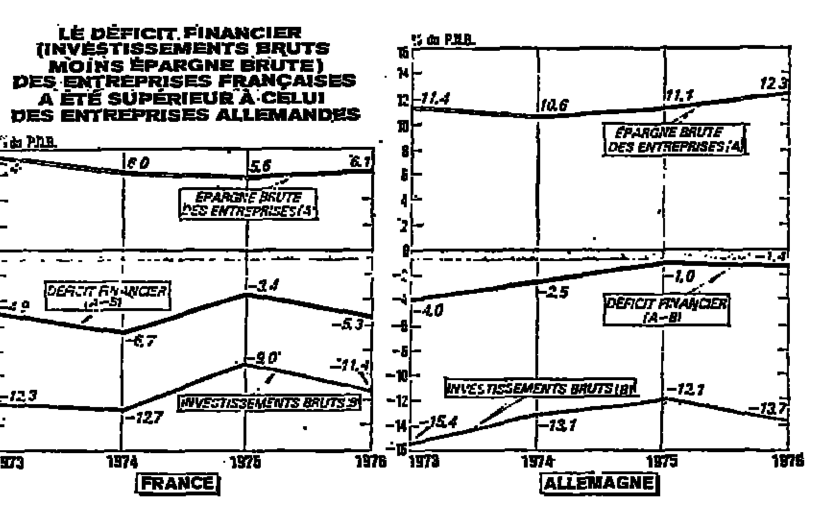
Le troisième graphique que nous avons établi sur la base des statistiques fournies par le rapport atteste la détérioration de la situation des entreprises françaises pendant toute la période. Même si l'on peut discuter de la validité du critère retenu — le « déficit financier » mesurant la différence entre, d'une part, l'épargne brute des entreprises et, d'autre part, leurs investissements bruts, — il en ressort une tendance difficilement contestable, et confirmée par toutes les enquêtes directes que l'on peut faire auprès des sociétés. Ajoutons cette circonstance aggravante : comme, depuis 1974, les entreprises ont été de plus en plus hésitantes à engager des investissements nouveaux, l'accroissement de leur « déficit financier » signifie sans doute qu'un bon nombre d'entre elles ont dû financer par des ressources extérieures le simple maintien en l'état de leurs installations. N'est-ce pas le cas de telle ou telle grande société du secteur chimique et des textiles, ainsi que des entreprises sidérurgiques, sans parler des papeteries et de la machine-outil ?

Le rapprochement de ces différentes données — fussent-elles encore très incomplètes — devrait permettre de dépasser l'analyse purement quantitativiste à la mode. On ne répétera jamais assez qu'il ne suffit pas de se demander quelle quantité de monnaie a été émise, mais aussi à quelle fin et dans quelles conditions. L'approche habituelle se justifie en première approximation parce que, lorsqu'on constate une forte progression de la masse monétaire dans un pays, il est presque certain que ses causes ne cadrent guère avec une gestion saine de la monnaie. Mais il reste qu'il est de la plus grande importance de savoir quelle est la qualité des créances en contrepartie desquelles les moyens de paiement sont émis. La monnaie créée par un système bancaire qui soutient à bout de bras une partie du secteur productif a un caractère éminemment inflationniste (car le crédit doit en principe servir à financer non pas des déficits, mais des activités capables d'engendrer les ressources nécessaires à son remboursement).

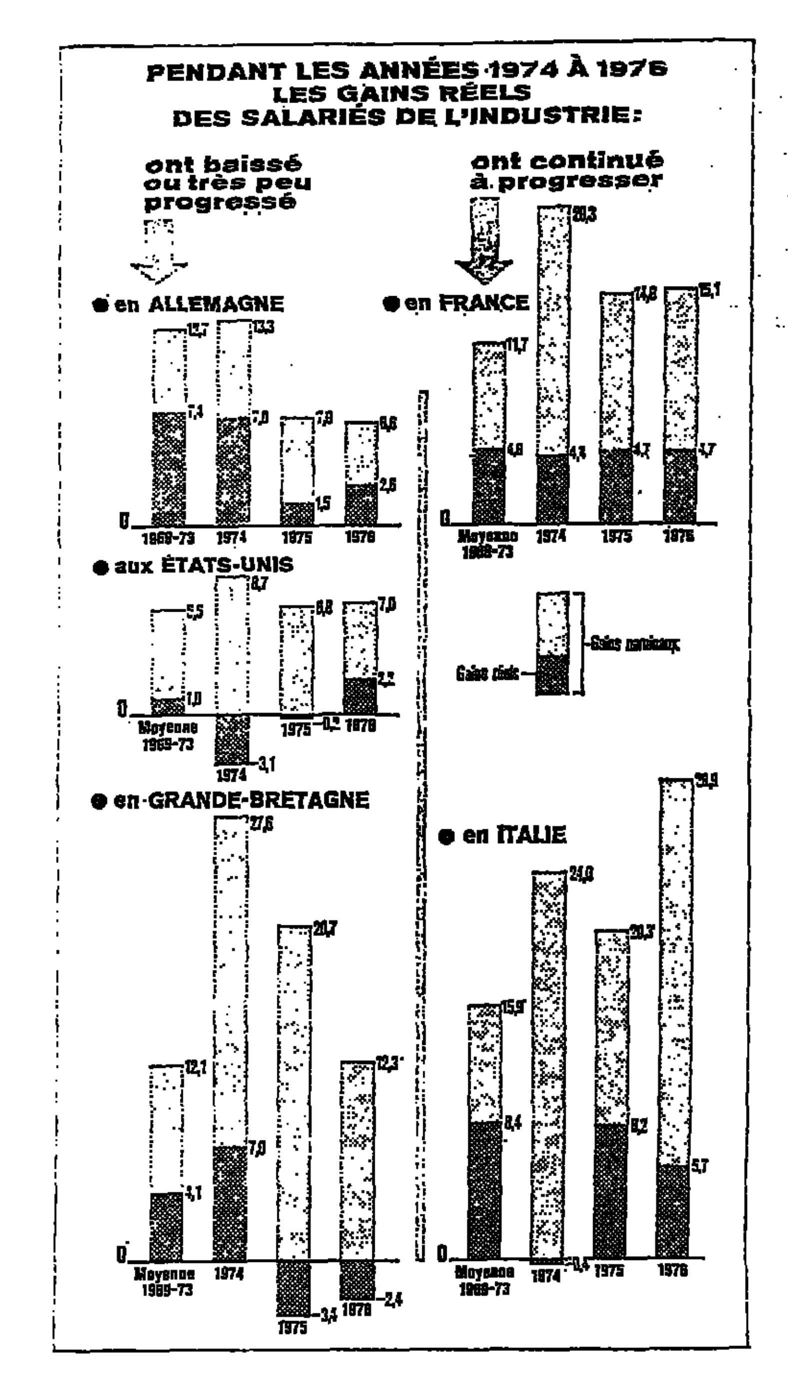
On comprend mieux dans ces conditions l'illusion dans laquelle sont apparemment tombés les dirigeants français quand ils ont pensé pendant l'été de 1975 qu'ils pouvaient gonfler le déficit budgétaire (pour « relancer » l'économie) sans que cela ait des répercussions sur la tenue du franc dans le « serpent ». Leur raisonnement se fondait sur une comparaison tronquée. L'exemple de l'Allemagne, estimaient-ils, montre qu'un pays peut simultanément avoir un déficit budgétaire considérable et une monnaie forte. Leur tort était d'isoler de son contexte une des contreparties de la masse monétaire globale, à savoir le crédit au secteur public. La R.F.A. pouvait, sans dommage trop visible, se permettre de financer un déficit important des finances publiques parce que le secteur privé allemand, en meilleure posture financière, n'était pas au même degré à l'origine, par ses demandes de crédit, d'une création inflationniste de monnaie. Tel n'était malheureusement pas le cas pour le secteur privé français.

Cela dit, on aurait *tort* d'en conclure, comme le font un peu trop vite — et pour des raisons d'auto-justification doctrinale — les experts de l'O.C.D.E. et les économistes du rapport McCracken, que les « performances » de l'Allemagne « prouvent » qu'un déficit budgétaire même considérable peut, dans certaines circonstances, être « neutre » sur le terrain de l'inflation. Les performances en question ne prouvent rien, en vertu de ce principe qu'un borgne a beau être roi dans le pays des aveugles, il n'en est pas moins privé d'un œil. Le rythme de la hausse du coût de la vie a été ramené en Allemagne à « seulement » 4 %. Ce n'est pas là un chiffre négligeable. Il y a plus préoccupant encore ! Le ralentissement de l'inflation n'a pu être obtenu qu'au prix d'une revalorisation quasi continue du deutschemark vis-à-vis des monnaies des principaux concurrents commerciaux, ce qui n'a pu que réduire les profits escomptés des industriels allemands. Pour ne pas compromettre les résultats, les dirigeants allemands sont très prudents en matière de relance économique, d'où la persistance d'un chômage important (sans compter l'arrêt de l'immigration d'ouvriers turcs ou grecs, ou espagnols, qui aggrave les difficultés de l'Europe méditerranéenne). Le coût, que certains qualifieront d'exorbitant, de la « sagesse » motive l'inquiétude dont la B.R.I. fait preuve dans son rapport.

PAUL FABRA.



La courbe A retrace l'évolution de l'« épargne brute » des entreprises, c'est-à-dire grosso modo *de leur « cash-flow » (résultats + amortissement) mesuré en pourcentage du P.N.B. (produit national brut). La courbe B est relative à l'évolution des « investissements bruts » (c'est-à-dire entretien des équipements existants compris) mesurés de la même manière. Les chiffres concernant les investissements sont, dans le rapport de la B.R.I., conventionnellement affectés du signe « moins » (—), parce qu'ils représentent un emploi du P.N.B. Comme ils sont supérieurs au montant de l'épargne brute, ils en résulte globalement pour le secteur des entreprises un « déficit financier ».*



Des projets discutables

(Suite de la page 19.)

C'est dans une autre direction que la solution doit être cherchée. La Banque mondiale a depuis longtemps constitué des « consortiums » dont le rôle est de coordonner, à l'égard d'un pays en voie de développement déterminé, les aides de caractère public accordées à ce pays. Chacun de ces consortiums groupe, sous l'égide de la Banque mondiale, les organismes internationaux et les Etats accordant une aide à ce pays. Certains de ces consortiums se sont préoccupés depuis longtemps d'imposer aux nations aidées de ne pas recourir à l'excès à des crédits commerciaux. Il apparaît tout à fait possible que le consortium s'occupant d'un pays « A » impose à ce pays, comme condition de l'aide publique dont il a besoin, de ne pas emprunter aux banques au-delà d'un certain plafond (plafond du total des emprunts, ou annuité à ne pas dépasser pour le service de la dette vis-à-vis des banques).

Si, en vue d'éluder la nécessité d'un assainissement, le pays « A » cherche à couvrir abusivement la totalité de ses besoins par recours aux banques privées, l'autorité d'un consortium est suffisamment puissante pour pouvoir l'obliger à recourir aussi, pour une partie de ses besoins, à une aide publique comportant des conditions. D'autre part, rien n'empêcherait d'organiser, par une discipline volontaire, un système de contrôle analogue à ce que sont, sur le plan national, les « centrales de risques » : un organisme international (par exemple, la Banque mondiale, ou le Fonds monétaire, ou la Banque des règlements internationaux) tiendrait, pour chaque pays emprunteur, une comptabilité de ses emprunts permettant d'éviter que les limites fixées ne soient dépassées. M. Burns, président du Federal Reserve Board des Etats-Unis, a fait, en ce sens, d'intéressantes suggestions.

La contrepartie de cette limitation de la couverture des déficits par les banques commerciales est évidemment que l'aide publique, multilatérale ou bilatérale, soit fournie en quantité suffisante et sous des formes adéquates. Et là d'autres problèmes apparaissent.

Les prêts assortis de conditions de faveur (bas taux d'intérêt et délais de remboursement exceptionnellement longs) ne peuvent être fournis par le Fonds monétaire international (dont la vocation n'est pas d'accorder des prêts à long terme) ni par les ressources ordinaires de la Banque mondiale (si ce n'est grâce à des artifices permettant d'abaisser les taux d'intérêt et d'allonger les délais d'amortissement). L'essentiel des moyens nécessaires doit donc provenir, directement ou indirectement, des gouvernements des pays riches, c'est-à-dire des Etats industriels et des Etats exportateurs de pétrole.

S'agissant de ces derniers, on a suggéré que les Etats de l'O.P.E.P. pourraient déposer leurs réserves auprès du Fonds monétaire, qui s'en servirait pour consentir une aide aux pays défavorisés du tiers monde. Cette suggestion ferait prendre par le Fonds (et, par conséquent, par les pays industriels) un risque injustifié, et ferait la part trop belle aux Etats de l'O.P.E.P. (dont les prêts bénéficieraient ainsi de la garantie du F.M.I.). Ces Etats doivent fournir leur aide aux pays en voie de développement sous forme de prêts comportant des conditions de faveur, ou sous forme de dons. Ils ont d'ailleurs déjà entrepris un effort substantiel. Il faut obtenir qu'ils le continuent et qu'ils le renforcent.

Quant aux pays industriels, chacun sait que leur aide publique est, en général, insuffisante, la plus manifestement insuffisante de toutes étant celle des pays de l'Est.

La collectivité des nations industrielles membres de l'O.C.D.E. a une balance des comptes excédentaire. En effet, le déficit de sa balance courante est plus que compensé par les dépôts de réserves que font les pays de l'OPEP. Si certaines nations industrielles sont en déficit, cela tient à l'une ou à plusieurs des trois raisons suivantes : gestion interne insuffisamment rigoureuse, conséquences particulièrement sévères de la hausse des prix pétroliers, absence ou insuffisance des dépôts de l'OPEP. Mais les nations industrielles excédentaires ont les moyens d'assurer par des prêts la couverture de ces déficits.

Les prêts dont il s'agit ont pris jusqu'ici principalement la forme d'opérations privées réalisées sur le marché des euro-devises ou sur celui des euro-obligations. Mais il est apparu que, à l'égard de certains emprunteurs au moins, cette formule pourrait trouver ses limites. On s'est demandé comment des opérations publiques pourraient, en cas de besoin, compléter les opérations privées. L'idée a été émise, et largement acceptée, qu'il conviendrait de demander aux pays de l'OPEP — au moins aux plus favorisés d'entre eux — de consentir un effort en faveur des pays industriels déficitaires, notamment en mettant à la disposition du Fonds monétaire des sommes destinées à financer une aide en faveur de ces pays.

Il n'est pas sûr qu'il s'agisse là d'une bonne idée.

Il est à présumer que les pays exportateurs de pétrole ne s'engageront dans cette voie qu'avec réticence. Ils ont le souci compréhensible de garder à leurs réserves le caractère de liquidités. Des dépôts à court terme dans des banques de premier plan, et libellés dans les monnaies qui leur inspirent le plus de confiance, sont ce qui correspond le mieux à leurs préoccupations. Dans la mesure où ils sont disposés à investir une partie de leurs réserves, ils ont une tendance bien naturelle à prendre leurs décisions en fonction de ce qu'ils estiment être leur intérêt.

Au surplus, est-il nécessaire que la collectivité des pays industriels cherche à se faire prêter les disponibilités des exportateurs de pétrole ? Ces disponibilités sont, pour leur plus grande part, vouées à être spontanément déposées dans les banques des pays industriels. S'il est vrai qu'une certaine fraction peut être convertie en or (et ces conversions ne sauraient aller très loin), les pétro-devises (comme on les nomme) ne semblent pas appelées à se réfugier dans les pays du tiers-monde ni dans les pays de l'Est. Si elles peuvent se déplacer entre les places financières de l'Amérique du Nord, de l'Europe ou du Japon, elles ne semblent pas désireuses de sortir de ce cercle.

Les pays industriels, dans ces conditions, seraient bien inspirés de se concentrer plutôt sur le problème suivant. Certains d'entre eux ont des excédents de balance des paiements, dus principalement aux considérables dépôts de pétro-devises dont ils bénéficient. D'autres pays industriels ont des déficits, dus notamment au fait qu'ils sont gros importateurs de pétrole mais ne reçoivent pas d'importants dépôts de pétro-devises. Comment les premiers peuvent-ils consentir — dans des limites raisonnables — des crédits aux seconds ?

C'est en vue de résoudre ce problème — et de le résoudre sans rien demander aux pays de l'OPEP — que le gouvernement des Etats-Unis, en la personne de M. Kissinger, présenta en 1974 à l'ensemble des pays membres de l'O.C.D.E. un projet prévoyant des prêts mutuels destinés à atténuer les disparités de situation entre des Etats industriels inégalement atteints par la hausse du prix des carburants et inégalement favorisés par la manne des dépôts des pays pétroliers. Cet excellent projet, accepté par tous les pays membres de l'O.C.D.E., s'est malheureusement heurté à des résistances au sein du Congrès américain.

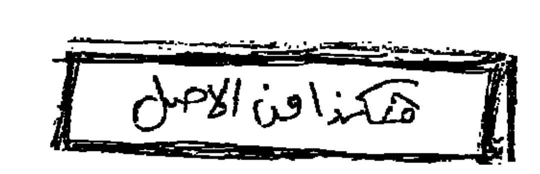
Aujourd'hui, tout paraît se passer comme si le gouvernement de Washington avait renoncé à obtenir la ratification par le Congrès d'un accord réalisé au sein de l'O.C.D.E. sur la proposition des Etats-Unis et comme si les autres membres de l'O.C.D.E. faisaient leur deuil de cet accord. Les discussions s'orientent plutôt vers une solution consistant à charger le Fonds monétaire international de collecter des contributions des pays créditeurs (pays industriels et membres de l'OPEP) au profit d'un fonds spécial destiné à nourrir des prêts au profit des pays déficitaires soit développés, soit en voie de développement.

Nul organisme n'est plus compétent que le Fonds pour apprécier la situation des demandeurs de prêts et pour définir les conditions auxquelles des crédits peuvent être consentis. En même temps, il n'est pas sans inconvénient de mélanger le problème des déficits des pays du tiers-monde et celui des déficits de certains pays industrialisés. Il n'est pas non plus sans inconvénient de laisser le Fonds se transformer en une sorte de banque à tout faire. Le Fonds est un organisme monétaire, essentiellement alimenté par les banques centrales des pays membres, et dont la vocation est d'accorder, dans la limite des quotes-parts des divers pays, des prêts à court ou moyen terme. Les besoins des pays rendus déficitaires par la crise pétrolière sont souvent d'une nature et d'une durée telles qu'il ne serait pas raisonnable de les financer par de la création monétaire. D'autre part, les déficits exceptionnels engendrés par la hausse des prix pétroliers risquent, pour certains pays, de dépasser le montant de leur quote-part au sein du Fonds. D'où le danger de pressions pour de nouveaux relèvements généraux des quotes-parts qui risqueraient de se traduire par des facilités internationales excessives. Un autre danger serait que le Fonds entrât délibérément dans la voie de prêts dépassant les quotes-parts des pays membres.

Il faut donc espérer que les discussions sur ces problèmes ne sont pas closes, et que l'accord réalisé au sein de l'O.C.D.E. sur l'initiative de M. Kissinger n'est pas abandonné.

GUILLAUME GUINDEY.





Planification stratégique : tous les chiffres au bout des doigts

es plans de développement, programmes d'investissements, plans e financement, études d'opportuité d'un placement, d'une acquision, du lancement d'un nouveau roduit, d'une implantation usine, de bureau, de magasin ou e dépôt, constituent le tissu déci- onnel dans lequel se traîne le prorès d'une entreprise. Il est produit ar un système plus ou moins élaoré, plus ou moins formalisé de anagement, et prend plus ou oins appui sur des comptes d'exoitation, tableaux de ressources/ nplois, bilans prévisionnels et ra- os.

eaucoup de sociétés ou groupes essent des plans à moyen terme leur développement (conçus mme la consolidation des prévions respectives de leurs différents ablissements, départements-proits, divisions, activités, rayons, ccursales ou filiales).

plan à moyen terme constitue ors un référentiel permettant de lculer en prévision les conséences ou incidences que peut oir une décision ponctuelle sur e activité de la firme ou sur ses sultats d'ensemble.

temps n'est plus où l'on envisaait de systématiser l'exploitation ces possibilités en construisant s modèles complets de l'entrese à l'aide desquels toutes les déions seraient optimisées, car ces dèles, outre qu'ils sont très onéx, se sont révélés lourds à mar et difficiles à maintenir ; ils deinnent aussi rapidement caducs.

ue se passerait-il si...?

i reste, il est apparu que de bons décisions de management peunt résulter — même dans l'orgasation la plus complexe — de l'obervation de leurs conséquences ans un nombre limité d'hypothès. Le rôle de l'informaticien est ors de fournir aux gestionnaires util qui leur permet de répondre pidement et simplement aux estions qu'ils se posent à tous oments : questions extrêmement verses, mais qui toutes ont en mmun les deux premiers mots de ur formulation en langue anise : « What if...? » (Que se passet-il si...?.

st arrivé à un groupe de sociétés services de restauration d'utili- au cours de négociations, un minal portable pour avoir accès ne base de données permettant ffectuer la simulation instanta- de comptes prévisionnels d'exitation correspondant à différen- hypothèses de contrat.

tilisait à cette fin un système aboration de modèles économis de CISI, qu'un autre groupe ltinational, de son côté, exploite r le calcul du prix de revient de fabrications réparties entre plurs unités de production ; une soé d'ingénierie fait de même pour études de rentabilité et de coût accompagnent ses prestations s en main », une chaîne de mains pour le choix des implantas de ses points de vente, des enrises de tailles très diverses r leurs plans prévisionnels de orerie.

telle souplesse d'adaptation à ésolution de problèmes de diffétes natures fait penser à la règle lcul. Des relations algébriques stantes existent en effet dans des aspects de la gestion des eprises entre des variables prément définies. Un ensemble plet de fonctions simples et érations bien ordonnées forme c un bon outil. On peut y ajouter n gré des modules de programion linéaire ou autres moyens timisation sans en augmenter r autant la difficulté d'exploita-

mportance la nsolidation.

difficulté réside plutôt dans la ématisation de la collecte et de estion des données, dans l'édition des travaux utiles aux différents demandeurs d'information avec le niveau de détail approprié au besoin de chacun d'eux, et c'est cela que des logiciels CISI et le langage APL aident à obtenir.

Ces systèmes ne dispensent pas l'utilisateur d'élaborer — par lui-même ou avec le concours de spécialistes — le modèle de gestion le plus conforme à la spécificité de ses besoins. Ils ne pourvoient qu'à l'élaboration des comptes ; ils ont une vocation particulière pour leur consolidation.

Ainsi, un groupe bancaire déduit son plan de trois ans de la consolidation, au niveau régional puis au niveau du siège social, des comptes d'exploitation de chacune de ses agences géographiquement dispersées. L'utilisation du télétraitement à cette fin n'est pas indispensable, mais elle est commode, et cette commodité est maintenant accessible à des organisations dont la taille ou les besoins ne justifient pas la mise en place de moyens informatiques très lourds. Tous les centres opérationnels du groupe communiquent avec une base commune de données financières par des terminaux que le réseau téléphonique relie aisément à l'une ou l'autre des 17 agences de CISI. A partir de là, le réseau CISI de lignes spécialisées à grande vitesse assure la transmission dans les meilleures conditions de sécurité et de rapidité vers l'un des centres de calcul de CISI.

L'accès aux sources d'information.

L'intérêt de cette application est illustré par la manière dont le contrôle de gestion s'exerce dans l'établissement. Pour chaque année, les agences dressent un compte prévisionnel d'après lequel est fixé leur budget. Un compte estimatif de l'exercice est établi dès le début de l'année suivante, et c'est seulement lorsque l'agence dispose de toute l'information nécessaire, vers la fin de février, qu'est connu le compte d'exploitation réel. La consolidation de ces trois séries de comptes s'effectue aisément et rapidement grâce à l'utilisation d'un modèle unique ; le contrôleur de gestion peut observer très tôt les différences et les écarts. Il en recherchera les causes en questionnant des personnes, en consultant des documents et en interrogeant l'ordinateur, puisque, grâce à l'informatique distribuée, toutes les sources de son information sont immédiatement à sa portée.

La conjonction de l'informatique conversationnelle, d'un logiciel simple d'accès et du concours de spécialistes expérimentés, forme sans doute l'un des meilleurs services que CISI peut apporter aux entreprises aujourd'hui.

deux calculateurs pour l'entraînement des pilotes

Derrière les tableaux de bord de Concorde et de Super-Phénix se trouvent tous les mécanismes de contrôle du fonctionnement de l'avion supersonique ou de celui de la centrale nucléaire à neutrons rapides, mais il arrive aussi que l'on ne trouve de l'autre côté des cadrans et des clignotants, que deux calculateurs.

L'un de ces calculateurs est analogique et simule, à l'aide d'analogies électriques, le processus à contrôler ; l'autre est numérique et il projette sur ce fonctionnement théorique les conséquences, simulées par un programme enregistré, de toute une variété d'incidents qui peuvent se produire.

Les équipes de Calcul Analogique et Hybride de CISI conçoivent de tels simulateurs pour l'étude du comportement d'un appareil ou d'une machine, d'un réacteur ou d'un tanker ; mais ces simulateurs servent aussi à l'entraînement (il y a alors un pupitre moniteur où sont créés les incidents et un pupitre élève où est enregistrée la réaction aux incidents) afin d'assurer la vigilance et la sûreté des réflexes du pilote par un véritable aguerrissement.

Le « fichier des dernières volontés »

Depuis longtemps, le Conseil Supérieur du Notariat était préoccupé du problème de la recherche des dépôts effectués dans les études. En effet, il n'est pas extrêmement rare de découvrir après liquidation d'une succession qu'un autre testament existait, chez un autre notaire. Il peut s'en suivre de cela des conséquences financières et morales qu'il vaut mieux pouvoir épargner aux familles.

Dans le même temps que la France négociait au niveau du Conseil de l'Europe une convention en cette matière, une expérience de fichier central réalisée au Conseil Régional des Notaires d'Aix-en-Provence, avec la collaboration des notaires du Sud-Est, donnait des résultats convaincants. Son extension à l'ensemble du territoire national pouvait donc être envisagée.

Le fichier d'Aix-en-Provence était initialement un fichier manuel, mais lorsqu'il en vint à contenir plus de 250 000 fiches cartonnées, il fallut évidemment recourir à l'informatique. Le Conseil Supérieur fit alors appel aux services de CISI.

Le principe du fichier central des Dispositions de Dernières Volontés est le suivant :

1) Une étude recevant un testament enregistre sur un bordereau la trace du dépôt, c'est-à-dire l'identité du déposant et le numéro de l'étude.

2) Les bordereaux sont transmis au fichier où l'on procède à la saisie des données pour leur mise en ordinateur.

3) Lorsqu'un notaire règle une succession, il consulte le fichier en produisant l'acte de décès et reçoit en retour ou une réponse négative ou les références des études dépositaires d'un éventuel testament du défunt.

L'application informatique réalisée par CISI n'est pas, comme on le voit, d'une complexité extrême mais la taille du fichier s'accroissant régulièrement jusqu'à atteindre 15 000 000 de dépôts, pose quelques problèmes techniques de mise en œuvre, de contrôle, de consultation et d'exploitation, qui sont résolus sur le 370/158 de Cadarache.

La sécurité de fonctionnement du système a été acquise grâce à une symbiose étroite entre les responsables de l'exploitation du fichier à Aix-en-Provence et leurs correspondants informatiques à CISI/Méditerranée. On notera que les deux parties sont tombées d'accord pour limiter l'emprise de la machine en établissant à Aix-en-Provence sur un support microfiches une image du fichier magnétique périodiquement remise à jour. Cela permet à l'exploitant de lever au besoin le doute concernant une réponse de l'ordinateur.

UNE INFORMATIQUE POUR L'HOMME

L'informatique investit progressivement l'ensemble des activités industrielles, commerciales et administratives.

Grâce au progrès fabuleusement rapide de ses techniques, elle se rapproche des utilisateurs par un double mouvement. D'un côté, les coûts des équipements aussi bien pour le traitement que pour le stockage et la transmission des informations s'abaissent considérablement ; d'un autre côté, les « systèmes » (terminaux, mini-ordinateurs, langages) deviennent d'une utilisation plus simple et plus souple.

De tous les secteurs modernes d'activité c'est probablement le seul dont on ne puisse entrevoir dans un avenir proche de limitation au développement car il est économe d'énergie, non polluant et indispensable à une meilleure organisation de la société post-industrielle.

Mais ne voit-on pas aussi la possibilité future d'une nouvelle étape dans l'informatisation ? Qui n'a pas entendu parler — trop peut-être et trop tôt certainement — de l'entrée de l'Informatique dans les foyers, permettant à tout un chacun de recevoir directement chez soi, sur un écran, la position de son compte en banque, les prévisions météorologiques, les cours de la Bourse ou les résultats sportifs, selon sa demande ? On peut imaginer beaucoup dans ce domaine ; en fait « l'informatisation de la vie quotidienne » ne viendra que progressivement, mais elle viendra sûrement.

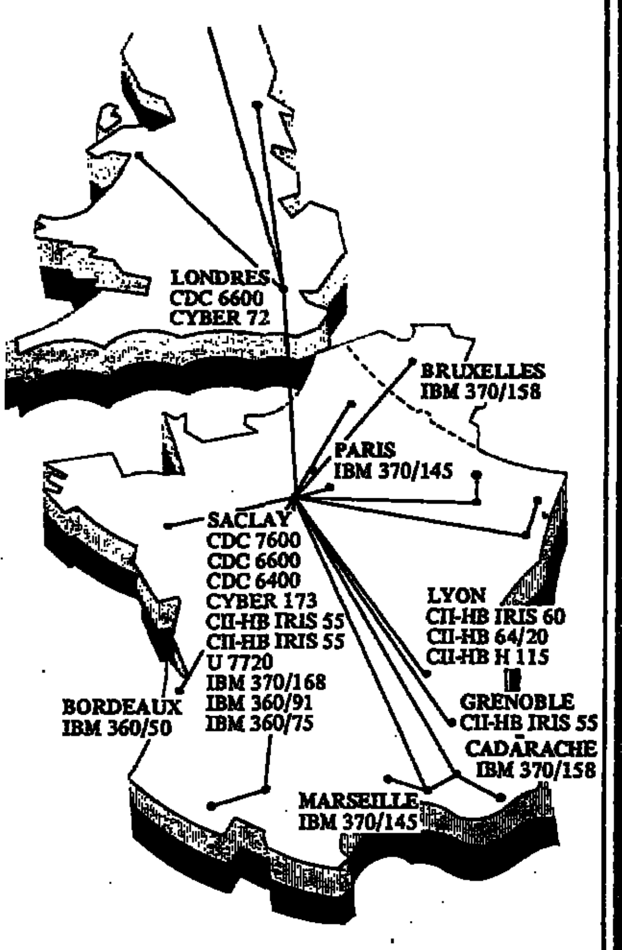
Là aussi, de grandes sociétés de services seront nécessaires pour gérer les ensembles complexes de données et les possibilités d'interrogations conversationnelles qu'impliquent ces développements, tout en garantissant l'entière fiabilité et l'absolue confidentialité qu'ils exigent.

L'efficacité de l'économie et la qualité de la vie par la simplification des opérations administratives, sans atteinte aux libertés, seront à ce prix.

Patrick NOLLET
Président de CISI

Un réseau et des hommes...

regardez cette carte :



- 20 agences en FRANCE, GRANDE-BRETAGNE et BELGIQUE.
- 15 ordinateurs de très grande puissance.
- 200 terminaux lourds.
- 400 consoles de temps partagé

forment le réseau CISI :
un des tout premiers ensembles européens de téléinformatique...

CISI
c'est la distribution de l'informatique.

800 spécialistes de l'informatique appliquée

- au calcul scientifique et technique.
- à la gestion.
- à la planification stratégique ou financière.
- à la prévision des marchés.
- à la conduite de processus industriels

constituent la force principale des sept sociétés de CISI, filiale du C.E.A....

CISI
c'est la compétence en informatique.

Les interventions de CISI peuvent être de formes et d'importances très variées selon les besoins de l'entreprise cliente, quelle que soit sa taille :

- mise à disposition en libre-service des moyens de traitements et des produits programmes.
- assistance pour la formulation des problèmes, leur modélisation, l'exploitation des programmes et l'analyse des résultats.
- développement, livraison et installation de programmes.
- prise en charge complète d'un projet depuis la définition des besoins jusqu'à la mise en place des solutions.
- ingénierie de systèmes.
- régie de service informatique...

CISI
c'est la souplesse en informatique

...au service de toutes les entreprises.

SPORTS

FOOTBALL

Saint-Étienne vainqueur de la Coupe de France

Le Parc des Princes avait choisi ses champions

Victorieuse du Stade de Reims par 2 buts à 1, samedi 18 juin au Parc des Princes de Paris, en finale de la Coupe de France, l'Association sportive de Saint-Etienne a atteint son objectif de rechange. A défaut de pouvoir disputer, la prochaine saison, la Coupe des clubs champions, Saint-Etienne participera à celle des vainqueurs de Coupe.

En cinq jours, entre les demi-finales, match aller contre Nantes, et la finale contre Reims, les *Stéphanois ont eu l'occasion* de démontrer de manière probante, et par deux fois, qu'ils savaient aussi être les champions des causes apparemment perdues. Il en est peut-être qui mettront au premier plan la chance dans la réussite des Stéphanois à propos de la demi-finale de mardi 14 juin comme de la finale du 18 juin. Mais ce petit coup de pouce, que ce soit la tête d'Hervé Revelli à *la dernière minute contre* Nantes ou un pénalty bienvenu, puis le but du succès dans les cinq dernières minutes contre Reims, doit avant tout être porté au crédit d'une équipe qui ne renonce jamais et sait se battre jusqu'au bout lorsque le *sort* est *contraire*.

C'est à cette obstination à ne jamais accepter la défaite que les Stéphanois doivent pour une grande part leur succès. Ils ont tellement pris l'habitude de toucher à l'exploit lorsque tout semble perdu que, même parfois sans trop y croire, ils continuent sur leur lancée jusqu'à *la* dernière minute.

Cette débauche d'énergie dans les pires moments, qui se transforme en assauts constants du but adverse pour faire basculer le résultat, est, au demeurant, *presque paradoxale, dans ce sens* que la qualité première des Stéphanois ne tient précisément pas, en général, dans leur capacité offensive. Il leur faut l'enjeu, le *match à élimination directe, le* grand public, quelquefois un affront à laver, bref, les grandes occasions, pour montrer de quoi ils sont vraiment capables. C'est de cette manière qu'ils ont conquis, depuis quelques saisons, le plus grand public qu'un club puisse souhaiter.

Aujourd'hui, sur le plan national, il y a deux équipes : celle de France et celle de Saint-*Etienne, et il n'est pas sûr que,* dans l'estime, elles viennent dans cet ordre. Samedi 18 juin, les Rémois, dont les aînés, en leur temps, ont connu une semblable faveur, ont pu se rendre compte, avec dépit d'ailleurs, que le Parc des Princes avait choisi ses champions et que ce n'étaient pas eux. La succession du Stade de Reims est définitivement prise et nul autre révélateur qu'une finale de la Coupe de France n'aurait pu mieux signifier qu'une époque était révolue.

Le coup de Reims

Après le coup de Split, après *le* coup de Nantes, les Stéphanois ont fait le coup de Reims. Comme Split, comme Nantes, Reims croyait bien, à cinq minutes de la fin, que la cause était entendue. Les Rémois menaient à la marque, après une heure de jeu, et même s'ils avaient transformé la seule occasion de but qui s'était offerte à eux, le tir de Santamaria semblait suffire pour leur *offrir* la Coupe de France.

Ils y croyaient d'autant plus que les Stéphanois avaient cédé un instant — quand même — au découragement quand l'arbitre, M. Konrath, après bien des palabres, avait refusé le but d'égalisa*tion. Il y avait un* hors-jeu de Rocheteau, signalé avec insistance par le juge de touche, et c'est après avoir donné d'abord gain de cause à Saint-Etienne que M. Konrath s'était rendu aux raisons de son adjoint. Fort opportunément d'ailleurs, comme devait le montrer, peu après, le résumé filmé de l'action de jeu.

C'est surtout à ce moment-là, la grogne et le découragement passés, que les Stéphanois ont mérité de remporter la Coupe de France. Pour leur refus d'admettre que, pour une fois, le coup de pouce pouvait aller dans l'autre sens. Ils avaient diablement vu juste, car mieux qu'un doigt favorable, c'était un bon coup de main qui les attendait. Beaucoup avaient cru comprendre que l'arbitre n'avait refusé le but marqué par Hervé Revelli qu'à contre-cœur, d'où les tergiversations et le jeu arrêté *pendant quatre minutes*.

C'est de bon cœur, comme pour se faire pardonner, qu'il accorda, alors que l'échéance était proche, *un pénalty litigieux à la suite* d'une faute de Masclaux sur Farison. Reims, replié sur ses buts, contraint de défendre, sans ressort, avait perdu la Coupe de France. Le rêve était passé. Cinq minutes plus tard, Merchadier, de la tête, mettait un point final à l'illusion.

L'Association sportive de Saint-Etienne avait gagné le droit de disputer la Coupe d'Europe des *vainqueurs de coupe. C'était* la promesse de quelques joyeuses soirées, la prochaine saison, de bonnes recettes et d'une non moins bonne propagande pour le football français. La soirée s'achevait comme une bonne farce, sauf *pour le dindon* rémois.

FRANÇOIS JANIN.

Les quatre jours du docteur Poty

« *Décidément, l'organisme humain n'a pas de limites. Du moins ne les connait-on pas encore.* » Dans les vestiaires, le docteur Poty, médecin de l'Association sportive de Saint-Etienne, ne peut cacher une certaine admiration pour ce nouveau final des « verts ». Râblé comme un talonneur de rugby — le sport qu'il a le plus pratiqué, — il a découvert le football en devenant presque par hasard, en 1973, le premier médecin attaché à un club professionnel. « *Quand je suis arrivé à Saint-Etienne,* raconte-t-il, *je ne connaissais même pas le nom de tous les titulaires. Je venais pourtant de Lyon.* » Docteur Jekyll ou Mister Hyde, il fait désormais partie du « groupe » stéphanois. Celui composé par les joueurs, l'entraîneur-manager, le président et le manager adjoint, qui préparent tous les grands événements.

Quand, une heure à peine avant le coup d'envoi de la finale, nous lui demandions si les Stéphanois pouvaient renouveler la performance réussie quatre jours plus tôt, le docteur Poty était catégorique : « *Certainement pas. Psychologiquement, la barre était placée beaucoup plus haut contre Nantes. Pour qu'ils rééditent leur match de mardi, il faudrait que les Rémois aient au moins 2 buts d'avance. Heureusement, ce n'est pas le cas... Quant à la récupération, il ne devrait pas y avoir de problème. Nous avons pris le maximum de précautions depuis quatre jours.* »

Quelques principes de diététique

La préparation de la finale de la Coupe de France a en effet commencé dès l'ultime coup de sifflet de la demi-finale. Pas question de tour d'honneur réclamé par un public encore abasourdi par l'extraordinaire retournement de situation des dix dernières minutes. La porte des vestiaires se referme aussitôt derrière les joueurs stéphanois. Exceptionnellement, elle restera condamnée pour les journalistes.

« *Comme après chaque match,* raconte le docteur Poty, *j'ai d'abord vu les joueurs touchés. Santini avait dû sortir avant la fin. On pouvait craindre un début de tendinite. Hervé Revelli avait reçu un coup à la cheville. Son frère Patrick souffrait de l'écrasement d'un orteil. Enfin Curkovic avait eu l'index droit retourné par un tir. Rien de grave. Il s'agissait beaucoup plus de faire un rapide diagnostic que de donner les premiers soins.*

» *J'ai ensuite distribué des tranquillisants pour permettre à tous les joueurs de trouver le sommeil. Avant de partir, je leur ai enfin rappelé quelques principes de diététique. Les joueurs suivent un régime de façon plus ou moins assidue toute l'année, mais il convenait de se montrer encore plus strict cette fois avec deux matches aussi importants et aussi rapprochés. Pour éliminer les toxines, il faut d'abord, dès la fin du match, absorber beaucoup d'eau sucrée. En rentrant chez eux, je leur ai conseillé de prendre un potage et des légumes ou un gâteau. Surtout pas de viande le soir même et très peu le lendemain.* »

Mercredi matin, vers 10 heures, tous les joueurs se retrouvent au stade Geoffroy-Guichard. Les tribunes portent encore les traces de la folle soirée de la veille. Les organismes des joueurs aussi. « *Santini*, raconte le docteur Poty, *souffrait plus de ses muscles que de sa blessure. Il avait mal partout. L'entraînement d'un lendemain de match est avant tout une séance de décrassage musculaire. Les joueurs s'amusent sans forcer. Surtout, ils passent longuement entre les mains des deux masseurs. Ce sont eux qui font le plus gros travail.* »

Jeudi et vendredi les entraînements redeviennent plus intenses. Comme tous les matins, le docteur Poty y assiste. C'est Christian *Lopez qui lui donne le plus de* souci. « *Depuis quelques semaines,* explique le médecin stéphanois, *Lopez souffre des muscles adducteurs. Le seul remède efficace serait le repos, mais il fallait essayer de terminer la saison. Nous discutions donc des exercices qu'il pouvait faire sans risques à l'entraînement et ceux auxquels il devait renoncer.* »

La ration de compétition

Arrive enfin le samedi, jour de la finale. L'équipe stéphanoise prend l'avion pour Paris à 10 heures. Le temps de gagner leur hôtel, d'installer leurs affaires dans les chambres, et les joueurs se rassemblent pour le déjeuner. Le menu est invariable. C'est la ration de compétition : pamplemousse, steack, riz, compote, accompagnés d'eau. Après une sieste d'une heure et demi et avant l'ultime discussion à table avec l'entraîneur, ils se retrouvent pour une dernière collation : thé ou café, confiture, toasts, jambon.

« *La diététique a de plus en plus d'importance dans le sport professionnel,* estime le docteur Poty. *Nous n'en sommes encore qu'au stade des expériences et des balbutiements. Avec les juniors, nous avons essayé un régime basé sur la dissociation des produits alimentaires pour stimuler naturellement l'organisme. Les Norvégiens affirment d'autre part que l'idéal serait de prendre une alimentation sucrée toutes les vingt minutes pendant les quarante-huit heures précédant la compétition, sans faire de repas réel. Mais tous ces régimes semblent plus adaptés aux sports d'endurance qu'au football. De gros progrès restent à faire et seront sans doute enregistrés dans les années à venir.* »

L'entraînement et la diététique suffisent-ils à expliquer les étonnantes performances physiques des Stéphanois dans les grandes occasions ? Deux dirigeants du Stade de Reims, les docteurs *Jacob et Bazelaire*, avaient déjà publiquement accusé les Stéphanois d'avoir eu un comportement *de joueurs dopés pour un match* important de... championnat en 1973.

« *On aborde toujours ce sujet par le mauvais bout de la lorgnette,* estime le docteur Poty. *On voit les accidents et la répression. Il faut éviter les abus. C'est vrai. Dans ce but, nous avons réclamé à Saint-Etienne des contrôles antidopage dans les grandes compétitions. Je ne suis pas persuadé de l'intérêt des produits dopants pour le football. Il faudrait déjà que l'ensemble de l'équipe les utilise, ce qui pourrait poser des problèmes personnels. Il y a aussi les dangers cardiaques et psychiques, l'accoutumance, etc., etc.*

Ne pas cacher certaines vérités

« *Il ne faut pas néanmoins se cacher certaines vérités. On conduit mieux après avoir absorbé une faible dose d'alcool. De même les amphétamines prises en petite quantité peuvent retarder la perception de la fatigue sans nuire, bien au contraire, à la clairvoyance du joueur. Les amphétamines sont dans ces conditions moins nocives que, par exemple, les produits anti-inflammatoires que prend Lopez pour soigner ses adducteurs. Un médecin a l'habitude d'engager sa responsabilité. Personne ne contrôle l'ordonnance qu'il délivre à un client. Ce qui est dangereux, c'est l'automédication.* »

Le docteur Poty conclut : « *Il existe aussi un autre moyen de retarder la sensation de la fatigue par la volonté et l'entraînement. Tous les Stéphanois sont arrivés très jeunes au club. Ils ont suivi ensemble un entraînement sévère et méthodique qui leur permet d'avoir aujourd'hui une endurance supérieure à la moyenne. C'est peut être la meilleure explication de leurs performances actuelles.* »

GÉRARD ALBOUY.

CYCLISME

Villemiane relaie Hinault

De notre envoyé spécial

La Grand-Combe. — Déjà battu *de neuf secondes* par Hinault dans le Critérium du *Dauphiné libéré*, Bernard Thévenet s'est encore classé deuxième, à quatre seconde seulement de Panizza, *dimanche 19 juin,* au terme du Grand Prix du *Midi libre*. Cette épreuve par étapes, tracée au cœur des Cévennes, a souligné la faiblesse d'ensemble des coureurs français, qui ont été dominés quotidiennement par les Belges et les Italiens. Il y a là un sujet d'inquiétude pour les directeurs sportifs qui s'apprêtent à compléter leurs équipes en prévision du Tour de France.

Le retour en forme de Michel Laurent

Combien pourront-ils réunir d'hommes capables de surmonter les difficultés d'une compétition *aussi longue et aussi exigeante* ? On peut se poser la question, quand on a vu Sibille, Béon, Hézard, Talbourdet, Vallet et combien d'autres, perdre le *contact du peloton* dès les premiers lacets d'un col de deuxième catégorie.

Poulidor et Hinault manqueront à la caravane, c'est certain, mais le premier, qui suivra la course en qualité de commentateur, a définitivement renoncé au Tour et le second, sur les conseils *de son directeur sportif*, n'y débutera que l'an prochain. Le jeune Breton a d'ailleurs accusé un léger fléchissement au cours de la dernière étape, fléchissement *somme toute normal*, compte tenu des efforts qu'il a fournis en compétition ces temps derniers et qui justifient la décision de Cyrille Guimard d'alléger son pro*gramme immédiat*.

A l'actif du bilan, le Midi-Libre a confirmé le retour en forme de Michel Laurent — vainqueur de Paris-Nice 1976 — et l'épanouissement de Raymond Villemiane, un Girondin de vingt-six ans, professionnel depuis la saison passée. Premier au sommet du mont Aigoual et à celui du col de la Barraque, cet ancien rugbyman converti au cyclisme a remporté la dernière étape, en battant au sprint Panizza, Thévenet et Zoetemelk.

Michel Laurent a aussi obtenu la seule victoire française en cinq *jours de course*, après *avoir* frôlé la première place au classement général, samedi, sur la route de Montpellier. Etonnante équipe Gitane, qui remplace Lucien Van *Impe par Bernard Hinault et qui* trouve un Villemiane pour jouer les vedettes quand Hinault évolue en retrait.

JACQUES AUGENDRE.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

L'Allemande de l'Ouest Eva Wils a amélioré de 58 points son propre record du monde de pentathlon le 19 juin à Bernhausen avec un total de 4 823 points (100 mètres haies : 13 sec. 93 ; poids : 20,95 m. ; hauteur : 1,74 m. ; longueur : 6,29 m. ; 800 mètres : 2 min. 19 sec. 66).

Le Cubain Alberto Juantorena a couvert le 800 mètres du meeting de Budgoszcz (Pologne) en 1 min. 43 sec. 7.

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS

Grand Prix de Suède à Anderstop

1. Laffite (Ligier) ; 2. Mass (Mac Laren) à 8 sec. 5 ; 3. Reutemann *(Ferrari) à 14 sec.* 3 ; 4. *Depailler* (Tyrrell) à 16 sec. 3 ; 5. Watson (Brabham) à 18 sec. 7 ; 6. Andretti (Lotus) à 25 sec. 2, etc.

Classement du Championnat du monde. — 1. Scheckter, 32 pts ; 2. Lauda, 31 ; 3. Reutemann, 27 ; 4. Andretti, 22 ; 5. Mass, 14 ; 6. Nilsson, 13 ; 7. Depailler, 10 ; 8. Laffite et Hunt, 9, etc.

Cyclisme

L'Italien Wladimir Panizza a gagné le prix du Midi libre *en devançant au classement général Bernard Thévenet de 4 secondes et le Néerlandais Joop Zoetemelk de 10 secondes.*

Après la cinquième étape du Tour de Suisse, le Belge Pollentier conserve la première place au classement général avec 29 secondes d'avance sur le Suisse Sutter.

Football

En finale du tournoi international des espoirs de Toulon, l'équipe de France s'est imposée devant la Bulgarie par 1 à 0 après prolongation.

Golf

Jean Garaïalde a remporté pour la neuvième fois en dix ans le titre de champion de France professionnel à Palmola.

Hippisme

La course, disputée à Auteuil et retenue pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagnée par Vicam, suivi de Count Down et de Crater. La combinaison gagnante est 9 - 15 - 13.

Jeu à treize

L'équipe de France a subi une nouvelle *défaite en coupe du monde* face à la Nouvelle-Zélande par 26 à 20.

Motocyclisme

Après Franz Kunz au Castellet et Hans Stadelmann sur le circuit de Salzbourg, un troisième pilote suisse, Urich Graf (vingt et un ans), a été victime d'une chute mortelle

Rugby

L'équipe de France a gagné son troisième match en Argentine contre une sélection B par 23 à 6.

Tennis

Pour la sixième fois depuis le début de l'épreuve en 1963, les Etats-Unis ont gagné le 18 juin à Eastbourne (Grande-Bretagne), la coupe féminine de la fédération en battant en finale l'Australie. Billie Jean King a battu Diane Fromoholtz (6-1, 2-6, 6-2) et Chris Evert s'est imposée devant Kerry Reid-Melville (7-5, 6-3). Les Australiennes Wendy Turnbull et Kerry Reid-Melville ont gagné le double devant Chris Evert et Rosemary Casals (6-3, 6-3).

AUTOMOBILISME

AU GRAND PRIX DE SUÈDE

La première victoire de Laffite de Ligier et de Matra

Jacques Laffite, pilote de grand prix depuis trois ans ; Guy Ligier, constructeur depuis un an et demi, et Matra, constructeur de moteurs depuis neuf ans, ont remporté, associés, dimanche 19 juin, à Anderstorp, leur première victoire en formule 1 dans le Grand Prix de Suède. Alors que l'équipe Laffite-Ligier-Matra avait connu depuis de longs mois déboires et malchance, c'est un fort heureux concours de circonstances qui l'a favorisée à Anderstorp. L'Américain Mario Andretti (Lotus) semblait avoir course gagnée, et facilement, quand il fut contraint de *s'arrêter à son stand à deux tours* de l'arrivée, pour un ravitaillement en essence. Cette éventuelle faute dans l'estimation de la consommation (1), qui serait inattendue pour un constructeur aussi expérimenté que Lotus, a permis à Laffite de franchir en vainqueur la ligne d'arrivée.

Il s'agit cependant d'un succès comme on en voit souvent en formule 1. Scheckter a gagné de cette manière en Argentine, tout comme Andretti aux Etats-Unis et, en général, celui *qui* bénéficie d'une victoire, à la faveur d'un ou de plusieurs incidents de course, a su se placer en bonne position pour la mériter. C'est ce qu'a fait *Jacques Laffite* à Anderstorp, où il dépassa successivement Stuck (Brabham), Reutemann (Ferrari), Watson (Brabham), Mass (MacLaren), Depailler (Tyrrell) et Hunt (Mac Laren). Mario Andretti n'avait plus que quinze secondes d'avance lorsqu'il dut stopper pour prendre de l'essence.

L'étonnement viendrait plutôt du comportement de la Ligier en course par rapport à ce que Laffite avait pu en tirer pendant les essais. Si, d'évidence, il sut être *le* plus rapide sur l'ensemble du *Grand Prix de Suède*, il n'avait pu réaliser que le huitième temps des essais. Cette relative anomalie tendrait à démontrer que le pilote, comme son *équipe technique, a encore* quelques trucs à apprendre — par exemple dans le choix du train de pneus — pour tirer tout le parti de la voiture, dans les tours *qui précèdent la course, afin d'ob*tenir la meilleure place possible — atout déterminant — sur la ligne de départ. Il est en tout cas prouvé que le potentiel de la *Ligier est comparable à celui des* meilleures voitures du moment et que l'équipe Ligier est en passe de devenir une équipe de pointe en formule 1.

Pour l'heure, le têtu Guy Ligier a gagné son pari. C'est la première victoire d'une voiture française équipée d'un moteur français *depuis la création du cham*pionnat du monde (1950), et peu nombreux étaient ceux, fin 1975, au début de l'aventure, qui croyaient en une telle réussite. Les circonstances ont voulu que Guy Ligier touche au but avec un moteur Matra, *alors que* Matra n'avait jamais pu obtenir le même résultat pendant la période où le constructeur français engageait ses propres voitures (1968, *1969, 1970, 1971, 1972*). Tous les succès remportés par Jackie Stewart en 1968 et 1969 le furent avec des Matra MS 10 et MS 80 équipées de moteurs Ford Cosworth. A l'époque, c'était Ken Tyrell qui dirigeait l'équipe Matra-International, qui était en tout point indépendante de l'autre équipe Matra.

Jacques Laffite a trente-trois ans. Avant lui, seuls trois pilotes français avaient gagné un Grand Prix de formule 1. Maurice Trintignant, en 1955 et 1958 à Monaco, François Cevert, en 1971, à Watkins-Glen (Etats-Unis), et Jean-Pierre Beltoise, en 1972, Monaco. — F. J.

(1) Il est aussi possible qu'un dérèglement de la carburation soit à l'origine de l'incident qui a pénalisé Mario Andretti.

ATHLÉTISME

Les relais restent bien les courses témoin

De notre envoyé spécial

Bourges. — De toutes les disciplines qui font la richesse de l'athlétisme, les relais sont incontestablement parmi les plus spectaculaires et les plus éducatives. Pratiqués de longue date dans les universités américaines, ils permettent si bien de fondre en un creuset commun les énergies *individuelles* qu'une équipe obtient toujours des résultats supérieurs à la somme des performances des éléments qui la constituent. Dans un livre édité voici un demi-siècle (1), l'entraîneur Michael C Murphy rappelle que les relais furent, à l'origine, disputés entre des coureurs qui se succédaient en se touchant la main. Symbole transparent !

Le bâton témoin que les concurrents sont désormais chargés d'acheminer dans les meilleurs délais sert souvent de jauge pour apprécier le niveau d'un athlétisme national. C'est ainsi qu'en 1965, alors que la courbe des résultats français était en pleine ascension, Gérard Vervoort, Claude Nicolas, Michel Jazy et Jean Wadoux établirent en 14 m. 49 sec. un nouveau record du monde du 4 × 1 500 mètres. Deux ans plus tard, Marc Berger, Jocelyn Delecour, Claude Piquemal et Roger Bambuck devaient, en 38 s. 9/10, courir *le 4 × 100 mètres* plus rapidement qu'aucune équipe européenne ne l'avait jamais fait.

Dans l'état actuel des choses, nul n'aura pu s'étonner, samedi 18 juin, de l'importance des rôles tenus, à Bourges, sur la piste du stade *Séraucourt*, par les athlètes américains et soviétiques. Ne leur disputèrent la vedette que les représentants de l'Allemagne fédérale, avec à leur tête Franz-Peter Hofmeister et Bernd Herrmann, dans le 4 × 400 mètres, et l'équipe de France du 4 × 100 mètres, comprenant Eric Bigon, Joseph Arame, Lucien Sainte-Rose et Gilles Echevin, la seule digne d'une grande compétition internationale. *Afin de provoquer ces renversements* de situation qui font le piment des relais, n'eût-il pas été possible, notamment, de trouver un véritable spécialiste pour participer au 4 × 1 500 *mètres* à la place de Philippe Gauthier, coureur de 3 000 mètres steeple ? Pourquoi cette attitude tiède observée, une fois de plus, par la *Fédération* française d'athlétisme ?

Organisés pour la deuxième fois cette année dans une ville qui vaut particulièrement le détour, les Relais Jacques-Cœur proposaient pourtant des épreuves d'une qualité très supérieure à celle des débuts, en 1975. Il en avait coûté 520 000 F pour faire venir de neuf pays *souvent fort lointains* une centaine d'athlètes, qui, pour n'être pas tous des *cracks*, ne s'étaient pas uniquement déplacés pour découvrir les charmes du Berry. Faisant sienne la devise de Jacques Cœur lui-même : « *A cœur vaillant rien d'impossible* », l'organisateur, M. Gérard Pon[...]mier, n'avait pas hésité à cour[ir] le risque financier qu'une tel[le] somme représentait.

Faut-il y voir une relation [de] cause à *effet* ? Toujours est-[il] que ce jeune dirigeant sport[if] *local*, responsable d'un bureau [de] la caisse d'épargne, avait fa[it] l'objet d'un contrôle fiscal inopin[é] avant l'arrivée de ses invités [de] Leningrad, de Los Angeles [et] d'Abidjan. Au soir de la compé[tition], il pouvait néanmoins porte[r] à l'actif de son *bilan* une sub[vention] de 150 000 F accordée pa[r] la nouvelle municipalité, conduit[e] par M. Jacques Rimbault (P.C.). Un chèque très important l[ui] avait été remis par un amateu[r] d'athlétisme, sans garantie [de] *remboursement*, pour faire *fa[ce]* aux dépenses immédiates. [Il] devait finir par apprendre qu[e] la délégation soviétique prendra[it] en charge ses frais de déplace[ment] : son budget était virtuelle[ment] équilibré !

RAYMOND POINTU.

(1) *Athletic training*, par Michael C. Murphy, E. Bushnell édit., New-York, 1926.

GYMNASTIQUE

LA FÉDÉRATION FAIT FACE A UN ACCROISSEMEN[T] DES EFFECTIFS

Sur la lancée des Jeux olym[...]piques de *Montréal*, la Fédératio[n] française de gymnastique, aprè[s] une période de stagnation, voi[t] ses effectifs augmenter dans de[s] proportions significatives. En u[n] an, le nombre des licenciés s'es[t] accru de 10 %, passant de quatre-vingt-quatre mille à quatre-vingt[-]douze mille, les femmes représen[...]tant toujours plus de la moiti[é] des gymnastes.

Cette promotion doit beaucou[p] à l'*influence des jeunes athlète[s]* étrangers, Nadia Comaneci e[n] tête, qui, à partir notamment de[s] derniers jeux olympiques, on[t] contribué à populariser ce sport. *On ne saurait* négliger pou[r] autant les efforts de la Fédération française, qui, depuis quatre ans, prépare ce renouveau (*le Monde* du 15 novembre 1976). Sans *doute*, la *Fédération* a-t-elle attendu trop longtemps pou[r] entreprendre des réformes, sans *doute doit-elle encore*, à certains moments, parer au plus pressé *mais, si elle n'a su précéder* l'événement, du moins y consacre-t-elle ses efforts pour y répondre.

Pour la saison prochaine, l'objectif principal sera la création *d'une véritable école fédérale de* cadres. La formation des cadres supérieurs, brevetés d'Etat, se fera à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP). En cours d'année, la *Fédération* pense pouvoir ouvrir en province une école de perfectionnement destinée aux trois mille bénévoles qui assurent la formation des jeunes dans un millier de clubs

CARNET

Naissances

— M. le pasteur et Mme Daniel Bach ont la joie d'annoncer la naissance de

Joël.

Lamastre, le 14 juin 1977.

— Raphaël et Marjorie Ducos, née Hussenot-Desenonges, sont heureux d'annoncer la venue au monde de

Cyprien,

le 11 juin 1977.
15, rue Chauveau,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. Michel Hufenacht et Mme, née Nicole Trazzini, ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre,

le 14 juin.
2, rue Broussais,
75014 Paris.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de Mlle Cathy Lazar, fille de M. et Mme Henry Lazar, avec M. Edouard Coirre, fils de M. et Mme Paul Coirre.

Mariages

— M. et Mme Antoine Arbey,
M. et Mme Jean Laurent,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants Isabelle et Jean-Pierre, célébré dans l'intimité en l'église de Triel-sur-Seine, le vendredi 17 juin.
7, avenue Le Nôtre,
92420 Vaucresson.
21, rue du Mont-Valérien,
92210 Saint-Cloud.

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Edmée Blasselle,

fille de M. Jean Blasselle et de Mme, née Anne Van den Berg, avec

Jean-Marie Lavat,

fils du docteur Jean Lavat, décédé, et de Mme, née Alyette Poirot-Delpech,
célébré dans l'intimité le 4 juin 1977, en l'église d'Ons-en-Bray (Oise).

— M. et Mme Henri Michel,
le pasteur et Mme Emile Ribaute,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Myriam et Alain,

le samedi 25 juin 1977, à L'Isle-sur-Sorgues.
Route de Palerme,
84800 L'Isle-sur-Sorgues.
Fondation John-Bost,
24130 La Force.

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Brune Rivière et Elisabeth Dupuy, en l'église de Saint-Lambert-des-Bois (Yvelines),
le samedi 25 juin 1977 à 16 heures.

Décès

— La famille de

Mme René BERNIER,
née Augustine Levé,

Ses parents et alliés,
ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 12 juin 1977, à son domicile, 11, rue Mansart, Paris (9e), dans sa quatre-vingt-seizième année.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a été célébrée dans l'intimité familiale, le 15 juin 1977, à La Ferté-Macé (Orne).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Claude Badinter et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Lederman et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Lederman et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Robert LEDERMANN,

survenu le 15 juin 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
6, rue Francisque-Sarcey,
75016 Paris.
30, rue Miollis, 75015 Paris.
9, avenue de Suffren, 75007 Paris.

— Mme Paul Marange, son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Marange et leur fils,
M. et Mme Hervé Marange et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
La famille Risco,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul MARANGE,
ingénieur E.T.P.,

survenu à Paris le 13 juin 1977, dans sa soixante-huitième année.
La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation au cimetière de Vaux-sur-Seine (78) ont eu lieu le vendredi 17 juin 1977 dans la plus stricte intimité, selon ses dernières volontés.
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, rue Cambronne, 75015 Paris.

— Mme Robert Payen,
M. et Mme Pierre Payen, ses enfants,
M. et Mme Pierre Gras, ses petits-enfants,
Les familles Chariut, Fortin et Rodier,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Robert PAYEN,
directeur d'école honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 17 juin, à Arcis-sur-Aube, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques ont été célébrées le 20 juin.

— Mme Bernard Poyet,
Mme Louis Goux,
M. et Mme Robert Poyet,
Catherine et Françoise Poyet,
M. et Mme Libero Limongelli et leurs enfants,
M. et Mme Jean Poyet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard POYET,
E.S.C.P.,

directeur de Structor Technique,
survenu accidentellement le 12 juin 1977 à Lagos (Nigéria), dans sa vingt-neuvième année.
Des messes seront célébrées. L'une le 21 juin 1977 à 18 h. 30, en l'église Saint-François-d'Assise, 92, rue Sadi-Carnot, à Vanves (92) ; l'autre en l'église Notre-Dame de Chambéry, le vendredi 24 juin 1977 à 9 heures, suivie de l'inhumation.
Ambassade de France (Lagos).
23, avenue Pasteur,
92170 Vanves.
1, rue du Mont-Christ,
25200 Montbéliard.

— M. et Mme Gérard Racine et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la *mort de leur fils et frère*,

Jacques RACINE,

survenue accidentellement le 15 juin, à Saint-Tropez.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Gérard Wolff,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Salomon WOLFF,
journaliste économique,
correspondant à Paris
de la « Neue Zürcher Zeitung »,

survenu à son domicile le 16 juin 1977, à l'âge de soixante-seize ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Souvenir

— L'Association des Amis de Georges Fully,
L'Association française de criminologie,
La Société internationale de criminologie,
rappellent le souvenir de leur cher ami et collègue, le

docteur Georges FULLY,
médecin inspecteur général
au ministère de la Justice,
secrétaire général de la Société internationale de criminologie,

décédé tragiquement le 20 juin 1973.

Avis de messe

— Une messe à l'intention de
Me MAHOT de la QUERANTONNAIS,
notaire à Paris,
sera célébrée le mercredi 22 juin, à 18 h. 45, en l'église Saint-Roch.

— Vous êtes invités à participer à la messe qui sera célébrée en l'église Saint-Sulpice, le jeudi 23 juin, à 18 h. 45, pour

M. Luc-Marie PLATEAUX,

rappelé à Dieu le 10 juin 1977.

Soutenances de thèses

— Mardi 21 juin à 15 heures, université Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, M. Virgil Ghinea : « Art de la lumière. »

— Jeudi 23 juin à 16 heures, université Paris-VII, salle A 50 (institut Charles-V), Mlle Mireille Babas : « Le rôle de la publicité dans les campagnes électorales britanniques de 1964, 1966 et 1970. »

— Jeudi 23 juin à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, Mme Pierrette Jeoffroy-Faggianelli : « L'image de la Corse dans la littérature romantique française. »

— Vendredi 24 juin à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Gabriel Bianciotto : « Edition critique et commentée du « Roman de Troyle ». Traduction française du quinzième siècle du « Filostrato » de Boccace. »

— Vendredi 24 juin à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Quinet, M. Jean-Pierre Giusto : « Rimbaud créateur. »

Communications diverses

— M. André Jacquelin signale à propos du décès de M. Henri Jaboulay (« le Monde » du 15 juin) que, si ce dernier a combattu dans les maquis de l'Ain, c'est le colonel Henri Romans-Petit qui a organisé le défilé des maquisards du 11 novembre 1943 dans les rues d'Oyonnax.

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITION

S. 1 - Meubles anciens.
S. 4 - Armes anc. souv. historiques, armes de chasse.
S. 6 - Bijoux, objets vitr., argent. anc. et mod.
S. 10 - Collect. d'un amateur et à div. objets d'art d'Extrême-Orient.
S. 13 - Monnaies, tableaux mod., argenterie, armes, meubles.

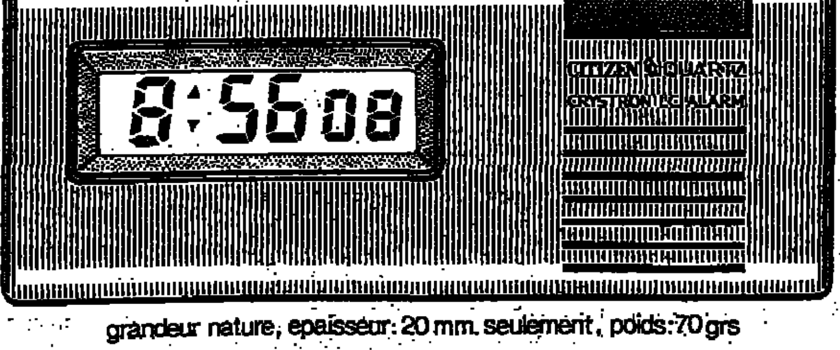
VENTE

S. 11 - Tableaux mod. Extr.-Orient.
S. 14 - Art russe Haute Epoque.
S. 16 - Livres sur costumes.

PALAIS D'ORSAY

Tableaux anc. et mod., Objets d'art Hte Ep. et 18e. Mbles et siég. 17e, 18e Tableaux mod. par Utrillo, Vlaminck, tableaux anciens, imp. mobilier 18e.





ARTS ET SPECTACLES

Théâtres

« LE BRAVE SOLDAT SVEIK » au Havre

De l'herbe fausse d'un beau vert sombre forme un rideau et un tapis, sur lequel est posé un wagon de bois blanc : un jouet qu'on n'aurait pas pris la peine de peindre. Une boîte à surprises qui devient, selon ce qui s'y passe, selon qu'elle s'ouvre s'entrouvre ou se ferme, une guinguette, un commissariat, une chambre d'amour... Un théâtre à transformations où vont et viennent des personnages - marionnettes aux délicates couleurs éteintes, comme celles des vieux albums de Becassine, et Sveik.

Sveik, vendeur de chiens, crétin patenté, vit dans une pauvreté absolue, survit grâce à son atavique aptitude à se faire tout mou sous les coups du sort sans jamais se départir de sa bonne humeur, de sa bonne volonté exagérément maladroite. Il a pour devise de se taire et de se soumettre, parce que *« c'est plus chic »*. C'est surtout plus pratique pour quelqu'un d'aussi démuni et dont toute la sagesse consiste à ne porter aucun jugement sur la folie ambiante. Tel est le Sveik que propose la Comédie du Havre (Marc Normant, avec François Chevalier pour les décors, René Couteaudier pour les costumes, Christian Dente pour les chansons, et les acteurs René Couteaudier, Françoise Guibert, Bernard Montini, Serge Mauthe, Pierre Remond) après avoir travaillé collectivement pendant trois mois sur le roman picaresque et drolatique de Hasek.

Drôle, bien sûr, le spectacle le reste parce que les aventures du brave soldat ahuri et goguenard le sont, mais sur fond de détresse et de sourire tremblant parce que l'histoire est tragique. Elle est celle d'un pays sans autonomie, satellite de l'empire austro-hongrois, celle de citoyens de deuxième catégorie. Elle est l'histoire de la Tchécoslovaquie dans la première guerre mondiale. Tous ces personnages - marionnettes sont des « planqués » : le flic collabo, le limonadier prudent, le fringant officier instructeur, l'aumônier ivrogne. Et Sveik, *« opportuniste des petites occasions qui lui sont encore offertes »*, selon Brecht.

Par débrouillardise, en se faisant oublier, ils ont préservé un minuscule coin de tranquillité. Tranquillité illusoire, ils n'ont aucune prise sur les événements. La bourrasque de la guerre les emporte et les broie. Le spectacle de la Comédie du Havre pourrait s'appeler « Sveik ou les pièges de l'attentisme ». Sans moraliser, dans sa manière de faire voir les choses comme éloignées, estompées derrière un voile de douce mélancolie : celle des regrets tardifs, il sait éveiller l'inquiétude et parler de nous, ici et maintenant.

COLETTE GODARD.

★ Le Havre jusqu'au 2 juillet.

■ Les élèves de l'Académie internationale de la danse (établissement qui permet aux danseurs de préparer *leur baccalauréat dans des lycées* d'Etat grâce à des horaires aménagés) présentent trois soirées de ballet les 20, 22, 24 juin, à 20 h. 30, au stade Jean-Bouin. Au programme, « Coppélia », adapté par Jean Golovine, avec Marie-Laurence Bonnet et Jacques Dombrovski, et « Mikrokosmos », de Nourkil et Marcie Erika.

En bref

Ventes

● **LA COLLECTION PRIVEE DE MICHEL SIMON.**

« *Ça marche, ça marche toujours très fort, les enfants...* » commente un spécialiste surpris par les 1 800 F payés pour cent soixante vues stéréoscopiques d'enfants. Et ce n'est qu'une boîte à chaussures de plus, un des cent soixante et onze lots de la collection très privée d'un « amateur » — Michel Simon — dispersée, vendredi 17 juin à Drouot-Rive gauche, par Me Loudmer. Les sex-shops les mieux pourvues sont battues : trente-six mille photos, cartes postales et vues diverses qu'on peut dater des années 1890-1930. Tous ces corps nus, déshabillés, solitaires ou non, ont terriblement vieilli comme si la tenue d'Adam et d'Eve avait aussi ses modes. Mais, si les sujets ne se renouvellent guère, l'attention, elle, ne se dément pas.

La salle est comble, d'un public presque banal : toujours vieux messieurs de l'hôtel, jeunes couples riches et désœuvrés, et marchands aux aguets. Moins de femmes que d'habitude. On a ouvert une autre salle reliée par micros d'où l'on peut aussi porter les enchères. Mais celle-ci est presque vide ; le public veut voir. Il ne voit d'ailleurs pas grand-chose. Et pourtant 800 F pour un album de trois cents photos avec des camps disciplinaires, des supplices chinois et des dessins sado-masochistes, c'est presque donné. Le jeune homme en blouson de cuir l'a emporté sur la cinquantaine en complet veston. Des moments d'enthousiasme : 25 500 F pour un « roman-photos vérité » (Histoire de 1932 à 1939 d'une mère, de sa fille et de son amant). Une tranche de vie ? Six mille francs pour les *Notes sur la volupté*, album de Pierre Louys illustré de photos prises pour la plupart par l'auteur. Drôle de vente.

JEAN-MARIE GUILLAUME.

Cinéma

● **« LA JEUNE LADY CHATTERLEY ». — Publicis Matignon (v. o.), Paramount - Marivaux, Max-Linder, Paramount-Galaxie, Paramount-Montparnasse, Paramount - Orléans, Paramount - Maillot, Paramount-Montmartre, (v.f.).**

Cynthia Chatterley a hérité de la maison de sa tante, la célèbre « lady ». Elle a également hérité son tempérament volcanique. Elle déniaise un jeune palefrenier, se laisse conduire par une soubrette sur les chemins de Lesbos, atteint le septième ciel dans les bras du jardinier... Le film échappe de justesse à la pornographie grâce aux retraits pudiques de la caméra. Le label artistique est fourni par des sous-bois ombragés, des alcôves capitonnées et une photographie riche en effets brumeux et clairs-obscurs « hamiltoniens ». Tout cela est d'une platitude et d'une sottise consternantes. A défaut d'être classé X, le film d'Alan Roberts mériterait d'être classé Z. Comme zéro.

JEAN DE BARONCELLI.

SOCIÉTÉ

L'enfant de Puteaux s'appellera-t-il MAKHNO, LUCIEN ou... MÉLAINE ?

Les époux Ronzier seront-ils enfin autorisés à donner à leur fils, né le 6 janvier dernier, le prénom de « Makhno » refusé par le parquet de telle sorte que l'acte de naissance dressé à Puteaux n'accorde aucun prénom à l'enfant ? Le cas a été soumis à la première chambre de la cour d'appel de Pars, qui doit statuer le 8 juillet, à la suite d'une courte audience à huis clos qui a eu lieu le 17 juin.

Nestor Makhno était un anarchiste ukrainien qui se mit à la disposition de Trotsky après la révolution russe de 1917.

Pour s'opposer au souhait des époux Ronzier, le procureur de la République de Nanterre s'est appuyé sur la loi du 11 germinal an II admettant comme prénoms *« les noms en usage dans les différents calendriers et ceux des personnages connus de l'histoire ancienne »*.

Mais son point de vue n'a pas été adopté par le tribunal civil de Nanterre, qui déclara recevable, le 15 mars, le choix de Makhno comme prénom. Le procureur général de la cour a fait appel de ce jugement...

Les époux Ronzer font valoir que la jurisprudence est très libérale au sujet de l'« histoire ancienne » mentionnée dans la loi de l'an II. Elle admet des prénoms tels que Marceau, Kléber, Marx, Staline, Nasser... Une instruction ministérielle, du 12 avril 1966, recommande un certain libéralisme afin qu'il soit tenu compte en cette matière du désir des parents *« dans la mesure du possible »*... c'est-à-dire avec le souci d'écarter certains prénoms *ridicules* ou extravagants de nature aux enfants au cours de leur vie.

« *Makhno*, assurent-ils, *s'adapte bien à la phonétique française* » alors que l'on a connu des « *Mahonnette* » (prénom tiré de Mac-Mahon), « *Joffrette* », « *Pâtinette* », « *Fochette* », « *Revanche* », « *Verdun* », « *Aviation glorieuse* », même des « *Sans culotte* »...

Précisément, le procureur avait eu l'idée de recourir au calendrier pour proposer un prénom de son choix à cet enfant de Puteaux : celui-ci étant né un 6 janvier, le magistrat optait pour « Lucien », que l'on fête le 8 janvier... car il n'avait pas osé s'arrêter sur le saint du 6 janvier « Mélaine »... — J. L.

CORRESPONDANCE

Les psychiatres américains et l'homosexualité

M. Claude Courouve, animateur du centre d'information et de documentation sur l'homosexualité (1), nous écrit, pour compléter une information récente selon laquelle *« la possibilité de guérir l'homosexualité est contestée par une majorité de psychiatres américains »* (*le Monde* du 8 juin). M. Courouve rappelle que les psychiatres de l'Association psychiatrique américaine avaient décidé, le 15 décembre 1973, de ne plus considérer l'homosexualité comme un *« trouble mental »*. Les membres de l'association avaient adopté une résolution déclarant notamment : *« L'homosexualité en elle-même et par elle-même n'impliquant aucune altération dans le jugement, la stabilité, l'honnêteté ou les capacités professionnelles, qu'il soit donc déclaré que l'Association psychiatrique américaine déplore toutes les discriminations publiques et privées envers les homosexuels dans des domaines tels que l'emploi, le logement, l'habitation collective, les patentes, et déclare qu'aucune exigence de jugement, de capacité ou d'honnêteté supérieure à ce qui est demandé aux autres personnes ne devrait être posée aux homosexuels. »*

(1) 71, rue de Bagnolet, 75020 Paris.

A son quatrième congrès L'UNION DES ATHÉES A DÉCIDÉ DE CRÉER UN PRIX LITTÉRAIRE

Le quatrième congrès de l'Union des athées (03330 Bellenaves) s'est réuni récemment à Paris en présence d'une centaine de personnes (l'association compte aujourd'hui un millier de membres). M. Albert Beaughon a fait un exposé sur l'origine du mysticisme évoquant notamment les positions de Freud et de Marx. M. Cavanna, de *Charlie-Hebdo* a suggéré une manifestation publique de l'incroyance, et l'assemblée a décidé de créer un prix littéraire de l'Union des athées.

● *Les dirigeantes marseillaises du mouvement des prostituées* viennent d'écrire au premier ministre pour lui demander *« quelle est sa position face au problème de la prostitution »*. Elles rappellent à M. Raymond Barre que le magistrat chargé, en juin 1975, d'une étude sur le sujet a remis son rapport il y a dix-huit mois. *« Depuis décemrbe 1975*, évrivent-elles, *nous attendrons l'ouverture officielle de ce dossier. Nous en arrivons à dénoncer la carence et l'indifférence du gouvernement*

SPECTACLES

Cinéma

LE FESTIVAL D'ANIMATION A ANNECY

Une nouvelle mythologie

Oui, Caroline Leaf, jeune Américaine qui vit à Montréal, et qui a sacrifié tous ses loisirs pendant trois ans à la réalisation de *la Métamorphose de M. Samsa*, eût été la révélation 1977 si elle n'était l'auteur de trois films remarqués auparavant, dont *le Mariage du hibou*.

Il est heureux que le prix de la critique soit venu réparer l'oubli du jury. La technique d'animation du sable, au service d'un talent de graphiste, dont il ne subsiste que la pellicule, lui permet des effets plastiques dignes des grands illustrateurs de Kafka, dont elle retrouve l'atmosphère pesante parce qu'elle a parfaitement saisi l'esprit de l'écrivain.

Son cas serait cependant exceptionnel si elle n'était rejointe par tout un courant de cinéastes hantés par le tragique de l'existence, beaucoup plus sensible dans l'Europe, et spécialement les pays de l'Est, qu'aux Etats-Unis. Joseph Barbera, au cours d'une conférence de presse devait préciser que la violence se vendait mal en Amérique, qu'un film comme *Rondino*, du Hongrois Szorady, chef-d'œuvre, lui aussi, repêché par les critiques de la presse internationale, était impensable chez lui. *Rondino*, il est vrai, avec son crescendo de tortures au dénouement inattendu : l'homme, bourreau de soi-même, est d'une cruauté intolérable. L'humour noir inspire toujours toute une tendance des réalisateurs : le drame de l'homme seul — *N N*, du Yougoslave Dovnicovic, — l'angoisse de *Claustrophobie*, du Français Philippe Leclerc, — l'impossibilité de se rejoindre des gens massés de part et d'autre des barrières du *Passage à niveau*, du Polonas Kucia, etc.

D'autres thèmes se recoupent dans la masse des films présentés. L'antagonisme du faible et du fort, du petit et du gros : c'est le petit qui a l'avantage, par exemple dans *l'Oiseau et le Vermisseau*, du Yougoslave Zlatko Grgic, dans *David*, du Hollandais Paul Driessen, champion toujours invisible et d'autant plus présent par l'étendue de ses ravages.

C'est ici qu'on retrouve les vieux mythes, comme dans *Fantabiblical*, de l'Italien Guido Manuli, et même dans les films contre la pollution, qui devient une tarte à la crème, ou le trop prétentieux plaidoyer en faveur de *la Mer : pour une seconde chance*, de Faith Hubley. Les vieux mythes en général digérés, incorporant jusqu'à ceux, désormais élevés à la même promotion, de Walt Disney, à travers tout l'héritage de l'imaginaire enfantin, et l'apport de l'imagerie américaine, passée dans les mœurs d'outre-Atlantique avant d'être exportée.

Au cours d'une intervention, M. Jean d'Yvoire a eu raison d'évoquer la naissance, à travers le cinéma d'animation, d'une nouvelle mythologie — laquelle, grâce d'ailleurs aux infinies possibilités de la bande dessinée, du sable, des poupées et de maintes autres techniques permet d'accéder au rêve en donnant la vie aux objets inanimés, en métamorphosant sans cesse êtres et choses, en abolissant les lois du temps et de l'espace.

Ainsi la vie insufflée aux perles par l'Indien Ishu Patel pour le Canada, film qui eût mérité, à notre avis, les plus hautes récompenses, transforme-t-elle magiquement cette rangée de grains en serpent fabuleux aux mouvements inattendus. Ainsi, les lettres de l'alphabet animées par Ted Rockley pour la B.B.C., et changées en personnages *on the move* en respectant leur typographie, ont-elles atteint leur but en éveillant l'intérêt des deux millions d'illettrés britanniques, ou tout au moins des cent mille qui ont décroché le téléphone. Ainsi *Phases*, film de fin d'études (californien) de C. Henry Selick, offrent-elles une extraordinaire leçon de « transformisme ».

Tout, au cours de ces cinq journées, n'était sans doute pas de cette qualité, loin de là, ni de celle entre autres du *Château de sable*, du Canadien Coe Hoedeman, ou du *Temple Dojoji*, admirable histoire fantastique du Japonais Kihachiro Kawamoto, heureusement distingués, eux — alors que les *Jeux de pierres*, de son compatriote Hideo Koide, ont chu dans une mer d'indifférence. Et même dans les meilleurs, sauf exceptions, on n'a pas discerné de formes ou de formules réellement novatrices. On a assisté, certes, à des démonstrations de virtuosité, parfois étourdissantes, qu'il s'agisse de figures filiformes, de traits simplifiés ou, au contraire, de multicouleurs mises en scène dans tous les styles, notamment dans *Taratata*, du Canadien Frédéric Back.

Avantage aux anciens

Seulement, étant donné que le Festival comportait, en outre, des « hommages » à Barbera, Peter Foldes, Etienne Raik, John Hubiek, — auquel le ciné-club consacre une exposition, tandis qu'au château, le musée présente « Cent ans de dessins animés en France » et les dessins de Paul Grimault, et que la M.J.C. des Marquisats a réuni une collection d'affiches — l'avantage reste aux anciens. Peut-être, comme le pense un des réalisateurs français les plus qualifiés, parce que le déclin de la créativité est un phénomène général, qui affecte les autres activités de l'esprit.

C'est certainement pour avoir pris conscience de cette crise que l'Association des journées internationales du cinéma d'animation a fait la part belle à la recherche très élaborée comme aux essais d'une émouvante maladresse, ainsi qu'aux films d'étudiants français et étrangers. Et pour des raisons similaires qu'en dépit des huées, qui à chaque projection, ont accueilli *le Fantôme de l'infirmerie*, de Michel Longuet, d'un *mière*, de Michel Longuet, d'un savant rythme saccadé accordé à la musique. En peinture, le public a fini par admettre d'autres audaces. Et, voulues ou pas, il existe d'étroites correspondances entre ledit fantôme et certaines œuvres contemporaines, entre l'art immobile et l'art en mouvement. Ce n'est qu'un des aspects du problème — qui, étudié plus largement serait profitable à l'un et à l'autre — concernant l'avenir du cinéma d'animation.

En dépit d'une stérilité inventive temporaire, la participation étrangère au Festival d'Annecy démontre qu'il est en pleine expansion, qu'il a gagné peu à peu les pays de l'Est, en attendant ceux du tiers-monde dont l'absence a été remarquée à ce dernier rendez-vous. Leur culture devrait pourtant être tentée de s'exprimer dans ce langage direct et efficace... comme l'a prouvé pour sa part la projection rétrospective de bandes publicitaires toujours percutantes.

JEAN-MARIE DUNOYER.

PALMARES. — Grand Prix : (ex aequo) *David*, de Paul Driessen (Pays-Bas) et *le Château de sable*, de Co Hoedeman (Canada) ; Premier Prix spécial du jury : *Phénix*, de Petar Gligorovski (Yougoslavie) ; Prix de la critique : (ex aequo) *la Métamorphose de M. Samsa*, de Caroline Leaf (Etats-Unis) et *Rondino*, de Czaba Szorady (Hongrie).

« VOL A LA TIRE », de Jerry Schatzberg

Une attention généreuse aux « perdants », aux marginaux, dans *Panique à Needle Park* et *l'Epouvantail* (palme d'or du Festival de Cannes 1973), avait fait à Jerry Schatzberg la réputation d'un cinéaste portant un impitoyable regard critique sur la société américaine. Il est vrai qu'en France nous n'aimons rien tant que la mise en cause du « rêve américain ». Mais enfin l'hyper-réalisme de ces deux œuvres, la présence, dans l'une et l'autre, d'Al Pacino faisaient leur petit effet.

Vol à la tire, en revanche, n'a pas causé de sensation au Festival de Cannes 1976, et sa sortie, un an après, n'a rien d'un événement. *Vol à la tire* est pourtant un film intéressant dans la mesure où il permet de réviser des opinions un peu trop admiratives sur le fameux regard critique de Schatzberg. Dans ses deux précédents films, l'aspect réaliste des problèmes sociaux des drogués et des vagabonds masquait la récupération hollywoodienne du monde marginal. Ici, elle est évidente dans l'habillage moderne d'une ancienne mythologie fantaisiste et idéaliste. Stockard Channing, la fille qui vole des voitures et les revend, et Sam Waterston, le jeune avocat témoin à la fois déconcerté et amusé, recomposent le couple fantasque type de la comédie américaine.

L'habileté de Schatzberg est d'avoir remplacé la sophistication par le reflet, de couleur un peu pop'art, du monde contemporain. Il montre Seattle — décor nouveau — avec ses taudis, ses faubourgs et ses marginaux pittoresques. Le tour est joué. Le combat de l'adolescente pour posséder un bien matériel aussi symbolique qu'une Dino Ferrari peut, après deux ou trois notes dramatiques, se terminer d'une façon bien morale. La fille accepte la prison et l'amour de l'avocat. Elle brûle la Ferrari comme pour se débarrasser de la dérision de la réussite sociale. C'est très joli photographiquement, mais il est difficile de prendre cela pour une contestation. Schatzberg n'y a mis aucun sarcasme.

Bien joué par Stockard Channing, garçon manqué à la chevelure courte et bouclée, le film se tient sagement dans les limites d'un divertissement avec personnages à la mode. Comme il incite à la détente, ce n'est déjà pas si mal, même si Jerry Schatzberg est un cinéaste surfait.

JACQUES SICLIER.

★ Vendôme, Cluny-Ecoles, Bonaparte, Biarritz (v.o.).



Musique

Boulez dirige « Pierrot lunaire » de Schoenberg

Conclusion naturelle, hommage filial, la première saison de Passage du vingtième siècle s'est achevée par un cycle de concerts consacrés à l'école de Vienne (du 6 au 19 juin), avec en guise de clôture, le Pierrot lunaire, *l'une des rares partitions de Schoenberg dont Pierre Boulez n'ait jamais contesté l'importance historique ni la valeur esthétique.*

S'il a depuis longtemps cessé de faire scandale, le texte récité, noté selon la technique du sprechgesang *(parlé - chanté), soulève toujours des controverses quant à la façon de l'interpréter.*

« Je dois vous le dire, écrivait Schoenberg, Pierrot lunaire *ne se chante pas ! Vous détruiriez complètement l'œuvre si vous le faisiez chanter et on aurait raison de dire : on n'écrit pas ainsi pour le chant. »*

Le succès particulièrement vif réservé à Yvonne Minton, dimanche soir, par le public du Théâtre des Champs-Elysées, laisse, compte tenu de cet avertissement de l'auteur, sur une impression de malaise, puisque c'est pratiquement une version chantée qui a été présentée, en parfait accord d'ailleurs avec la direction de Pierre Boulez, assez rapide, « épurée » et dépourvue de pathos ; on pourrait à ce sujet parler de dépoussiérage, si le terme était moins laid, et si l'expressionnisme de ses paroxysmes ou ses convulsions morbides avaient quelque chose à voir avec l'impureté dont on l'a volontiers accusé.

Quoi qu'il en soit, cela laisse à penser qu'une exécution assez peu conforme aux intentions du compositeur peut aussi provoquer l'enthousiasme, mais également qu'un chef d'orchestre-compositeur reste, dans sa direction, fidèle à sa propre conception de l'écriture, sans aller jusqu'à dire que nous ayons entendu le prologue du Marteau sans maître...

Au premier plan de cette interprétation, paradoxalement, on placera le groupe de solistes réunis à cette occasion (Michel Debost, Anthony Pay, Pinchas Zukerman, Lynn Harrell et Daniel Barenboïm), indépendamment du fait qu'on aimerait les sentir plus libres de chanter : la direction, toute en grandes lignes, de Boulez, se heurte souvent dans le Pierrot lunaire *— exception faite des mélodrames « tout d'une pièce » comme* Der Mondfleck *(double canon avec miroir) ou* Heimfahrt *(barcarolle) — à ce curieux mélange d'anecdotisme et d'ironie qui vient briser ou suspendre inopinément le discours musical.*

GERARD CONDE.

Un Cubain grand prix du concours de piano Marguerite-Long

Il n'a pas encore vingt et un ans, il a l'air d'un jeune paysan qui descend de la sierra, solidement planté en terre, les cheveux frisés par un Figaro du dimanche. Jorge Luis Prats rapporte pour la première fois à Cuba le grand prix du concours de piano Marguerite-Long-Jacques-Thibaud et, pour faire bonne mesure, rafle les prix annexes (soit en tout 43 000 F). Belle aventure pour un garçon qui n'avait jamais quitté son pays ; s'il a bénéficié de l'absence des Soviétiques « d'écurie », du moins aurait-il été le seul à pouvoir les affronter à armes égales dans un lot de finalistes où les défaillances furent nombreuses.

Avec Prats, la musique retrouve une sorte de fraîcheur native : jeu calme, posé, toucher profond, il résout les problèmes de phrasé avec un robuste bon sens, et sa virtuosité cinglante témoigne d'une réserve de puissance peu commune. Après de belles exécutions de la Fantaisie, *de Chopin, et de* Méphisto-Valse, *où l'on ne décelait pas cependant un réel pouvoir de recréation, son* Concerto en mi bémol, *de Liszt, plaisante apologie de l'antithèse du cyclone et du murmure, a enchanté tout le monde à juste titre.*

Le deuxième prix de Katsumi Ueda (vingt-huit ans) pourrait être mis sur le compte d'une récompense « par équipes » : huit Japonais au concours, trois en finale, cela méritait un traitement d'honneur pour ce garçon très sûr, au toucher joliment timbré bien qu'assez fade ; on ne lui a pas tenu rigueur de quelques fautes dans le Quatrième Concerto *de Beethoven, interprété à la manière de Czerny.*

Une ex-Soviétique, Helena Varvarova (vingt-sept ans), qui a quitté son pays en compagnie de Michael Rudy (grand prix Long 1975), avait donné de beaux espoirs : toute pelotonnée sur elle-même, reconstruisant la musique de l'intérieur, avec une belle sonorité, une main droite d'une fluidité extraordinaire (dans Ondine *de Ravel), elle unissait grandeur et tendresse féminines. Mais la* Sonate *de Liszt a montré qu'elle n'avait pas encore atteint à la pleine maturité de l'école russe ; jeu un peu confus, fautes d'étourderie dues sans doute à l'épuisement nerveux, elle s'est éteinte dans le* Troisième Concerto *de Prokofiev, où elle ne parvenait pas à dominer l'orchestre.*

Chantal Riou (vingt-sept ans), élève de Jean Doyen, seule rescapée de la déroute française (onze candidats), a une tout autre expérience de l'estrade dont témoignent ses nombreuses distinctions internationales. Son Concerto *de Schumann, d'un brio conquérant et juvénile, scintillant et séduisant, a fait oublier une* Première ballade *de Chopin maniérée et sentencieuse, un* Gibet *de Ravel coupant comme une guillotine, rachetés, il est vrai, par des* Variations Abegg *pleines de tempérament et une délicieuse* Toccata *de Castérède.*

Les derniers finalistes ont donné une audition assez affligeante : un Roumain solide, au jeu coloré, mais dur et assommant dans le Cinquième Concerto *de Beethoven ; une Polonaise placide qui a accumulé les erreurs dans le* Premier Concerto *de Brahms ; une Japonaise timide et sympathique, au jeu volubile et inodore, et encore un Japonais qui a bafouillé le* Premier Concerto *de Chopin, après un récital bruyant et dépourvu d'originalité.*

L'Orchestre de la garde républicaine, qui a frôlé la catastrophe samedi après-midi, s'est repris le soir ; le phrasé restait un peu élémentaire et la sonorité prosaïque, mais comment le reprocher à un ensemble et à son chef, Roger Boutry, qui ne sont pas rompus à de tels exercices d'acrobatie ? Jouer à la suite huit concertos, *dont sept différents, avec une seule répétition, quel orchestre s'en tirerait honorablement ?*

On aurait pu facilement, cette année, réduire à cinq le nombre des finalistes et peut-être leur éviter (ainsi qu'au jury et au public) des épreuves aussi écrasantes : faut-il vraiment cent quarante minutes pour juger un pianiste (et provoquer l'effondrement de jeunes gens délicats qui sont peut-être de grands artistes ?) Le jury, présidé par Tony Aubin, a siégé quelque quarante heures, dont douze pour les finales... Il conviendrait de réviser le règlement du concours, où la présence d'œuvres contemporaines ne s'impose guère, étant donné son peu d'influence sur le résultat.

JACQUES LONCHAMPT.

PALMARES. — Grand prix : Jorge Luis Prats (Cuba) ; deuxième prix : Katsumi Ueda (Japon) ; troisième prix ex-aequo : Helena Varvarova (apatride) et Chantal Riou (France) ; quatrième prix : Dan Atanasiu (Roumanie) ; cinquième prix : Elzbieta Tarnawska (Pologne) ; pas de sixième prix ; septième prix : Aiko Okumoto (Japon) ; huitième prix : Akira Sagawa (Japon). Le concert des lauréats de violon et de piano a lieu ce lundi soir au Théâtre des Champs-Elysées.

Phil Glass à la Basilique de Saint-Denis

Plus de quinze cents personnes se sont rassemblées, mardi, sous les voûtes de la basilique de Saint-Denis pour écouter la dernière œuvre de Phil Glass Another look at harmony, part. IV *pour chœur mixte et orgue électrique, présentée dans le cadre du neuvième Festival de musique de la municipalité. La première mondiale avait eu lieu l'avant-veille à Rotterdam, au Festival de Hollande.*

Seul au clavier, le compositeur a joué en introduction sa Music in contrary motion *de 1969, bien connue des amateurs. Puis les cinquante-deux choristes — de jeunes étudiants appartenant à des conservatoires d'Amsterdam et d'Utrecht — ont pris place devant leur chef Ernst Snel. Quelques gestes précis de celui-ci, et les voix s'élèvent, d'une surprenante transparence, tout d'abord traversées à intervalles réguliers par une même note aiguë tenue à l'orgue durant plusieurs mesures.*

Au cours des cinquante-cinq minutes de l'exécution, l'orgue et les voix vont se combiner de multiples façons — vocalises et onomatopées s'associant aux structures établies par l'instrument ou s'en dissociant, effets d'élongation du temps s'opposant de façon alternée ou simultanée à de soudaines accélérations du rythme, etc., .. tout en maintenant un tempo fondamental médium dont la qualité sera pour beaucoup dans l'atmosphère de plénitude et de sérénité qui se dégagera de l'œuvre tout au long de son déroulement.

Certes, la composition se situe dans le prolongement de cet « autre regard » que Phil Glass a déjà posé sur l'harmonie classique dans l'opéra Einstein on the beach *(le Monde du 28 juillet 1976) et, plutôt que d'une remise en question, il s'agit ici de l'approfondissement d'une démarche. Toujours est-il que la pièce entendue à Saint-Denis montre que Phil Glass utilise la voix humaine avec une aisance de plus en plus grande, et sa musique acquiert du même coup une sorte de respiration naturelle qui tend à faire passer au second plan l'aspect « machinique » des structures. On ne pouvait d'ailleurs s'empêcher de penser parfois à Pérotin et à l'Ecole de Notre-Dame, voire au Couperin des* Leçons de ténèbres.

Reste le problème de l'acoustique. Le rejet de toute amplification électrique des choristes et le maintien du son de l'orgue à un niveau très bas participaient a priori d'une intention des plus louables. Mais il faut hélas reconnaître que, hormis les privilégiés des tout premiers rangs, il devait être difficile pour la plupart des auditeurs d'apprécier pleinement le grain des voix et de percevoir toutes les finesses structurelles d'une des œuvres les plus secrètes, les plus subtilement émotionnelles de Phil Grass.

DANIEL CAUX.

★ *Another look at harmony, part. IV* sera diffusé intégralement le 8 juillet à minuit sur France-Musique.

DIFFÉREND ENTRE MM. LIEBERMANN ET ROSTROPOVITCH SUR « LA DAME DE PIQUE »

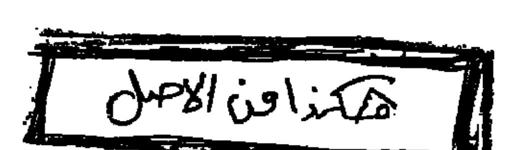
Ainsi que nous l'avons annoncé (le Monde du 9 juin), l'Opéra de Paris présentera le 23 juin 1978 la Dame de pique, *de Tchaïkovski, dans une mise en scène du prestigieux Iouri Lioubimov et sous la direction de Guennadi Rojdestvensky. Cette nouvelle n'a pas manqué d'étonner, car on savait de longue date que ce spectacle devait être dirigé par Mstislav Rostropovitch, avec Galina Vichnevskaya dans le rôle de Lisa, comme ces artistes nous l'avaient confirmé (le Monde du 9 novembre).*

Il semble que M. Rolf Liebermann, administrateur de l'Opéra, se soit offusqué de ce que Rostropovitch ait dirigé cette même Dame de pique *en concert, pour Radio-France, en décembre dernier (soit dix-huit mois avant la première de l'Opéra), avant d'en réaliser un enregistrement pour la Deutsche Grammophon, ce qui pouvait nuire au caractère exceptionnel de son spectacle. Le grand violoncelliste et chef d'orchestre se montre très affecté de ce changement, d'autant qu'il n'a jamais reçu de lettre d'annulation de l'Opéra.*

A Radio-France, on indique que le contrat de ce concert était signé avant qu'un accord fût conclu avec l'Opéra. Au palais Garnier, on confirme que la décision de changer de chef a été prise en raison du concert de Radio-France, en faisant remarquer que Rostropovitch n'avait pas signé le contrat qui lui avait été envoyé.

Notons que deux des principaux interprètes de Rostropovitch, Regina Resnik et Bernd Weikl, ont été conservés pour l'Opéra et que la remplaçante de Vichnevskaya n'est pas encore désignée.

Il ne semble pas que des raisons politiques aient interféré dans cette malheureuse affaire, car Rojdestvensky, un des plus grands chefs soviétiques, a lui-même perdu son poste à Moscou pour avoir refusé de licencier trois instrumentistes juifs. Après quoi, vingt-huit musiciens ont été renvoyés, puis réintégrés, à la suite, semble-t-il, d'une interview en russe de Rostropovitch qui donnait les noms de ces artistes sur les ondes d'une radio à destination de l'U.R.S.S. — J. L.



Un Cubain grand prix du concours de … Marguerite-Long

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : la Navette ; les Fausses Confidences.

Les salles municipales

Centre Georges-Pompidou, 21 h. : Aujourd'hui la philosophie : A. Glucksman.
Nouveau Carré, grande salle, 21 h. : Temps circulaire (Jazz).

Les autres salles

Bouffes-du-Nord, 21 h. : On ne badine pas avec l'amour.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
Nouveautés, 21 h. : Divorce à la française.
Poche-Montparnasse : 20 h. 45, Lady Strass.
Salle Jacques-Decour, 21 h. : le Songe d'une nuit d'été.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : José.
Théâtre Essaïon, salle I, 21 h. : Tranze Kamikaze Express. — II, 20 h. 45 : Feydeau Farréloik ; 22 h. 15 : la Maison d'en face.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole.
Théâtre Oblique, 21 h. : la Sentence.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Une interview à Buenos-Aires. — Petite salle, 20 h. 30 : Assoli et Tre Luorni.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 21 h. : Quand je serai petit.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 21 h. : Los Calchakis, avec le Chœur national, dir. J. Grimbert (les Flûtes de l'Inde).
Lucernaire-Forum, 19 h. et 21 h. : Musique de chambre (Mozart, Fauré).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Concours M.-Long-J.-Thibaud, avec les lauréats et l'Orchestre de la garde républicaine, dir. R. Boutry.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : Laboratorium, de Globokar.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 20 juin

Eglise Notre-Dame-des-Champs, 20 h. 30 : J.-P. Leguay, orgue (Mendelssohn, Tournemire, Hindemith, C. Ballif, J.-P. Leguay).
Musée Guimet, 21 h. : Concert de l'ACIC, avec l'Octuor de Paris, dir. B. de Vinogradov (Bancquart, Philippot, Prokofiev, Mâche).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas (Bach, Haendel, Vivaldi, Mozart).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : Quatuor hellénique (Telemann, Mozart, Beethoven).

La danse

Henri-Varna-Mogador, 20 h. 30 : Ballets Aline Roux.
Cour Carrée du Louvre, 21 h. 15 : Maïa Plissetskaïa et soixante-dix danseurs du Bolchoï.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : Danse et musique Yaquis.
American Center (Raspail), 20 h. 30 : les Indiens Yaquis.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Compagnie du Cercle.
Espace Pierre Cardin, 21 h. : Bella Lewitzky Dance Company.

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont, 21 h. 15 : les Rustres.
Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : les Doubles Dièzes ; 22 h. : Néo-Cid.
Place Sainte-Catherine, 20 h. 30 : Théâtre aux mains nues.
Hôtel Carnavalet, 21 h. 15 : Collegium Musicum de Strasbourg.
Eglise Saint-Nicolas-des-Champs, 21 h. : l'Annonce faite à Marie.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

…UPTION (Hong., v.o.) : St-André-des-arts, 6e (326-48-18).
…ICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25). Le Marais, 4e (278-47-86) 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
…S AMBASSADEURS (Fr.-Tun., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
…RRY LYNDON (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) Le Paris 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
…XTER, VERA BAXTER (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) Olympic, 14e (542-67-42).
…TTIS (Fr.) (**) : U.G.G. Opéra, 2e (261-50-32).
…CAMION (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
…RRIE (A.) (**) v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56), Bosquet, 7e (551-44-11).
…R WASH (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-72), Marignan, 8e (359-92-82), Monte-Carlo 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
…SANOVA DE FELLINI (It.) (*) …o Studio de la Harpe, 5e (033-…-83).
…CASTAGNE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93) Cinémonde-Opéra, 9e (770-…-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02) Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention 15e (828-20-64). Napoléon … (380-41-46) Secrétan 19e (206-…-33).
…COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) U.G.C. Odéon 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42).
…DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-…-86) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, … (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
…DERNIER BAISER (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
…DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
…SOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
…SA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
…ROUTE POUR LA GLOIRE (A., …) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; … : Paramount-Montparnasse, (326-22-17).
…PRIT DE LA RUCHE (Esp., …) : Le Marais, 4e (278-47-86).
…FANTOME DE BARBE-NOIRE (…, v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Gobelins 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (636-51-98). H. Sp.
…FOUGERES BLEUES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
…GUERRE, LA MUSIQUE, HOLLYWOOD ET NOUS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action-République, 11e (805-51-…).

L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) Murat, 16e (288-99-75).
JABBERWOCKY (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Opéra 2e (261-50-32) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JULIE POT DE COLLE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). Athéna, 12e (343-07-48).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE MESSAGE (A.-Lyb., v. arab.) : Wepler, 18e (387-50-70) ; v. am. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NETWORK (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NEWS FROM HOME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA NUIT DE SAINT-GERMAIN-DES-PRES (Fr.) : Studio de la Contrescarpe 5e (325-78-37), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Calypso, 17e (754-10-68) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Palais des Arts, 3e (272-62-98) Myrrha, 18e (606-06-26).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77) U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr., **) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
TOUCHE PAS A MON COPAIN (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE TIGRE DU CIEL (Ang., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Diderot, 12e (343-19-29), Ternes, 17e (380-10-41).
TROIS FEMMES (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Les Nation, 12e (354-04-67) Gaumont-Convention 15e (828-42-27).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux 2e (742-83-90), Boul'Mich 5e (033-48-29), Publicis-Champs-Elysées 8e (720-76-23), Paramount-Opéra 9e (073-34-37), Paramount-Bastille 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les festivals

CARNE PREVERT : la Pagode, 7e (705-12-15) : les Enfants du paradis.
LA NOUVELLE VAGUE : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) : Leurs premières armes (courts métrages).
PAGNOL : Olympic, 14e (542-67-42) à 17 h. 15 : Angèle.
UN DEMI-SIECLE DE CINEMA SOVIETIQUE (v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), mat. : la Nouvelle Babylone ; à 17 h. : le Fascisme ordinaire ; soirée : Un drame poignant.

CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 12 h. 30 : les Lumières de la ville ; 14 h. : les Feux de la rampe ; 16 h. 30 : la Revue de Charlot ; 18 h. : The Kid ; 19 h. 30 : la Ruée vers l'or ; 20 h. 45 : les Temps modernes ; 22 h. 15 : le Dictateur.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Marx Brothers au grand magasin.

Les films nouveaux

LE DIABLE PROBABLEMENT, film français de Robert Bresson : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-15).
VOL A LA TIRE, film américain de J. Schatzberg. V.O. : Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12) Biarritz 8e (723-69-23).
PAINTERS PAINTING, film américain d'Emile de Antonio. V.O. : Olympic, 14e (542-67-42), le 16 au Centre-Pompidou.
LE BUS EN FOLIE, film américain de James Frawley. V.O. U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.F. Rotonde, 6e (633-08-22), Caméo, 9e (770-20-89) U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43) Convention-Saint-Charles 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE PONT DE CASSANDRA, film anglais de G.-P. Cosmatos. V.O. : U.G.C.-Danton 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma 8e (225-37-90) ; V.F. Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-53-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64) Murat, 16e (288-99-75).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY, film américain de A. Roberts (**). V.O. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). V.F. Paramount-Marivaux 2e (742-83-90) Max-Linder, 9e (770-40-04) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DEFENSE DE TOUCHER, film italien de Nello Rossati (*) V.F. : Omnia, 2e (233-39-36) Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CANNON BALL, film américain de P. Bartel. V.O. : Ermitage 8e (359-15-71) ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan 19e (206-71-33).

W. ALLEN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : Woody et les robots.
I. BERGMAN (v.o.), Racine, 6e (633-43-71) : l'Œil du diable.
CINEMA SUEDOIS (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) : Elvis, Elvis.
BUNUEL (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz.
CARLOS SAURA (v.o.), Quintette, 5e (033-35-40) : le Jardin des délices.

R. POLANSKI (v.o.), Studio Galande, 5e (033-72-71), 12 h. 30 (+ sam. à 23 h. : Macbeth) ; 15 h., 19 h. : Répulsion ; 17 h., 21 h. : Cul-de-sac.
VISCONTI (v.o.), Styx, 5e (633-08-40) : le Guépard.
COMEDIES A L'ITALIENNE (v.o.), Bilboquet, 6e (222-87-23), 13 h. 45 : les Monstres ; 16 h. : Une poule, un train... et quelques monstres ; 18 h. 15 : Moi, la femme ; 20 h. 30 : le Fanfaron ; 22 h. 30 : Parfum de femme.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. : 11 h. 50 (sf dim.) les Mille et Une Nuits ; 14 h. : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 10 : Taxi Driver ; 18 h. : Cabaret ; 20 h. 15 : Cria Cuervos ; 22 h. 15 : Aguirre, la colère de Dieu. — II. 12 h. : le Décaméron ; ven., sam., à 0 h. 15 : la Grande Bouffe.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) I. 13 h. : Let it be ; 14 h. 30 : Macadam cow-boy ; 16 h. 15 : Orfeu Negro (+ ven. et sam. à 24 h.) ; 18 h. 15 : Jérémiah Johnson ; 20 h. 15 : le Lauréat ; 22 h. : Délivrance. — II. 13 h., 22 h. 50 : Phantom of the Paradise ; 14 h. 45 : 1900 (prem. partie) ; 17 h. 45 : 1900 (deuxième partie) ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; ven. et sam. à 24 h. 15 : Zardoz.
P. NEWMAN (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Wusa.

Les séances spéciales

BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic (542-67-42) à 18 h. (sauf sam. et dim.).
CALIFORNIA SPLIT (A.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.
HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), à 12 h. (sauf sam., dim.).
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sauf dim.).
LE LIMIER (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sauf dim.)
NEXT STOP GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : la Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

Les grandes reprises

AU FIL DU TEMPS (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
AMARCORD (It., v.o.) Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.)
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
COMMENT YU KONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91)
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Le Ranelagh 16e (288-64-44) H. Sp.
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) Impérial, 2e (742-72-52), Quintette 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse 6e (326-58-00), Marignan, 8e (359-92-82) 14-Juillet-Bastille 11e (357-90-81) (le 16, la séance de 20 h. 30 sera suivie d'un débat).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) H. Sp.
J'AI MEME RENCONTRE DES TZIGANES HEUREUX (Youg., v.o.) Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) Studio-Marigny, 8e (225-20-74)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34)
MOBY DICK (A., v.o.) Publicis-Saint-Germain, 6e (22-72-80). vf : Capri, 2e (508-11-69), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge 18e (606-34-25)
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04)
MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22)
LES NOCES DE CENDRE (Pol., v.f.) Royal-Villiers, 17e (924-78-31)
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11)
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90)
OSCAR (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46) Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LES QUATRE MALFRATS (A., v.o.) Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. Helder, 9e (770-11-24) Miramar 14e (326-41-02)
TOMMY (Ang., v.o.) Broadway 16e (527-41-16)
TRIPLE ECHO (Angl., v.o.) Studio de l'Etoile 17e (380-19-93)
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) Cinoche Saint-Germain 6e (633-10-82), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
WOODSTOCK (A., v.o.) : George-V 8e (225-41-46)

L'Association pour la Collaboration des Interprètes et des Compositeurs (ACIC) donnera son quatorzième concert-programme-œuvre au Musée Guimet, le lundi 20 juin à 21 heures. Au programme : œuvres de Bancquart, Philippot, Prokofiev et Mâche (création) par l'Octuor de Paris sous la direction de Boris de Vinogradow.

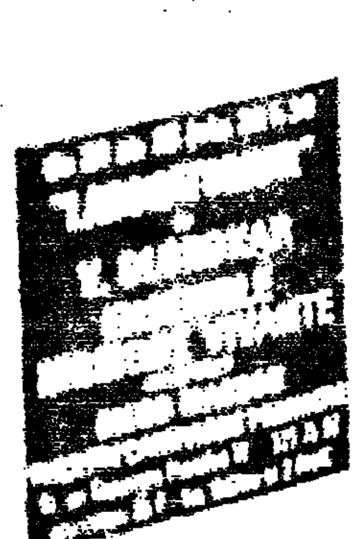
Le Conseil d'Administration de la SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE (SACEM), dont les membres du bureau ont été élus à l'unanimité, est ainsi composé pour l'exercice 1977-1978 :

Président : M. Georges AURIC, de l'Institut
Vice-Présidents : MM. Jean DREJAC, René SYLVIANO, Mme Raoul BRETON
Secrétaire général : M. Henry LEMARCHAND
Secrétaire adjoint : M. Roger DESBOIS
Trésorier : M. Yves BAQUET
Trésorier adjoint : M. Camille SAUVAGE

Administrateurs : MM. Henri CONTET, Jacques DEMARNY, Guy FAVEREAU, Gérard CALVI, Georges JOUVIN, Alec SINIAVINE, Francis BAXTER, Mme Fernande FAY, MM. Claude-Alphonse LEDUC, Pierre RIBERT.









RADIO-TÉLÉVISION

VU

IMAGES

L'équipe réunie par Armand Jammot au générique de « Voir » — nouveau magazine mensuel d'Antenne 2 — s'est donné pour but, comme le rappelait pompeusement la speakerine samedi soir, de « réhabiliter l'image ». Et qu'a-t-on vu dans ce premier numéro ? Un collage sur les élections espagnoles qui en disait à peu près autant, sur la reprise de la vie démocratique après le franquisme, qu'un communiqué nécrologique. Et, nouveauté des nouveautés, cette Traversée de Paris, *filmée par Lelouch sur sa moto, vue et revue dans les salles sombres. Le tout à l'avenant : images gratuites et documents peu justifiés par l'actualité, sortis des caisses ou achetés à bas prix. L'air de donner des leçons, avec ça. Une façon de laisser entendre par ce label de la « réhabilitation », que les autres, autant dire les journalistes de la rédaction, ceux de l'équipe Elkabbach, ont plutôt contribué à la condamner, l'image.*

Pourtant, à tout prendre, mieux vaut un journal où la vie passe (même si on y parle et on y fait parler un peu trop) qu'un périodique mort.

D'ailleurs, comme s'il avait voulu démontrer qu'il existe d'autres moyens de « réhabiliter l'image », Jean-Pierre Elkabbach avait inscrit, le même samedi, au sommaire de l'édition de 20 heures, un extraordinaire reportage sur la construction du second Transsibérien — « Go Est », titrait à bon escient le présentateur — et un document de la NASA sur la nouvelle navette spatiale. Lyrisme de l'épopée du rail ; poésie des avions-kangourous : une « réhabilitation de l'image » qui en vaut bien une autre et qui pourrait avoir l'avantage d'être quotidienne.

ANNE REY.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 20 JUIN

— *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, délégué général du Mouvement des radicaux de gauche, auteur de *l'État-spectacle*, participe à « Aujourd'hui magazine » sur Antenne 2, à *15 h. 55.*

MARDI 21 JUIN

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est l'invité du magazine « Dix questions, dix réponses » de France-Inter, à 19 h. 15.

— *Le Mouvement eucharistique des jeunes* dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— « *Le prix d'un enfant* » est le thème des Dossiers de l'écran. MM. Claude Goudet, sous-directeur de la justice criminelle ; Roger Poiblanc, sous-directeur des recherches criminelles à la direction de la police judiciaire de la préfecture de police ; Thierry Desjardins, grand reporter au *Figaro* ; Roger Colombani, rédacteur en chef adjoint du *Matin*, ainsi que M. et Mme Maurice Mange, parents d'une petite fille enlevée à Drancy, participent au débat, sur Antenne 2, vers 22 h.

LUNDI 20 JUIN

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, FILM : PIERRE ET NELLY, de M. Ritt (1972), avec W. Matthau, C. Burnett, G. Page, B. Nelson, R. Auberjonois.

Rencontre, liaison, mariage et vie quotidienne au fil des années, d'un homme et d'une femme, américains moyens. Une comédie américaine au réalisme un peu grisâtre. Des notations justes et deux grands interprètes.

22 h. 5, Entretien : La pensée oubliée, par J.-C. Bringuier. (Portrait de l'ethnologue Claude Lévi-Strauss, première partie).

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 50, Documentaire : La saga des Français, de M. Del Castillo. (Des travaux et des jours, de M. Pamart.)

Confessions et réticences d'une famille aristocratique attachée à son château et à ses souvenirs. Temps immobile à Serons.

22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard. L'alcoolisme.

Paul Ricard, face au docteur Orsel, président de la Ligue des alcooliques anonymes.

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cinéma public) : MELODIE EN SOUS-SOL, de H. Verneuil (1962), avec J. Gabin, A. Delon, V. Romance, C. Marlier, M. Biraud (N., rediffusion)

Un vieux truand, sorti de prison, prépare, avec un jeune voyou inexpérimenté, le cambriolage du casino Palm Beach de Cannes. Série noire de grande confection avec des dialogues d'Audiard et le face-à-face Gabin-Delon.

22 h., Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Carte blanche : « la Petite Fugue », de P. Besson ; 21 h., Nadia Boulanger et les siens : Concert ; 22 h. 30, Entretiens avec Dominique Desanti, par J. Montalbetti ; 23 h. Voix tracées : La voix et ses techniques ; 23 h. 50, Poésie : Jean-F. Bory.

FRANCE - MUSIQUE

20 h., Hommage à Adolf Busch : Autour de J.-S. Bach ; 21 h., En direct de Vienne... Festival de Vienne, Orchestre symphonique de la radio autrichienne, dir. L. Segerstam : « Concerto pour piano et orchestre n° 1 » (Tchaïkovski), « le Sacre du Printemps » (Stravinski), avec le pianiste A. Benedetti-Michelangeli ; 23 h., *France-Musique la nuit.*, Nocturne orientale ; 0 h. 5, Nouvelle musique américaine ; 1 h., Relais

MARDI 21 JUIN

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 13 h. 45, Restez donc avec nous.

20 h. 30, Série : Une autre vie (Chronique des Indiens Wayana, première partie), par C. Massot.

La couleur et les sons. Connaissance sensible des Indiens de la Guyane française. Le film ethnographique classique. Magnifique.

21 h. 30, Eurovision : Jubilé de la reine Elizabeth (Gala à Covent Garden) ; 22 h. 25, Le livre du mois, de C. Collange et J. Ferniot.

Avec Viviane Forrester, Renée Massip, Marguerite Puhl-Demange, Jean-Pierre Farkas, Janick Jossin, Armand Bachelier, Philippe Labro, Didier Decoin.

23 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. 35, Programme ininterrompu avec, à 14 h., Aujourd'hui, madame.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : L'AFFAIRE LINDBERGH, de J. P. Miller, réal. Buzz Kulik, avec C. de Young, A. Hopkins, W. Pidgeon.

Le fils du héros national de l'aviation fut enlevé et tué par son ravisseur, qui exigea par la suite une énorme rançon. Ce drame, survenu en 1932, a fourni le sujet d'un film, en deux parties, réalisé pour la télévision américaine. (La deuxième partie fera l'objet des « Dossiers de l'écran » du mardi 28 juin.)

Vers 22 h., débat : Le prix d'un enfant. *(Voir tribunes et débats.)*

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : L'ODYSSEE DU DOCTEUR WASSEL, de C. B. de Mille (1944), avec G. Cooper, L. Day, S. Hasso, D. O'Keefe, C. Thurston (rediffusion)

En 1942, à Java, un médecin de la marine américaine s'efforce de sauver un groupe de blessés, au moment de l'invasion japonaise. Les exploits exemplaires d'un héros viril dans une suite d'images d'Epinal. Un film d'aventures naïf et humaniste.

22 h. 30, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Dialogues : *Les religions orientales et nous*, avec MM. Mohamed Arkoun et Pierre Emmanuel ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec Dominique Desanti, par J. Montalbetti ; 23 h., Voix tracées : théâtre et concert en Asie ; 23 h. 50, Poésie : Jean-F. Bory.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, *Hommage à Adolf Busch, par M. Clary et P.-A. Hure.*, Autour de Brahms : Quintette avec piano en fa mineur », « Sonate n° 2 en la majeur », « Quintette avec clarinette en si mineur, allegro » (Brahms) ; « Trois lieder opus 3 » (Adolf Busch) ; 21 h., Polychoralité en Allemagne du Nord, en l'église Saint-Cosme de Stade : œuvres de Praetorius, Scheidmann, Gabrieli ; 22 h. 30, Musique de scène italienne du XVII[e] et du début du XVIII[e] siècle ; 0 h. 5, Du côté des tambours : 0 h. 30, Blues

R.T.L. EN TÊTE DES SONDAGES D'ÉCOUTE « INSTANTANÉE »

● Après la publication des sondages d'écoute radio dans *le Monde* du 9 juin (sondages qui plaçaient Europe 1 en tête), M. Jean Farran, directeur de R.T.L., *nous fait savoir* que les chiffres que nous avons rendu publics concernaient l'écoute « cumulée » et non l'auditoire « instantanté ». « *Cette dernière estimation est capitale, puisque c'est à elle que les annonceurs se réfèrent pour établir leur campagne de publicité* », écrit M. Farran.

Le directeur de R.T.L. fait, pour sa part, état des chiffres suivants : R.T.L., 3,5 % ; Europe 1, 3 % ; France-Inter, 2 % ; Radio-Monte-Carlo, 1,6 %.

UN PRIX DU COURT-METRAGE A RADIO-FRANCE

● Radio-France organise un prix du court-métrage avec les radiodiffusions belge, suisse et canadienne. Il récompensera le texte radiophonique d'une émission de vingt minutes environ. Les manuscrits doivent être envoyés avant le 25 août 1977 à Radio-France, France-Culture, 116, avenue du Président-Kennedy, 75786 Paris Cedex 16).

Stations pirates à Lille et à Paris

RETOUR DE « RADIO-VERTE »...

La station pirate parisienne Radio-Verte, qui ne s'était pas fait entendre depuis sa première émission (*le Monde* du 17 mars), a recommencé à diffuser samedi 18 juin, à 18 h. 40, sur 92 MHz, sa fréquence habituelle. Au bout de douze minutes, l'émission (dont le thème était « Le nucléaire ») est devenue inaudible.

... ET NAISSANCE DE « RADIO-BEAU DÉLIRE »

D'autre part, une station locale également « pirate », Radio-Beau-Délire, est née samedi à 11 heures près de Lille. Cette radio, qui émet sur un rayon de 5 kilomètres environ, à partir d'un petit émetteur bricolé, est lancée par une équipe de journalistes de « contre-information » locale, qui se disent indépendants des « radios vertes ».

Après avoir fait connaître leurs intentions par une annonce publiée dans *Nord Eclair*, ceux-ci ont émis pendant trente-six minutes un programme comprenant des chansons, des messages publicitaires et des informations : manifeste sur « le Goulag des ondes », intervention d'un ouvrier des établissements Defrenne, occupés depuis le 4 mai, et interview de M. Gérard Caudron, nouveau maire socialiste de Villeneuve-d'Ascq (ville nouvelle située à l'est de Lille).

Audible sur 100 MHz dans les banlieues lilloise et roubaisienne, cette station devrait se transporter prochainement dans d'autres villes du Nord.

● *Le directeur général de la radiotélévision italienne (RAI)*, M. Giuseppte Glisenti, a démissionné vendredi 17 juin après six mois dans ses fonctions. Il estime que « *les difficultés internes et externes* » l'empêchent de réformer la RAI comme il le souhaiterait.

[M. Giuseppe Glisenti, venu du secteur industriel d'Etat, avait été élu à l'unanimité directeur général de la RAI, le 20 janvier, alors que M. Paolo Grassi, directeur de la Scala de Milan, était élu président du conseil d'administration de la radio-télévision italienne.

Avant sa nomination à la RAI, M. Giuseppe Glisenti avait occupé de nombreuses fonctions à l'étranger. Il avait été également, au lendemain de la guerre, chef du bureau de presse et de propagande de la démocratie-chrétienne, où l'avait appelé son ami, M. Amintore Fanfani, actuellement président du Sénat.]

JUSTICE

LE « GANG DES LYONNAIS » DEVANT LES ASSISES DU RHONE

Des ombres et des interrogations

Le procès d'une équipe de « braqueurs » commence ce lundi 20 juin à Lyon. Seize accusés — dont treize seulement seront présents — vont répondre devant les assises du Rhône de huit attaques à main armée contre des établissements financiers pour un butin total estimé à 2,5 millions de francs. Rien que de très banal « a priori ». Pourtant, ce « gang des Lyonnais » est entouré, depuis des années, d'une auréole qui confine au mythe. Edmond Vidal, dit « Monmon », et ses coïnculpés sont-ils autre chose que des voyous à la main heureuse, héritiers d'une légende qui les glorifie ? Ou bien sont-ils les « dei ex machina » de toutes les retentissantes affaires criminelles non élucidées des dernières années, à Lyon ou ailleurs ? Sauf à voir les débats sortir de leur objectif initial, il ne sera certainement pas répondu à ces questions au cours des deux semaines d'audiences prévues devant la cour d'assises de Lyon, car il reste dans cette affaire trop d'ombres et d'interrogations.

Parmi les ombres, d'abord celle de Pierre Pourrat, dit « le Docteur », dit « le Vieux », dit « Tonton ». Agé aujourd'hui de cinquante et un ans, il avait été arrêté en même temps que le reste de la bande, le 18 décembre 1974, au casino de Charbonnières-les-Bains. Le 19 octobre 1975, il s'évadait de la prison de Valence où il avait été transféré trois semaines plus tôt (on craignait qu'il ne cherche à s'échapper de la prison de Saint-Paul de *Lyon !*) et aucune trace de lui n'a jamais été retrouvée. Absence bien gênante aujourd'hui, car les rapports de la police font de lui le dernier en date des « *cerveaux* » du gang, l'organisateur des hold-up qui valent aux « Lyonnais » de comparaître en justice.

Son prédécesseur à la tête de l'équipe n'est pas non plus au nombre des accusés. Il s'appelle Claude Chavel, alias « Joanny ». Un matin d'octobre 1973, il est parti chasser dans les Dombes, et depuis, personne ne l'a revu vivant. On retrouvera seulement, trois mois plus tard, sa Mercédès sur un parking d'Orly. Certains de ses amis pensent qu'il a été exécuté parce que ses agissements devenaient trop voyants. Tout en déclarant 98 600 francs de revenus entre *mai 1969 et octobre 1973*, n'avait-il pas acheté le château de Fléchères, à Fareins, dans l'Ain, où il menait grande vie, et un hôtel-restaurant de la banlieue lyonnaise ? Si bien qu'il finissait par attirer l'attention de beaucoup de gens, et notamment de la police lyonnaise. Six mois après la mort de Jean Augé, le « *parrain* » lyonnais des années 60, exécuté le 15 juin 1973 alors qu'il allait disputer sa partie de tennis quotidienne au Sporting Club de Lyon, le gang perdait, avec « Joanny » Chavel, son plus talentueux organisateur.

C'est en effet à travers ce personnage que se dessinent les interrogations qui apparaîtront peut-être en filigrane au cours des débats devant la cour d'assises. Pour les policiers, en effet, il ne fait aucun doute que Chavel, ancien adjudant-chef ayant lutté contre l'O.A.S. en Algérie sous les ordres du commandant René Poste, est l'organisateur du hold-up de la poste de Strasbourg, *le 30 juin 1971*. Organisée aussi minutieusement qu'une opération de commando, l'attaque rapporte 11 680 000 F à ses auteurs. L'argent — des petites coupures usagées dont les numéros n'ont pas été relevés —, paraît s'être évaporé, mais trois ans plus tard, M. François Colcombet, substitut à Lyon et membre du Syndicat de la magistrature, déclare : « *J'espère que l'on n'apprendra pas un jour que l'argent du hold-up de Strasbourg a servi à alimenter les caisses d'un parti politique.* »

Pas seulement des gangsters ?

La politique, Edmond Vidal paraît y avoir fait allusion au cours de l'instruction. Le 3 décembre 1975, dans le cabinet de M. Georges Riveslanges, il déclare : « *Nous ne sommes pas que des gangsters.* » Et il explique que les dix-neuf cartes routières annotées trouvées lors des vingt et une perquisitions qui suivirent l'arrestation *du gang* — cartes sur lesquelles figurent, notamment, tous les emplacements des gendarmeries et des commissariats — ne servait pas qu'à préparer des *hold-up* mais aussi à des opérations à caractère politique « *commandées en haut lieu* » pour lesquelles ses amis et lui disposaient parfois de voitures à cocardes tricolores. Depuis, « Monmon » paraît s'être *fait discret sur ces activités*. La cour d'assises le sera-t-elle moins ?

S'interrogera-t-elle également sur les rumeurs insistantes qui ont *circulé à Lyon à propos* de la mort de M. François Renaud, juge d'instruction, tué le 4 juillet 1975 par des personnages qui n'ont jamais été retrouvés, ni même *formellement identifiés* ?

Le 12 janvier 1976, M. Roger Chaix, préfet délégué pour la police de Lyon, ne craignait pourtant pas d'affirmer : « *Les affaires réglées par la police n'aboutissent pas toujours en justice. Ainsi, dans l'enquête Renaud, la police peut connaître les coupables, mais ne dispose d'aucun moyen pour les confondre.* »

Aussitôt des noms circulent, de plus en plus ouvertement : ceux de Vidal et de son équipe ainsi que quelques autres. Parmi eux, celui de Jean-Pierre Marin, qui est tué le 9 mars suivant à Champagne-au-Mont-d'Or, près de Lyon, par des policiers.

Depuis, l'affaire Renaud est au point mort, et les accusations portées contre les « Lyonnais » ne reposent que sur un postulat n'obéissant qu'à la logique policière en emprisonnant les compagnes des gangsters, M. Renaud avait rompu le fil ténu qui reliait ces dernières au monde extérieur et à leurs « *affaires* », une raison jugée suffisante pour éliminer ce « *gêneur* ».

Mais là encore personne n'ira au-delà des hypothèses. Le « gang des Lyonnais » ne ferait-il que *lutter contre des fantômes* ?

JAMES SARAZIN.

FAITS ET JUGEMENTS

Une année internationale de l'abolition de la peine de mort.

L'organisation Amnesty International s'est fixé pour buts la libération des prisonniers d'opinion, l'abolition de la torture et de la peine de mort. C'est à ce dernier thème, et pour préparer la conférence mondiale sur la peine de mort organisée par Amnesty International à Stockholm *les 9 et 10 décembre prochain*, qu'était consacré le séminaire organisé, samedi 18 juin, à Paris par la section française.

Les rapports et propos échangés au cours de cette séance de travail soulignaient une nouvelle fois les paradoxes de la situation française déjà abordés au cours des VI[e] Journées de l'Institut de criminologie de Paris (*le Monde* du 3 juin). Les partisans, tel M[e] Badinter, de l'abolition rapide de la peine de mort sans que lui soit substituée de « *peine de remplacement* », tout aussi inadmissible, se heurteront-ils toujours à l'opposition d'une « *opinion publique* » française irréductiblement hostile ? « *Il faut que les parlementaires et les magistrats*, souligne M[e] Badinter, *soient des phares et non des miroirs de l'opinion publique.* » Mais cette nécessaire « *rupture* » est indissociable d'une réforme du système carcéral et d'actions de prévention nouvelles qui sont autant de paramètres du problème de la criminalité.

Telles sont les réflexions que la section française d'Amnesty International apportera à la *conférence de Stockholm qui doit* ouvrir une « *année internationale de l'abolition de la peine de mort.* »

● *Transports gratuits : un commerçant condamné.* — M. André Vergereau, directeur de l'hypermarché Rallye de La Ricamarie (Loire), a été condamné, vendredi 17 juin, par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne à 30 000 francs d'amende, pour infraction à la loi Royer sur les prestations de services. Il devra, en outre, verser *30 000 francs de dommages* et intérêts à l'Union des commerçants de La Ricamarie qui avait porté plainte et s'était constituée partie civile. Il était reproché à M. Vergereau d'avoir organisé des transports gratuits de clients éventuels jusqu'à son magasin avec des véhicules d'une compagnie ayant le monopole des transports en commun à Saint-Etienne et dans la vallée de l'Ondaine.

Cet avantage entrait dans le cadre d'un service après vente pouvant être qualifié de service autorisé, fit valoir la défense. argument ne pouvait être retenu, argument ne pouvait être retenu car la distribution des tickets dès la montée des usagers n'était subordonnée à aucun achat postérieur. — *(Corresp.)*

Les contrôles de police dans le métro.

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, vient de répondre à une question écrite posée par M. Pierre Bas, député R.P.R. de Paris, qui demandait l'arrêt des contrôles de police dans le métro, renforcés depuis le mois d'octobre dernier après une décision prise par M. Michel Poniatowski, alors ministre de l'intérieur.

M. Bas qualifiait ces contrôles de « *rafles systématiques* » et s'inquiétait qu'ils visent notamment des personnes « *originaires du tiers-monde identifiables à leur apparence physique* ». Il déclarait : « *Une telle façon de procéder est intolérable en France* », et notait : « *Il semble que ces rafles aient pour but de détecter les travailleurs étrangers en situation irrégulière, mais il n'est pas possible que pour atteindre ce but déjà sujet à caution on remette en cause une attitude fondamentale de la République : le respect de tous les hommes quelle que soit leur race, leur religion ou leur couleur* ».

Le ministre de l'intérieur répond que les contrôles pratiqués à l'égard d'usagers d'origine étrangère « *ne sauraient revêtir un caractère discriminatoire ou vexatoire* ». Et il ajoute : « *Il n'est, en tout état de cause, procédé à aucune rafle systématique des personnes de couleur. Il convient, en revanche, d'observer que cette présence policière a contribué à recréer dans le métropolitain un climat de sécurité.* »

Attentat au domicile du président de l'Œuvre française.

Un engin explosif a causé d'importants dégâts, dimanche après-midi 19 juin, au domicile de M. Pierre Sidos, président du mouvement nationaliste d'extrême droite l'Œuvre française, 4 *bis*, rue Caillaux, à Paris (13[e]). Deux passants ont été légèrement blessés. Le groupe Makhno (du nom d'un anarchiste ukrainien) a revendiqué, dans une communication *téléphonique* à l'Agence France-Presse, cet attentat, qui a été perpétré, souligne le groupe, parce que « *l'Œuvre française revendique à sa place l'attentat contre France-U.R.S.S., à Ménilmontant, le 17 juin* » (*le Monde* du 18 juin).

Le groupe Makhno avait déjà revendiqué l'attentat commis pendant la nuit du lundi 13 au mardi 14 juin contre les Editions sociales, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris (10[e]), et avait annoncé dans une lettre adressée au *Monde* son intention de « *détruire* » les locaux de France-U.R.S.S.

Albert Spaggiari indemnise les dégâts causés par son évasion.

M. Albert Spaggiari, considéré comme le cerveau du « gang des égoutiers », qui s'était évadé le 10 mars dernier du palais de justice de Nice, en sautant d'une fenêtre du cabinet du juge d'instruction sur le toit d'une voiture, a envoyé au palais de justice un mandat de 5 000 F pour payer les *dégâts occasionnés* au véhicule. Le mandat, qui est posté sous le pseudonyme d'Albert Mandrino, comportait l'annotation suivante : « *Destiné au dédommagement propriétaire voiture détériorée le 10 mars.* » M. Jean Gonzalès, ouvrier maçon, propriétaire de l'automobile, a refusé cet argent. « *Ne sachant d'où il vient*, a-t-il expliqué, *il me brûlerait les doigts.* » — (Corresp.)

● *Citations à l'ordre de la nation.* — M. Dominique Fratani et M. Charles Rafel, mortellement blessés dans l'exercice de leurs fonctions, ont été cités à l'ordre de la nation. M. Fratani, surveillant principal de l'administration pénitentiaire de Casabianda (Corse), avait eu le crâne fracassé le 23 mai 1977, par un détenu du centre qui voulait réaliser un *hold up*. M. Rafel, huissier de justice à Saint-Aignan (Loir-et-Cher), s'étant présenté, jeudi 16 juin, au domicile d'un mauvais payeur, M. Michel Chenel, à Saint-Aignan, celui-ci avait sorti un pistolet et lui avait tiré une balle dans le cœur.

● *Un détenu de la maison d'arrêt de Caen* (Calvados) a mis fin à ses jours, samedi 18 juin, en se jetant par une fenêtre du deuxième étage d'un bâtiment intérieur. Il s'agit de Pierre Gueguen, 54 ans, qui, après avoir fait plusieurs séjours dans des hôpitaux psychiatriques, avait été condamné à huit ans de réclusion criminelle pour attentat à la pudeur avec violence.

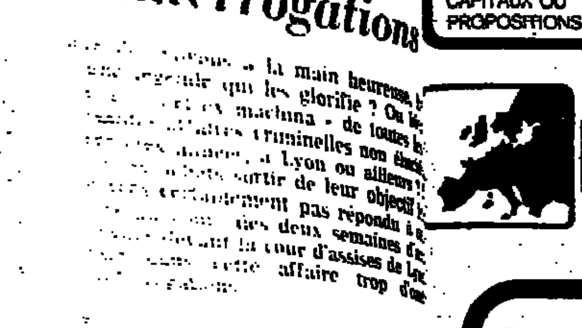
● *Disparition du voilier* Airel : *information ouverte.* — Le parquet de Marseille a ouvert le 17 juin une information judiciaire afin d'établir dans quelles circonstances le voilier *Airel* a disparu, avec sept hommes à bord, et comment ont été organisés les secours. Ce voilier avait disparu le 10 avril dernier, au cours de l'ultime régate de la Semaine nautique internationale de la Méditerranée (*le Monde* daté 17-18 avril). Seul, le corps du propriétaire du bateau, M. Pierre Serinelli, a été retrouvé au cap Corse, jeudi 16 juin.

Cinq des sept familles des membres de l'équipage disparu ont déposé plainte avec constitution de partie civile. — *(Corresp.)*

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

FAITS ET JUGEMENTS

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

BANQUE à MONACO

recherche son

CHEF SERVICE INFORMATIQUE

pour l'exploitation, la maintenance et le développement de ses applications.

- de formation supérieure, le candidat devra posséder une expérience incontestable de l'informatique bancaire au plan organique et fonctionnel ;
- la connaissance de l'IBM 3 est souhaitable *mais non indispensable* ;
- la rémunération intéressante sera fonction de la candidature retenue ;
- les frais de déménagement éventuels sont pris en charge par la société.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence JC/MC à :

EUROPE INFORMATIQUE SÉLECTION
8, rue de Sèze - 75009 PARIS.
Discrétion assurée.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR MACHINES AGRICOLES
VILLE UNIVERSITAIRE SUD PARIS

recherche

UN CADRE

POUR ASSURER LA VENTE DE SES MATÉRIELS A L'EXPORTATION

Ce poste peut convenir à un candidat dynamique, ayant grandes qualités de contacts et parfaitement bilingue anglais-français (une seconde langue sera appréciée).

EXPÉRIENCE DE LA VENTE DE BIENS D'ÉQUIPEMENTS A L'ÉTRANGER INDISPENSABLE.

Adresser lettre man., C.V., photo et prét., nº 18.255, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

A.G.P.M. Services

Coopérative de vente par correspondance de produits et de services aux 210.000 militaires et leurs familles qui en sont actionnaires recrute dans le cadre de son développement un

Chef du Service Comptable

Toulon

Il devra organiser le service comptable en liaison avec l'informatique et assisté d'une équipe assurer la tenue de la comptabilité générale, dresser les comptes d'exploitation et bilans. Le poste nécessite des qualités d'organisateur, la capacité d'assumer valablement des contacts variés, l'adhésion à la conception d'un service de qualité rendu aux adhérents.
Pour réussir, les candidats devront avoir au moins 30 ans, posséder au minimum le DECS et une solide expérience comptable acquise dans une société à vocation commerciale.
Réponse et discrétion assurées à tte lettre man., CV, photo, rém. adressée ss réf. A/5289 à Mme Sigolet.

sperar

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

IMPORTANTE SOCIETE RECHERCHE

ATTACHÉ DE DIRECTION

pour promotion vente matériel équipement GARAGES ET CARROSSERIES EN FRANCE. Exigeons très haute compétence commerce et organisation. Import. salaire assuré. Place d'avenir.

Ecrire avec curriculum vitae à RADIANCE, 1, rue E.-Vineuse, 87100 LIMOGES, qui transm.

SOCIETE PAPIERS PEINTS, PEINTURE ET REVETEMENTS DE SOL
siège situé dans le Nord de la France, développement 35 % an
recherche

ADJOINT DIRECTION GÉNÉRALE

Poste 120.000 F

PROFIL :
- 35 ans environ, homme de contact, excellent manager, possédant plusieurs années d'expérience de Direction dans le secteur Distribution. Directeur Commercial Industriel.
- Connaissances générales étendues concernant les domaines juridiques, fiscaux, comptables, gestion informatique, etc.

MISSION :
- Exploiter, gérer, rentabiliser au maximum : 100 points de vente. Former l'équipe de direction qui le secondera dans sa tâche, mettre au point la politique du Management de cette équipe.

AVENIR :
- Une réussite à ce poste lui permettra d'accéder à des responsabilités de très haut niveau.

Envoyer C.V. manuscrit + photo à Mme POITOU sous référence 27062.

C.R.M. Consultant 91, boulevard Carnot, 59420 MOUVAUX.

DIRECTEUR de l'ANALYSE

INDUSTRIE CHIMIQUE

La Société (200 M de C.A. H.T.), située à 200 km de Paris, fabrique des produits de synthèse organique. Le candidat retenu, Ingénieur Chimiste ou Universitaire de plus de 35 ans, sera spécialisé dans la synthèse organique et aura dirigé un laboratoire d'analyse.
Assisté d'un Chef de Laboratoire, ses missions comporteront d'importantes liaisons *scientifiques et techniques* à l'extérieur de la Société. La rémunération ne sera pas inférieure à 104.000 Frs.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence 7677 M à :
Paul Louis QUINIOU
Conseil en Recrutement de Cadres
39 Champs Elysées 75008 Paris.

PLONGÉE SOUS-MARINE

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche
pour sa nouvelle implantation
COTE D'AZUR, son

DIRECTEUR DE PRODUCTION

pour usine de fabrication de matériel de plongée nécessitant des connaissances dans des techniques très diversifiées.

De formation INGENIEUR (Arts et Métiers, Marine Marchande ou équivalent).
Agé de 35 ans environ, parlant anglais, il doit avoir une expérience type Direction de grands chantiers de montage et être averti des problèmes de gestion.

Rémunération annuelle : 120.000 F.

Il est offert comme perspective au candidat qui fera la preuve de ses capacités, la position de

DIRECTEUR GÉNÉRAL.



PROFILS

Adresser curriculum vitae détaillé sous référence CD 27 à :
PROFILS
CONSEIL EN RECRUTEMENT
33, rue Galilée, 75116 PARIS.

Important négociant de vins fins en BOURGOGNE (Côte d'Or)
50 millions de CA, recherche dans le cadre de son expansion

CADRE EXPORTATION

dont la mission sera d'étendre et d'animer les réseaux étrangers de distribution, d'effectuer les études de marché et de mettre en place une politique commerciale concertée.
Une parfaite maîtrise de l'anglais est exigée (allemand souhaité).
Déplacements prévus 50% du temps par missions ponctuelles.

Ecrire CABINET GATIER - 32, rue Barrême - 69006 LYON - Service P.3150
Réponse assurée et motivée.

Cabinet Gatier

SECRETAIRE GENERAL

Société de biens de consommation (500 personnes, C.A. 85 millions,) solidement implantée dans la Région Lyonnaise, souhaitant compléter son équipe de Direction confierait le poste de

SECRETAIRE GENERAL

à un Juriste ou Financier de formation HEC ou similaire, atteignant 35 ans et désireux de dépasser sa spécialité pour acquérir une vue plus générale de l'entreprise.

Lieu de résidence : Lyon ou région.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 2908

SEREP 82, Bd Malesherbes 75008 PARIS

GROUPE INTERNATIONAL

Très important de l'industrie de transformation des Matières Plastiques.

recherche pour son usine française située à environ 130 km au SUD DE PARIS.

RESPONSABLE SERVICE CONTROLE QUALITE

Age 30 ans environ.

Il sera responsable d'une équipe d'une dizaine de personnes.

Ce poste s'adresse à un candidat possédant :
- connaissance de la technique des transformations de matières plastiques ;
- ayant si possible participé aux problèmes de normalisation ;
- disposant d'une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire.

Ce poste offre de réelles possib. de développement.

Ecr. avec C.V. à nº 17.581 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

DIRECTEUR TECHNIQUE

Cette laiterie - Fromagerie du Centre de la France - 360 pers. - C.A. 80.000.000 F. - fabrique des produits de haute qualité. Pour lui confier la coordination et la gestion de ses ateliers de fabrications (200 pers.) elle recherche un Ingénieur de formation laitière ou Agro Alimentaire, de plus de 30 ans ayant déjà exercé des responsabilités en production, en laiterie de préférence.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 768 M.

GROUPE IMPORTANT DU SECTEUR TERTIAIRE RECHERCHE POUR ORLEANS

DEUX CADRES ADMINISTRATIFS DÉBUTANTS

Libérés O.M.
Ayant les diplômes et qualités suivants :

Le premier :
DIPLOMES :
- Licencié Droit, Sciences Po, Sciences ECO.

QUALITES :
- Excellente expression orale et écrite,
- Parfaite présentation,
- Faculté à établir contacts à tous les niveaux.

Le second :
DIPLOMES :
- Sciences ECO ou formation scientifique.

QUALITES :
- Goût des études et statistiques.

Adresser lettre manus. et curr. vitae très complet, photogr. et indiquer appointements souhaités à : CAMPBELL, B.P. 57 - 75824 PARIS CEDEX 17, sous référence 945, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE MATERIELS D'EQUIPEMENTS LOURDS
recherche dans le cadre de son développement à l'exportation

CHEF DE DEPARTEMENT

Aura pour mission de négocier et de gérer des contrats d'usines clefs en main, en particulier à l'étranger.
Ce poste convient à X, ECP, AM...
ayant expérience technique dans industrie mécanique et habitude des négociations à l'exportation.
Anglais indispensable.
Résidence dans ville universitaire de l'Ouest.

Adresser C.V. et prét. *sous réf.* 27 M 166
30, rue de Mogador
75009 PARIS



LE SERVICE ENSEIGNEMENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE ROANNE
recherche

CHARGÉ DE COURS D'ANGLAIS

Nat. franç. avec lic. anglais, maîtrise angl. parlé. Expér. pédagog. souhaitée pour animation stages anglais adultes, organisation, administrat. stages. Assure formation ou perfect. pédagog. adultes et techniques laboratoires langues.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à : CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, Service ENSEIGNEMENT, 4, rue Marengo, 42300 ROANNE.

SOCIETE INTERNATIONALE TRAVAIL TEMPORAIRE
région Marseille, recherche

CADRE COMMERCIAL

Il sera responsable :
- De la négociation à haut niveau avec des Sociétés Françaises et Internationales.
- De la préparation des dossiers et des contrats.

Son profil :
- Une expérience professionnelle de plusieurs années à des postes lui ayant permis d'acquérir les connaissances nécessaires à sa fonction.
- Un esprit de rigueur et d'organisation ; un sens de l'équipe.

Curriculum vitae, lettre manuscrite et photo, à adresser sous le numéro T 74999 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

RECHERCHONS

CHEF COMPTABLE

30 ans environ

Aura pour mission :
- Comptabilité générale
- Comptabilité analytique
- Prix de revient
- Budget

La comptabilité est sur ordinateur
Ecrire A.C.M.C., Z.I. 14650 Caen/Carpiquet

SOCIETE EYQUEM BORDEAUX
subsidiary of
MONTAGUE L. MEYER LTD

requires a

SALES MANAGER

for Northern France to control a team selling

BLACKNELL HOME EXTENSIONS

to the householder.

The product is selling well, has a sound reputation and is backed by a modern factory and substantial promotion.

Fluency in English is essential and the following attributes are desirable :

- Some managerial experience preferably in Sales ;
- A knowledge of building or general technical aptitude ;
- Experience in selling direct to the householder ;
- Willingness to work flexible hours ;
- Age 25 minimum.

The salary will be in line with the responsability for the job. A company car and expenses are provided. Product training will be comprehensive.

Please apply in strict confidence to :
Société EYQUEM
10, quai de la Souys,
33100 BORDEAUX.

Agence d'Urbanisme de METZ
recrute

INGÉNIEUR TRANSPORTS

pour :
- Etudes de restructuration et promotion des transports *collectifs* urbains ;
- Définition d'une desserte en site propre.

3 ans d'expérience au moins dans cette branche d'activité de préférence en tant que responsable d'études

Ecrire AGURAM :
2, place d'Armes - 57000 Metz, tél. (87) 75-31-19.

CADRE COMMERCIAL

ALSACE - 100.000 F.

La Société - 750 pers. C.A. 200 millions - fabrique de machines vendues en France et à l'Etranger (40%) Pour étoffer l'équipe de Direction Commerciale, elle recherche un HEC, ESSEC, ESC parlant l'Allemand *et l'Anglais et possédant quelques années d'expérience* de Chef de Produit ou de Responsable des ventes dans le domaine des biens d'équipement.
Poste d'adjoint au Chef des ventes au départ et très évolutif à terme.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera *note d'information* et dossier de candidature sur demande. Référence 766 M.

Pour mettre en place et diriger à PAU l'Office Régional de l'Education Permanente, établissement public, le Département des Pyrénées-Atlantiques

recherche

UN CADRE SUPÉRIEUR

connaissant bien la Région Aquitaine, de formation supérieure, âgé de 35 ans minimum, justifiant de 10 ans d'expérience professionnelle (industrie, administration, formation des adultes...), d'une compétence affirmée en matière d'organisation et de gestion, de larges ouvertures sur les problèmes de l'emploi et de l'éducation permanente, qualités d'animateur.

REMUNERATION ANNUELLE : 80.000 FRANCS.

Adresser candidatures manuscrites avec curriculum vitae, *avant le 25 Juin 1977*, à la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques - Direction des Affaires Financières et des Collectivités Locales, 3e Bureau.

CREATION DE POSTE - ORLEANS

jeune gestionnaire

Diplômé d'études supérieures, type Grandes Ecoles de Commerce.

Vous avez exercé pendant 2 à 5 ans des fonctions de gestion dynamique.

Nous vous offrons de participer à la création d'une Société d'exploitation, filiale d'un Groupe important, et de vous intégrer à l'équipe.

Sous l'autorité directe du Directeur Administratif et Financier, vous aurez la responsabilité de la mise en place de procédures d'observation et de suivi économique de l'entreprise : étude des coûts, analyse financière prospective...

Envoyer C.V. et salaire actuel, *sous référ.* RAMU (mentionnée sur l'enveloppe) à :

Publicis Conseil
EMPLOIS & CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Organisme Ville *Médit.* rech. *Adjoint Direct. Enseignement* Tech. et *Com.* ; *Ingénieur* Techno. Connais. Gestion. 30 ans minimum. *Rémun.* selon Exp. *Ecr. nº 7.171 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

ENTREPRISE NATIONALE TRAVAUX PUBLICS BATIMENT
(300 person., 100 millions C.A.)

recherche pour
VALLEE DE LA LOIRE

ADJOINT GESTION

AU CHEF DE REGION

Le candidat retenu sera un ingénieur ayant au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans entreprise similaire.

Adresser C.V. et prétentions *sous nº 35.345* à
HAVAS-CONTACT,
156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Ecole Supérieure d'Ingénieurs ROUEN recherche d'URGENCE

INGÉNIEURS OU PROFESSEURS

HAUT NIVEAU SCIENTIFIQUE
de préfér. région rouennaise pour cours, travaux dirigés et travaux pratiques... automatique, électrotechnique, électronique, informatique, physique, mathématiques.
Ec. Nº T 74991 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur - Paris-2e

---

LA VILLE DE REIM[S] dans le cadre de la restau[...]ration de son *Foyer de Je[unes]* Travailleuses,

recherche

UNE DIRECTRICE

avec expérience d'anim[ation] et de gestion.
La future directrice devra [faire] preuve de sens créatif [...] réorganiser totalement l'ét[ablis]sement dans un esprit de [par]ticipation et d'expression.
Emploi disponible de suite.
Faire acte de candidature [par] lettre manuscrite, avec C.[V. et] prétentions, adressées à :
M. le Maire de Reims
B.P. 2727 - 51096 REIMS C[EDEX]

Importante société ayant [son] siège administratif à A[...] recrute pour relations et [...] dans la comptabilité de [...] activité *Moyen-Orient* très [...] aide comptable ou com[ptable] 1er degré (comptabilité ju[squ'à] *la balance*). *Exigeons* co[nnaissance] parfaite anglais et [...]

Ecrire avec C.V. au no [...] « *le Monde* » *Pub., 5, ru[e des]* Italiens - 75427 PARI[S]

LABO. UNIVERSITAI[RE]
offre à Lyon

POSTE ASSISTANT ([...]

disponible sept. 77 en vu[e] D.E.A. (continuat. thèse 3[e cycle]).
Profil : diplôme ingé[nieur] ou maîtrise bio-chimi[e]

Ecr. avec C.V. et recom[mandation] à Professeur STOEBE[R] Laboratoire Micro-biol[ogie] 406 INSA 69621 Villeurbanne Ce[dex]



emplois internationaux

COTE D'IVOIRE

TRES IMPORTANTE SOCIETE AGRO-INDUSTRIELLE EN PLEINE EXPANSION (C.A. 15 MILLIARDS de F.C.F.A), recherche

2 INGENIEURS ELECTROMECANICIENS

(5 ans d'expérience)

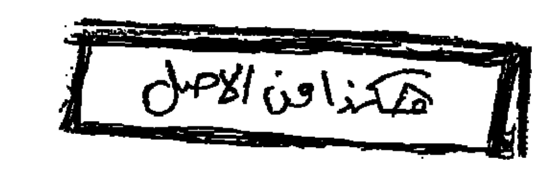
pour devenir les Adjoints du Directeur de l'Exploitation Centrale.

Après un passage de plusieurs mois dans les différentes unités de production du groupe (région côtière) pour diagnostiquer les problèmes spécifiques d'entretien, ils seront confirmés dans leur fonction et basés à ABIDJAN.

- Contrats expatriés et avantages sociaux inhérents
- Logements équipés et meublés
- Voiture de fonction
- Congés de deux mois en Europe tous les 10 mois pour toute la famille.

Adresser lettre de candidature, C.V. détaillé, photo et salaire de base *sous Réf. 37 M 171*
30, rue de Mogador -
75009 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Société d'engineering
spécialisée en construction d'usines clé en main
leader européen de sa spécialité
80 % exportation
recherche dans le cadre de son expansion

directeur financier adjoint (réf. DF)

30 ans minimum, de formation supérieure, parlant anglais et si possible autre langue, ayant occupé un poste de responsabilité axé sur l'exportation dans une société industrielle ou dans une banque. Destiné après un an à remplacer le Directeur actuel appelé à d'autres fonctions.

2 attachés à la direction financière

Le premier aura pour tâche de mettre en place l'organisation administrative et commerciale dans une usine construite au Maghreb pour un de nos clients. De formation financière ou DECS, il devra posséder quelques années d'expérience et parler couramment anglais. Résidence 1 an à l'étranger avec ensuite réintégration à Paris. (réf. AD1)

Le second interviendra dans la négociation des contrats sur le plan financier et juridique. Agé de 30 ans environ, de formation supérieure, la fonction implique une pratique des problèmes financiers liés à l'exportation. Déplacements fréquents à l'étranger pour la mise en forme et le suivi des opérations. Anglais parlé couramment indispensable. Expérience de plusieurs années souhaitée au sein du Service étranger d'une banque ou d'une société internationale. (réf. AD2)

négociateur haut niveau (réf. NE)

Ingénieur grande école expérimenté dans les techniques du commerce international : contrat, paiement, crédit. Connaissance anglais indispensable, autre langue souhaitée. Voyages fréquents. Poste évolutif.

ingénieur d'affaires (réf. AF)

Ingénieur type A.M. ou Travaux Publics. Expérimenté en engineering, sera responsable de la gestion d'un contrat : liaison avec client, chantier, bureau d'études, sous-traitants. Déplacements à l'étranger. Anglais indispensable.

ingénieurs de chantier (réf. IC)

Expérience indispensable montage ou génie civil. Ils seront responsables de chantiers d'un montant de 30 à 50 millions de F. Pour chacun d'eux, séjour à l'étranger d'une durée minimum de 18 mois. Connaissance de l'anglais ou de l'espagnol.

assistant de direction exportation (réf. DE)

Formation école supérieure de commerce ou de gestion, expérience exportation de 2 à 3 ans. Il assurera la liaison entre les divers ingénieurs technico-commerciaux et la direction. Il gèrera la publicité et la documentation. Connaissance anglais indispensable, allemand, espagnol ou arabe souhaités. Situation évolutive.

secrétaire de direction commerciale (réf. SD)

Bonne formation de base, bilingue ou trilingue. Grande disponibilité pour assister le directeur au cours des négociations à l'étranger.

Pour tous ces postes, adresser sous référence correspondante lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo récente
EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

I.S.A.
ADAMEL LHOMARGY
15, avenue Jean-Jaurès
94201 Ivry-sur-Seine

recherche pour son LABORATOIRE d'ESSAIS et DEMONSTRATIONS CLIENTELE

TECHNICIEN
Niveau V

- Formation DUT mesures physiques
- Options techniques instrumentales ou équivalent
- Expérience professionnelle 3-4 années dans domaine études et contrôle des matériaux (papier, plastiques et métallurgie).

Anglais indispensable

Déplacements fréquents France et étranger

Adresser C.V. et prétentions



SYSTÈMES
recherche immédiatement

3 ANALYSTES-PROGRAMMEURS DÉBUTANTS
(diplôme IUT apprécié) (Réf. 470)

5 ANALYSTES-PROGRAMMEURS EXPÉRIMENTÉS
(2 à 5 ans d'expérience professionnelle) (Réf. 471)

Les spécialités suivantes sont particulièrement recherchées :
- ASSEMBLEUR IBM, PL 1, COBOL
- METASYMBOL, GAP 2, LOGOL

Adresser C.V. et prétentions, à CAP-SOGETI SYSTEMES
F. BEHR, 5, rue des Morillons, 75015 PARIS

Shell Francaise

INSTRUMENTATION . ELECTRICITE

Quelle que soit votre formation de départ (IUT, Université, école d'ingénieurs) vous pouvez vous considérer aujourd'hui comme un véritable expert pour tout ce qui touche l'instrumentation liée à la régulation automatique.

Shell Française vous offre de poursuivre votre carrière avec elle. Dans ses unités de production à process continu, si vous êtes plus orienté vers le fonctionnement des appareils de contrôle et avez une certaine expérience en électricité industrielle. Dans ses bureaux d'études, si vous êtes plutôt un homme de process control, habitué à établir, sur des schémas de procédés, les spécifications, choisir les matériels, traiter avec les fournisseurs ...

Votre famille appréciera de pouvoir, quel que soit le lieu de votre affectation, se trouver toujours proche d'une ville universitaire (Rouen, Aix, Bordeaux, Paris). Et si vous le souhaitez l'opportunité se présentera à vous d'être en poste à l'étranger au cours de cette carrière.

Prenez rapidement contact avec le cabinet de recrutement SIRCA sous référence 77113 M. Vous pouvez compter sur la discrétion de ses consultants.



33, rue Galilée 75116 Paris



dans le cadre du développement de ses activités recherche

LE DIRECTEUR
DE SES SERVICES ÉDITORIAUX

ce poste de haute responsabilité requiert :
une formation supérieure,
une large expérience de l'édition d'ouvrages encyclopédiques ou de publications couvrant les différentes branches du savoir et de la culture,
la capacité d'animer une équipe de collaborateurs,
le sens de la créativité mais aussi celui de la gestion, de l'organisation et du respect des plannings.

toutes les candidatures seront examinées avec discrétion

adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à M. J.-J. Salmon, directeur général Encyclopaedia Universalis, S.A. 10, rue Vercingétorix, 75014 Paris

---

INTERNATIONAL MANAGEMENT CONSULTING FIRM

Un cabinet international employant 14.000 personnes recherche, pour ses activités de conseil en gestion, en informatique, et en ressources humaines :

jeunes diplomés grandes écoles
débutants ou 2 a 3 ans d'expérience

Les candidats retenus devront être de formation : Centrale, ESCP, ESSEC, HEC, Mines, Polytechnique, Sciences Politiques.

Ils posséderont les qualités humaines requises pour des activités de conseil. Ils recevront une formation permanente sous forme de cours et de séminaires organisés en France et aux Etats-Unis. Ils auront rapidement de larges responsabilités dans le cadre d'un travail en équipe.
Adresser C.V. détaillé sous référence 1708 à :

inter p.a. 19, rue St-Marc - 75002 Paris qui transmettra.

Nous sommes une société en forte expansion dans la branche du Marketing Direct, avec plusieurs filiales en Europe et

recherchons

pour notre nouvelle activité en France dans le secteur « prestations de services pour le Marketing Direct »

UN COLLABORATEUR DYNAMIQUE
pour la création et la direction de notre entreprise de Direct-Marketing en France,

dont le siège est à Paris.
Cette tâche, essentiellement autonome, exige du spécialiste que nous recherchons des qualités exceptionnelles.

Il devra avoir :
- 30 ans environ ;
- bien connaître la Vente par correspondance ;
- avoir de l'expérience dans l'utilisation de fichiers ;
- avoir des facultés créatives et la connaissance des media ;
- être un homme de contact et avoir un esprit d'organisateur ;
- posséder une formation commerciale secondaire ou supérieure ;
- parler couramment l'anglais ; des connaissances en allemand sont un atout supplémentaire mais non indispensable.

Possédez-vous toutes ces qualités ? Alors, nous vous offrons une situation exceptionnelle et un salaire en accord avec les exigences de la fonction ainsi qu'un profil de carrière intéressant.

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, envoyez vos dossiers de candidature au n° 697.203 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

RENAULT EQUIPEMENTS ET TECHNIQUES
Département Agro-Alimentaire

Notre vocation est de promouvoir et de réaliser l'implantation de matériel français à l'étranger (Afrique, Moyen-Orient).
Pour étoffer notre équipe nous recherchons des

ingénieurs d'affaires

De formation supérieure (ENSA, ENSIA, INA, A. et M....), vous avez acquis au cours d'une dizaine d'années d'expérience dans le domaine agro-alimentaire ou agro-industriel, une solide pratique de la négociation de contrats importants à l'étranger dont vous avez peut-être assuré également la réalisation. Vous avez fait vos preuves en ce domaine et vous aimeriez maintenant élargir le champ de vos responsabilités.

Au sein de notre Département nous voulons vous confier :
- *la prospection des affaires et la préparation des propositions,*
- *les négociations techniques et financières,*
- *la coordination de nos partenaires, des détenteurs de process, des entreprises et des fournisseurs.*

Outre de réelles qualités de manager, une parfaite maîtrise de l'anglais est nécessaire pour réussir dans ce poste. La connaissance de l'arabe serait très appréciée.

Le poste est basé à Paris mais implique de fréquents déplacements.

Nous avons confié aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP, le soin d'examiner les candidatures. Ecrivez-leur sous référence 20.70-M.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

---

le **gan** vie

gan assurances

recherche pour son important département informatique (200 personnes) travaillant sur matériel IBM 370, DOS/VS, CICS/VS, DL1

CHEF DE PROJET

(INGENIEUR GRANDES ECOLES : SUPELEC, MINES...)

Ce poste permettra à un candidat dynamique de valoriser :
- son expérience de l'analyse de 3 à 5 ans,
- son sens des contacts humains et de l'organisation,
- ses aptitudes à l'encadrement.

La connaissance du D.L. 1 est exigée.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à Mme DEGEY, 2, rue Pillet Will - 75009 PARIS. Discrétion assurée.

DEPARTEMENT INFORMATIQUE INTERNE

SPERRY UNIVAC ordinateurs

recrute

ANALYSTES PROGRAMMEURS DE GESTION

Formation DUT minimum - 2 ans d'expérience.

connaissances appréciées :
- Système DOS - Temps Réel
- Applications comptables et financières.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions au Service du Personnel sous référence M 20 - SPERRY UNIVAC, 3, rue Bellini - 92806 PUTEAUX - Réponse et discrétion assurées

---

Pour son Département Additifs Lubrifiants
ROHM AND HAAS FRANCE S.A.

recherche

1 INGÉNIEUR

- Formation : Ingénieur Chimiste ou Mécanicien - Ecole des moteurs appréciée.
- Expérience : 5 ans minimum dans lubrifiants
- Responsabilités : Support technique - Clientèle dans plusieurs pays d'Europe.

Voyages 40 à 50 % du temps.
Parfaitement bilingue anglais, allemand souhaité.

Envoyer curriculum vitae au Chef du Personnel, ROHM AND HAAS FRANCE S.A., 185, rue de Bercy - 75579 PARIS - CEDEX 12.

STÉ EUROPÉENNE DE MATÉRIAUX D'EMBALLAGES SOUPLES

recherche pour PARIS et LYON

2 AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour clientèle alimentaire et industrielle
LANGUE ALLEMANDE SOUHAITEE

Ecr. n° 18.325 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Chef de Projet Développement
Construction Métallique/Béton

Spécialiste reconnue des matériaux d'Isolation, la Société a toujours appuyé son avance technologique et commerciale sur les travaux de son service Recherche et Développement.

Le Chef de Projet est le fédérateur d'idées et d'énergies à tous niveaux (recherche, fabrication, vente) pour les missions dont il est le responsable. Il étudie les réalisations industrielles dans toutes leurs dimensions et à tous les stades : de la pré-étude et la mise au point des produits jusqu'au processus d'industrialisation. De plus, dans sa spécialité construction métallique et/ou béton, il est expert et conseil auprès des autres services et représente la société à l'extérieur.

C'est un ingénieur de haut niveau (ECP, P et C, AM...) possédant une expérience d'au moins cinq ans dans les métiers du bâtiment (produits, chantiers, BE...) et parlant si possible anglais ou allemand. L'efficacité de son action relève autant de ses compétences techniques que de son rayonnement personnel.

Les Ingénieurs intéressés par cette orientation de leur carrière sont invités à adresser leur dossier sous référence RD 616/M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7 rue Lincoln 75008 PARIS

sperar.

offres d'emploi

INGÉNIEUR MÉTHODES

SOCIÉTÉ DE NOTORIÉTÉ INTERNATIONALE SUR LE PLAN SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL, nous vous proposons de participer au développement de notre service méthodes et à notre très forte expansion.

Au sein d'une jeune équipe, vous serez associé à l'optimisation d'un produit de haute technicité et à l'amélioration de ses méthodes de fabrication.

Vous êtes un INGENIEUR DIPLOME ENSAM, INSA... Vous avez une première expérience industrielle d'environ deux années que vous avez acquise au contact de la production ; de plus, vous avez une bonne connaissance des techniques de fabrication en série.

Ce poste que nous créons revêt un intérêt technique évident et autorise de réelles possibilités.

Ecrire sous la référence 6.723, à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris - Cédex 09, qui transm



INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Formation électromécanique ou électronique pour étude et réalisation de centraux téléphoniques.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Ecrire avec C.V. sous référence No 24 - CIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES - *Service du Personnel* 251 rue de Vaugirard 75740 PARIS CEDEX 15

BANQUE DE GROUPE
EN FORTE EXPANSION
recherche pour son
SERVICE TRÉSORERIE

comptable classe III ou IV

Ayant 5 années d'expérience de comptabilité bancaire et connaissant bien opérations de trésorerie.
B.P. exigé.
Age 25 ans minimum.
Adresser C.V. sous référence RIOL (*à mentionner sur l'enveloppe*) à :



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS



RECRUTE DES

ETUDIANTS

POUR PARTICIPER DANS TOUTES LES UNIVERSITES DE PROVINCE ET DE PARIS A SA CAMPAGNE DE PROMOTION DE LA PRESSE ECRITE ET DE VENTE D'ABONNEMENTS DANS LE MONDE UNIVERSITAIRE ET SCOLAIRE,

DU 1er SEPTEMBRE 1977 AU 30 JUIN 1978.

Les candidats devront :
- Etre inscrits régulièrement à l'université pour l'année 1977-1978.
- Etre aptes à la vente, posséder une bonne culture générale et avoir le goût des contacts.
- Etre capables de recruter, former, diriger et contrôler une équipe de délégués étudiants.
- Connaître parfaitement leur ville, disposer d'une voiture et, si possible, du téléphone.

L'activité qui s'exerce uniquement sur *le lieu de leurs études est compatible avec* la poursuite normale de celles-ci : il est demandé 25 heures environ de travail effectif par semaine.

La rémunération, liée aux résultats, garantit des gains élevés.

Adressez votre candidature (curriculum vitae manuscrit + photo d'identité récente) à :

L'OFFICE UNIVERSITAIRE DE PRESSE
15, RUE TIPHAINE - 75740 PARIS CEDEX 15
Il sera répondu à toutes les candidatures.

ASSISTANT A LA DIRECTION FINANCIERE

Un Groupe important d'établissements de Crédit et de Leasing cherche un collaborateur de haut niveau pour :

- animer et organiser le contrôle interne de tous les Services de la Direction Financière ;
- analyser les résultats périodiques des différentes Sociétés du Groupe, en faire la synthèse et en dégager, le cas échéant, des propositions visant à améliorer les conditions de gestion.

Ce collaborateur pourrait bénéficier de larges possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Il sera diplômé d'une Grande Ecole de Commerce et il aura au moins 4 ans d'expérience comptable et financière acquise dans un Cabinet d'Audit ou dans la *Direction Financière* d'une grande entreprise.

Ecrivez sous référence 376 M à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

gi SERTI SELECTION — 49, Avenue de l'Opéra 75002 Paris

banque

Banque de Dépôts PARIS, recherche le

CHEF DE SON SERVICE ETRANGER

- Le candidat, 40 ans minimum, sera parfaitement rôdé aux techniques de réglements et de financements à court terme, du commerce extérieur et notamment des crédits documentaires.
- Il aura acquis cette expérience au cours de quinze années de pratique bancaire dont au moins cinq ans à *un niveau de responsabilité de service.*
- Il aura par ailleurs le sens du commandement et de l'organisation pour animer un service au sein d'une Direction Internationale en expansion.
- Une formation supérieure bancaire de type ITB ou *CESB sera très appréciée.*

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence CSE-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

3M

Usines de Beauchamp (Val d'Oise)

ingénieur mise au point

- mécanicien, physicien, ing. textile. (type A. & M., INSA, physique-chimie, etc.).
- expérience en industrie des non-tissés très appréciée ; débutant possible.
- anglais indispensable.
- rôle principal : recherche, développement et mise au point de nouvelles techniques de fabrication et de conditionnement.

Les candidats seront convoqués dans la 1re semaine du mois d'Août.

Envoyer C.V., photo et prétentions au Service Recrutement, 3M FRANCE, 2, *Avenue Boulé - 95250 BEAUCHAMP.*

SAVAM - SOISSONS

1er transporteur national de volumineux (450 véhicules), recherche SON

RESPONSABLE LOGISTIQUE

Maîtrisant parfaitement les techniques du transport et, rompu aux négociations commerciales, il se verra confier la Direction du département *EXPLOITATION de la Société (20 personnes).*

SA MISSION :
- gérer l'ensemble du parc au niveau de la production, de la tarification et des études statistiques,
- *former et animer l'équipe d'agents d'exploitation,*
- *assister, sur un plan technique, le Directeur Commercial dans ses relations avec la clientèle.*

Adresser C.V. et rémunération actuelle à *Solange MONTEIL, sous référence 35363 (M).*
PLEIN EMPLOI
10, rue du Mail, 75002 Paris.

banque

Banque de Dépôts Paris, recherche un

ADJOINT AU CONTROLEUR DE GESTION

Ce poste conviendrait à un candidat ayant :
- une formation supérieure,
- au moins 3 ans d'expérience de contrôle de gestion, d'organisation ou de comptabilité dans le domaine bancaire.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence ACG-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

FABRIQUE DE BIJOUTERIE recherche libre rapidement

EMPLOYÉE

expérimentée pour SERVICE DU PERSONNEL
Le travail comprend :
— Etablissement de payes manuelles ;
— Travx divers de classement. Notions dactylo - 7 h. 30 × 5. Env. C.V. manuscrit réf. et prét. Ets GARNIER Service 425, 60, rue de Turbigo, PARIS-3e.

I.N.R.A. 78350 JOUY-EN-JOSAS recherche pour Son Service Informatique

INGÉNIEUR SYSTÈME PROGRAMMEUR SYSTÈME

Ecrire C.V. et prétentions.

POUR SOCIÉTÉ HAUT NIVEAU TECHNIQUE

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

début. ou 3 à 5 ans de pratique maxim. Anglais indispensable.

TECHNIQUES ANALOGIQUES ET NUMÉRIQUES 55 à 70.000 F/AN. - Réf. 918.

ELECTRONIQUE DIGITALE 55 à 80.000 F/AN. - Réf. 919.

ELECTRONIQUE NUMERIQUE 50 à 75.000 F/AN. - Réf. 920.

Ecrire en précisant la référ. choisie 5 SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

RECHERCHE URGENT

SPÉCIALISTE

Microprocesseur Motorola
ORSAY. Tél. 907-20-48.

Importante Société d'ingénierie implantée à PARIS recherche

INGENIEUR SUIVI DE FABRICATION

Au sein de l'une de nos divisions travaillant sur un produit de grande série à haute technicité, il sera chargé de *la mise en place* et de la gestion de plans de surveillance au cours de la fabrication. Responsable d'une équipe d'ingénieurs et techniciens, il sera amené à réaliser fréquemment des enquêtes produit chez le fabricant. Cette fonction englobe l'étude critique des *méthodes et moyens de contrôle* utilisés en atelier.

Dans ce poste, nous verrions bien un ingénieur diplômé d'au moins 30 ans, justifiant d'une expérience industrielle acquise en mécanique, fabrication de série, B.E., contrôle qualité.
Anglais parlé et écrit nécessaire.

Ecrire No 17.438 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

SPERRY ✦ NEW HOLLAND recherche :

UN CHEF DE SERVICE

recrutement, sélection, administration, enquêtes, statistiques, gestion des emplois et des rémunérations

Ce poste reporte au Directeur du Personnel et des *Relations Industrielles.*

Il nécessite des contacts permanents et étroits avec l'ensemble du personnel.

La formation requise est du niveau baccalauréat complétée par des *études spécialisées* d'au *moins* 2 ans de gestion du personnel ou de Droit.

Une expérience dans la fonction « Personnel » d'au moins 2 ans acquise si possible dans une entreprise de la métallurgie est indispensable.

Le candidat, âgé d'environ 28 ans, devra être capable de s'exprimer correctement en anglais et posséder de grandes qualités de négociateur.

Adresser C.V., prétentions, photo (retournée) à : Direction du Personnel - *B.P. 8 - 21600 LONGVIC.*

IMPORTANTE SOCIETE DE VEHICULES INDUSTRIELS recherche pour PARIS et PROVINCE

chef des services administratifs

Diplômé d'enseignement supérieur + DECS souhaité.
- Vous avez une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans un poste incluant la responsabilité d'un Service Comptable.
- Après un stage d'intégration nous vous confierons la responsabilité du personnel ainsi que de la comptabilité - incluant l'analyse de gestion et le contrôle interne - de l'un de nos établissements, sous l'autorité immédiate du Directeur.

Possibilité certaine d'évolution de carrière.

Adresser C.V., prétentions, photo sous référence 17996, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

URGENT

Important groupe de sociétés de service recherche pour seconder temporairement son DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER (*contrat de 3 mois renouvelable*)

JURISTE D'ENTREPRISE

expérimenté

Il sera chargé, entre autres, des travaux suivants :
— constitution de sociétés ;
— suivi contentieux ;
— formalités administratives et juridiques.

Il devra :
— avoir de solides connaissances en Droit des *Sociétés* et en *Droit du Travail* ;
— être libre très rapidement.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. ss réf. 119 à : P.D.C. - 4, quai des Célestins, PARIS (4e), qui tr.



Pour assurer le développement d'une de nos filiales, spécialisée dans la mode féminine, nous recherchons un

Directeur Commercial

pour lui confier la responsabilité
- *d'étudier, de proposer et de mettre en oeuvre les améliorations à apporter à la politique commerciale et à la gamme des produits*
- *de développer la vente de produits de marque en France (réseau de représentants exclusifs — C.A. 20 MF) et à l'étranger.*

Ce poste, basé à Paris, conviendrait à

Sup. de Co, EDHEC,...

ou équivalent, 35 ans minimum, possédant une expérience de l'animation des ventes et marketing de produits de grande consommation.
Les dossiers de candidatures — sous Réf. M.1334 à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE IMPORTANTE DANS SA BRANCHE
appartenant à un Groupe international
recherche

CHEF DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

Equipé IBM 3/15 (GAP II) en voie de téléprocessing.
Rattaché à la Direction Générale :
- Il dirige et assure l'animation de l'équipement *informatique* (saisie, exploitation, analyse, information) ;
- Rationalise l'outil informatique existant ;
- *promeut tous projets exigés* par l'expansion de l'entreprise.

Le candidat retenu devra avoir prouvé par plusieurs années d'expérience réussie :
— ses aptitudes à l'encadrement ;
— ses capacités d'innovation et de méthode ;
— son ouverture d'esprit pour s'intégrer dans une équipe structurée.

Lieu de travail : proche banlieue Sud.
Salaire annuel : 100.000 +.
Poste à pourvoir rapidement.
Décision début juillet 1977.

Envoyer curriculum vitae détaillé avec photo et prétentions à n° 17.576, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

IMPORTANTE SOCIETE DE LA METALLURGIE BANLIEUE NORD OUEST
recherche

UN ANIMATEUR DE FORMATION TECHNIQUE

FONCTION :
- concevoir et réaliser des programmes de formation technique
- conseiller et orienter *le* personnel pour formation individuelle
- participer à l'organisation administrative du service formation.

PROFIL :
- formation : ingénieur expérimenté en électromécanique
- dynamique et qualités pédagogiques indispensables
- anglais apprécié.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions et C.V. *avec photo sous référence* 17417, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui trans.

ORGANISME DE FORMATION

cherche

CADRE COMMERCIAL

(*LIBRE SEPTEMBRE*)

Ayant l'expérience des problèmes de formation soit en *entreprise, soit dans un cabinet conseil.*

IL AURA POUR MISSIONS DANS LE CADRE D'UNE EQUIPE RESTREINTE :
- le développement commercial de stages nouv. ;
- la recherche de marchés ;
- une participation à notre implantation en province.

Rémunération : 72.000 F/an

Env. curriculum vitae, 15, r. Vignon, 75008 Paris. ORDITEC FORMATION

CHEF DES VENTES

TISSUS ENDUITS
PARIS

La Société conçoit, fabrique et vend une gamme étendue de tissus enduits utilisés dans la maroquinerie, la chaussure, l'ameublement, les revêtements muraux, l'automobile etc ...
Sa marque jouit d'une grande notoriété.
Elle recherche un jeune Chef des Ventes non débutant, homme de terrain ; 5 à 10 ans d'expérience de la vente et de l'animation de réseau, connaissant *si* possible le produit. Niveau enseignement supérieur (ESC, textile, Chimie). Déplacements fréquents dans le secteur couvrant région Paris, Nord et Ouest. Résidence Paris.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 738 M.

offres d'emploi

Lamy s.a.

Société d'éditions juridiques et techniques conseil transport

recherche UN

chargé d'études

Sous l'autorité du DIRECTEUR COMMERCIAL, il aura pour mission :

- Les études commerciales :
  - — calcul des objectifs,
  - — estimation des marchés potentiels,
  - — définition des cibles de prospection.
- Publicité et promotion des ventes :
  - — participation à la définition des actions,
  - — coordination des travaux d'exécution,
  - — contrôle et analyse des résultats.

Le candidat, d'esprit clair et imaginatif, possédera une formation marketing, IUT ou ESC et une expérience de 2 à 3 ans dans un service Marketing. Formation publicité appréciée.

Envoyer lettre manuscrite avec photo et prétentions à Mme BROU, 155, rue Legendre 75017 PARIS.

DEPARTEMENT CENTRAL MARKETING

3M recherche

CONSEILLER MARKETING

pour son service NOUVEAUX DEVELOPPEMENTS.

PROFIL :
- formation supérieure commerciale (E. S. C., E.S.S.E.C., etc.) ;
- première expérience 1 à 2 ans (conseil, gestion produits, terrain) souhaitée mais non indisp. ;
- anglais courant ou très bonnes notions.

LE POSTE comporte deux aspects essentiels :
- la fonction conseil vis-à-vis des divisions de vente ;
- la fonction gestion de nouveaux produits.

Possibilités d'évolution tant au sein du Département qu'au niveau des Divisions de Vente.

Lieu de travail : CERGY (95).

Adresser candidatures (C.V., photo, prétentions) à 3M FRANCE, boulevard de l'Oise, 95000 CERGY, à l'attention de M. NARDOU, Direct. du Personnel.

Très Important Établissement Industriel

recherche

UN ATTACHÉ ADMINISTRATIF

ayant expérience minimum de 5 ans et cherchant à développer sa carrière.

Il sera chargé au sein d'une large équipe (PARIS - SAINT-LAZARE) :
- de contrôler et éventuellement d'aider à mettre sous la forme de marchés, les études et projets du Bâtiment et Travaux Publics rédigés par des ingénieurs ;
- de conseiller ces ingénieurs pour le règlement de tous problèmes juridico-administratifs qui se poseraient au cours de l'exécution d'un de ces marchés.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 17.774, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

AUDIT

CABINET INTERNATIONAL

Recherche

JEUNES DIPLOMÉS DE GRANDES ÉCOLES COMMERCIALES

ou équivalent

Nous offrons une formation aux techniques d'audit par cours, séminaires, travail auprès des clients et stages à l'étranger.

Requis : au moins 2 certificats du DECS ou équivalent, bonnes connaissances de l'anglais.

Envoyer curriculum vitae détaillé (de préférence avec N° de téléphone) à :

Coopers & Lybrand

Boîte Postale 451-08 - 75368 Paris Cedex 08

SOCIETE DE NEGOCE INTERNATIONAL DE PRODUITS CEREALIERS ET AGRO-ALIMENTAIRES

recherche

pour renforcer son département négoce

JEUNES CADRES

AIDES-TRADERS - TRADERS

- 1° DEBUTANTS : Une formation commerciale ou économique est souhaitée. Après une période de formation aux méthodes commerciales de la Société et aux caractères propres à ce secteur d'activité, il sera donné d'assumer progressivement la négociation et le suivi des achats et ventes de produits sur le plan international.
- 2° EXPERIMENTES : quelques années d'expérience dans notre branche permettant une adaptation rapide au poste de TRADER.

La pratique courante de la langue anglaise est indispensable.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. sous no 8580 M à :

SPERAR PUBLICITE 12, rue Jean - Jaurès 92807 Puteaux qui transm.

---

offres d'emploi

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche pour son Siège à Neuilly

Analystes Système

et

Analystes Programmeurs Système

Ces postes comportent, dans le cadre d'un réseau international, la maintenance et le développement de systèmes de commutation de messages. De formation minimum maîtrise informatique option système ou télé-informatique, les candidats posséderont, si possible, une expérience en programmation temps réel et analyse de système.

Une bonne maîtrise de l'anglais lu et écrit est indispensable.

Env. C.V. et prétent. à SITA, Direction du Personnel, 112, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 Neuilly.

PROMOTION IMMOBILIERE

société de province

recherche pour son bureau parisien

responsable commercial et administratif

Pour prendre en charge la commercialisation des programmes en région parisienne.

Le candidat recherché, de formation supérieure juridique et/ou commerciale aura une expérience de quelques années dans la gestion de programmes immobiliers et devra être capable de prendre progressivement en charge des responsabilités plus importantes.

Le sérieux de la société nous impose d'exiger des références professionnelles et morales très contrôlables.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo et prétentions sous référence 6148 C.

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris.

VOUS ETES électronicien ou informaticien devenez

INGENIEUR DE VENTES

de la division semi-conducteurs de

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

1er fabricant mondial de semi-conducteurs (1500 personnes, 300 cadres en France).

VOUS VENDREZ des produits de très haute technologie (micro-processeurs, mémoires, circuits digitaux...)

VOUS AUREZ :
- des marchés importants dans les secteurs informatique, télécommunications, ou grand public...
- une culture technique sans cesse valorisée.

Vos qualités personnelles s'affirmeront dans :
- la négociation aux plus hauts niveaux
- l'établissement des prévisions de vente
- la participation aux stratégies commerciales.

Poste à pourvoir à PARIS.



Pour faire acte de candidature écrire sous la référence SCM 677/136 avec C.V., photo, prétent. à Madame LE GUET T.I.F. - Boîte Postale 5 06270 VILLENEUVE LOUBET Tél. 93.20.01.01

Important Groupe Français

recherche

4 INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

(Minimum 5 ans) dans le domaine de l'exploitation de réseaux hydrauliques et d'usines de traitement des eaux.

Après une formation à nos techniques propres dans un de nos centres de province (1 an), ils seraient chargés de missions d'Assistance Technique (courte et moyenne durée : 1 à 3 ans) auprès de pays en voie de développement.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, n° 17.777, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm.

ORGANISME FINANCIER D'IMPORTANCE INTERNATIONALE

recherche un

JURISTE CONFIRMÉ

- pour un poste d'étude des différents problèmes juridiques complexes posés par les montages financiers et la rédaction de contrats.
- de formation supérieure, les candidats devront posséder au moins cinq années d'une solide expérience professionnelle en DROIT DES AFFAIRES y compris dans le domaine international. La connaissance de l'anglais sera appréciée.
- Il s'agit d'un poste évolutif, nécessitant des aptitudes à la négociation de haut niveau.

Écrire avec C.V. détaillé et prétentions sous n° 5.733 B à : BLEU PUBLICITÉ 17, rue du Docteur Lebel, 94300 VINCENNES qui garantit une totale discrétion.

---

offres d'emploi

Vous avez besoin d'agir, vous aimez gagner :

la vente de service

(Homme ou Femme)

De même que l'ensemble de notre Groupe, notre Société Gestion Service, est née des besoins du marché et évolue avec eux.

Nous choisissons soigneusement :
- nos créneaux : produits et services péri-informatiques
- et nos atouts : une technologie, des moyens, des idées.

Si vos études vous ont menés vers une orientation commerciale, nous vous proposons, après formation, de prendre en charge une clientèle d'entreprises, de la prospection à la mise en place des produits et l'après-vente.

Ce poste vous demandera certainement d'investir dans votre vie professionnelle, mais vous n'y risquerez ni la routine, ni le manque d'autonomie.

Envoyez C.V. détaillé sous réf. 450 J :

COMPAGNIE BANCAIRE Sce Orientation et Recrutement, 25, avenue Kléber - 75116 Paris.

IMPORTANTE ENTREPRISE ST-LAZARE

recherche

pour compléter Equipe Informatique (I.B.M. 370/115)

UN ou UNE ANALYSTE

Possédant une formation théorique supérieure (IUT) +3 ans de pratique ou une solide expérience professionnelle.

APTITUDES :
aux relations fonctionnelles, au commandement, méthode et organisation.

RESPONSABILITES :
de l'analyse en gestion comptabilité (du cahier des charges à la programmation d'une équipe de programmeurs)

Position cadre, 65000/80000 F. an

Statut social intéressant.

Adresser C.V. manuscrit à Mr RIFAUX UNI-BO, 73 bd Haussmann - 75008 PARIS -

---

MATRA

développe ses ACTIVITES TRANSPORTS et recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Expérimentés en technique ferroviaire dans l'un des domaines suivants :
- — matériel roulant
- — traction
- — signalisation
- — voies

Ils ont la responsabilité d'étude et de développement de systèmes de transports urbains.

Adresser C.V., rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 203

MATRA Monsieur KORFAN BP. n° 1 - 78140 VELIZY.



CAP SOGETI SYSTEMES recherche pour un de ses clients à PARIS

PROGRAMMEURS

- confirmés (2 ans d'expérience au moins) ;
- COBOL ;
- PL 1 ;
- ASSEMBLEUR IBM sous OS ou DOS.

Diplôme de l'I.U.T. apprécié.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à : CAP SOGETI SYSTEMES Francis BEHR, 5, rue des Morillons, 75738 PARIS CEDEX 15, sous la référence 468.

Importante société d'ingénierie et de constructions d'ensembles industriels recherche pour sa division chantier à Paris

RESPONSABLE BUDGET

chargé principalement de l'élaboration et du suivi des budgets de la division : siège et chantiers en France et à l'étranger (100 à 400 millions de F.).

En outre, il sera chargé de la mise en application de règles de gestion et de tableaux de bord.

Ce cadre possédera une expérience d'au moins cinq ans acquise de préférence dans une société d'ingénierie.

Connaissance de l'anglais souhaitable.

AXIAL Publicité, 91, Fg Saint-Honoré 75008 Paris, se charge de transmettre les candidatures accompagnées d'un c.v. qui lui parviendront s/réf. 8857.

PROGRAMMEURS

connaissance langage COBOL (DOS et OS) FORTRAN

Ecrire ou tél. à : C.G.O. Recrutement 3, avenue de Ségur - 75007 PARIS Tél. : 555-95-74

---

offres d'emploi

LES CAFES JACQUES VABRE

recherchent pour leur département ANALYSE FINANCIERE

1 CADRE CONFIRME

formation de base HEC - ESC ou équivalent, ayant 2 à 3 ans d'expérience de comptabilité dans une importante société et rompu aux méthodes type anglo-saxon.

Les candidatures doivent être adressées aux Cafés JACQUES VABRE Département du Personnel Z.I. des Petites Haies 5, rue Charles Martigny 94701 Maisons-Alfort.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE BATIMENT

recherche

DIRECTEUR DES VENTES FRANCE ET EXPORTATION

- niveau H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. DE CO ;
- situation avenir pour homme dynamique, excellent organisateur ;
- habitué méthodes modernes de Marketing ;
- capable de développer réseau commercial tant en France qu'à l'étranger ;
- de coordonner et d'animer une équipe de vente ;
- expérience des négociations à haut niveau
- anglais indispensable et si possible allemand.

Adresser C.V. et photo au n° 7.174, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

VOUS ÊTES CHEF DE GROUPE DANS UN GRAND MAGASIN OU MEMBRE DE LA DIRECTION D'UN HYPERMARCHÉ

Vous voulez mettre à l'épreuve votre sens des responsabilités et vos qualités de meneur d'hommes.

Vous savez maîtriser la dernière ligne de votre compte d'exploitation et vous êtes toujours à l'affût de ce qui pourrait l'améliorer.

Vous avez envie de faire partie d'un Groupe dynamique qui s'intéresse de près au marché du bricolage et qui cherche pour l'une de ses filiales un :

DIRECTEUR DE MAGASIN

(située dans la banlieue sud-ouest de Paris)

Votre candidature nous intéresse : envoyer avant le 28 juin, un dossier complet (expérience professionnelle, prétentions...) sous n° T074967M - RÉGIE PRESSE : 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris. Discrétion assurée.

LA FILIALE COMMERCIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recrute

pour son Siège Parisien

I.A.E. + M.I.A.G.E.

ou

E.S.C.

OPTION INFORMATIQUE

pour poste chef de projet

Bonnes connaissances en programmation (Cobol et Assembleur) et analyse.

Allemand souhaité.

Tél. : 739.33.22 en demandant le Service du Personnel pour rendez-vous

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

souhaite engager

INFORMATICIENS DÉBUTANTS

Les candidats libérés de leurs obligations militaires devront être titulaires :
- — soit d'un diplôme Grande Ecole ;
- — soit d'un D.U.T. ou d'une Maîtrise d'informatique

Les postes proposés sont à pourvoir à Paris et en province pour une entrée en fonction entre le 15 juillet et le 15 septembre 1977.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur curriculum vitae détaillé et prétentions à : Jean PORRACCHIA.



TRES IMPORTANTE SOCIETE D'EDITION

en forte expansion

cherche un

ASSISTANT CONTROLE de GESTION

de formation supérieure économique et comptable.

Connaissant la comptabilité analytique.

Il fera parti d'une équipe jeune formée aux techniques les plus modernes de gestion.

Possibilité de carrière intéressante dans le groupe.

POSITION CADRE

La connaissance de l'allemand serait appréciée.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à No 18222, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insértion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

PARIS LA DEFENSE
un important groupe industriel
crée le poste d'

ingénieur responsable hardware

pour prendre en charge le développement et le suivi des différents constituants de son réseau de téléinformatique (70 terminaux en service à ce jour).
Le poste sera proposé à un (e) jeune ingénieur diplômé (e) d'une école d'électronique avec spécialisation informatique, débutant ou ayant quelques années d'expérience et connaissant les mini et les micro ordinateurs.
Anglais technique indispensable.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous référence 5103 AF

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU SECTEUR BANCAIRE
recherche :

INSPECTEURS
ou
CHARGÉS D'ÉTUDES

- Nationalité française. Libérés O.M.
- Possédant diplôme Grande Ecole ou Licence + D.E.S. et formation ou expérience bancaire indispensable.
- — Carrière intéressante.
- — Durée du stage, à Paris, avant contrat définitif : 1 an.
- — Début du stage : novembre 1977.
- — Affectation ultérieure à Paris ou dans métropoles régionales.

Ecrire avec C.V. : CAISSE NATIONALE DES MARCHES DE L'ETAT, Bureau du Personnel, 14, rue de Gramont, 75084 PARIS CEDEX 02.

Très Importante Société Industrielle
(PARIS - QUARTIER SAINT-LAZARE)
recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

spécialisé dans l'électromécanique

- ayant une expérience minimum de 7 ans en Bureau d'Etudes ou Société d'Engineering ;
- connaissant particulièrement bien les problèmes de pompes hydrauliques, moteurs, installations électriques, instruments de mesures... ;
- *et éventuellement le génie chimique.*

Adr. C.V., photo et prét. ss le nº 17.775 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

Jeunes Gens

dégagés obligations militaires, possédant diplômes :
— B.T.S. de Mécanographie
ou
— Baccalauréat Mathématiques, Technique, Sciences Ex
cherchant un métier d'avenir

Un important Groupe de Sociétés
vous propose d'acquérir une expérience de premier ordre comme

Programmeur

en réalisant la gestion complète de ses Sociétés, dans son CENTRE DE TRAITEMENT DE l'INFORMATION, équipé d'ORDINATEURS IBM.
Formation assurée par l'ent. Stage rémunéré.
Lieu de travail : Paris (quartier St-Lazare).
Envoyer lettre man. et C.V. à No 17462, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC
recherche pour un an

UN JURISTE EN LÉGISLATION SOCIALE

pour études et conseils
Conditions :
— *D.E.S. de droit privé* (option droit du travail) ;
— expérience professionnelle souhaitée.

Envoyer C.V. à nº T 697.437 M., REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

Importante Société Métallurgique
proche banlieue Nord-Est de Paris
recherche rapidement

RESPONSABLE SERVICE HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

— Age minimum 30 ans.
— Expérience pratique d'au moins 5 ans.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à nº 1.240,

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

T.R.T.
recherche

INGÉNIEUR DE PROJETS
Expérience 3 ans minimum en commutation de données et en transmission de données.

INGÉNIEURS TECHNICO-CCIAUX
Expérience en informatique et/ou en réseau de commutation de données.

Position II ou III.

Adresser C.V. et prétentions, 5, avenue Réaumur 92350 - Le Plessis-Robinson.

L'A.N.P.E. dispose d'offres d'emplois dans le TRANSPORT, pour Cadres débutants à la recherche d'un premier emploi.
Prise de fonction après stage de format. transport rémunéré, *pr candidat possédant formation* de base commerciale (type Ecole Supérieur de Commerce). Bnes connaissances en anglais ou en allemand.
S'adresser :
A.N.P.E. Cadres
10, rue Moulin-des-Prés, 75013 PARIS
ou A.N.P.E. Cadres
33, bd des Provinces-Françaises 92020 *NANTERRE*

IMPORTANT GROUPE IMPRIMEUR EDITEUR
recherche
pour son imprimerie située à

MONTROUGE (92)

INGÉNIEUR
diplômé I.C.A.M. - A.M. - H.E.I. ou équivalent,
ayant une expérience d'environ cinq ans dans service technique et entretien.

Après période d'adaptation, prendra la responsabilité des services techniques et d'entretien de l'établissement avec, pour objectif prioritaire, la maîtrise de la relation *matériel - production.*

Connaissances matériel imprimerie souhaitables, expérience de la fonction hiérarchique.

Evolution probable à moyen terme : poste de direction.

— Nombreux avantages ;
— Salaire à débattre.

Adresser C.V. dét. + prétent. à B.P., Service emploi Y, 3, rue Bayard, PARIS (8e).

TRADUCTEUR SUR PLANS **RUSSE**
PROTECHNA 770-81-33

M.I.T. INFORMATIQUE
Pour développer ses activités d'assistance technique, recrute rapidement le personnel qualifié suivant :

2 INGÉNIEURS SYSTÈMES
3 CHEFS DE PROJETS
HB 66

Anglais courant indispensable.

Adres. C.V. détaillé, 5, rue du Helder - 75009 Paris ou téléph. pour rendez-vous au 247-15-41.

PARFUMS DE LUXE
recherchent pour

SERVICE ACHAT
RESPONSABLE
ADMINISTRATIF
stock et fabrication.
Très bonne expérience de COMPTABILITE et GESTION des *STOCKS* exigée.

Ec. nº T 074888 M, Régie-Presse 85 bis, rue *Réaumur Paris (2e).*

NORWICH UNION FIRE
36, rue de Châteaudun
75009 PARIS
Téléphone : 280-68-30
recherche

RÉDACTEURS CONTENTIEUX SINISTRE
Niveau capacité Droit av. min. 2 an. d'exp. T Mme Gaudemer

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
filiale du groupe International BOOTS
rech. pour son département des Etudes Commerciales

ASSISTANT (E)
au CHEF DU DEPARTEMENT

Poste évolutif, impliquant esprit logique, méthodique, goût des chiffres.

— Devra avoir bonnes connaissances en sténodactylo.
— Anglais souhaité.

— Avantages sociaux (3 X 8).
— Restaurant d'entreprise.

Ecr. avec C.V., photo et prét., Laboratoire DACOUR B.P. 46 - 92404 COURBEVOIE CEDEX

S.E.F.T.
(ORGANISME D'ETAT)
recherche

LICENCIÉ (E) EN DROIT
pour rédaction, négociation de marchés.
Connaissances en allemand souhaitables.
Nation. française. Dég. des O.M.
Lieu de travail : RUEIL (92).

Ecrire avec C.V.
au Service du personnel,
18, rue du Docteur-Zamenhof,
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Rerch. journaliste expérimenté, cultivé, min. 23 ans, dégagé obligations militaires, sachant anglais pour rédaction et secrétariat de *rédaction, jusqu'au* 30 septembre prochain. Engagement permanent possible si réussite. Env. lettre *manuscrite* avec C.V., à SPIMEC, 190 boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE TELECOMMUNICATIONS PARIS (13e), RECHERCHE :
ADJOINT au Chef du Service Etudes

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
POSITION 3

— Formation : Gdes Ecoles (Télécom., E.S.E.).
— Profil : Solide formation en électronique. Expér. en laboratoire d'études d'équipement de commutation téléphonique, électronique d'au moins 5 ans. Connais. appréciées dans la commutation temporelle.
Age minimum : 30 ans.
— Poste : Adjoint au chef de service.
Le candidat sera responsable de l'étude et du développement de matériel électronique télécommunication.

Ecrire avec C.V. et prétentions à : A.O.I.P., Boîte Postale 301, PARIS-13e.

SOCIETE D'ENGINEERING NUCLEAIRE
recherche

UN INGENIEUR
AM, IDN, Génie chimique

Il justifiera de 6 à 8 années d'expérience industrielle et aura une pratique diversifiée dans les domaines de la thermique, de la résistance des matériaux, de la métallurgie.

Il lui sera confié des études, en vue de la com*mande, de composants de circuits de fluide* (pompes, échanges de chaleur, robinetterie...).

Ecrire No 17.860 Contesse *Publicité* 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

QUARTIER MONTREUIL
ÉTABLISSEMENTS BÉCHU
IMPORTANT FABRICANT DE QUINCAILLERIE
offre situation de

CHEF DE VENTE
A
TECHNICO-COMMERCIAL EXPÉR.
NIVEAU B.T.S. ou D.U.T.

Age 30 ans minimum. Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. très complet sous référ. 944 M à CAMPBELL, B.P. 57, 75824 Paris Cedex 17, qui transmettra.

SOCIETE DE TAILLE NATIONALE :
200 millions C.A. - 700 Personnes - 3 usines ayant chacune une comptabilité décentralisée à consolider recherche son

CHEF de COMPTABILITE GENERALE

- *il établira les résultats trimestriels réels, sera responsable du bilan fiscal et des diverses déclarations,*
- *le candidat retenu, 30 ans minimum, niveau DECS, aura également de bonnes connaissances fiscales et une expérience de responsabilité hiérarchique.*

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 17422, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

ASEA s.a.
Groupe International

recherche
dans le cadre du développement de ses ventes en FRANCE

INGÉNIEURS PRODUITS :
MOTEURS ELECTRIQUES - APPAREILLAGE EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES ET MECANIQUES

ANGLAIS nécessaire

Ecrire à ASEA S.A., B.P. Nº 5 - 95340 PERSAN

McCANN ERICKSON
recherche

CHEF DE PUBLICITÉ
30 ans environ, Hme ou Fme, de formation supérieure, ayant déjà une expérience de grande agence sur des produits de beauté féminins
Le candidat ou la candidate retenu sera chargé de la gestion d'une gamme de produits cosmétiques, leader sur le marché.
Ses premières qualités devront être le sens de l'organisation et la rigueur.

Si vous pensez répondre à ce profil, env. C.V. avec photo et prét. à : M. H. Payelle, McCann Erickson 33, avenue du Maine 75755 PARIS CEDEX 15

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITION
CENTRE DE PARIS
recherche

JEUNE CADRE
POUR SON SERVICE FICHIERS
(DIFFUSION - PROMOTION)
Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ayant trois ans d'expérience dans le domaine de la vente par correspondance ou de diffusion de périodiques.

Adr. C.V. + photo + prétentions sous nº 264 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, qui tr.

Sté Chaudronnerie industrielle MELUN - recherche

DIRECTEUR GENERAL
35 ans minimum
Dynamique
Possibil. de participation
Ecrire C.V. et prét. no 45.160
P.A SVP 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

Importante Société Internationale rech. pour son siège à *Paris*

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
parlant anglais, ayant expérience codes français et étrangers appareils à pression et chaudronnerie, pour participer à groupes de travail concernant la réglementation et pour diriger un bureau d'études résistance matériaux.

Ecr. av. C.V. et prét. s/réf. 157
BUREAU VERITAS
31, r. Henri-Rochefort, Paris-17e

BANQUE PRIVÉE
(8e) recherche pour son service CHANGE

GRADÉ DE BANQUE
Minimum 30 ans

Possédant maîtrise opérations documentaires et bonnes connaissances pratiques des opérations trésorerie devises en particulier termes et dépôts.
Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.

Tél. : 266-33-40, P. 389

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche
pour PARIS et REGION PARISIENNE

COLLABORATEURS
EXPERIMENTES
pour emploi permanent.
Prise de fonctions entre octobre et décembre 1977.
Adr. C.V manuscrit et photo à Mme Pivetaud, 2 bis, rue de Villiers, 92309 Levallois.
TÉL. : 758-13-20

CENTRE HOSPITALIER *DE PONTOISE (95)*
recrute

PANSEUSES ou INFIRMIÈRES D.E.
Ayant expér. de blocs opératoires. Poss. *logement, crèche.*
Ecrire Directeur ou téléphoner 464-92-10, poste 321 pour renseign. et rendez-vous.

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES
recherche pour son
SERVICE DU PERSONNEL
de son principal établissement *situé en région parisienne* Banlieue Ouest.

UN CADRE
Ayant une dizaine d'années d'expérience dans la fonction personnel.

Ecr. avec réf. détaillées, photo et prét. *de rémunération* à nº 17.583 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Importante Société Travaux Publics
à vocation internationale (présente dans 20 pays)
recherche
pour sa direction comptable à La Défense

CADRES COMPTABLES
CONFIRMÉS
pr postes d'études d'assistance et de contrôle des chantiers et Agences en France et outre-mer
Ce poste nécessite :
— Formation de base supérieure (DECS-ESC ou équivalent) ;
— Expérience des responsabilités comptables d'au moins 5 ans
— Grande disponibilité (missions d'une semaine à 3 mois) ;
— Pratique de l'informatique.
Anglais souhaité.
Les postes peuvent convenir à candidat désirant une affectation outre-mer
Env. C.V., photo sous réf. 3.708,
I.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 Paris qui transm.

Transitaire
recherche
pour fret aérien

CADRE RESPONSABLE CCIAL
Jeune dynamique, 30 a. min., parfaitement trilingue allemand-anglais, connaissant bien la profession. Discrétion assurée.
Ecr s/réf 1.038, à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

AGENT **D'ASSURANCE**
Maritime - Quartier Bourse
cherche

CADRE **COMPTABLE**
NIVEAU DECS
pour diriger Sce Administratif et Comptable de 8 personnes.
NOUS DEMANDONS :
— 3 à 4 ans d'expérience dans une Cie d'Assurance ou dans un Service spécialisé en assurances.
— des qualités d'organisation *appuyées sur une très bonne* formation technique.
NOUS OFFRONS :
— Un poste évolutif dans une société en expansion.
Salaire annuel : 70.000 F et plus selon expérience.
Prise de poste éventuellement imméd. au plus tard le 1er octobre 1977. Ecr. à Mlle D'Ornant Fidal-Paris, 2 bis, r. de Villiers, *92309 Levallois-Perret*

Sté Etudes et Développement Lasers recherche pour *expérimentations simples et petits travaux d'électronique*

UN TECHNICIEN
Niveau BAC + F.P.A. ou C.A.P. électronique.
Connaissances souhaitées *en physique 1 ou 2 années* d'expér. (labo ou électronique).
Méticulosité, initiatives, goût du « bricolage » indispensables.
Ecrire C.V. à Société Quantel, référence 301, 17, avenue de l'Atlantique, 91400 ORSAY.

Importante entreprise T.C.E recherche

UN CONDUCTEUR TRAVX
devant coordonner au sein de la Société, pour de gros chantiers, l'activité de l'ensemble des corps d'Etat.
Expér. bâtim. neuf et restaurat.
Bon contact commercial.
Travaux en région parisienne.
Adresser C.V., photo et prétent. à 4.672 B, BLEU, 17, rue Label, 94300 VINCENNES, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
PARIS
recherche

INGÉNIEUR CONCEPTION ET CALCUL
T.P., ouvrages d'art, Bâtiment

Diplômé d'une grande école et ayant une solide expérience en conception et calcul de structure (béton armé et précontraint).

Adr. C.V. + lettre manusc. à nº 17986, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Branche CHIMIE d'un important Groupe pharmaceutique PARIS 8e

recherche
pour Direction Administrative

UN COMPTABLE (H. ou F.)
FORMATION SUPERIEURE D.E.C.S.

5 à 10 ans d'expérience comptabilité générale et analytique.
Possédant bonnes notions d'informatique et ayant exercé 2 à 3 ans dans un cabinet d'exp. comptable
Déplacements France et étranger fréquents.

Env. lettre man., *C.V.,* photo, prétent. sous nº 5.328, 3, rue de Choiseul,
SIPEP 75002 PARIS, qui transmettra.

Groupe Industriel bien diversifié
(C.A. consolidé 7 milliards de francs)
recherche

AUDITEUR INTERNE

4 ans minimum d'expérience.
Larges possibilités de développement à moyen terme (4/5 ans).

Adresser C.V. photo et prétentions sous Nº 17.779 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui tr.

Centre documentation cherche J.F. MEDECIN (thèse soutenue) connaissant anglais (versions) *Poste mi-temps stable.* C.V. + photo C.N.R.S. Bur. 109, 26, rue Boyer, 75971 Paris Cedex 20.

Ingénieurs électroniciens
(E.N.S.E.A.-E.N.I.-E.S.M.E.-BREGUET, etc.) :
1) Pour rédaction de rapports de fiabilité prévisionnelle.
2) Pour technologie composants. Anglais courant. Libres de *suite.* Débutants acceptés.
Tél. pou R.V. : 293-34-01 — 35-87

Ass. Loi 1901, 14e, rech. pour *1 an, libre* de suite, secrétaire comptable. Diplôme B.E.C. (option comptabilité) + exp. Tél. pr R.V. 539-86-12, hres bureau.

Sté de FORAGE PETROLIER
recherche

JNE INGÉNIEUR
A.M. ou équivalent, ayant quelques années d'expér. forage *ou travaux publics pour* poste chef de mission Outre-mer.
Ecrire avec C.V.
COSIFOR
90, av. des Ternes, Paris-17e.

En vue gestion d'un régime de sécurité sociale, recherche

RÉDACTEUR JURIDIQUE
— Licence ou équivalent ;
— Connaissance des problèm. de séc. sociale. Libre rapidem

Adr. lettre manuscrite, C.V. et prétentions à : CENTRE NATIONAL DES LETTRES 6, rue Dufrenoy, 75116 PARIS.

Bureau d'études privé d'urbanisme et d'aménagement
recherche

INGÉNIEUR TRANSPORT
libre imméd. et ayant 3 à 5 ans d'expérience professionnelle ds les études de transports urbains *et interurbains, notamment* dans les transports collectifs.

Ecrire avec C.V. détaillé nº T *074.985 M,* Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

GEFAC recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
GAP 2 très confirmés, *libres rapidement.*
Tél. pour rendez-vous 266-44-84.

Société location véhicules *Nord-Est Paris recherche*

RESPONSABLES AGENCES
dynamiq., *hommes de terrain,* connaiss. des véhicules, excell. notions commerciales et administrat. Permis PL. Libre de ste.
— *Ecrire à nº 6.365 B,* BLEU, 17, rue Label, 94300 Vincennes.

ICOREM
Société d'informatique implantée à *Marseille,* équipée d'un I.B.M. 370/158 sous OS/VS
recherche

PUPITREURS
expérimentés. Ecrire avec C.V. et prétent. à nº 3.179 B, BLEU, 17, rue Label, 94300 Vincennes.

---

secrétaires

Recherchons URGENT
SECRETAIRE BILINGU[E]
Tél. : Versailles 951-16-[…]

Pour organisation C[…] Scientifique internationale
SECRETAIRE BONNE DACTYLO
Langue maternelle anglais.
Tél. : 344-78-90 poste 372.

URGENT
Pr agence située dans le XVe
Société recherche

SECRÉTAIRE CCIALE
pr intérims - 1er au 31 août
40 hres semaine (5 jours).
Téléph. : 227-41-12 pour R[…]

P.M.I. près RN 7, recherc[he]

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
résidant à prox. Bilingue a[…]
Libre de suite. Ecr. uniq[…]
Société VENITEX,
24, rue Sainte-Colombes - 94-
L'Hay-les-Roses avec réf. p[…]

représent. offre

STE OUTILLAGE DE COU[…] en extension recherche

V.R.P. multicartes
qualifié et introduit dans u[…] mécanique pour Paris-Provi[…]
Ecr. nº 6519 « le Monde » P[…]
5, r. des Italiens, 75427 Par[is]

capitaux ou proposit. com[m.]

INTERIMMO, Société im[…] lière et d'affaires intern[…]
4-10, bd d'Avranches
LUXEMBOURG (Gd-Duch[é])
en pleine expans., en [...] avec les institutions européen[nes]
désire s'adjoindre
plusieurs Associés ou Admi[nis]trateurs disposant de cap[…]
Capital initial prévu : […]
Discrétion absolue
Réponses à envoyer […] scellé, B.P. 1.775 Luxemb[ourg]

PROVINCE - Vends affaire *canique générale 1er ordre.* port annuel : 1 million d[…]
Prix : 6,5 millions.
Ecr. Bordes 18427, Ag. H[…]
136, av. Ch.-Gaulle, 92200 N[euilly]

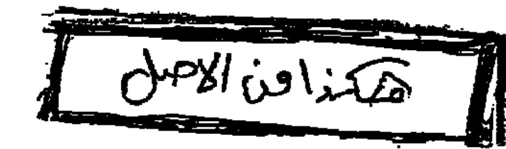
Dispose 1 million. Etudie proposit. de participation [ex]clusivement à *création* industrie. Discrétion ass[urée]
Ecr. nº 074.954 M, Régie-P[resse]
85 bis, rue Réaumur, Pari[s]

cours et leçons

Rattrap. vacances. Franç., graphe. Allemand. - 2[…]

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au **296-15-01**



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

demandes d'emploi

RESPONSABLE SERVICE INFORMATIQUE

Homme, 32 ans, autodidacte
Expérience 8 ans création ou reprise de services matériel C 21 HB 55-58 - 61/60 temps réel, plus expérience 1 an sur UNIVAC 1108,
cherche situation
RESPONSABLE + EVOLUTION A TERME VERS FINANCE ET/OU ADMINISTRATION.

Ecrire n° T 74.882 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

HOMME de L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

- PHARMACIEN ;
- dynamique ;
- ayant acquis en 15 ans une solide expérience dans les domaines du marketing et de la gestion ;
- disposant de nombreuses relations dans les milieux médicaux et pharmaceutiques ;
- parlant et lisant l'anglais et l'allemand.

recherche
UN POSTE DE RESPONSABILITES DANS
UN LABORATOIRE DYNAMIQUE

Ecrire n° T 74.986 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

CADRE SUPÉRIEUR

40 ans, Sup. de Co, anglais (parlé, lu et écrit), 15 ans d'expérience dans la vente directe aux particuliers (réunions privées et ventes individuelles).

recherche

Société française ou internationale désirant distribuer gamme de produits de consommation ou bien d'équipement ménager. Production suivie et sérieuse. Qualité exigée. Possibilité création rapide de réseau national de distribution.

Ecrire n° T 74. 901 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Ayant cherché emploi dans ministère, services publics régionaux et départementaux, collectivités locales, etc.
Bilan ! 10 mois de chômage...

ARCHITECTE-URBANISTE - 33 ANS

8 ans expérience en France et à l'étranger. Particulièrement expérimenté en habitat, programmation, équipement socio-culturels, techniques et matériaux de construction.
Recherche un engagement durable avec organisme sérieux, ne jugeant pas les aptitudes et débouchés professionnels d'un individu dans le seul cadre de l'exercice libéral de cette profession. Ecrire sous le n° 74.887 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

PROMOTEUR - CONSTRUCTEUR

Références 1er ordre vérifiables. 30 ans expérience vécue, grande habitude analyse, lancement gestion tous programmes, capable concevoir projets, contrôler réalisations techniques et financières, créer ou animer équipes vendeurs.

Propose collaboration niveau

direction à groupe financier français ou société immobilière importante.
Accepterait mission confiance étranger.

Ecrire n° 18.039, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

ÉCRIVAIN
41 ans - D.E.S.

Etudes : khâgne, licence et D.E.S.
Expérience : douze ans d'expérience de la traduction et de l'interprétation consécutive, dont sept dans une organisation internationale ;
— activités littéraires (deux ouvrages publiés) ;
— nombreux et longs séjours à l'étranger ;
Langues : biling. anglais, espagnol, arabe, italien.
Etudie toutes propositions (journalisme, rédaction, encyclopédie, scénarios).

Ecrire sous n° 7.146 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transm.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE 33 ANS. — Responsable quincaillerie - Fournitures ind. achats, négociations fournisseurs ; suivi clientèle ; gestion stocks comptabilité.
RECHERCHE : poste région parisienne (section B).

CADRE COMPTABLE. — Contrôle gestion : 31 ans ; anglais courant ; Ec. sup. de Co. Toulouse ; Sciences Eco. ; Expér. 4 ans en P.M.E. à vocation internationale : bilans, compta-analytique, contrôle gestion - connaissances en compta anglo-saxonne.
RECHERCHE : poste à responsabilités similaires (section B).

H. 20 ans, EXPERIENCE ANIMATION d'une firme d'Editions publicitaires connaissant bien les techniques des arts graphiques ; bonne culture générale.
RECHERCHE : collaboration dans service Editions ou publicité sur le plan de la conception et/ou de la fabrication (section F).

ASSISTANCE DE DIRECTION. — Formation secrétariat direction (sténo-comptabilité - anglais) ; bonne expérience poste confiance près direction (finances, achat, services généraux et administratifs).
RECHERCHE : situation stable Paris (section B).

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

H.E.C. - 39 ans - TRILINGUE
anglais - espagnol - français
spécialiste communication sous toutes formes, rech. poste
DIRECTION MARKETING
petite ou moyenne entreprise, étudier. également propositions d'association secteur sus-mentionné. Ecr. sous n° T 74977 M
REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

JEUNE FEMME, 28 ans
dipl. psycholog. clinicienne
dipl. techniq. projective, D.E. conseillère d'orientation INOP,
5 ans expérience profession.
accepte toutes professions
FRANCE ou ÉTRANGER
Ecr. n° T 74858 M, Régie-Presse
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Ingénieur dipl. de la Technische Hochschule Darmstadt (R.F.A.), dip. Ingénieur (constr. mécan.) et B. Sc. Eng. (Electrical) (Inde), bne conn. des fluides mécaniques et éléments finis, FORTRAN, anglais, allemand, courant, étudie toutes propositions, Ecrire à A.B. Mondal, Rossdoerfer Str. 70, D-6100 Darmstadt, R.F.A.

Ingénieur, 20 ans expérience en hydraulique urbaine et rurale avec formation gestion
cherche
Poste agence société ou adjoint chef petite ou moyenne entreprise.
Ecr. HAVAS Montpellier, 160096

JEUNE FEMME, 26 ANS
licenciée en DROIT
diplômée SCIENCES PO
(écofi) actuellement en charge du secrétariat général d'une organisation professionnelle, étudierait toutes propositions. Ecrire n° 5600 B, BLEU, 17 rue Lebel 94300 VINCENNES

Jne H., 28 a., dég. obl. mil. sér. sens resp., 7 a. expér. vte conn. prat. méd. pharm., ch. place stable, édit. ou librairie. Ecr. n° 6507 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Comptable, femme cherche emploi 3 à 4 après-midi par semaine, proximité, Gare de l'Est ou Vincennes.
Tél. 875-07-70

CHEF SERVICE, 28 ans, 6 ans exp. 3 démarrage. IBM 3-10. Connais. GAP II, CCP-, DATA 3 ch. place stable, libre août 77 Ecr. n° 6515 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris-9e q.tr.

J.F. cherche emploi mécanographe comptable débutante. Bilingue Espagnol - Français. Ecr. n° 6516 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Pharmacienne diplômée 75, expérience officine, excellente présentation, recherche assistanat paris ou région Caen.
Libre septembre.
Ecr. n° 1186 « le Monde » Pub.

Etud. Ecole Sup. de Co
ch. stage 6 mois ds dépôt MKG grosse société Paris,
Début août.
Tél. : 15 (4) 445-09-91 ou écrire M. D. Blin, 5, rue A.-Leprince 60000 BEAUVAIS

L'efficacité dans le travail se dégrade parce que l'ambiance se « déshumanise », vous avez alors besoin d'un INGENIEUR mécanicien, sérieux, direct, honnête, expérim. en gestion de production, d'atelier, en contacts humains.
J'ai 38 ans et suis peut-être votre homme.
Région Midi-Pyrénées.
Ecr. n° 7159 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris-9e q.tr.

EX-CHEF ENTREPRISE
29 ans
5 ans expér. technico-commerc., usinage et mécano-soudure.
Accrocheur, initiatives et commandement.
Peut traiter à haut niveau
recherche
POSTE en CORRESPONDANCE
Libre rapidement. Tél. pr R.-V. 076-24-51
M. AZZOPARDI Marcel

CADRE DE BANQUE
33 ans, responsable service ETRANGER. 10 a. d'expérience.
— Parfaite connaissance toutes opérations internationales.
recherche
emploi similaire ou autre.
Ecr. n° T 74.997 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

INGÉNIEUR CHIMISTE
25 ans, expérience laboratoire, étudierait toutes propositions sur Paris et région parisienne.
Ecrire à M. Gailiemot, 33, avenue Victor-Cresson, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

MAITRE ÉBÉNISTE
étranger, 25 ans d'expérience restauration et création de meubles, étudie toutes propositions Paris ou Province.
Ecr. n° T 74.976 M, Régie-Presse *85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.*

ARCHITECTE D.E.S.A.
28 ans, diplômé 1977
recherche
empl. stable ds agence ou autre
étudierait TTES PROPOSITIONS
FRANCE ou ÉTRANGER
DISPONIBLE IMMÉDIATEM.
Tél. : 328-08-14

CONTROLEUR DE GESTION
Rompu aux problèmes financiers et comptables, AUDIT interne, rech. situat. av. responsabilités, 25 a. exp. Libre ste. T. 283-15-00 ou écr. no 1.179 le Monde Pub. » 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR RELATIONS SOCIALES et HUMAINES
51 ans, formation supérieure, anglais et allemande courants. 25 ans d'expér. concrète à tous les niveaux hiérarchiques, de tous les aspects et techniques de la fonction, en usine, siège *et multinationale*, pour des effectifs allant de 500 à 18.000 rech. situat. Paris ou province correspondant à ses compétenc. Accepterait dans l'immédiat à titre temporaire, d'effectuer remplacement, mission particulière ou activité vacataire.
Disponible immédiatement.
Déplacements acceptés.
Ecr. no 18.024 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

EXPORTATEURS
Investissements internationaux
ECONOMISTE
27 ans, doctorat en cours + Institut de Sciences Politiques Anglais courant et Espagnol, expérience par assistance à la mission de coopération (Ile *Maurice*, 1 an) chargé de l'élaboration et gestion des projets, recherche situation.
Etudierait toutes propositions, Ecr. n° 18.070 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CONDUCTEUR TRAVAUX
Fondation Spéciale

31 ans, 11 ans d'expérience, solides références dans spécialités : mur emboué, vieux forets, forages d'eau, consolidation (barrage, etc.), reconnaissance sol,
cherche poste à responsabilités dans entreprise ayant chantier longue durée à l'ETRANGER.
Etudierait éventuellement implantation définitive *au sein d'une entreprise locale.*

Ecrire n° T 74.975 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

EXPERT COMPTABLE
Doct. scienc. économ., lic. droit, 20 a. exp. fiduciaire et sociétés, angl./all. ch. situation en rapp. Ecrire no 990 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

25 ans, licencié allemand, 4 ans étude allemand à Tübingen, cherche emploi temps complet ou mi-temps. Ecr. n° 1.089 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JUR., 30 ans, lic. en droit, dipl. notaire, 5 a. exp. prof., ch. sit. de préfér. en Franche-Comté. Ecr. n° 7.127 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. F., 45 ans, Dr Sc. écon. dés. sortir ghetto éco-Univ., ch. rec. ds ttes fonctions temps compl. ou partiel, satisf. goûts : relat. humaines, initiative, créativité, équil. self- action, respté. Ecr. n° 7.138 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Étud. prép. th. de doct. d'Etat Sc. Eco., ch. empl. à pl. ou mi-tps (m. week-end) perm. trav. personnel. Téléph. : 242-27-77 avant 10 h. et après 20 h.

CADRE COMMERCIAL
42 ans, multil., (ang., all., esp.) expér. étude marché vte form. dans l'immobilier et services cherche poste respons., accepte déplac. Ecr. n° 1.140 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. F., 19 ans, célibat., prép. bac H, cherche place stable « Programmeur de gestion », à partir début Juillet, Paris ou ou en province. Faire offre à :
CUYLLE Emmanuelle,
108, rue du Bac - Paris (7e).

Comptable niveau D.E.C.S. et maître ès sc. écon., format. techn. et pédagogique, expér. outre-mer, ch. emploi en France ou étranger.
Ecr. no 1.188 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre, 46 a., cél. Format. jurid. *Angl. Esp. Relat. Argentine*, Chili, cherche poste Amérique latine.
Ecr. no 1.174 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 32 ans, parlant couram. anglais, très bonne présentat. expér. DELEGUE CULTUREL, goût des contacts humains, relations haut niveau France et Belgique, recherche activité comportant responsabilités ou création dans organisme culturel - social - Tourisme - Presse ou similaire.
Ecr. no 18.022 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. F. 23 a., Allem., étud. en let. parlant allem., angl., franç., expér. péd., l'enseign. nat. franç., cherche emploi ds l'enseignem. privé, agence de voyages ou galerie d'art.
Ecr. no 1.180 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 25 ans, garder enfant inadapté. Psychorééducatrice diplômée. Expér. Tél. 370-12-89.

Conceptrice rédactrice, libre immédiatement, plusieurs années d'expérience chez annonceur tourisme et agences Publicité, cherche emploi à temps complet. Ecr. no 1.184 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre comm. en inform., 38 a., habitué négociations à haut niv., animateur et meneur d'hommes, gde expér. gestion financière, recherche poste de
DIRECTEUR COMMERCIAL
Rég. Paris ou Rhône-Alpes
Ecr. no 1.191 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EXPORT ASIE
E.S.C.A.E. - C.E.C.E.
30 ans. rech. entreprise pour missions en Asie du Sud-Est, Japon et Océanie. Possibilité de temps partiel pour P.M.E. Ecr. no T 74.792 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J. Fme, 28 a., dynamique bonne prés. rech. empl. démonstratrice bur. ou vend. Paris. T. 937-50-10

DIRECTEUR D'USINE, 45 ans *formation commerciale super.*, faculté d'adaptation, goût de la négociation, du travail personnel, expérience généraliste dans le domaine des serv. et l'industrie, désirant s'orienter vers des fonctions ouvertes et personnalisées; soit en entreprise, soit en forme semi-libérale, acceptant déplacements, étudierait toutes propositions. Ecr. n° 18166 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01

PROFESSIONN. ASSURANCES toutes branches
Formation supérieure, libre de suite, recherche poste responsabilité au sein d'importante société industrielle ou commerciale.
Région et pays indifférent.
Tél. 963-54-57

J.F., Maîtrise Sciences Eco IAE Paris, option marketing anglais, allemand, étudie toutes propositions pour septembre. Mme Gérard, 9, squ. Nungesser 94160 SAINT-MANDE

J.F., 23 ans, langues, Anglais, Italien, ch. emploi interprète, hôtesse, empl. bureau.
Juillet - août - septembre.
Ecr. n° 6518 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Licencié droit privé probatoire D.E.C.S., 6 mois stage conseil juridique, 5 mois comptable administrateur de biens.
Ecr. n° 1198 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H., 22 ans, HEC, DEA, sc. sociales, 1 an 1/2 exp. serv. études administration. Etudie tte proposition, durée 2 ans.
Ecr. n° 1199 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H., français, 30 ans, parlant, écrivant ANGLAIS, ESPAGNOL 7 ans expérience ARMEMENT, OPERATING, libre immed., ch. situation, accepterait de remplacer pendant les vacances UN TITULAIRE. Ecr. M. Jean Florian Morain, 20, rue Lepic, 75018 PARIS ou Tél. 257-70-46

PRINCIPAL DE GERANCE
ex-agent immobilier, capacitaire Droit, I.C.H., 20 ans expér. Gestion, location, copropriété, expertise, transact., recherche poste en rapport. Libre de suite. Ecr. n° 18072 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Jne ingénieur débutant dipl. C.N.A.M. spécialité physique, ch. emploi rég. parisienne de préf. Prétentions à débattre.

Ecr. n° T 074905 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J. Fille, B.T.S. secrétariat trilingue, angl., allem. ch. 1er emploi apr. stage. Tél. 16-36-26-81-11 ou écr. AGOYER, 44, Grande-Rue, 18130 DUN-SUR-AURON

J. Fme, 28 a., lic. + DES Droit privé, DES Sc. Po. Angl., Esp. courant, ch. poste à respons. dans ste française ou filiale étrangère. Ecr. n° T 074840 M REGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur, 75089 Paris q. tr.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
7 ans d'industrie techniques analogiques, numériques, informatiques.
Etude, réalisation, maintenance étudie toutes propositions.

Ecr. no 1.187 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INGENIEUR, 28 a., format. électro-mécanique, 3 a. technico-ccial, manut. + 3 a., Sté engineering, sidérur., ch. fonction cciale France, exp. ds ste motiv. Ecr. n° T 074950 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Etudiant Sciences-Eco.
Permis V.L. Possède voiture, cherche emploi temporaire Juin, Juillet. Tél. 769-23-52

Architecte, 29 ans, aimant initiatives, rompu contacts immobiliers et aux montages financiers ch. poste à responsabilités France ou étranger.
Langues étrangères. Ecr. sous n° 2584 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

H. 27 ans, Allemand, diplômé école commerce angl. courant, notions fondées en français 6 a. exp. dans exportation, ch. sit. ROLF Ludwig, an Jaotzen park 365.2864 Hambergen (Allem.)

J.F. Sténodactylo, facturière, ch. travail mi-temps l'apr.-midi, fin 17 h 30. Ecr. Mme BERGONZI, 22, r. du Vertbois, 75003 Paris.

SECRETAIRE GENERAL
de ville de 20.000 à 40.000 hab., 27 ans, licence et maîtrise en droit public, recherche poste similaire ou catégorie supérieure.
Région indifférente.
Ecr. n° 1.170, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

représent. demande

V.R.P. ayant locaux Lyon ch. représentation avec dépôt distribution en droguerie-quincaillerie grande surface. VIOSSAT, B.P. 385, VOIRON 38 Téléph. : (76) 06-31-91

VOTRE SOUCI EST DE GAGNER BEAUCOUP D'ARGENT
LE MIEN EST LE MEME
— Jeune homme, 26 a., cherche cartes. 5 a. expérience de vente.

Ecrire : M. WARME Christian, 8, rue de l'Abbaye, Résidence Lamartine - 02000 LAON.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).

Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

SODEC PROPOSE
vous êtes DEMANDEUR D'EMPLOI, APPRENEZ à connaître les règles et les techniques de recrutem. de l'entreprise.
Des SOLUTIONS CONCRETES sont présentées, étudiées et discutées AVEC VOUS au cours d'un STAGE D'INFORMATION Tél. pr R.-VS : 523-05-30

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

FIAT 124 A, 1967
En état de marche, freins et embrayage neufs. Prix à déb. Téléph. 272-83-78, le soir.

12 à 16 C.V.

Partic. à partic. vend D Spécial, année 1973, 7.500 F (Argus — 20 %). Téléph. 295-04-34, heures bur. Après 19 h., 020-00-18.

DEPART ETRANGER vend
CX 2400 PALLAS - O MATIC Nov. 76 - Ttes opt. URGENT. Téléph. 686-51-65.

Vds Mercedes 250 S.E. 68, bon ét. 15.000 F. 277-98-01, p. 260 h.b.

+ de 16 C.V.

JAGUAR X J 2
fin juin 1974, 44.000 km., nombr. options, entièr. révisée, 4 pneus neufs. Tél. h. b. 16 (23) 53-47-58.

Part. vend **ROLLS-ROYCE**
SILVER-SHADOW 1977
marron métallisé, 5.000 km.
TEL. 548-32-04, à partir 14 h.

divers

MERCEDES
20 ans d'expérience à votre service
Tél. : 737.92.45

PAX MAZDA
NOUVEAU COUPE 10 CV 2 + 2
GARANTIE 2 ANS
pour 34.400 F tout compris
SANS COMPTANT
133, rue de Rome (17e). 924-76-83.

BMW 320 520 525 528 30. L EX. TT 77 - Peu roulé

AUTO PARIS XV, 533-69-95, 63, rue Desnouettes, PARIS-15e.

box-parking

A vendre, CHAMPS-ELYSEES, 2 parkings. Tél. 261-58-27, P. 44.

motos

A vendre moto HONDA 350 cm3 1973, 22.000 km. Prix 3.500 F. — Téléph. 535-91-87 après 20 h.





L'immobilier

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, r. Saint-Charles, 75015 Paris, loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios et appartements. Tél. 577-54-04.

locations non meublées Offre

Paris

XIe Pptaire loue grand studio ou dble living. Imm. neuf. 1.000 F par mois C.C. 256-36-84.

PARIS-11e
Mo PARMENTIER ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort.
Studio 34 m2 loyer 842 F, charges 140 F, parking 120 F.
3 Pièces 67 m2, loyer 1.339 F charges 270 F, parking 120 F.
5 Pièces 100 m2, loyer 2.200 F, charges 410 F, parking 120 F.

S'adresser 51 bis à 61, avenue Parmentier. — Tél. : 355-52-46.

MINI-STUDIO. Kitchenette, s. bains, tél., parkg. 1.116 + ch. Tél. : 577-61-36.

Importante Société loue SANS COMMISSION dans immeuble récent PARIS-18e
88-90, boulevard Ney, appartements bon standing avec loggias.
4 pièces, 83 m2, loyer 1.403 F, charges 394 F, parking 120 F.

Renseignements sur place.
Tél. : 255-16-67.

Propriétaire, gérant, vide ou meublé, louez votre appt, local comm. ou boutiq., etc., direct. de part. à part, en nous communiquant tous renseign. précis sur vos locations. Nous contacter par courrier Diffusion Ex*press, 3 bis, rue de La Réu*nion, 75020 Paris. Mo Buzenval.

Vous qui recherchez, vide ou meublé, à louer un appartem., un local professionn. ou comm. une boutique, etc., vous n'aurez pas à traiter avec une agence immobilière, mais uniquement avec publiciste. Seuls frais, participation à la publicité.

Contactez-ns, Diffusion Express, 3 bis, rue de La Réunion, 75020 Paris, métro Buzenval.

Région parisienne

EXCEPT. 15 km PARIS
BORDURE
FORÊT MONTMORENCY
MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ
Superbe récept. + 8 chbres, avec chacune leurs sanitaires, nombreuses dépendances, parc 3 ha, 6.500 F mens. - Tél. 325-47-04.

locations non meublées Demande

Paris

DIRECTEUR de Sté étrangère recherche GRAND APPARTEMENT ou HOTEL PARTICULIER
NEUILLY - ST-JAMES
7e ou 8e ARRDT
DE PREFERENCE
Min. 4 ch., 2 s. d. bns, jdin privatif ou terrasse. LONG BAIL. Tél. heures bureau : 261-56-12.

Médecin ch. à louer appt 3 p. tt cft, tél. pr 1er sept. préf. 13e, loyer mens. 1.600 C.C. 585-26-66.

Région parisienne

Pr Société européenne, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

immeubles

MARCHE DES NOTAIRES
MONTREUIL - 2 boutiques et 6 appartements. Loyer 21.350 F. Crédit possible par C.F.F. Tél. : 260-31-12 (M. Boilet)

13e - Pptaire vd directem. imm. anc. à rafraîchir. Rapp. + 10 %. Ecr. ou voir M. Pascal, 113, rue du Chevaleret - 75013 Paris

Je vds directement 7 STUDIOS, 2 DEUX-PIECES. Bel. immeub. Gros rapport - 531-85-56

FONTENAY-VINCENNES
IMMEUBLE 1974
30 studios + 15 gar. + 15 park. Rapport net 240.000 F. Prix 2.400.000 F.
Entreprise Gandolfi, 883-04-69.

locaux indust.

A VENDRE A
BAGNEUX
R.N. 20
1 km PORTE D'ORLEANS
ENTREPOTS ET ATELIERS DE CONDITIONNEMENT
650 m2 environ
Bureaux 600 m2
Téléphone 2 lignes
Cour accessible camions tous tonnages
Possibilité de logement de gardien
PROMOFRANCE - 553-50-11

constructions neuves

DEAUVILLE
A partir de 4.800 F le m2

Résidence EDEN PARK
Chemin de Tourgeville
14910 Bénerville-sur-Mer

Dans un parc - Petit imm. de style normand - Plage à 2 min. 2, 3 p. - Px fermes et définitifs

Autres réalisations à Deauville
Réalisation SOGEFRANCE
13, bd de Courcelles, 75008 Paris
Tél. : 522-37-60
33, r. Shakespeare, 06400 Cannes Tel. : (93) 39-50-90

Deauville Agence
89, r. V.-Hugo, 14800 Deauville Tél. : (16-31) 88-22-99

PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION

CHAMPIONNET
— 2 pièces 227.000
— 4 p., 108 m2 + terras.
Prix 575.000
Habitables 2e trimestre 1977

R. AXO
— Studio, 33 m2 ...... 158.000
Habitables immédiatement.

IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland, 225-93-69.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard

Imm. en cours d'achèvement 2 p., 3 p. et 4 p. avec terrasse
APPARTEMENT MODELE
et bureau vente ouvert tous les jours, de 13 heures à 19 heures, sauf mercredi et dimanche.
CIME - 538-52-52

A BENERVILLE (DEAUVILLE)
« LE CLOS DE BENERVILLE »
La campagne à 150 m de la mer studios, 2, 3 pièces, duplex
Architecture traditionnelle.

GESTRAD. Tél. 260-34-54
22, rue Royale, 75008 Paris
et Agence Reix
150, bd F.-Moureaux, Trouville

locaux commerciaux

Pour INVESTISSEURS
Mur. local commercial 193 m2
IMMEUBLE XVIIIe RENOVE
Rez-de-chauss. + jdin + cave
Sécurité d'investissement gar.
S./pl., 11, r. de Nesle, Paris-6e
10-13 h., 16-19 h. — 329-76-26.

XIe - A vendre Murs atelier 410 M2 + jardin privatif. Loué : 46.000 F annuel. Révisable début 78. Prix intér. Bonne rentabilité - CAR. 22-42

fonds de commerce

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou BOUTIQUE dans de bonnes conditions **LIP**
352-80-45 - 834-09-21

IMMEDIAT. CEDE CAUSE DEPART atelier tapisserie - literie-décoration dans le XIe arrdt. Bne clientèle. Val. réelle 90.000. Prix dem. vu urgence 35.000 F. TELEPH. : 357-54-32 et 700-57.03.

Boutiques

MARCHE DES NOTAIRES
RUE DOUDEAUVILLE (18e)
Mur de boutique. Loyer 4.750 F. Téléph. : 522-57-40 (M. Argoud)

Quartier NATION - Bail à céder 50 m2 boutique + arrière-boutique tous commerces. Bas prix. Loyer annuel 5.000 F. 929-49-94.

bureaux

14e Part. loue un pt imm. nf. indép. **190 m2** STANDING - Tél. : 734-58-73.

DOMICILIATION. TEL. SECR. **TELEX** Frais 100 F par mois
APEPAL - 228-36-50

224-08-80
Domiciliation, courrier, secrét. permanence téléphone, télex.

GEORGE-V
Propriétaire loue 1 ou plusieurs bureaux. Ref. neuf - 723-55-18.

VIIIe - Proximité St-Augustin dans immeub. grand standing
A LOUER BUREAUX
293-62-52

VOS BUREAUX
A 16' DE ST-LAZARE
A DES CONDITIONS TRÈS COMPÉTITIVES
DE 163 A 9.700 m2 EN LOCATION
BOURDAIS BUREAUMATIQUE
227-11-89

SAINT-AUGUSTIN
8 Burx ds imm. anc. gd standg. 156 m2, sans pas-de-porte, 6e ét. 567-22-88

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés PARIS et 120 KM AUTOUR. Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

TROCADÉRO PRIX INTERESSANT. 315 m2 - Services - 2 boxes. FRANK ARTHUR - 766-01-69

9e - TRINITE ST-GEORGES TRES BEAU 5 P. tt confort, 130 m2 environ, tél., cave : 460.000 F. - Lundi-mardi, de 13 à 19 h : 26 RUE PIGALLE.

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 M2 A 235 M2 227-91-45 ou 755-98-57

RUE DE LA **POMPE** 2 et 4 PIÈCES GRAND STANDING BALCONS - TERRASSES VUE - JARDIN - SOLEIL Chambres service - Parkings **C.P.I.I. - 766-52-90** Poste 283

8e ÉT. 16e, vue sur Bois SUD. A 500 m de la Porte-Dauphine. Pptaire vend 3 P., état neuf, 77 m2 + 5,5 m2 loggia. Prix 650.000 F. - Tél. 924-40-92

Mo Lamarck. 8, r. A.-Martinet. Imm. récent, tout confort, très beau 3 P., balcon sur jardin, belle cuis., entrée, wc, bains, pend. Px 314.000 F TVA incl. Visite lundi, mardi, 16 à 19 h.

PARIS CHAUSSEE-D'ANTIN. Bel appt rénové ds imm. 1850, env. 140 m2, 5 p. princ., 1 bns, 1 s. d'eau, 2 wc, cuis. mod. éq., belle entrée. Poss. prof. libérale. Px dem. 620.000. 824-72-37, h.b.

DAUPHINE Imm. récent, gd standing, studio, 125.000 F - 579-75-80.

EUROPE 30, rue de Moscou. 2 pces, gd cft, état neuf, balcon, cuis. équipée, tél., plein soleil. Imm. pierre. Px 250.000 F. Vis. ce jour et demain, de 11 à 20 h.

MADELEINE. Pptaire vd dans bel imm., asc., 2 p. et 4 p., tt cft, poss. prof. lib. 734-93-34, HB.

Donnant sur JARDINS DU PALAIS-ROYAL cachet exceptionnel, duplex, 260 m2 réception, 3 chambres, 2 chambres de service, ascens. MONTESFORT - 544-11-87.

VUE EXCEPTIONNELLE SUR SQUARE TRINITE 165 m2 immeuble ancien, asc., 5 pièces, parfait état. 750.000 F. 633-29-17 - 577-38-38.

Mo GUY-MOQUET. Très beau 4 pièces, tt conft, sur jardin + box. Immeuble récent. Prix : 580.000 F - 255-66-18.

PORTE D'AUTEUIL. Imm. bon standg, gd 4 p. pr., tt cft, 130 m2 + chbre de serv. Vis. lundi et mardi, 15 à 18 h., 39, RUE POUSSIN, ou SEGONDI S.A. - 874-08-45.

MUETTE. R. POMPE. 200 m2, 6 p., cuis., bs, tt conft, 2 serv. EMSA - 522-38-20.

9e. BEAU STUDIO. Entr., cuis., s. de bains, ch. imm., tél., asc. cave, 135.000 F. Tél. 878-97-52.

17e S/GD JARDIN, PL. SUD, refit neuf, 55 m2, séj.+chb., tél., bains, wc, cuisine. - 720-10-02.

Métro PYRAMIDES 4 pièces, 90 m2, cuis., ch. cent. A rénover. Profess. libér., bel imm., 470.000 F. MED. 99-80.

Grand 3 pièces, cuis., bains, bel imm., 179.000 F. S/place le 21-6-77, de 12 à 14 heures, 257, av. Daumesnil, 3e étage.

Vend 2 pièces, 45 m2, terrasse, cave, parking (20e). Tél. à M. Benquet - 203-57-33.

CONDORCET. Grand 5 pièces, 145 m2, imm. de qualité, stdg. construct. P. de T. Px 630.000. Ct ATHENA - 280-37-03.

AVENUE VICTOR-HUGO Sur véritable parc, studio 35 m2 avec jardin privé - 266-25-02.

Face Bois de Vincennes, av. de Gravelle, appt en duplex 165 m2, 7-8 pièces entièrement décoré, cuis. équipée, 2 jardins privés, 3 terrasses. Prix : 7.000 F le m2 - 368-50-32.

Pte CHAUMONT. Part. vd 3 p. 60 m2, bon état, calme, 180.000 F faibles charges. Tél. 843-21-55.

4e - MARAIS, 5 PIECES, 130 m2, caractère, tout cft + chbre de service. 530.000 F. CABINET DE PARIS, 329-40-90.

PARIS-12e - Investisseurs **CHAMBRE INDIVIDUELLE** 23 m2, av. bs, dressing et tél., 120.000 F. dans immeuble neuf pierre de taille. Tél. l'après-midi au 343-61-92 ou 766-13-14 pour rendez-vous.

Paris Rive gauche

PASTEUR 3 pièces standing 85 m2, téléphone PROF. LIBERALE POSSIBLE. Prix 240.000 F pour treize ans ou location 2.500 F par mois. 197, rue Vaugirard - 1er étage. Pptaire mardi, merc., 13-16 h.

SAINTS-PERES UNIVERSITE Imm. classé gd standg, 220 m2, état impeccable, gde réception, 3 chbres, 2 bains, serv. parkg. MONTESFORT - 544-11-87.

EMILE-ZOLA. - Gentil 2 pces, tout cft, calme, verdure, soleil. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

SAINT-ANDRE-DES-ARTS EXCEPTIONNEL Dans immeuble 17e restauré, ravissant 80 m2, calme. S/place mardi 7, rue Séguier, 11-16 h. Rens. 757-13-96, matin.

MONTPARNASSE Dans imm. neuf de luxe. Très beaux studios 25 à 34 m2. Bonne rentabilité. Sur place t.l.j. 14 h. à 19 h. 30 **4 à 6, RUE FERMAT** Spim Promotion Tél. : 766-13-14

DENFERT - GRAND 3 PIECES à aménager. Immeuble rénové, conft. 280.000 F - 293-62-16.

TOUR EIFFEL Imm. anc. gde qualité, 4e ét. 5 PIECES PRINC. + une petite **130 m2** 2 GRANDS BALC. + chbre serv. par asc. TEL. 766-96-96

MAUBERT. - Luxueux duplex, 70 m2. Sur place ce jour 14-18 h. 10, rue Domat, ou 266-25-02.

MONTPARNASSE/ED-QUINET 100 m2, dble séj.+2 p., parking. SUR JARDINS - ODE. 42-70.

13e PEUPLIERS. Sympathique maison 90 m2 + petit jardin travx. Après 18 h. - 589-20-97.

MAISON PARTICULIERE SOLEIL 305 m2 divisibles. JARDIN PRIVE 100 m2 CALME TERRASSE. PROX. MONGE - ODE. 42-70.

ALESIA Bel immeuble récent. SEJOUR AVEC LOGGIA + 3 CHBRES, AVEC BALCON. Visite MARDI 21, 14 h 15 à 18 h 30 : 8, PASS. MONTBRUN

VIIe - 141, r. de l'UNIVERSITE 3 p., 90 m2, 5e ét., balc., verd., tt cft, chbre bonne. S/pl. lundi, mardi après 14 h. - 705-27-87.

CHAMP-de-MARS Situation except. Gd appart. très luxueux 4 pces principales - 976-60-41.

CARDINAL-LEMOINE Dans splendide rénovation, imm. 16e siècle, ppriétaire vend Remarquable Atelier d'artiste sur jardins. — 265-44-94.

INSTITUT PASTEUR Liv. 28 m2 + ch., tt conft, étage élevé, terrasse 18 m2. Prix : 350.000 F. EXCLUSIVITÉ. MEL - 033-46-21

XVe - FÉLIX-FAURE SUPERBE 2/3 P. 84 m2 Dans imm. neuf, tout confort. Séjour double 48 m2, s. bains, cab. toilette, 6e étage, balcon. Soleil - Téléphone - Moquette 586.000 F. - Sur place tous les jours 14-19 h. 30, 27-29, rue de l'Abbé-Groult, ou sur rendez-vs **766-25-32**

EC. MILITAIRE. 5e ét., double living, 2 chambres tout confort - 705-24-10.

UNIQUE A PARIS Quai VOLTAIRE, face au Louvre, 5 fenêtres sur Seine, plafond haut, propriétaire vend directement appart. 130 m2 + parking - 1.500.000 F. TEL. : 325-72-75.

Mo DUPLEIX BEL. CHBRE, 13 m2 : 42.000 F. 3 P. Calme. 61 m2 : 300.000 F. Grand 4 pces, 92 m2 : 685.000 F. JEAN FEUILLADE - 566-00-75

6e - RUE HAUTEFEUILLE IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 85 m2 A 170 m2 227-91-45 ou 755-98-57

Région parisienne

VILLE-D'AVRAY Propr. vend stdg, 62, liv. dble 27 m2, 1 ch., loggia 1,50 × 6 m. Verd. Except. Crédit 50 % à 10,75 % par propr. Vue Paris. Uniq. URG. 926-02-96.

CHARENTON LIBERTE - Magnifique 2 PCES, cuisine, tt confort. - 214.000 F. **ACS** 133 bis rue de Paris, Charenton. - 368-66-25.

NEUILLY. R. calme et tranqu., petite promotion, reste à vendre 1 appart. 4-5 pces, 120 m2, 1 appt 2 pces avec jardin, et 2 studios avec jardin. Sur pl., 3 bis, r. des Dames-Augustines. Ce jour, 13 à 16 h. ou 705-24-10.

NEUILLY-INKERMAN 4e et dernier étg., s/jd., 3 p., bs, 72 m2, poss. terrasse, imm. réc., parkg, 690.000 F. 622-22-56.

Saint-CLOUD. PARC BEARN, LUXUEUX 5 p., 150 m2, cuis. équipée, 2 bains, 2 PARK., cave, tél. BALCON-TERRASSE. 820.000 F - 604-51-90.

SAINT-CLOUD. - Parc Béarn, BEAU 4 P. EN DUPLEX, 108 m2, 9e étg., 2 terrasses, VUE. 730.000 F. 704-89-18.

MAIRIE VINCENNES Près bois et château, beau 5 pces, entr., cuis., 2 wc, s. bs, chauff. centr., box, imm. réc. 3 étages. 425.000 F. 344-71-97.

Province Province

appartem. achat

ACHETE APPTS ttes surfaces à PARIS. Paie comptant - 704-82-70.

Urgent, rech. 4-5 P., cft, 16e résidentiel ou 17e, jusqu'à 1.000.000 F. Paiement compt. Téléph. heures repas 285-38-47.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e, 566-00-75, rech. PARIS-15e et 7e pr bons clients appts toutes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

ACH. 3 p., cuis., terrasse, cave, parkg 19e, 20e. Ecr. Cozette, 196, rue de Belleville-20e. Téléphoner apr. 19 h. au 636-16-76.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, ach., urgent, 1 à 3 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55.

viagers

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexations garanties **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00. Estimation gratuite. Discrète.

Vendez rapidement en viager. Conseil. Expertise. Indexation. gratuit. Discrét. Etude LODEL. 35, bd Voltaire - 700-00-99.

pavillons

ORSAY Vallée CHEVREUSE Particulier vend petit pavillon 3 pièces, cft, gar. Ds parc 1.300 m2. Poss. construct. 2e pavillon ou division en 2 lots. Tél. 907-03-67.

EGLISE-DE-BOULOGNE Pav. 4 p. tt cft, bon état génér. 95 m2. Tél. : 766-04-17 (P. 255).

CESSON (77) - Village résident. 10' gare, 2' école, 6 pces, 3 ch., séjour, chem. Jardin. Terrasse. Cave. Gar. Grenier aménagé. Piscine copropriété, 315.000 F + 25.000 C.F. - Tél. : 063-26-56.

ANTONY - SCEAUX Pavill. 4 p., cuis., cft (95 m2), sous-sol, gar., téléph. 800 m2 jardin. TELEPH. : 580-64-49

Ch. à acheter Pavillon ou Maison avec min. 500 m2 terrain. A rénover. Champigny, St-Maur, La Varenne, Nogent-s/Marne, Le Perreux ou environs. S'adres. à M. Benquet, 10 bis, r. de Musselburg, Champigny - 880-77-57.

FONTENAY-SOUS-BOIS Part. vd pav. 6-7 Pces, cuis., S. de B., wc, salon, S. à M., coin feu, gar., jard. Tél. le soir : 875-58-24. Vis., sam., dim., s/pl., 185 bis, av. de la République.

maisons de campagne

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'eff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés PARIS et 120 KM AUTOUR. Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

fermettes

YONNE 180 km PARIS sortie Bourg. **GRANGE** très bon état, petit jardin, toiture, gros-œuvre, bon état. 48.000 F. Tél. 16 (86) 52-76-15 ou 53-38-19.

maisons individuelles

C. P. H. BORD VALLEE DE CHEVREUSE. LUXUEUSES MAISONS INDIVIDUELLES SUR TERRAIN PRIVATIF dans résidence avec piscine, tennis, golf, commerces.

7 P., 139 m2, living double, s. à manger, 4 chbres, garage dble, tél., 3 200 F + 100 F ch.

EXCEPTIONNEL, SUR/GOLF 7 P. 187 m2 habitables, living double, 5 chbres, 2 s. de bains, 1 s. d'eau, garage double, tél., 4 000 F + 150 F charges.

AGENCE IMMOBILIERE CENTRE CCIAL VELIZY-2 **Tél. : 946-78-78**

villas

VERSAILLES Rive Droite. Belle maison de standing, liv., 6 chbres, 4 bains, beau jardin. 1.650.000 F - 266-56-50.

PRES GARE **ST-MICHEL-SUR-ORGE** VILLA GRAND STANDING **7 PIECES** Avec PISC. INTER. GD GAR. Vue dégag. PRES DU LAC - 901-54-88

PARC DE SCEAUX sur 650 m2 très belle villa, séjour 42 m2 s/terrasse sud, cuis., service, 4 gdes chambres, 2 bains, gar. 2 voit., 1 250 000 F. T. 702-71-91.

VENDS LARMOR PLAGE (56) TRES BELLE VILLA 7 6/7. Vue imprenable sur mer, 3 bs. prix raisonnable. Cabinet J.-M. Le Marc'Hadour. Licenc. en droit. T. (97) 21-21-91. 16, r. de la Patrie, 56-Lorient.

A VENDRE BELLE VILLA bord de mer, accès direct à la plage. Côte Loire-Atlantiq. Station réputée. S'adress. LESAGE LEVAYER, MESSAGER, not. à 53400 CRAON.

terrains

MARCHE DES NOTAIRES PORT-MARLY (78) - 43.300 m2 sur le bord de la Seine. Tél. : 887-43-90 (Mlle Bigas).

COTE D'AZUR (19 km Nice) ds petit lotissement de standing, quelques terrains (1.500 m2) site exception. S'adresser : S.C.I., Z. ch. du Bas-Murgé, 78-Bougival

TERRAINS A BATIR « TSM » Argenteuil 95 de 130.000 à 150.000 F. Brie-Comte-Robert 77 de 60.000 à 130.000 F. Tremblay-lès-Gonesse 93 400 m2 : 150.000 F. 92 Rueil-Malmaison, 1.150 m2 façade 39 m. 218.000 F. Bièvres 91, 3.000 m2 40 m façade : 400.000 F.

Part. vd 2.880 m2, à 2 km de Buzançais, près rivière. C.U. : 15 F le m2. - Me Luthier, not., 36500 Buzançais

Part. vd beau terrain boisé de 2.200 m2, clos, électr., eau, av. bungalow 2 Pces à Viarmes (95), près de Chantilly. — 884-94-97.

propriétés

MARCHE DES NOTAIRES LE VESINET, Ibis sur 1.819 m2 9 pièces, nombreux arbres. Crédit possible par C.F.F. Tél. : 977-37-37, M. Vincent.

BANDOL (Var) Mas provençal et bergerie. Terrains boisés 7.000 m2. ALGRAIN - 285-00-59

Région CONFOLENS : ppté [illegible] prairies, parc et étang. CHARTREUSE 18e romantiq., 15 pièces, tout confort, maison gardien avec garage. Région ST-EMILION : châ[teau] XIIe. Bon état : 21 ha terre[s] parc. Ppté viticole LUSSAC-SAIN[T-]EMILION : 35 ha dont 12 ha [ap]pellation. Belle maison ma[ître] maisons personnel, chai 1.500 cuviers, matériel d'exploitat[ion]. Libre à la vente. EXCLUS. PROMOTEL S.A. « Le Seillery » La Clisse, 17[...] Saujon. - Téléph. : (46) 93-2[...]

TARN - Propriété 15 ha. Maison de maître. Logement gardien + dépendances. Site agréable. Prix : 650.000 F. Albi 45 km, Montauban 35 km. Ecr. SAFALT, B.P. 69, ALBI ou téléphoner au (63) 54-00-17.

MERY-S/OISE 28 km Paris par A-15. Dans parc boisé 5.000 m2 **BELLE PROPRIÉTÉ** — R.-de-ch. : 3 p., RECEPTION. — 1er étage : 3 chbres, bains. — 2e étage : 2 chbres, bains + grenier à demi aménagé. — Ss-sol complet, cave voûtée, chauff. fuel, tél. Px 665.000 F. BUR. 609-59-13 - SOIR 257-24-08

80 km. PARIS NORD-OUEST **TRÈS BEAU MOULIN** sur 3 ha. avec PIECE D'EAU, séjour, 3 chambres, bains, 2 wc, chauffage + pièces à aménager. Maison de gardien, garage. Tél. M. Caron, 424 GISORS. (16-32) 30-91-17.

manoirs

En POITOU à vendre **BEAU MANOIR XIIIe-XIVe S. RESTAURÉ** 7 p. pp., tt cft, chff central + anc. chais rénové atten., partiel. amén. Ensemble PARFAIT ET. s/13 000 m2 terr., av. vue panor., 2 km centre ville Châtellerault. Agence PIERRE, 72, bd Blossac, CHATELLERAULT (49) 21-22-45.

A LOUER EURE-ET-LOIR sur 40 ha [de] bois MANOIR hal. : séj., salon, cheminées, bur., 5 [...] 2 bns, gd gar., écurie, dépendances + logement 3 pièces [...]. T. (15-37) 22-01-31 SIR ROBIE[...] 5, rue de Chartres. ILLIERS.

châteaux

MORVAN (France) - A vendre pr. VEZELAY, château d'Isla[nd] avec 85.000 m2. Libre. Prix demandé : 800.000 F - S'adresser Me BLONDEL, notaire, 62610 ARDRES. Tél. : 35-41-28 lignes jumelées.

villégiatures

BIARRITZ STUDIO sur la plage Résidence Sunset Côte des Basques BLANCAN - av. de Maguder, B.P. 6 - 33160 Le Haillan Téléph. : (56) 47-29-05

VERBIER (Suisse) Logements de vac. Prix raisonnable. Location 14 jours minimum. BURNIER, GALLAND et Cie rue Saint-Pierre, 3, CH-1003 LAUSANNE. Tél. 21-20'69'01

OFFICIERS MINISTÉRIELS & VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE sur licitation au Palais de Justice à PARIS, le LUNDI 4 JUILLET 1977, à 14 heures
UNE PROPRIÉTÉ à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94)
23 bis, rue Albert-Vinçon, compr. MAISON élevée sur sous-sol, rez-de-chaussée : 2 pièces, cab. de toil., cuis., wc ; 1er ét. : 2 pièces, s. de bains ; Compr. un grand pavillon et 2 bât. (en ruine). Permis constr. 7 pavillons
LIBRE DE LOCAT. ET D'OCCUP. - MISE A PRIX : 120.000 F
S'adresser à Me Armen BARSEGHIAN, avocat à Paris (18e), 47, bd Murat. tél. 527-77-17 ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; et sur les lieux pour visiter

Vente sur saisie au Tribunal d'Evry (91), MARDI 28 JUIN 1977, à 14 heures.
CHAUMIÈRE 6 Pièces sur TERRAIN 661 m2
4, avenue Marceau,
SUCY-EN-BRIE (94) - Mise à Prix : 200.000 F
Renseignements EVRY S.C.P. ELLUL GRIMAL, 3, rue du Village. Tél. : 077-12-44.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 7 juillet 1977, à 14 heures EN UN LOT
1) LOCAUX à USAGES COMMERCIAUX et PROFESSIONN. (Lot n° 1)
2 PARKING. Jouissance exclusive d'une partie du sol (Lot n° 6). Le tout faisant partie d'un ENSEMBLE IMMOBILIER sis à
CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94) - 57 bis, rue de Musselburg
Mise à Prix : 250.000 francs
S'adr. Me G. DANET. S.C.P.A. DANET, BUCHER, MOREAU, NECTOUX, COPPER-ROYER, 51, rue Ampère. tél. 622-33-78 et 924-23-31 ; au greffe criées T.G.I. de Paris ; s. lieux pr vis.

Vente sur publications judiciaires au Palais de Justice à VERSAILLES, le mercredi 6 juillet 1977, à 16 heures
D'UNE PROPRIÉTÉ sise à BOUGIVAL (78)
48, rue Yvan-Tourgueneff
Compr. un grand pavillon et 2 bât. (en ruines). Permis constr. 7 pavillons
LIBRES - 7.233 m2 - MISE A PRIX : 400.000 FRANCS
S'adresser à VERSAILLES : Me RAVIART, avocat, 13 bis, av. de St-Cloud. 950-83-12 ; Me GUEILHERS, avocat, 21, rue des Etats-Généraux, 950-02-62.

Cabinet de Me Jacques DUHAMEL, avoc. à DRAGUIGNAN, 45, bd Leclerc, tél. 68-00-35 : Vente aux ench. publ. au Pal. de Just. de DRAGUIGNAN, le jeudi 30 juin 1977, à 14 h 30, de
TROIS PARCELLES DE TERRE sises à FRÉJUS (Var)
lieudit « Avenue du Lac »
lotissement de la TOUR DE MARE
1er lot : n° 127, cad. sect. AO n° 226 pour 17 a 45 ca. - M. à Px : 28.000 F.
2e lot : n° 128, cad. sect. AO n° 225 pour 19 a 37 ca. - M. à Px : 28.000 F.
3e lot : n° 129, cad. sect. AO n° 224 pour 15 a. - Mise à Prix : 28.000 F.
Rédigé par l'avoc. soussigné J. Duhamel.

Vente sur sais. immob., Pal. de Just. à LA ROCHELLE (17), 10, rue du Palais, le 6 juillet 1977, à 14 h. 30.
MAISON D'HABITAT. NEUVE
Terrain 13 a 67 ca, située au BOIS-PLAGE-EN-RE
(ILE DE RÉ)
rue des Grasses
Mise à Prix : 60.000 Francs
Renseign. Me ORFILA, avocat à LA ROCHELLE (17), 36, rue Eugène-Dor, tél. : 35-63-24, et à tous avocats post. pr. Trib. Gde Inst. de LA ROCHELLE.

Vente sur sais. immob. au Palais de Justice d'Evry, rue des Mazières, le MARDI 28 JUIN 1977, à 14 heures.
UN APPARTEMENT situé à **RIS-ORANGIS (Essonne)**
18, rue de Picardie, avec cave et parking.
MISE A PRIX : 18.000 FRANCS.
Consignation préalable pr enchérir. Renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats, 51, rue Champlouis, à CORBEIL-ESSONNES. Tél. : 496-30-26 et 496-14-18.

Vente sur sais. immob. au Palais de Just. d'Evry, rue des Mazières, le MARDI 28 JUIN 1977, à 14 heures.
UN PAVILLON situé à **JUVISY-SUR-ORGE (91)**
108 bis, avenue de Juvisy-Cottage
Lot n° 1 - MISE A PRIX : 20.000 F.
Renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats, 51, rue Champlouis, à CORBEIL-ESSONNES. Tél. : 496-30-26 et 496-14-18.

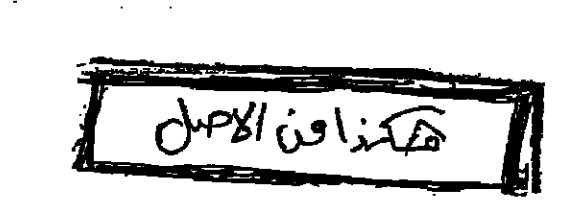
Adj. au TRIB. COMMERCE de PARIS, LE 29 JUIN à 13 h. 45 Fonds **ÉDITIONS** LIBRAIRIE - SECRETAR. INTERIM.
91, rue LA FAYETTE, PARIS (9e)
avec BAUX des LOCX COMMERC. M. à P. (p. ét. b.) 20.000 F. Cons. 15.000 F. S'adr Me POPELIN, notaire, 164, rue du Fg-St-Honoré ; Me Henry GOURDAIN, synd., 174, bd Saint-Germain

Vente au Palais de Justice à Versailles, le mercredi 29 juin 1977, à 10 h
PROPRIÉTÉ à USAGE D'HABITATION et INDUSTRIELLE
(Production d'électricité)
à FONCINE-LE-HAUT (JURA)
Mise à Prix : 200.000 francs
S'adresser à VERSAILLES : S.C.P. SALONE, société d'avocats, 19, rue Sainte-Sophie ; Me RUELLE, avocat, 7, rue des Prés-aux-Bois.

Cabinet de Me Etienne DRAILLARD, avocat au Barreau de GRASSE. VENTE au Palais de Justice à GRASSE, le jeudi 7 juillet 1977, à 8 h. 3[0] du matin, EN DEUX LOTS, de
1er lot : A) UN TERRAIN de 1 ha 33 a 01 ca
sur lequel est édifié un IMMEUBLE dénommé « CHATEAU DES FAYERES » (lot n° 5 du règlement de copropriété)
B) UNE MAISON (lot n° 6 du règlement de copropriété)
C) UN TERRAIN d'une contenance de 8 a. 30 ca. avec constructio[n] (lot n° 7 du règlement de copropriété)
2e lot : UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT
(lot n° 11 du règlement de copropriété)
Le tout dépendant d'une PROPRIETE à CANNES, avenue de BENEFIAT (nos 14 à 28 inclus), et 16, avenue Saissy, dénommée « Château des Fayères »
MISES A PRIX : 1er lot : 2.862.200 francs ; 2e lot : 5.818 francs
Consignat. pour ench. 25 % de l'enchère (et non pas de la mise à prix). Pour rens. Me DRAILLARD, avocat, 1, bd d'Alsace à CANNES, tél. 39-10-8[...]

Vente au Palais de Justice à Bobigny, le mardi 5 juillet 1977, à 14 h.
UN PAVILLON sis à VILLEMOMBLE
(Seine-Saint-Denis)
1, avenue Masséna et 92, rue de Bondy
Mise à Prix : 100.000 francs
S'adr. à Me PASSEZ, avocat à la Cour, 150, av. Victor-Hugo, Paris (16e) ; Me BOSSY, notaire à Noisy-le-Sec (93), 10, rue Carnot ; et à tous avocats postulant près les Trib. de Gr. Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente sur conversion de saisie en vente volontaire au Palais de Justice à Paris, boulevard du Palais, le lundi 4 juillet 1977, à 14 heures EN 3 LOTS : 1 appartement, 1 cave, 1 chambre service, emplacem. voiture LIBRE de location et d'occupation
PARIS-16e - 10, r. LAURENT-PICHAT
1) APPART. Bât. A, 5e et 6e étage, porte palière au 6e étage gauche sur 2 niveaux, compr. : au 5e ét., entrée av. escal. donnant accès au 6e, wc avec lavabo ; au 6e ét., séjour av. balcon dont 1 pièce mezz., dégag., office, cuis., ch., s. de bns, wc, douche et 78/1.000 des parties communes - Cave au 2e ss-sol avec 1/1.000 des parties communes.
2) CHAMBRE DE SERVISE dans Bâtiment B escalier B, 1er étage, 2e porte gche, s. de douche, wc, et 5/1.000
3) EMPLACEMENT VOITURE dans Bâtim. A, escalier B, au 1er sous-sol et 3/1.000 des parties communes.
MISE A PRIX : 1) 400.000 F - 2) 40.000 F - 3) 20.000
S'adr. Me J. NICOLAS, avoc. à Paris (9e), 9, rue Moncey. 874-46-36. Me BRICOUT, avoc. à Paris, 14, r. d'Anjou. à tous avocats près les Trib. de Gr. Inst. de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre : et s. l. lx pr vis. les jeudi, vend., sam. de 11 à 13 h. et 15 à 18 h.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

DANS SES NOUVELLES PROPOSITIONS

La C.G.T. va sur plusieurs points plus loin que le programme commun

L'ensemble des positions de la *C.G.T.*, de ses revendications et de ses solutions — pour l'immédiat comme dans la perspective de 1978 — ont été rendues publiques, ce lundi 20 juin, par les dirigeants confédéraux, une semaine exactement après le vote par la C.F.D.T. de sa propre « plate-forme de revendications et d'objectifs immédiats ». Des conversations vont maintenant s'engager entre les deux centrales, en vue de parvenir à une attitude commune dans la perspective des négociations à engager avec un gouvernement de gauche arrivant au pouvoir. Dans les deux confédérations, on se montre optimiste sur l'harmonisation possible entre les deux programmes.

Le document de la C.G.T. (soixante-dix pages, publiées par *le Peuple*, organe confédéral) comporte trois chapitres, s'imbriquant parfois les uns dans les autres. Dans l'immédiat, pour garantir et augmenter le pouvoir d'achat, la C.G.T. réclame, outre la fixation du SMIC et de tous les minima conventionnels à 2 200 F par mois (avec révision tous les six mois), un indice des prix « honnête », un nouveau budget-type et un « *véritable* » système d'échelle mobile.

La C.G.T. propose que la progression du pouvoir d'achat soit plus rapide pour les bas et moyens salaires et qu'une grille des salaires nationale unique par branche professionnelle, « *des manœuvres à l'ingénieur, réduisant les écarts inadmissibles actuels* » soit établie et révisée périodiquement. Toutefois, la C.G.T. ne donne pas de chiffres sur l'ouverture de l'éventail proposé.

En matière d'assurance-maladie, le remboursement à 80 ou 100 % doit être immédiatement rétabli, l'indemnité journalière être portée à 75 % du salaire et à 100 % pour les accidents du travail et les maladies professionnelles. Les handicapés doivent recevoir 80 % du SMIC s'ils ne travaillent pas, 100 % s'ils travaillent.

Les prestations familiales doivent être immédiatement revalorisées afin de rattraper le retard actuel. Elles seront versées au même taux aux travailleurs immigrés, quel que soit le pays de résidence de leur famille. Dès le premier enfant, elles seront égales à ... % du SMIC, multipliées par le nombre des enfants et assorties de diverses majorations.

La retraite (soixante ans pour les hommes, cinquante-cinq ans pour les femmes) devrait être égale au moins à 75 % des salaires des dix meilleures années, le minimum étant de 80 % du SMIC (... % pour les personnes n'ayant pas droit à une pension, ou à un taux incomplet). Les régimes complémentaires révisés devraient être financés par « *une meilleure participation patronale* ».

Déplafonnement progressif des cotisations sociales

En matière de sécurité sociale, la C.G.T. préconise un déplafonnement progressif des cotisations et une contribution complémentaire des industries à faible densité de main-d'œuvre et à haut taux de profit. Les ordonnances de 1967 étant abrogées, la sécurité sociale devrait être gérée par les représentants élus des travailleurs.

Pour améliorer la *qualité de la vie*, le programme cégétiste traite ensuite du logement (mesures en faveur des H.L.M., blocage des loyers et des charges, refonte de l'aide au logement, contribution patronale portée de 1 à 2 % du salaire), de l'instauration d'un véritable service public de transports en commun (paiement des frais de transport des salariés par les employeurs, gratuité pour les chômeurs et les jeunes soldats, etc.), des équipements sociaux pour l'enfance (crèches financées par un versement patronal de 0,5 % et par une contribution de l'Etat), des personnes âgées (centres de gériatrie, aides ménagères, foyers), de l'accueil des immigrés, de la réforme du système de distribution des soins et de l'équipement sanitaire.

Sur la défense et l'extension des droits et libertés, la C.G.T. reprend toutes les revendications habituelles. En matière de fiscalité, la confédération propose que la réduction ou la suppression immédiate de la T.V.A. s'accompagne de la révision de l'impôt sur le revenu : révision annuelle du barème, relèvement de la déduction des frais professionnels de *10 à 15 %*, réduction spéciale de 15 % pour les retraités, déduction spéciale pour les mères salariées, exonération pour les jeunes au service militaire. Elle suggère en outre une révision des impôts locaux, l'imposition accrue des sociétés et actionnaires, la création d'un impôt progressif sur le capital et l'actif des grandes sociétés, une lutte plus active contre la fraude fiscale.

Tout salarié « *privé d'emploi par son employeur* » devrait avoir droit à ses ressources antérieures, de même que le salarié subissant des réductions d'horaire ou celui dont le reclassement n'aura pu être effectué dans un emploi équivalent. Tous les autres demandeurs d'emploi (y compris s'il s'agit du premier emploi) devraient recevoir 80 % du SMIC. La C.G.T. demande en outre que tout licenciement sans reclassement préalable soit interdit et que les syndicats et représentants du personnel puissent exercer un recours suspensif contre toute décision de licenciements.

En matière de création d'emplois nouveaux, de formation et de perfectionnement professionnels, le retour immédiat aux quarante heures, la C.G.T. reprend ses positions habituelles : une cinquième semaine de congés payés devrait pouvoir être *prise* en dehors de la période légale actuelle.

La C.G.T. réaffirme, dans un chapitre spécial, ses objectifs en faveur des travailleurs, des jeunes, des immigrés, des retraités, des ingénieurs, cadres et techniciens. S'agissant des réformes de structure et de la nouvelle politique économique à appliquer, la C.G.T. se prononce pour la nationalisation « *du crédit, des banques, des compagnies d'assurances, de la sidérurgie, de l'industrie du pétrole et de l'énergie atomique dans toutes ses composantes, des groupes dominants de l'électronique, de la grande industrie chimique et pharmaceutique, de la construction des grands moyens d'équipement, des industries aéronautique, aérospatiale, d'armement, de la construction navale et de la marine marchande* ». Elle va ainsi sensiblement plus loin que le programme commun.

La C.G.T. souligne « *l'urgence qu'il y a à nationaliser les principaux groupes financiers dès le début de l'action d'une majorité de gauche* » et réclame l'instauration d'une « *planification démocratique excluant tout autoritarisme et décentralisée* ».

Pour assurer la participation et le contrôle des travailleurs, la C.G.T. met au premier rang, de diverses manières et à chaque étape, le rôle des syndicats, « *indispensables pour aider les travailleurs à relier les problèmes d'un atelier, d'un service, à ceux d'une industrie, à ceux de l'économie nationale, et aux besoins sociaux dans leur ensemble (...). Les syndicats ne sont pas appelés à diriger ou à gérer directement l'économie. Leur rôle est de conduire l'action des travailleurs pour faire aboutir leurs objectifs dans la gestion.* »

Des pouvoirs importants aux comités d'entreprise

La C.G.T. réaffirme trois directions de réformes institutionnelles. Elle veut d'abord démocratiser la composition et élargir les pouvoirs du Conseil économique et social, des commissions sectorielles du Plan, des comités économiques et sociaux régionaux. Au Conseil économique, la C.G.T. demande qu'un poids accru soit donné aux représentants syndicaux, conformément à la représentativité de leurs organisations. Elle souhaite donner aux entreprises nationalisées une large autonomie de gestion et aux représentants élus des travailleurs un poids important dans le conseil d'administration de ces firmes et les organismes de gestion démocratique des entreprises.

Enfin, la C.G.T. réclame dans toutes les entreprises des droits étendus et des moyens d'information accrus en faveur des organisations syndicales, ainsi que des pouvoirs *importants* pour les comités d'entreprise. Les travailleurs doivent être consultés, notamment pour le travail et la gestion du personnel et disposer d'un droit de recours suspensif pour tout ce qui concerne l'emploi, les investissements, les retraites, le travail, l'hygiène, etc. Les activités et réalisations sociales devraient être placées sous la responsabilité des comités d'entreprise, les contributions des entreprises à ces activités sociales ne pouvant pas être inférieures à 3 % des salaires versés.

Les voies et moyens pour favoriser le socialisme en France, conclut la C.G.T., doivent être l'œuvre commune des formations politiques et des syndicats intéressés. « *Les réflexions exposées dans ce document constituent la base commune de réflexion et de discussion, tant avec les travailleurs qu'avec les forces intéressées à ce but, elles sont la base de sa contribution à la nécessaire élaboration de positions communes rassemblant les forces qui luttent pour le socialisme.* »

TEXTILE

La Commission européenne se prononce mercredi sur le recours français aux clauses de sauvegarde

Le gouvernement a annoncé (le Monde daté 19-20 juin) qu'il avait décidé de mettre en œuvre, à partir du 22 juin, les mesures de sauvegarde prévues par l'article 19 du GATT pour quatre produits textiles (chemises, chemisiers, tee-shirts et filés de coton). Des contingents d'importation seront déterminés en fonction des taux de pénétration en 1976 des importations de ces produits. Ces mesures ne seront pas appliquées aux pays associés à la Communauté. Le gouvernement prendra en outre des mesures de sauvegarde limitées à cinq pays (Maroc, Tunisie, Espagne, Turquie et île Maurice) pour quatre autres produits : robes et jupes, costumes, pantalons, tissus de coton.

La France a averti la Commission européenne de ces décisions vendredi 7 juin. Pour l'heure, ces mesures ont été accueillies avec calme à Bruxelles, où l'on n'ignore pas les difficultés réelles du textile européen, notamment français. La Commission décidera, probablement mercredi 22 juin, si elle avalise les mesures décidées unilatéralement par la France.

La décision du gouvernement était impatiemment attendue par le monde textile. Depuis deux ans, les professionnels n'ont cessé de hausser le ton. Des suppliques, ils sont vite passés à la critique, puis à l'admonestation, voire à l'insulte. Apothéose de cette escalade, la manifestation organisée par les cotonniers à Epinal lors de la récente visite de M. Rufenacht a montré à quel point d'exaspération ils ont atteint.

Il est vrai que, après une nette amélioration au cours du deuxième semestre de 1976, la situation du secteur textile s'était à nouveau dégradée depuis le début de l'année. La consommation stagne, les stocks des détaillants se sont alourdis, et ceux-ci, prévoyant un second semestre difficile, rechignent à passer commande. Dans une conjoncture morose, la pression des importations d'articles *finis, qui ne cesse de s'accroître*, gêne d'autant plus les industriels. Elle exerce une double action, en réduisant le volume des commandes et surtout en tirant les prix vers le bas. Enfin la baisse des cours du coton entraîne un ralentissement des commandes aux secteurs d'amont, les transformateurs (tisseurs notamment), attendant que la chute des cours se poursuive. Seul un niveau d'exportation satisfaisant permet à certains secteurs (filature de laine, bonneterie, soierie, synthétique) de maintenir leurs volumes d'activité, mais en général à des niveaux inférieurs à ceux de l'an passé.

Après une crise grave en 1975, qui a causé la chute d'un certain nombre de petites et moyennes entreprises et mis en difficulté la plupart des groupes, la reprise trop brève n'a pas donné le temps aux entreprises de reconstituer leurs marges. Il est quasiment certain que la nouvelle crise qui s'annonce à l'automne risque d'entraîner des coupes claires dans les rangs clairsemés d'une industrie qui a déjà perdu depuis sept ans 123 000 salariés, soit 15,22 % du total et depuis dix ans quelque 3 500 entreprises.

Une efficacité limitée

En décidant *d'invoquer* la clause de sauvegarde pour quatre produits textiles, les pouvoirs publics vont beaucoup plus loin que par le passé. L'article 19 du GATT existe depuis 1947. Il autorise un pays à suspendre ses engagements internationaux, si, « *par suite de l'évolution imprévue des circonstances, un produit est importé sur son territoire en quantités réellement accrues et à des conditions telles qu'il porte ou menace de porter un préjudice grave aux producteurs nationaux de produits similaires* ».

La France n'a eu, en trente ans, recours à la clause de sauvegarde du GATT que quatre fois (notamment pour la viande, en 1975). La décision nouvelle permettra au gouvernement à la fois de rasséréner les professionnels, dont la « grogne » devenait par trop voyante, et de faire la preuve *vis-à-vis de* ses partenaires européens — et mondiaux — qu'il est fermement décidé à obtenir une renégociation en sa faveur de l'accord multifibre. Politiquement marquant, ce « geste » permettra-t-il d'assainir la situation du textile ? C'est moins sûr...

Le recours à l'article 19 ne signifie pas un arrêt pur et simple des importations, mais le maintien de celles-ci à leur niveau de 1976, déjà fort élevé. D'autre part, *il ne touche que quelques* produits, choisis en fonction soit de l'importance du taux de pénétration des importations par rapport à la consommation française (52 % pour les tee-shirts, 44,3 % pour les chemisiers, et 43 % pour les chemises), soit de la rapidité de croissance de ces importations (les importations de filés de coton ont augmenté de 30 % au premier trimestre).

Or, sauf en ce qui concerne les filés de coton, ces produits ne représentent qu'une part très limitée de la production; au total, le chiffre d'affaires concerné par la mise en œuvre de ces mesures devrait être limité. En 1976, les importations de chemises et de chemisiers en provenance des pays visés par la clause de sauvegarde n'ont représenté que 119,5 millions de francs et 88 millions de francs respectivement, celles de filés de coton 122,3 millions de francs.

Par ailleurs, les clauses de sauvegarde ne concernent qu'un nombre finalement restreint de pays exportateurs, pour l'essentiel les pays de l'Est, les pays d'Asie et d'Amérique latine. Il exclut notamment la plupart des pays européens n'appartenant pas à la C.E.E., parmi lesquels on trouve un certain nombre de concurrents dangereux (Espagne, Turquie, Egypte, *Israël, Grèce, etc.*), ainsi que les pays d'Afrique. Or, c'est de ces derniers que proviennent la majeure partie des importations réalisées par les groupes français qui possèdent des usines à l'étranger. Outre le fait que ces mesures freineront donc peu les importations des grands groupes internationaux du textile (Prouvost Masurel, Dolfus Mieg-Texunion, Agache Willot), elles risquent d'être contrecarrées par les détournements de trafic si on ne renforce pas dans le même temps les contrôles aux frontières sur l'origine des produits. Les pratiques consistant à faire transiter par un pays de la C.E.E. ou un pays associé des produits fabriqués à Macao, à Singapour ou ailleurs, sont en effet d'autant plus courantes qu'il n'existe aucun règlement européen définissant l'origine des produits et qu'il suffit souvent de coudre une étiquette ou un bouton sur un vêtement R.F.A. pour qu'il entre librement en France.

Si ces mesures ne s'inscrivent pas dans un plan global de sauvegarde, elles ne serviront qu'à repousser de sept mois les problèmes, voire, à terme, les aggraver. Une large part de la crise traversée par l'industrie textile tient en effet aux conséquences néfastes d'un protectionnisme trop *longtemps maintenu. L'industrie* textile française souffre aujourd'hui d'avoir eu pendant de longues années la vie facile, profitant d'un marché en pleine expansion, protégé par des barrières douanières beaucoup plus sévères que dans les autres pays du Marché commun, et de marchés coloniaux qui étaient une véritable chasse gardée. Certes, elle a dû déchanter depuis quelques années, et bon nombre d'entreprises ont fait de gros efforts pour s'adapter à un paysage économique nouveau. De grands groupes se sont constitués, qui n'ont — à l'exception de Boussac — rien à envier aux industries les plus avancées. Reste que beaucoup de chefs d'entreprise, petites et moyennes, sont trop souvent attachés à des habitudes de gestion, de production, de politique commerciale désuètes, et que c'est à peine si les organisations professionnelles commencent à comprendre que l'heure n'est plus aux querelles intestines. Pour survivre, il faut que l'industrie textile réagisse, et vite. Il faut accélérer la spécialisation des petites firmes vers des produits plus « mode », et encourager les contacts au niveau des produits entre les différents stades de production (filature, tissage, confection) qui vivent encore souvent dans une superbe ignorance. Il faut développer les actions de promotion en France et à l'étranger, et encourager le regroupement des entreprises. Il faut enfin recommander l'investissement et la production en grande série, afin d'améliorer la productivité.

Si rien de tout cela n'est fait, il y a fort à parier que le « répit » accordé par le blocage des frontières n'aura qu'un effet inattendu : une hausse des prix de détail des produits concernés...

VÉRONIQUE MAURUS.

ALLOCATIONS FAMILIALES

Mme Veil : en 1978, les prestations augmenteront de 2 000 F à 4 000 F pour 1,3 million de familles

De notre correspondant

Strasbourg. — Les prestations familiales augmenteront cette année de 10,6 %. En 1978, interviendront deux revalorisations, dont la première dès le 1er janvier. C'est ce qu'a indiqué Mme Simone Veil, ministre de *la santé et de la sécurité sociale*, qui assistait dimanche 19 juin à la séance de clôture du congrès de l'Union nationale des associatios familiales (UNAF), qui a rassemblé pendant le week-end près de cinq cents délégués à Strasbourg.

L'augmentation en deux étapes des prestations, mesure réclamée depuis longtemps par l'UNAF, qui aimerait la voir institutionnalisée, représente, d'après Mme Veil, un « *effort considérable* » : 850 millions de francs lorsqu'il s'agit d'une revalorisation de 5 %. Le ministre a précisé que la mise en œuvre, l'an prochain, du complément familial adopté par le Parlement signifiait, pour la moitié des un million trois cent mille familles concernées, une augmentation des prestations de 2 000 francs, et pour l'autre moitié de 4 000 francs, « *soit souvent l'équivalent d'un treizième mois de salaire* ».

Une des revendications essentielles du congrès de l'UNAF, reprise par M. Roger Burnel, président de l'Union, est que le gouvernement s'engage à ne pas réduire les ressources des caisses d'allocations familiales et que celles-ci soient en totalité consacrées à la compensation des charges familiales. Mme Veil a assuré que l'objectif gouvernemental était bien de maintenir à leur niveau les ressources des caisses et de les affecter à la politique familiale.

Les mesures prévues pour 1978 devraient ramener l'excédent de 6 milliards de francs, prévisible pour l'année à venir, à un peu plus de 1 milliard de francs. Cela indique clairement, d'après le ministre, la volonté gouvernementale de réserver pour l'essentiel le produit des cotisations au développement des prestations familiales.

En revanche, Mme Veil n'a pas pris en compte la demande de l'UNAF, qui visait à séparer totalement les moyens de financement de chacune des branches de la sécurité sociale.

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale a également annoncé pour 1978 la mise en œuvre d'un statut social de la mère de famille. Cette dernière bénéficiera des prestations familiales et de l'assurance-maladie, indépendamment de sa situation de salariée ou de celle de son mari.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr français	
48 heures.	4 7/8	5 7/8	3 1/4	4 1/4	5/8	1 1/4	8 7/8	9 1/8
1 mois ..	5 1/2	6	3 1/2	4	3 1/2	4	9 3/8	9 5/8
3 mois ..	5 1/2	6	3 5/8	4 1/8	3 3/4	4 1/4	9 7/8	10 1/8
6 mois ..	5 7/8	6 3/8	3 7/8	4 3/8	3 7/8	4 3/8	10 1/8	10 3/8

ÉCONOMIE

TIERS-MONDE

Le Conseil mondial de l'alimentation cherche à Manille les moyens de résoudre le problème de la faim

La troisième session du Conseil mondial de l'alimentation s'ouvre ce lundi 20 juin à Manille (Philippines). En présence des observateurs de quarante gouvernements et de trente organisations internationales, les trente-six Etats membres vont tenter une nouvelle fois de trouver des solutions au lancinant problème de la faim dans le monde en étudiant un système international de sécurité alimentaire reposant sur une réserve céréalière, la régularisation de l'aide alimentaire, la fourniture accrue de moyens de production agricole aux pays en voie de développement, et la régularisation du commerce mondial des produits alimentaires.

C'est avant tout l'avenir même du Conseil mondial de l'alimentation qui va se jouer à Manille (Philippines) pour la troisième session de cette instance internationale. Les deux premières réunions du Conseil qui s'étaient tenues à Rome en 1975 et 1976 (*le Monde* des 29-30 juin 1975 et 18 juin 1976) s'étaient achevées dans la confusion. « *S'agit-il d'une farce ?* », avait demandé le représentant mexicain au mois de juin dernier, après que le document préparatoire, vivement contesté pendant trois jours par les pays en développement, eut été entériné.

Du coup, la coopération internationale dans la lutte contre la faim avait marqué le pas, en dépit des bonnes intentions manifestées à la Conférence mondiale de l'alimentation de Rome, en novembre 1974, puis de la création même du Conseil mondial de l'alimentation, destiné à dépasser le cadre de la vieille F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation). « *Jusqu'à présent, aucun système de sécurité alimentaire mondial n'a été établi,* dit-on dans le document de presse diffusé par le Conseil mondial à la veille de la réunion de Manille. *On n'a guère progressé sur la voie de l'amélioration de la nutrition. L'aide alimentaire demeure très inférieure à l'objectif de 10 millions de tonnes fixé par la conférence. En outre, cette aide manque de continuité et aucune action décisive n'a été menée en vue de l'orienter de manière à faire progresser plus efficacement le développement de la nutrition.*

» *Les négociations commerciales internationales n'ont abouti qu'à de maigres résultats en ce qui concerne les problèmes alimentaires vitaux des pays en voie de développement. Enfin, les améliorations enregistrées dans le domaine de la production alimentaire ont été essentiellement circonscrites aux pays développés et à certains pays en développement; la production n'a guère progressé dans les pays prioritaires du point de vue de l'alimentation, autrement dit les pays particulièrement affectés par une production insuffisante, des déficits alimentaires graves, la faim et la malnutrition (1).* »

Ce réquisitoire — qui peut s'entendre également comme une autocritique ou un aveu d'impuissance — est d'autant plus inquiétant qu'avant même de fonctionner, l'avenir du FIDA (Fonds international de développement agricole), autre pièce maîtresse de la conférence de Rome, paraît compromis. Après deux ans de marchandages sévères, les pays industrialisés et les producteurs de pétrole sont tombés d'accord pour « *mettre au pot* » un milliard de dollars destinés à financer les projets agro-alimentaires des pays les plus démunis. Mais ceux-ci sont déjà accablés de dettes.

Amélioration de la situation

C'est dire qu'on n'est guère optimiste dans les milieux internationaux. Certes, la situation alimentaire globale s'est améliorée : « *Les disponibilités alimentaires mondiales se sont sensiblement accrues au cours des deux dernières années, surtout dans les régions en voie de développement,* a indiqué M. Saouma dans une interview à notre confrère *Economia* (2). *Cette amélioration est due essentiellement à l'essor de la production céréalière. En 1976, elle a atteint le volume record de 1 363 millions de tonnes. Un progrès a également été enregistré dans la répartition de cette augmentation de la production alimentaire. Ainsi, les pays en voie de développement sont-ils parvenus à un taux de croissance annuelle de 2,6 % au cours des années 70, contre 2,3 % seulement pour les pays développés.*

» *Les stocks mondiaux de céréales (hormis la Chine et l'U.R.S.S.) ont atteint, à la fin de la campagne 1976-1977, près de 17 % de la consommation mondiale, chiffre qui, selon la F.A.O., correspond au niveau minimal de sécurité alimentaire. La composition des stocks céréaliers (part accrue du blé) et leur répartition géographique (en faveur des pays en voie de développement) ont également accusé une amélioration.*

Toutefois, les experts craignent qu'à tout moment une catastrophe ne fasse basculer la planète dans une nouvelle crise alimentaire. Pour éviter cela, le Conseil mondial de l'alimentation demande « *une modification radicale des politiques et programmes alimentaires* ». La note de presse annonçant la session de Manille indique : « *C'est à la pauvreté qu'il convient de s'attaquer en premier et celle-ci découle, dans certains pays, du sous-développement, et dans certains autres, de l'inégalité des revenus et de l'accès aux ressources et à l'emploi. L'élimination de la faim et de la malnutrition suppose donc d'importantes modifications de caractère social, économique et politique.* »

Dans cette perspective, outre la constitution d'un stock céréalier d'urgence de 500 000 tonnes, le document qui sera étudié par le Conseil propose les objectifs suivants :

— Assister les pays les plus atteints pour qu'ils développent leur propre production alimentaire d'au moins 4 % par an, alors que le rythme actuel est de 2,7 % ;

— Encourager tous les pays en voie de développement à doubler leurs investissements internes au bénéfice de la production alimentaire et porter les ressources extérieures à 8,3 milliards de dollars ;

— Accorder, à titre provisoire, une aide alimentaire accrue aux victimes de la malnutrition, d'un montant de 10 millions de tonnes, alors qu'elle plafonne à 9 millions de tonnes, dont une partie importante est constituée de ventes — et non pas de dons — assorties de crédit de vingt ans à bas taux d'intérêt ;

— Apporter d'urgence des modifications à la structure sociale et institutionnelle des pays en voie de développement, par exemple des réformes agraires et une rationalisation des systèmes de commercialisation et de distribution.

L'usure de l'institution

Ces propositions, qui reprennent des projets déjà débattus depuis trois ans, ont-elles plus de chances d'aboutir que lors des sessions précédentes du Conseil mondial de l'alimentation ? La crédibilité de l'institution s'est usée dans des réunions confuses, mal organisées et mal préparées. A tel point que le ministre français de l'agriculture ne fera pas le voyage de Manille, préférant aller débattre à Bruxelles de directives communautaires sur le vin, les fruits et les légumes, et qu'aucun secrétaire d'Etat ne s'est trouvé disponible. Au reste, les thèmes qui seront abordés ont déjà fait l'objet de confrontations, soit à Paris, dans le cadre du dialogue Nord-Sud, soit à Genève, dans le cadre des négociations tarifaires internationales. Et les résultats n'ont guère été encourageants.

Toutefois, loin du siège de son ombrageuse aînée, la F.A.O., il est possible que le Conseil mondial travaille plus sereinement.

ALAIN GIRAUDO.

(1) La liste des pays les plus touchés par la crise économique, dressée par l'Opération d'urgence des Nations unies (UNEO), comprend : le Cameroun, la Côte-d'Ivoire, le Dahomey, l'Ethiopie, le Ghana, la Guinée, la Haute-Volta, le Kenya, le Lesotho, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la République Centrafricaine, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, la Tanzanie, le Tchad, le Bangladesh, l'Inde, le Laos, le Pakistan, la République arabe du Yémen, la République démocratique populaire du Yémen, la République khmère, la République du Sri-Lanka, Salvador, la Guyane, Haïti et le Honduras.

(2) *Economia*, n° 35, juin 1977.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires s'est tenue, le 16 juin 1977, sous la présidence de M. Claude Henry, président-directeur général.

L'encours des prêts a progressé de 5 946 millions de francs, atteignant 30 218 millions de francs au 31 décembre 1976, contre 24 272 millions de francs à la clôture de l'exercice précédent. Dans cette augmentation, les prêts qui bénéficient d'une aide publique entrent pour 4 902 millions de francs, à la suite des majorations des montants forfaitaires des prêts spéciaux. L'activité du secteur privé a été limitée par l'encadrement du crédit. Les prêts accordés dans l'année ont progressé de 16,4 % en montant par rapport aux chiffres de 1975. L'encours des sommes versées aux emprunteurs pour l'ensemble du secteur privé s'est accru de 13 % d'un exercice à l'autre.

Le compte d'exploitation générale fait apparaître un bénéfice de 19,3 millions de francs contre 12,1 millions de francs pour l'exercice antérieur. Le dividende, qui sera mis en paiement le 30 juin 1977 au titre du coupon n° 7, représente un revenu global par action de 10,80 F, dont 3,60 F d'impôt déjà payé au Trésor, soit un dividende distribué de 7,20 F, en augmentation de 5,8 % par rapport à celui de l'année précédente.

Le conseil d'administration a été autorisé à procéder à des émissions d'obligations pour un montant de 300 millions de francs et l'assemblée lui a renouvelé l'autorisation de porter, éventuellement, le capital social jusqu'à 250 millions de francs.

Dans son allocution, le président Claude Henry a déclaré que la demande des accédants à la propriété demeure active dans le secteur des prêts spéciaux aidés par l'Etat. Dans le secteur non aidé, la production reste freinée par l'encadrement du crédit. Mais, aux prix actuels des logements et avec des taux d'intérêt élevés, la commercialisation des appartements s'est ralentie, notamment dans la région parisienne. Après la forte progression des dernières années, il semble qu'on assiste actuellement à un certain plafonnement de la construction des maisons individuelles, qui représentent plus de la moitié des logements mis en chantier.

Evoquant la réforme du financement de la construction, qui doit substituer partiellement une aide personnalisée au logement à l'aide à la pierre, et dont les effets ne se feront pas sentir avant 1978, le président Henry a indiqué que C.D.E. continuera de participer à la distribution de l'aide à la pierre. Il estime que les mesures adoptées devront, dans les années à venir, être complétées pour la réhabilitation des immeubles anciens situés au cœur des villes et dont beaucoup manquent encore du confort élémentaire.

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE U.I.F.

Réunis en assemblée générale ordinaire le 15 juin 1977, sous la présidence de M. Michel Caldagués, les actionnaires ont approuvé, à l'unanimité, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976, qui font apparaître, après dotation de 8 229 000 F aux comptes d'amortissements et de provisions, un bénéfice net de 48 834 000 F, contre 45 252 000 F en 1975.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 10 F, dont 2,20 F en exonération de l'impôt sur le revenu, contre 9,50 F l'an passé. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 11 juillet 1977 sur présentation des coupons n°s 32 A et 32 B.

Il ressort de l'allocution du président que la progression des recettes locatives du premier semestre et les estimations qui peuvent déjà être faites pour l'ensemble de l'année permettent de prévoir une nouvelle augmentation du dividende.

SOCIÉTÉ DU PIPE-LINE SUD-EUROPÉEN

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 15 juin 1977, sous la présidence de M. Henri Debrabant, a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1976 se soldant par un bénéfice net de 22,7 millions de F après affectation aux amortissements d'un montant de 70,8 millions de francs.

Dans son rapport, le conseil d'administration informe les actionnaires que les quantités transportées en 1976 ont atteint 38,5 millions de tonnes, à comparer à 34,6 millions de tonnes en 1975, soit une augmentation du trafic de 11,5 % par rapport à l'année précédente.

L'usine de distillation de Carling, mise en service au cours de l'année 1976, est la douzième unité de raffinage ravitaillée par le pipe-line sud-européen.

PRIMAGAZ

La compagnie Primagaz a réuni, le 16 juin 1977, son assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Jean-Charles Inglessi.

Sur les 824 000 titres composant le capital social, les feuilles de présence ont été arrêtées à 644 755 actions présentées ou représentées, le nombre de voix s'élevant au total à 928 495.

L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice écoulé, qui se sont clos sur un bénéfice de 10 948 709 F, en hausse de près de 26 %.

Le président, qui a rendu hommage à l'action de son prédécesseur, M. Etienne Noël-Bouton, président de la société de 1962 à fin 1976, a retracé l'évolution et les lignes de force de la politique de Primagaz au cours des quinze dernières années marquées par un doublement des tonnages de butane et de propane commercialisés, tant en bouteilles qu'en citernes, et par un effort accentué de diversification. D'autre part, il a souligné qu'après la régression subie en 1974, et la stabilisation enregistrée en 1975, la commercialisation des gaz (+ 3,44 %) a repris un rythme de croissance qui se rapproche de celui des années antérieures à la crise, la progression restant imputable au développement des ventes en vrac.

Les charges d'exploitation, qui avaient été comprimées en 1975 à la suite de la politique de rigueur de la société ont marqué, dans une conjoncture économique affectée par l'inflation, des hausses mesurées, variables selon les postes. Les effets en ont, toutefois, été compensés par la réduction de la dotation aux amortissements imputables surtout au mécanisme de l'aide fiscale à l'investissement.

L'assemblée a décidé la mise en paiement, à partir du 4 juillet 1977, d'un coupon unitaire s'établissant, avoir fiscal compris, à 10,50 F (1976 : 9,75 F).

PROTOCOLE FINANCIER AVEC LE COSTA-RICA

A l'occasion de la visite à Paris de Son Excellence M. Daniel Oduber, président de la République de Costa-Rica, M. Bernal Jimenez, président exécutif du Banco Central de Costa-Rica, a signé le 17 juin 1977, en présence de l'ambassadeur du Costa-Rica à Paris, un protocole financier entre cette banque et la Société générale.

Le protocole a pour objet le financement selon la procédure du « crédit acheteur » des commandes de biens d'équipement, de prestations de services et de matériels de transport passés par des acheteurs du Costa-Rica à l'industrie française.

INTERTECHNIQUE

L'assemblée ordinaire des actionnaires réunie le 25 mai a approuvé les comptes de l'exercice.

Le bénéfice net de l'exercice, soit 7 255 310 F, a été affecté comme suit : dividende, 2 407 990 F ; participation du personnel, 1 333 054 F, le solde en réserve et report à nouveau. Le dividende ressort à 10 F net par action, ouvrant droit à un crédit d'impôt de 5 F, soit un revenu global de 15 F.

Au 31 mai 1977, le chiffre d'affaires réalisé s'est élevé à 98 864 000 F contre 100 381 000 F au 31 mai 1976, le montant des commandes reçues à 113 274 000 F contre 98 788 000 F.

SFIM

L'assemblée générale de la Société de fabrication d'instruments de mesure (S.F.I.M.) s'est réunie le 1er juin 1977, sous la présidence de M. Jacques Larpent.

Elle a approuvé, à l'unanimité, les comptes de l'exercice 1976 qui se soldent par un bénéfice net de 11 591 396 F contre 8 353 893 F en 1975.

L'assemblée a fixé le dividende 1976 à 9 F par action donnant droit à un avoir fiscal de 4,50 F (contre 8,50 F+4,25 F pour l'exercice précédent).

Le dividende sera mis en paiement à partir du 6 septembre 1977 contre remise ou estampillage du coupon n° 21.

Enfin, l'assemblée a été informée que le chiffre d'affaires hors taxes, au 31 mai 1977, de la société, s'élevait à 126 470 000 F contre 117 millions 311 000 F à la même époque de l'année précédente (+7,8 %).

SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE

Réunie le 15 juin 1977 sous la présidence de M. Jacques Fourmon, l'assemblée générale ordinaire de la Société foncière lyonnaise a approuvé les comptes de l'exercice 1976, qui font apparaître un bénéfice provenant de l'exploitation de 10 925 000 F, contre 10 262 000 F l'année précédente. A ce bénéfice, viennent s'ajouter 3 880 000 F de plus-values nettes de cessions d'actif.

Le conseil, qui avait décidé antérieurement d'augmenter la cadence des amortissements, a proposé à l'assemblée de tenir compte, pour la détermination du dividende, de l'incidence du blocage, puis de la limitation à 6,50 % de la hausse des loyers d'habitation qui constituent toujours la moitié des recettes de la société, ainsi que du différé de rentabilité des nouveaux investissements (bureaux et entrepôts) mis en location au cours de l'exercice 1976.

Après avoir affecté les plus-values aux réserves, l'assemblée a décidé la distribution, à compter du 1er juillet 1977, d'un dividende de 24 F (36 F avoir fiscal compris) d'un montant égal à celui de 1975. Cette distribution laisse subsister un report à nouveau supérieur à 2 000 000 de francs, qui prémunirait la société contre l'incidence d'une aggravation éventuelle de la conjoncture immobilière.

UNION DE TRANSPORTS AÉRIENS

L'assemblée générale tenue le 16 juin 1977, sous la présidence de M. Francis C. Fabre, a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Le trafic réalisé s'est élevé à 678 millions de tonnes-kilomètres, en progression de 17 %, et le coefficient de chargement est resté stable à 56,4 %.

Le chiffre d'affaires a atteint 2 099 000 000 de F, soit une augmentation de 24 % sur celui de 1975, et l'exercice s'est soldé par un bénéfice net de 12 887 000 F, après une dotation aux amortissements de 110 918 000 F, et la constitution d'une provision pour participation des salariés de 1 656 000 F.

En 1975, le bénéfice net s'était élevé à 7 403 000 F, après 91 903 000 F de dotation aux amortissements.

Le bénéfice net de l'exercice a permis une distribution statutaire de 1 319 000 F à la Société coopérative de main-d'œuvre du person

Suivant les directives gouver mentales, l'assemblée a décidé limiter le dividende à 5,30 F action, assorti d'un avoir fiscal 2,65 F, soit un revenu global 7,95 F. Le montant du bénéfice porté à nouveau permettra à la chaine assemblée de décider la tribution d'un complément dividende de 1,70 F par action, conditions économiques s'y prê

L'assemblée a, par ailleurs, auto le conseil à procéder à l'émis d'obligations à concurrence montant maximum de 150 milli de francs et a renouvelé, pour ans, l'autorisation donnée au con en 1972 d'augmenter le capital so à concurrence de 50 millions francs.

Au cours de la réunion, le pr dent a prononcé l'allocution vante :

« *En complément des informations que donne le rapport du con je tiens à attirer votre attention sur les éléments les plus significatifs cet exercice et à les situer dans un contexte plus général :*

» — *Le trafic général a augmenté de 17,5 %, alors que la moye mondiale a été de 10 %. On note que si la progression du transport passagers est modérée (+ 5 %), celle du fret est assez spectacu (+ 33 %), de sorte que cette activité dépasse maintenant la moitié l'activité aérienne totale de la compagnie ;*

» — *Un chiffre d'affaires qui excède 2 millions de francs, en progres de 24 % sur 1975 ; il provient pour 1,4 milliard de l'exploitation aérien pour 399 millions de l'activité industrielle et pour 317 millions d'activ annexes ;*

» — *La marge brute d'autofinancement est de 124 millions de fra et le bénéfice de l'exercice de 12,9 millions, en amélioration sensible les résultats de l'exercice précédent.*

» *La meilleure rentabilité acquise par UTA résulte de l'exploitat d'une flotte maintenant en grande partie renouvelée et pleinement p ductive, d'une très juste adaptation de ses moyens au développement trafics et, enfin, de la poursuite d'une politique stricte de contrôle coûts. Néanmoins, la faiblesse de parité du franc par rapport au do a entraîné pour UTA pendant le second semestre un renchérissement dépenses payables en devises, notamment celles de carburant.*

» *Si cette amélioration est satisfaisante, il ne faut pas méconnaî qu'elle est encore insuffisante si l'on considère les investissements né saires pour assurer le renouvellement de l'outil de travail que consti la flotte aérienne et l'augmentation des moyens correspondant au ryth normal d'expansion.*

» *Le transport aérien français demeure marqué par le déficit profo de la compagnie nationale Air France, qui s'explique au moins en pa par des contraintes étatiques non compensées ou mal compensées, même temps que par la cherté générale des coûts français. Nous entr par ailleurs dans une période où la coexistence, dans certains secte d'entreprises publiques et d'entreprises privées risque d'être mise en ca la tendance des entreprises nationales étant d'imputer au pluralisme, même temps qu'aux contraintes de service public qui pèseraient sur el seules, les difficultés auxquelles elles sont confrontées.*

» *Il faut savoir gré aux pouvoirs publics de rechercher les conditio d'un assainissement en profondeur. Il est trop tôt à cet égard pour por une appréciation sur les orientations qui viennent d'être prises par gouvernement. Il ne serait cependant pas acceptable qu'elles conduise sous couvert de coopération, au transfert unilatéral d'une partie du défi d'Air France à la charge d'Air Inter. Ce serait méconnaître les droits actionnaires privés de cette dernière compagnie, au nombre desquels situe UTA. Ce serait aussi faire peu de cas des efforts des responsab de cette compagnie pour maintenir son équilibre financier tout en assurant un développement spectaculaire.*

» *C'est dans ce contexte que se poursuit le développement des activ d'UTA, développement dans lequel la rentabilité d'activités moins cl siques que le transport régulier — activités industrielles, transport fret de nature industrielle, pour ne citer que des exemples — vi compenser le faible rendement de certains secteurs de lignes réguliè*

» *Les résultats de l'UTA ne sont pas seulement la conséquence droits que la compagnie tire au plan juridique de son agrément, mais aussi le produit du patrimoine que la compagnie a acquis en commenç par défricher la première, au nom du pavillon français, le transport aé en Afrique et dans une large mesure dans le Pacifique.*

» *Poursuivant l'action de ses pionniers, depuis trente ans votre com gnie s'est acquis une réputation : celle de prouver sa capacité à rem les missions d'intérêt public qui lui ont été confiées tout en assur son équilibre financier. Elle mérite donc de poursuivre non seulement existence mais aussi d'assurer l'expansion qu'elle est capable de donne transport aérien français.* »

LA REDOUTE

Dans sa dernière lettre aux actionnaires, le président Henri Pollet a présenté les résultats de l'exercice 1976-1977 arrêtés par le conseil du 31 mai.

Au 28 février 1977, le chiffre d'affaires, taxe comprise, de La Redoute S.A. atteint 2 406 millions de francs et traduit, par rapport à l'exercice précédent, une progression de 13,7 %. Avec incidence réelle de la participation des salariés, le bénéfice net s'établit en 1976-1977 à 48,24 millions de francs (+ 16 %), ce qui représente par action 46,70 F contre 39,68 F l'an dernier. La marge brute d'autofinancement ressort à 70,84 millions de francs (+ 4,8 %).

En France, si la S.N.E.R. enregistre une légère perte (485 430 F), le bénéfice net de Prémaman progresse de 28 %, atteignant 3,71 millions et celui de Finaref atteint 2,24 millions, contre 2,02 millions pour 1975.

A l'étranger, le chiffre d'affaires de la filiale belge Sartha progresse de 12,4 % et son bénéfice net de 41 %.

Les conséquences des ruptures de stocks ajoutées aux effets de la conjoncture ont pesé sur l'activité et les résultats de la filiale italienne Vestro. Malgré un chiffre d'aff en progression de 20,5 %, l'exer se conclut par une perte de 263 m lions de lires contre un bénéfice de 350,5 millions.

Au niveau du groupe, le chi d'affaires consolidé, taxes compri atteint 2 943 millions de fra contre 2 533 millions en 1975-1 soit une progression de 16,2 %.

Avec incidence réelle de la pa cipation des salariés, le bénéfice consolidé s'élève à 44,31 millions francs (+ 5,3 %), ce qui repré par action 47,80 F contre 45,57 F

La marge brute d'autofinancem avec un montant de 83,56 milli progresse de 4 %.

Le conseil proposera à la procha assemblée un dividende net de 1 qui, ajouté à l'impôt déjà versé Trésor de 9 F, forme un rev global de 27 F, payable sous rés de l'autorisation du tribunal commerce : 16 F en 1977 et 1 début 1978.

Le président indique enfin qu tendance du chiffre d'affaires premier trimestre de l'exercice 1 1978 reste favorable (+ 14,4 % le premier trimestre précédent) conforme aux objectifs fixés.



L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 11 juin 1977, sous la présidence de M. Temkine, a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Avec un chiffre d'affaires consolidé de 786,96 millions de francs, en progression de 23,4 % sur celui de l'exercice précédent, le groupe Essilor a confirmé son rang parmi les cinq plus grands fabricants mondiaux d'optique lunetterie.

Cette hausse résulte du dynamisme du groupe, tant en France qu'à l'étranger, dans une conjoncture restée difficile, de l'évolution favorable des changes et de la prise en compte d'une nouvelle société, Optik GmbH.

L'exercice écoulé a été marqué par un important effort d'investissements industriels qui se sont élevés à 28,96 millions de francs en 1976 contre 20,17 millions en 1975 et de prises de participations.

Parmi les sujets de satisfaction pour l'exercice écoulé, on doit noter le bon comportement des filiales étrangères dans la part du chiffre d'affaires consolidé, qui s'est élevé à 33 % contre 28 % en 1975, la progression de 30 % à l'exportation des ventes de lentilles Orma 1000, le meilleur comportement de la lunetterie, avec une progression de + 25 % à l'exportation.

Le chiffre d'affaires réalisé par les filiales françaises a représenté 13,8 % du chiffre d'affaires total, contre 15 % l'an passé, avec un taux de progression moyen de 12,7 %.

Si l'exploitation de la filiale française Lux de Morez est restée très satisfaisante, il n'en a pas été de même avec B.B.G.R., filiale dont la vocation est presque exclusivement la fabrication et la vente de verres correcteurs et dont l'exercice 1976 s'est soldé par un déficit de 4,04 millions.

Essilor a porté sa participat dans cette dernière filiale, de 5 en 1975 à 90,18 %, prenant contrôle complet pour opérer nécessaires mesures de redresse

Le bénéfice net d'Essilor de cice 1976 s'est élevé à 19,80 m de francs contre 18,86 millions l'exercice précédent.

L'assemblée a approuvé la bution d'un dividende net de 1 par action, qui, ajouté à l déjà payé au Trésor de 6,39 F, un revenu global de 19,17 F 18 F au titre de l'exercice préc

L'année 1976 a vu le lancem nouveaux produits qui sont rant de l'avenir :

— Le Varilux technique O
— Le Modulor, pour jeune byte, dans la famille des verres gressifs :
— Le verre Fit 40 ;
— Le double foyer photoc que.

L'assemblée générale extraor a accordé les autorisations dées sur la numérotation des et essentiellement donne l'au tion au conseil d'administ d'augmenter le capital social ou plusieurs fois jusqu'à un fond de 100 millions de f l'augmentation pouvant être r dans un délai égal de cinq an par incorporation de réserves en numéraire.

Le président a précisé verbal que le conseil d'administration visageait aucune augmentatio numéraire et qu'une distrib d'actions gratuites consécuti l'incorporation de réserves du tal social ne peut être en tou de cause réalisée avant la c de l'exercice 1977 en conformit les recommandations gouvern tales en la matière



LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	9 juin	17 juin
Indice général	68,9	70,4
Assurances	109,6	115
Banq. et sociétés financ.	58,6	59,1
Sociétés foncières	74,7	74,8
Sociétés investiss. portef.	70	70,6
Agriculture	71	70
Aliment., brasseries, distill.	62,4	62,8
Autom., cycles et l. équip.	70,9	74,6
Bâtim., matér. constr., T.P	78,9	80,8
Caoutchouc (ind. et comm.)	54,7	55,4
Carrières salines, charbon.	80,3	81,7
Constr. mécan. et navales.	62,3	63,8
Hôtels, casinos, thermal.	84,3	85
Imprimeries, pap., cartons.	55,7	57,3
Magas., compt. d'exportat.	46,8	47,5
Matériel électrique	68,3	71,5
Métall., com. des pr. métal	47,3	47,2
Mines métalliques	98,2	100,9
Pétroles et carburants	61,8	63
Prod. chimiq. et ét.-mét.	68,8	71,4
Services publics et transp.	74,5	82,5
Textiles	79,3	80,6
Divers	92,7	93,9
Valeurs étrangères	104	103
Valeurs à rev. fixe ou ind.	117,6	117,6
Rentes perpétuelles	56,3	55,9
Rentes amort., fonds gar.	162,1	161,6
Sect. indust. publ. à r. fixe	91,9	92,3
Sect. ind. publ. à rev. ind.	219,7	216,7
Secteur libre	100,6	100,7
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	208	208
Val. franç. à rev. variable.	477,5	487,9
Valeurs étrangères	768,7	761,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	55,1	55,7
Produits de base	36,1	36,5
Construction	82,6	82,8
Biens d'équipement	49,5	50,8
Biens de consom. durables	92,1	94,4
Biens de cons. non durabl.	48,4	48,5
Biens de consom. aliment.	56,8	57
Services	81,2	81,2
Sociétés financières	65	65,2
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	149,1	151,1
Valeurs industrielles	48,6	49,4

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalité	Derniers cours
...str. méf. Prov., c. 14	1 p. 8	11 20
...g. frav. publics, c. 4	1 o.p. 2a.	.. ..
...ansa, c. 24	1 p. 2	.. ..
...lex, c. 26	2 p. 3	d 3 35
...mpet, c. 22	7o.p.20a.	.. ..
...inco. dr ... c. 18	1 p. 20	1 ..

LONDRES

Calme

Le plus grand calme régnait lundi matin sur le marché de Londres, où les industrielles avaient tendance à s'effriter un peu. Tassement des pétroles, irrégularité des mines d'or, mais stabilité des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 139 50 contre 138 75

VALEURS	CLOTURE 17/6	COURS 20/6
Beecham	472 ...	472 ...
British Petroleum	889 ...	895 ...
Courtaulds	125 ...	125 ...
De Beers	244 ...	250 1/2
Imperial Chemical	388 ...	386 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	206 ...	205 ..
Shell	546 1/2	544 1/2
Vickers	172 ...	171
War Loan 3 1/2 %	28 5/8	28 5/8
*West Driefontein	20 ..	20 ...
*Western Holdings	14 1/4	14 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/6	20/6
1 dollar (en yens) ..	272 475	272 85

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	16 juin	17 juin
Valeurs françaises ..	84,9	86
Valeurs étrangères ..	98,8	99

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55,3	55,7

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 15/16 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SONY CORP. — Le premier semestre de l'exercice 1976-1977 s'est soldé par un bénéfice net de 12,83 milliards de yens contre 10,18 milliards un an plus tôt.

KUBOTA LTD. — L'exercice clos le 15 avril 1977 s'est soldé par un bénéfice net de 21,67 milliards de yens contre 20,88 milliards.

SKIS ROSSIGNOL. — Le dividende global de l'exercice 1976-1977 s'est élevé à 39 F contre 37,50 F.

TRAVAUX D'ECLAIRAGE ET DE FORCE. — Le dividende de l'exercice 1976 a été fixé à 3,90 F contre 3,75 F pour 1975.

B.A.L.O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires* daté lundi 20 juin publie notamment les insertions suivantes :

Société Séquanaise de banque. — Emission réservée aux investisseurs institutionnels d'un emprunt représenté par 80 000 obligations de 1 000 francs, à intérêt de 11,30 %, jouissance du 23 avril 1977, amortissables en dix ans.

Générale occidentale. — Emission au pair de 750 000 obligations de 200 F, convertibles à tout moment en actions, à raison d'une action de 50 F pour une obligation, à intérêt de 9,75 % jouissance du 1er juillet 1977.

La souscription est réservée du 21 juin au 4 juillet 1977 inclus, aux propriétaires :

— Des 2 806 210 actions de 50 F (une obligation pour quatre actions) ;

— Des 427 140 obligations convertibles 9,25 %, émises en janvier 1975 (une obligation pour neuf obligations convertibles anciennes).

Banque française du commerce extérieur. — Emission d'un emprunt d'un montant de 500 000 000 de francs représenté par des obligations de 1 000 F, à intérêt de 11 %.

Société Limoges. — Emission de 34 500 obligations de 105 F, convertibles en actions à partir du 1er janvier 1979, à raison d'une action pour une obligation, à intérêt de 10 %.

La souscription est réservée pendant les quinze premiers jours de l'émission aux actionnaires à raison d'une obligation pour deux actions.

Société auxiliaire d'entreprises. — Attribution gratuite de 186 000 actions de 50 F, jouissance du 1er janvier 1977, une nouvelle pour cinq anciennes.

Le capital est porté de 46 500 000 F à 55 800 000 F.

Compagnie nationale de navigation. — Emission au pair de 339 108 actions de 75 F, jouissance du 1er septembre 1977, à raison de sept nouvelles pour dix anciennes.

Le capital est porté de 36 333 000 F à 61 766 000 F.

Placements obligations, société d'investissement à capital variable. — Insertion en vue de l'offre au public des actions de la société, conformément aux dispositions de l'ordonnance du novembre 1945.

Amsterdam-Rotterdam Bank N.V. — Cotation de 349 220 actions ordinaires de 20 florins, créées à la suite du paiement optionnel d'un coupon afférent au dividende final de l'exercice 1976.

BOURSE DE PARIS - 17 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
...%	36 ..	2 137
...%	51 50	1 877
...% 1920-1960		1 877
...% amort. 45-54	86 20	2 633
...1/4 % 1963	103 30	0 338
...1/4-4 3/4 % 63	91 20	3 384
...mp. N. Eq. 53 65	105 80	3 707
...mp. N. Eq. 6 % 66	104 ..	4 274
...mp. N. Eq. 6% 67	98 90	0 279
...mp. 7 % 1973	187 40	2 984
...mp. 8,80% 1977	... ..	...
...D.F. 6 ½ 1950	... ..	0 516
— 5 % 1960	... ..	1 671

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
...D.F. parts 1958	...	490 ..
...D.F. parts 1959	... ..	469 .
...r. France 3 %	125 60	d128 ..
...baille I.G.A.R.D.	0460	458 ..
...baille (Vie)	... ..	187 20
...G.F. (Sté Centr.)	370 ..	375 ..
...ss. Gr. Paris-Vie	1171 ..	1169
...oncorde	225	225
...pargne France	285*	285
...nanc. Victoire	160	162
...nc. T.I.A.R.D.	76 10	75 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	179 50	172 ..
France (La)	343 .	356 .
GAN (Sté) Centr.	610 .	612 .
Protectrice A.I.R.	221 .	220
U.A.P.	...	562 ..
Alsacien. Banque	345	345
(Lt) Bque Dupont	248	246 .
Banque Hervet	227 10	227 50
Bque Hypoth. Eur	224 50	226 50
Bque. Nat. Paris	... .	440 ..
Banque Worms	149 30	150 50
C.G.I.B.	58 20	58 ..
Cofica	.. ..	85 ..
C.A.M.E.	50 ..	50 ..
Creditel	90 80	90 70
Créd. Gén. indust	142 ..	142 50
Cr. ind. Als.-Lor.	125 ..	124 ..
(M) Crédit Mod.	52	53 ..
Electro-Banque	116 50	118 ..
Eurobail	112 ..	111 ..
Financière Sofal	268	270 ..
Fr. Gr. et B. (Cie)	47 50	46 ..
France-Bail	140 ..	140 .
Hydro-Energie	.. ..	21 80
Immobail B.T.P.	119 ..	119 .
Immobanque	... ..	158 50
Immofice	124 ..	124 30
Interbail	140 .	143 ..
Laffitte-Bail	117 ..	117 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	160 ..	161 ..
Locafinancière	129 .	120 50
Lyon-Alemand	96 .	95 50
Marseil. Crédit	231 .	231 .
Paris-Réescompt.	254 .	254 .
Séquanaise Banq.	145	145
SLIMINCO	168 50	161 50
Sté Cent. Banque	c 64 50	64 40
Sté Générale	208 .	208 .
SOFICOMI	160 .	160 .
Sovabail	208 .	201 50
UCIP-Bail	111	111
Unibail	156 20	157 .
Un. Ind. Crédit	130 .	132 ..
Cie F. Stoie Ro.	.. ..	88 .
Fonc. Chât.-d'Eau	588 ..	575 .
(M) S.O.F.I.P.	59 ..	c 59 ..
Fonc. Lyonnaise	509 .	525 .
Immob. Marseille	732	760 ..
Louvre	160	162
Midi	537	555 .
Rente foncière	750	720
SINVIM	156 70	156
Voitures à Paris	248 50	248 50
Cogifi	115	111 .
Foncina	93 80	93 80
Gr. Fin. Constr.	105 50	106 ..
Imminde	123 20	123 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immінvest	82 50	81
Cie Lyon. Imm.	89 30	89 40
UFIMEG	76 60	77 .
U.G.I.M.O.	104 .	104 ..
Union Habit.	154 80	153 ..
Un. Imm. France	121 ..	122 ..
Actor Investiss.	89 50	89 50
Gestion Select.	149 .	154 .
Sofragi	192 50	192 80
Abeille (Cie Ind.)	130 10	129 10
Applic. Hydraul.	528	525 .
Artois	d 88 ..	90 60
Centen. Blanzy	222 .	228 .
(Ny) Centrest	121	121 .
(Ny) Champex	121	121 .
Charg. Réun. (p.)	2480	2490 ..
Cominfus	310 20	311 50
(Li) Dév. R. Nord.	120 .	120 .
Electro-Financ.	192	194 .
Fin. Bretagne	44 20	c 42 10
Gaz et Eaux	475	464 .
La Mure	o 21 ..	d 21 60
Leben et Cie	118 40	118 40
(Ny) Lardex	110	110 .
Cie Marocaine	26 10	c 27 10
O.V.A.I.M.	..	38 ..
OPB Paribas	90 80	91 .
Paris-Orléans	77 80	78 90

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Finalens	44 .	44 .
FIPP	d 40 70	41 90
(Ly) Gerland	203 ..	204
Gévelot	... ..	180 50
Grande-Paroisse	80 ..	81
Huiles G. et dér.	70 .	70 50
Novacel	95	94 60
Parcor	240 50	c250 .
Quartz et Silice	u 15 90	u 15 90
R.E.T.I.	..	75
Ripolin-Georget	47 60	47 50
Rousselot S.A.	429 80	433 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Noranda	132 40	c131 50
Vieille Montagne	349 ..	c346 ..
Am. Petrofina	...	177
British Petroleum	73 90	78 ..
Gulf Oil Canada	123 ..	124 .
Petrofina Canada	.. ..	77 60
Shell Tr. (port.)	45 30	45 ..
Akzo	61 ..	60 ..
Dart. Industries	180 ..	c186 ..
Dow Chemical	175 .	175 .
Foseco	15 40	15 60

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gestion Mobilière	188 95	180 33
Mondiale Invest.	164 54	157 08
Oblisem	124 61	118 96
Optima	134 48	128 38
Planinter	268 38	256 22
Sicavimmo	186 51	178 05
S. I. Est	356 76	340 57
Sogipco	117 71	112 37
Sogister	412 81	394 09
Univalor	144 22	137 68
Valorem	150 43	143 61

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
...2	4,50 % 1973	657 .	657 20	657 ..	656 20
...75	C.N.E. 3 %	1831 ..	1826	1823	1812
...0	Afrique Occ.	337 30	341 50	343 ..	348 ..
...5	Air Liquide	314 .	320 .	322	320 10
...9	Als.Part. Ind.	61 20	c 61 20	61 20	61 ..
159	E.J. Lefebvre	175	179	178 50	175 50
45	Esso S.A.F.	52 90	53 40	53 40	53 ..
126	Eurafrance	133	133 ..	133 50	132 ..
325	Europe no 1	330 50	330 50	330 50	329 ..
115	Olida-Caby	117 90	116 50		
75	Opfi-Paribas	74 80	74 50		
54	Paris-France	59 .	60 ..		
65	Pechelbronn	71 50	70 50		
188	Tél. Ericsson	190 .	189 80	190 ..	186 60
63	Terres Roug.	66	65	65 .	64 10
148	Thomson-Br.	161 80	165 50	166 90	165 50
198	— (obl.)	199 .	204	203	200 ..
196	U.I.S.	195 .	195 20	195 20	193 .
146	U.C.B.	154 ..	154 ..	155 60	151 ..
168	Un. F. Bques	180 ..	180 .	180 .	176 40
67	U.T.A.	68	68	68	68 ..
24	Usinor	23 25	23 30	23 30	22 90
103	— (obl.)	105 .	103 70	103 70	105 .
108	Vallourec	115 40	115 40	115 ..	117 40
295	V. Clicquot-P.	308 .	309 .	309	304 ..
340	Gen. Motors	338 80	338 50	338 50	340 ..
13	Goldfields	11 70	11 55	11 50	11 55
18	Harmony	18 ..	17 80	17 55	17 95
310	Hoechst Akt	294 50	293 50	293 50	289 50
34	Imp. Chem.	33 ..	33 20	33 50	32 60
141	Inco Limited	134 ..	135 70	135 70	133 20
1250	I.B.M.	1259	1258	1261 ..	1259
172	I.T.T.	173 30	175 90	176 10	176
280	Merck	275	278 80	279 80	279 80
255	Minnesota M.	241 60	243	243	240
325	Mobil Corp.	331 50	334 70	334 70	336 10
6890	Nestlé	5800	5830	5830 ..	5820
128	Ericsson	112 50	112 .	115	111 ..
260	Exxon Corp.	257 ..	259	259 .	256
280	Ford Motor	277 ..	277 ..	277 ..	274 50
54	Free State	55 10	54 20	54 ..	55
270	Gen. Electric	280 50	280 10	281 40	279 50
95	West Drief.	99 20	97 70	97 70	96 50
35	West Deep.	41 40	40 10	40 80	39 30
72	West Hold.	71 10	70 10	70 50	69 ..
235	Xérox Corp.	241 ..	242 20	242 20	242 20
0 93	Zambia Cop.	0 99	0 99	0 99	0 97

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

a : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17 6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 940	4 942	4 940
Allemagne (100 DM)	209 810	209 980	209 500
Belgique (100 F.)	13 707	13 708	13 650
Pays-Bas (100 fl.)	199 260	198 880	198 500
Danemark (100 krd)	81 750	81 595	82
Suède (100 krs)	*111 780*	*111 680*	*111 500*
Norvège (100 k.)	93 590	93 350	94 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 493	8 508	8 550
Italie (1 000 lires)	5 582	5 585	5 650
Suisse (100 fr.)	198 510	198 590	198 500
Autriche (100 sch.)	29 515	29 525	29 350
Espagne (100 pes.)	7 127	7 075	6 975
Portugal (100 esc.)	12 796	12 735	12 250
Canada ($ can. 1)	4 675	4 677	4 685

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17.6
Or fin (kilo en barre)	22750	22800
Or fin (kilo en lingot)	22750 ..	22800
Pièce française (20 fr.)	240 .	239 90
Pièce française (10 fr.)	206 50	208 50
Pièce suisse (20 fr.)	*215 30*	*215 10*
Union latine (20 fr.)	195 30	196 60
Souverain	221 50	220 ..
Pièce de 20 dollars	1032 80	1034 ..
Pièce de 10 dollars	560	550 .
Pièce de 5 dollars	315 .	... ..
Pièce de 50 pesos	918 ..	910 ..
Pièce de 10 florins	208 ..	210 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. ASIE
— LOIN DES CAPITALES : Sian (Chine) « libère ses énergies ».

2. AMÉRIQUES
— ÉTATS-UNIS : M. Cyrus Vance se refuse à condamner sans appel l'eurocommunisme.
— CHILI : le sénateur communiste Jorge Montes est échangé contre onze détenus politiques de la R.D.A.

2-3. AFRIQUE

3-4. DIPLOMATIE

4-5. PROCHE-ORIENT
— ISRAËL : M. Begin présente son cabinet à la Knesset.

6-7. EUROPE
— IRLANDE : le gouvernement de M. Lynch entrera en fonction le 5 juillet.

8 à 11. LE CONGRÈS SOCIALISTE DE NANTES

12. POLITIQUE
— Le « périple » de M. Marchais en Alsace.

14-15. RELIGION
— « On ne peut pas être à la fois bon communiste et bon chrétien », déclare Mgr François Marty.

15. DÉFENSE
— M. Barre affirme la continuité de la politique militaire gaulliste.

15. ÉDUCATION

16-17. ÉQUIPEMENT
— ARCHITECTURE : les propositions du rapport Narbonne et les projets du gouvernement.

17. D'UNE RÉGION A L'AUTRE

18. EN ILE-DE-FRANCE
— POINT DE VUE : « Le trottoir et la chaussée », par Henry Fabre-Luce.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

Pages 19 à 24
— Un fléau volontaire : le chômage.
— Des projets monétaires discutables.
— Le franc et le deutschemark.
— La nouvelle politique du téléphone un an après.

26. SPORTS
— FOOTBALL : Saint-Etienne vainqueur de la Coupe de France.
— AUTOMOBILE : la victoire de Laffite au Grand Prix de Suède.

27 à 29. SPECTACLES
— MUSIQUE : différend entre M. Liebermann et Rostropovitch sur *la Dame de pique*.

30. JUSTICE
— Le procès du « gang des Lyonnais ».

39-40. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— TEXTILE : la Commission européenne se prononce mercredi sur le recours français aux clauses de sauvegarde.
— Les nouvelles propositions de la C.G.T. sur le programme commun.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (38)
Annonces classées (31 à 38) ; Aujourd'hui (17) ; Carnet (27) ; « Journal officiel » (17) ; Météorologie (17) ; Mots croisés (17) ; Bourse (41).

Le numéro du « Monde » daté 19-20 juin 1977 a été tiré à 512 224 exemplaires.

A B C D E F G

Dans la Drôme

Une grève de la faim qui se termine bien

C'est une victoire incontestable que viennent d'obtenir à Manas, dans la Drôme, les employés d'une petite coopérative ouvrière qui faisaient, depuis le lundi 13 juin, la grève de la faim pour obtenir un prêt bancaire.

Cette coopérative s'appelle La Clef sous la porte ; *mais ce n'est pas sa seule originalité. Son personnel est en effet constitué de dix-huit jeunes handicapés mentaux, dont le travail consiste à ramasser des plantes médicinales. Pour lancer cette petite entreprise créée il y a moins d'un an, son fondateur avait besoin d'argent. Il fit des démarches un peu partout, sollicitant les édiles, le patronat, les banquiers. Ses arguments ? Employer dix-huit jeunes gens qui étaient à la charge de la collectivité dans divers établissements psychiatriques ferait économiser, disait-il, 1 million 900 000 francs à l'Etat ; la production de l'atelier permettrait simultanément de réduire les importations de plantes médicinales, qui représentent actuellement 90 % de la consommation française.*

D'ailleurs, n'était-ce pas un moyen d'aider à la réinsertion professionnelle et sociale de ces jeunes gens ? En vain : les banquiers refusaient de courir le risque.

En désespoir de cause, les handicapés eux-mêmes ont fait la grève de la faim et obtenu gain de cause : après une intervention du préfet de la Drôme auprès de la direction de l'action sanitaire et sociale, le ministère de la santé et le secrétariat d'Etat à l'action sociale ont décidé d'accorder des subventions particulières à l'établissement, au titre des emplois qu'il crée et en raison du caractère exceptionnel de son expérience. La Caisse de crédit coopératif a consenti de son côté à La Clef sous la porte *un crédit de 500 000 francs.*

DU 20 AU 24 JUIN

Les syndicats des impôts organisent une semaine d'actions pour « remettre le cadastre sur pied »

Le Syndicat national des agents de la direction générale des impôts (SNAGDI) C.G.T. a précisé, au cours d'une conférence de presse les modalités de la semaine d'action qu'il organise du 20 au 24 juin, avec la C.F.D.T., F.O. et le syndicat unifié, afin de « *remettre le cadastre sur pieds et faire échec à la politique d'austérité dans tous les services de la direction générale des impôts (D.G.I.)* ».

Il s'agira de journées « portes ouvertes » dans les services du cadastre, auxquelles sont notamment invités les élus et tous les agents de la D.G.I., d' « opérations-silence », qui consistent à ne pas donner de renseignements au téléphone mais à expliquer la situation du cadastre, et d'envoi de délégations auprès des directions. Le point fort de cette semaine d'actions sera une grève nationale de vingt-quatre heures, mercredi 22 juin, dans les services du cadastre, avec une manifestation à midi devant le ministère de l'économie et des finances, et des arrêts du travail dans d'autres secteurs de la D.G.I. D'autre part, M. Robert Boulin, ministre délégué de l'économie et des *finances, doit redevoir, mardi* 21 juin, les six fédérations des finances.

Le SNADGI-C.G.T. a indiqué que le cadastre, « *carte d'identité* » de la propriété foncière, était actuellement « *à la dérive* », avec *notamment trois millions* trois cent mille croquis de conservation en retard. Ce syndicat réclame l'embauche de 300 géomètres, 400 dessinateurs, 1 500 aides-géomètres et 900 agents de bureau, pour remédier à cette situation, et dénonce « *la privatisation du cadastre* », certaines opérations ayant été confiées à des géomètres du secteur privé.

Le 14 juillet

PORTES OUVERTES A L'ÉLYSÉE

Le palais de l'Elysée sera ouvert au public le 14 juillet, après la réception que le président de la République offrira, comme chaque année à l'occasion de la fête nationale.

Les visiteurs seront admis dans les salons et les jardins à partir de 13 heures et jusqu'au début de la soirée.

M. ANDRÉ BERGERON SERA REÇU PAR MM. GISCARD D'ESTAING ET RAYMOND BARRE

Le bureau confédéral de Force ouvrière indique, dans un communiqué, qu'il « *sera reçu le 23 juin à 15 h. 30 par le président de la République. Il le sera par le premier ministre le lundi 27 juin, à 10 heures* ».

« *La délégation, qui sera conduite par André Bergeron,* poursuit F.O., *a l'intention d'entretenir les dirigeants de l'Etat des préoccupations actuelles du mouvement syndical, et en particulier des conditions d'une relance des négociations de salaires actuellement interrompues dans la fonction publique et les entreprises nationalisées. La situation dans l'industrie, le commerce et l'agriculture sera naturellement également évoquée, ainsi que les problèmes de l'emploi. La délégation F.O. a aussi l'intention d'aborder la question européenne avec le président de la République.* »

ANDRÉ GLUCKSMANN CONSACRE SA TRIBUNE LIBRE A TROIS DISSIDENTS D'EUROPE DE L'EST

Invité de la Tribune libre de FR 3, ce lundi 20 juin à 19 h. 40, André Glucksmann, écrivain et philosophe, dont les deux derniers livres — *la Cuisinière et le Mangeur d'hommes* (Le Seuil), *les Maîtres penseurs* (Grasset) — sont consacrés principalement à l'analyse et à la dénonciation du Goulag soviétique, interroge trois dissidents d'Europe de l'Est : Natalia Gorbanevskaïa (U.R.S.S.), Krzysztof Pomian (Pologne), Ilios Yannakakis (Tchécoslovaquie).

Intitulée « Bonsoir M. Brejnev », cette émission coïncide avec l'arrivée à Paris du chef de l'Etat soviétique. Elle devait cependant être soumise, lundi matin 20 juin, à une commission consultative de FR 3.

● *Le conseil municipal du Creusot (Saône-et-Loire)*, dont le maire est M. Dufour (P.S.), a décidé, jeudi 16 juin, de faire appel devant le Conseil d'Etat de la décision prise par le tribunal administratif de Dijon d'annuler son élection (*le Monde* du 15 juin).

A PROPOS D'UN APPEL

« Le Monde » (page 13) publie — comme « France-Soir » et quatre journaux étrangers — un appel « aux ouvriers européens, nord-américains, japonais » lancé par le CUSR (Comité pour l'unité socialiste révolutionnaire).

« Le Monde » précisera *ultérieurement les raisons* de cette publication.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le tribunal administratif d'Amiens* a décidé l'annulation du deuxième tour des élections municipales de Breteuil (Oise). Le tribunal, présidé par M. Plateau, a considéré que la distribution massive à la veille du scrutin d'une lettre ouverte adressée aux commerçants et aux artisans par la liste d'intérêts communaux (qui a obtenu quatorze sièges) conduite par le maire sortant, M. Lefebvre, a été « *de nature à modifier les résultats eu égard au très faible écart de voix constaté* ».

La lettre mettait en cause M. Patrick Koster, conseiller général (P.S.) qui conduisait la liste d'union de la gauche, laquelle avait obtenu neuf sièges. Dans une seconde décision, le tribunal a annulé l'élection intervenue le 25 mars de M. Lefebvre comme maire pour incompatibilité entre sa profession de géomètre expert du cadastre et sa fonction de premier magistrat. — *(Corresp.)*

● *A Plouigneau (Finistère)*, les candidats de la liste de la majorité présidentielle battus par la liste de l'union de la gauche, *conduite par M. Armand Berthou* (P.S.), ont constitué une « municipalité parallèle » en créant une association selon la loi de 1901. L'association, dont le conseil d'administration est composé des vingt et un candidats de la liste Entente pour l'avenir, est présidée par M. Joseph Urien. Elle a créé six commissions et a l'intention de suivre de près les décisions du nouveau conseil municipal et de faire « *fonctionner au mieux la vie démocratique de la commune* ».

● *M. Marc Becam*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales, va entreprendre un tour de France des communes pour expliquer aux maires les *intentions du gouvernement* au sujet de la décentralisation des responsabilités publiques, qui doit faire l'objet d'une consultation nationale (*le Monde* du 2 juin). M. Marc Becam, qui a déjà rencontré, le samedi 11 juin, les maires des cantons de Saint-Pol-de Léon et de Landivisiau (Finistère), se rendra dans les Hautes-Alpes les lundi 27 et mardi 28 juin.

● *L'acteur suédois Holger Löwenadler* est mort à Stockholm le 18 juin. Il était âgé de soixante-treize ans. Il avait commencé sa carrière cinématographique en 1932 et avait joué dans plus de soixante-dix films, parmi lesquels *Lacombe Lucien*, de Louis Malle, où il interprétait le rôle du tailleur juif. Son dernier film avait été celui de Gunnel Lindblom, *Paradis d'été*, présenté au dernier Festival de Cannes.

3 128 MONTRES VENDUES EN DEUX JOURS CHEZ LIP

Besançon. — *Quinze à seize mille personnes ont défilé chez Lip pendant le dernier week-end. Ce chiffre, établi par des comptages faits à l'entrée de l'usine de Palente, montre que Lip est encore loin de « n'intéresser plus personne ». Il est vrai que les visiteurs ont pu être aussi attirés par la perspective de réaliser de bonnes affaires. En dehors des montres vendues la moitié de leur prix, on pouvait trouver des chemisiers de CIP (Confection industrielle Pas-de-Calais), des chaussures de Rehault, des plaques de cheminée fabriquées par les ouvriers d'Ideal-Standard, des objets en bois provenant du centre d'aide par le travail de Besançon, des vins des viticulteurs occitans...*

Pendant ces deux jours, trois mille cent vingt-huit montres ont été vendues, pour un total de 360 000 F, les prix variant de 80 F à 450 F pièce. C'est largement plus qu'il n'en faut pour assurer la première paie « sauvage » du 15 juillet, qui ne concerne qu'une cinquantaine d'ouvriers. Mais le 15 août, c'est de 450 000 F qu'il faudra disposer, pour verser la seconde paie à un nombre beaucoup plus important de chômeurs, si les ASSEDIC et la ville de Besançon n'ont pas à cette date pris de décision susceptible d'alléger cet effort financier.

● *Papier-carton : débrayage 22 juin.* — Tandis que le Conseil économique et social préconise « *une concertation* » entre les syndicats, le patronat et les pouvoirs publics sur « *la sauvegarde de l'emploi et des industries papetières* », la fédération C.G.T. du papier-carton annonce l'envoi d'une délégation à l'hôtel Matignon le mercredi 22 juin, à 15 heures, pour réclamer une négociation tripartite. Le même jour, les travailleurs des groupes Chapelle-Darblay, Aussedat-Rey, Cellulose du Pin, La Rochette-Cenpa, ainsi que ceux du Sud-*Ouest*, sont appelés à débrayer une heure à vingt-quatre heures.

